

LES  
**COTES-DU-NORD,**

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

DE TOUTES

**LES VILLES ET COMMUNES**

DU DÉPARTEMENT ;

PAR BENJAMIN JOLLIVET.



*J. Habay*

GUINGAMP,

IMPRIMERIE ROUQUETTE.

—  
1856.

J. J. ZENON, 200 1902  
7, Rue St Augustin, Paris

**ARRONDISSEMENT**

DE

**GUINGAMP.**

## PRÉFACE.

---

Notre œuvre se poursuit et avance vers son terme. Les arrondissements de Lannion et de Loudéac ne comprenant ensemble que 121 communes, ne formeront *probablement* qu'un seul volume : ce sera le quatrième et dernier.

L'arrondissement de Guingamp, que nous publions aujourd'hui, s'est fait longtemps attendre par suite de travaux plus pressés qui ont mis notre imprimeur dans la nécessité de suspendre cette publication pendant des trimestres entiers.

Ce retard de force majeure ne nous a pas moins contrarié que nos souscripteurs ; car, d'une part, notre légitime impatience souffrait de ces entraves sans cesse renouvelées, et, de l'autre, nous songions avec regret que notre livre étant de ceux qui vieillissent vite, plus il tarderait à paraître, et moins il satisferait le public, puisqu'il perd chaque jour de son exactitude. En effet, une foule de renseignements, vrais au moment où l'auteur les consigne, ont déjà cessé de l'être lorsque le livre sort des mains de l'imprimeur. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, le tableau de Judith, indiqué page 151 comme fai-

saut partie des objets remarquables que renferme encore l'ancienne abbaye de Bégard, a été donné depuis à l'empereur Napoléon III par M. Le Gorrec, propriétaire de cette abbaye.

A la vérité, ce ne sont là, on le comprend, que d'insignifiantes irrégularités de détail, d'autant moins regrettables, qu'elles devaient se produire tôt ou tard. Passons donc pour parler de choses plus sérieuses.

Nous avons abordé de front et sans hésitation, dans ce volume, des difficultés assez graves et d'une nature délicate. Il ne nous appartient pas de décider nous-même la question de savoir si nous les avons heureusement surmontées; c'est l'affaire de nos lecteurs. Toutefois, nous croyons devoir dire qu'après avoir parlé de toutes choses avec la plus complète indépendance, notre conscience nous dit encore en ce moment que nous n'avons manqué ni de modération ni de justice, *surtout dans nos appréciations des principes et des idées qui ne sont pas les nôtres*. C'est qu'à nos yeux toutes les convictions sont respectables, et que l'écrivain qui prend au sérieux sa mission doit réserver toutes ses sévérités pour les opinions qui manquent de sincérité, pour celles qui n'ont d'autre mobile que l'égoïsme honteux qui sacrifie à des considérations d'intérêt personnel ce que l'homme qui se respecte n'aliène jamais : ses croyances et son libre arbitre.

Dans un ouvrage destiné, comme tous les livres, bons ou mauvais, à vivre plus longtemps que celui

qui l'écrit, et à grandir en autorité à mesure que s'éloigneront les mille petites causes qui rendent les contemporains si rarement appréciateurs impartiaux, nous avons dû considérer comme un devoir impérieux de dire la vérité, nettement et carrément, sans préoccupations de parti, conséquemment sans prendre souci de nous ménager des prôneurs ni de blesser des fibres trop impressionnables. L'accomplissement de ce devoir, pour n'avoir point d'effet immédiat, n'en portera pas moins, nous l'espérons, des fruits dans l'avenir.

Quant aux noms propres, à moins qu'ils ne se lient étroitement à l'histoire du pays et qu'ils n'aient été déjà prononcés par d'autres, nous ne les citons que lorsque nous avons à en dire quelque bien. Cependant, les nombreuses recherches auxquelles nous nous sommes livré ayant mis entre nos mains des documents authentiques de toutes sortes, il nous eût été facile d'abaisser bien des vanités, bien des prétentions sans titres, et d'assurer en même temps à notre livre un succès de vogue; mais nous avons préféré n'humilier personne!

Maintenant, quelques mots sur un homme qui a été pour nous presque un collaborateur durant la publication de nos deux premiers volumes : la reconnaissance nous en fait un devoir.

L'abbé de Garaby est mort l'année dernière, lorsque ce volume était à peine commencé. Il n'eût pas manqué de l'enrichir d'une foule de renseignements, car

nul ne connaissait mieux que lui le département des Côtes-du-Nord, et sa prodigieuse mémoire avait conservé des souvenirs sur un grand nombre de localités.

Malheureusement, la mort de cet homme de bien, qui était pour nous un ami sincère et dévoué, n'est pas seulement une perte pour nous et pour nos lecteurs : le digne abbé laisse inachevée la tâche immense qu'il avait entreprise de créer dans tous les grands centres de population de France des asiles pour les servantes sans emploi, sur le modèle de celui fondé par lui à Paris et qui fonctionnait déjà de son temps sur une très-grande échelle, avec un désintéressement qui en faisait une des plus utiles institutions philanthropiques de la capitale.

Mais lorsque notre heure est venue, ni les honneurs ni les richesses ne sauraient l'empêcher de sonner. Aussi M. de Garaby a succombé, dans toute la force de l'âge et de la santé, aux brusques attaques d'une maladie de quelques jours, à son retour de Rome, d'où il revenait chargé de distinctions par le pape. L'avenir se présentait à lui sous les plus riantes couleurs, apportant l'oubli des tribulations du passé. Mais l'avenir n'appartient à personne, et quand la justice se fait enfin pour certains hommes, qu'ils se préparent et se hâtent : c'est presque toujours pour eux le signal du départ. Les justes et les bons selon Dieu ont rarement leur récompense dans ce monde.

B. JOLLIVET.

# COTES-DU-NORD.

ARRONDISSEMENT

## DE GUINGAMP.

Il est le troisième des cinq arrondissements composant le département des Côtes-du-Nord.

Il se divise en dix cantons, dont les chefs-lieux sont : Guingamp, Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Maël-Carhaix, Plouagat, Pontrioux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem. Ces dix cantons se subdivisent eux-mêmes en 73 communes. — La population de l'arrondissement est de 126,683 habitants, et sa superficie de 173,966 hectares. — Il nourrit 19,967 animaux de la race chevaline, 69,677 de la race bovine, 37,256 de la race ovine, 19,693 de la race porcine et caprine, 20 de la race asine et mulassière; le tout représentant une valeur vénale de 5,970,064 fr., et un revenu de 1,943,481 fr. — Le produit moyen d'un hectare sous froment y est de 17 hectol. 99, sous seigle de 16 hectol. 38, sous avoine de 18 hectol. 42, sous légumes secs (on en cultive peu) 21 hectol. 83, sous prairies naturelles 30 quintaux 08, sous prairies artificielles 23 quintaux 25. — Il compte 25,441 maisons. — Son revenu vrai est de 5,298,456 fr. — Il renferme les forêts de Malaunay, de Coat-an-Haie et Coat-an-Nos, et la montagne dite le Ménez-Bré, vaste cône de 3,000 mètres de circonférence à sa base, et dont la hauteur est de 300 mètres. Beaucoup d'autres petites montagnes, que nous nommons plus loin. — On parle le français et le breton.

## CANTON DE GUINGAMP.

Il comprend les communes de Guingamp, Coadout, Grâces, Moustéru, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon. — Sa population est de 16,477 habitants, et sa superficie de 11,956 hect. 33 ares. — Il renferme 3,217 maisons. — Son revenu vrai est de 618,488 francs.

### CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

*Commune de Guingamp ; origine et étymologie ; état ancien et état actuel ; des différentes classes sociales ; coutumes.*

#### COMMUNE.



ELLE est formée des villages et faubourgs Traoulapic, Kerfant, Castel-Pic, Saint-Sauveur, Rue-Gordoc'h, la Madeleine, les Salles, Sainte-Croix, Saint-Sébastien, Saint-Michel, Cado-lan, Saint-Martin, Sainte-Anne, Rue-Parzou, les Capucins, Montbareil.

Elle est limitée, au nord par

Pabu ; à l'est par Saint-Agathon ; au sud par Ploumagoar ; à l'ouest par Grâces, Plouisy. — Sa population est de 7,156 habitants, et sa superficie de 293 hect. 91 ares 10 cent., dont 132 hect. sous terres labourables, 49 sous prés et pâturages, 2 sous bois, 53 sous vergers et jardins. — Elle renferme 1,278 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 67,257 fr. 29 c., et son revenu vrai de 201,772 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

## CANTON DE GUINGAMP.

11

### VILLE DE GUINGAMP.

#### Origine.

L'obscurité la plus profonde enveloppe les premiers commencements de Guingamp. Parmi les historiens, les uns gardent sur ce point un silence absolu ; d'autres, en petit nombre, pensent que la fondation de cette ville pourrait bien remonter à l'année 409. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse, à laquelle aucun d'eux n'a cherché même à donner un corps, tant est rude et décourageant le labeur qui consiste à tracer un sillon dans le champ si vaste des conjectures.

Quoi qu'il en soit, notre opinion personnelle est que Guingamp prit naissance, non pas en 409, époque où cessa la domination romaine dans l'Armorique, mais 70 ou 80 ans plus tard, vers la fin du cinquième siècle. A cette époque, en effet, par suite de l'invasion des Saxons et des Angles dans leur île, les Bretons insulaires abandonnèrent en masse leur patrie, et se réfugièrent dans l'Armorique, où ils fondèrent de nombreux

établissements sur toute la côte maritime boréale qui s'étend depuis Dol jusqu'au pays de Léon.

Cette portion de territoire, qui comprenait les diocèses de Dol, d'Aleth ou Saint-Servan, de St-Brieuc, de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon, forma le royaume transitoire de Domnonée, et eut pour premier roi Riwal Murmarzon (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 7).

Lorsque Judicaël, frère de Salomon, quitta les splendeurs du trône pour rentrer dans son cloître (658), le royaume de Domnonée prit fin ; il fut réuni au royaume de Bretagne, qui eut pour roi Alain II, dit le Long. A la mort de ce dernier, la Bretagne se transforma en heptarchie, c'est-à-dire, qu'elle fut partagée en sept petites souverainetés, qui échurent à des seigneurs puissants, lesquels prirent le titre de *rois* ou de *comtes*.

Guingamp eut alors ses seigneurs particuliers ; il nomma ses gouverneurs, ses capitaines, ses dignitaires enfin, et cela jusqu'au commencement du douzième siècle. A cette époque, il passa dans la maison de Pen-thièvre par le mariage d'Étienne

HI, fils d'Eudon (1), avec Avoïse, comtesse de Guingamp; mariage

## (1) GÉNÉALOGIE.

1. Eudon 1<sup>er</sup>, fils cadet de Geoffroy 1<sup>er</sup>, comte de Rennes, et de Havoïse de Normandie, né en 999, reçut de son frère Alain III, duc de Bretagne, la Dommonée, à laquelle il joignit les évêchés de Dol et de Saint-Malo, dont il prit les villes et les forteresses. Cet Eudon est mort en 1079, et son corps a été inhumé dans la cathédrale de Saint-Brieuc. Les six fils qu'il eut d'Onguen, fille d'Alain, comte de Cornouaille, prirent tous le titre de comtes de Bretagne et de Penthièvre.
2. Geoffroy 1<sup>er</sup>, l'aîné des enfants d'Eudon, prit le titre de comte de Lamballe et garda Dol, où il fut tué en 1093.
3. Rivalon 1<sup>er</sup>, fils aîné du précédent, mourut en 1097.
4. Étienne, 1<sup>er</sup> fils de Rivalon 1<sup>er</sup>, mourut sans enfants.
5. Geoffroi II, frère du précédent, lui succéda et mourut sans enfants.
- 6, 7 et 8. Conan 1<sup>er</sup>, second fils de Geoffroi 1<sup>er</sup>, épousa Noga, fille du comte de Dol, dont il eut deux fils, Geoffroi et Étienne. Celui-ci fut lépreux.
9. Étienne III, fils d'Eudon, épousa Havoïse, comtesse de Guingamp, et en eut six fils.
10. Henri 1<sup>er</sup>, fils des précédents, fut comte de Penthièvre et de Goëlo, puis de Lamballe. Il épousa Mathilde, fille du comte de Vendôme.
11. Alain 1<sup>er</sup> épousa Pétronille, nièce du vicomte de Thouars. En 1202 il fonda l'abbaye de Beauport.
12. Alain II épousa Alix, fille d'Alphonse-le-Chaste, roi d'Aragon.
13. Henri II, fils d'Alain et d'Alix,

fut comte de Penthièvre et de Goëlo, baron d'Avaugour.

14. Pierre de Dreux, dit Mauclerc, usurpateur des comtés de Guingamp et de Penthièvre, remit ces comtés à son fils Jean avec le duché.
15. Jean 1<sup>er</sup>, fils du précédent, après avoir joui pendant un an de ces comtés, les donna en viager à sa sœur Yolande, en la mariant à Hugues de Lusignan.
16. Hugues de Lusignan s'intitulait comte de Lamballe. Cette ville était devenue la capitale du comté de Penthièvre (*V. l'art. Lamballe*, t. 1<sup>er</sup> de cet ouvrage).
17. Jean II, fils de Jean 1<sup>er</sup> et de Blanche de Navarre, fut comte de Penthièvre et de Guingamp. Il épousa Béatrix, fille de Henri III, roi d'Angleterre.
18. Jean III garda les comtés pendant 5 ans, après quoi il les donna à son frère Gui de Bretagne.
19. Gui 1<sup>er</sup>, frère de Jean III, épousa Jeanne d'Avaugour, fille de Henri IV, comte de Goëlo et baron d'Avaugour. Il en eut une fille, Jeanne de Penthièvre.
20. Charles de Blois épousa cette unique héritière, et fut reconnu duc de Bretagne par un arrêt de Conflans, 7 septembre 1341.
21. Jean de Châtillon, fils aîné des précédents, succéda à sa mère, morte en 1384, comme comte de Penthièvre et de Goëlo, baron d'Avaugour et de l'Aigle.
22. Olivier de Châtillon, fils aîné de Jean et de Marguerite de Clisson, fut dépouillé de son héritage et ses droits passèrent à son frère, qui suit.
23. Jean de Châtillon fut comte de

qui constitua le comté de Pen-

thièvre sur une base si large qu'il comprenait près du tiers de la Bretagne entière, savoir : Broon, Jugon, Lamballe, St-Brieuc, Châtelaudren, Avaugour, Guingamp, Ménébriaec, Tréguier, Lanvollon, la Roche-Derrien, Châteaulin sur Trieux, Auray, la Roche-Suart, Paimpol, etc.

thièvre sur une base si large qu'il comprenait près du tiers de la Bretagne entière, savoir : Broon, Jugon, Lamballe, St-Brieuc, Châtelaudren, Avaugour, Guingamp, Ménébriaec, Tréguier, Lanvollon, la Roche-Derrien, Châteaulin sur Trieux, Auray, la Roche-Suart, Paimpol, etc.

thièvre sur une base si large qu'il comprenait près du tiers de la Bretagne entière, savoir : Broon, Jugon, Lamballe, St-Brieuc, Châtelaudren, Avaugour, Guingamp, Ménébriaec, Tréguier, Lanvollon, la Roche-Derrien, Châteaulin sur Trieux, Auray, la Roche-Suart, Paimpol, etc.

A dater de son mariage, Étienne prit le titre de comte de Penthièvre et de Guingamp (1).

24. Nicole de Châtillon succéda à son oncle Jean et épousa Jean de Brosse. Ces époux vendirent leurs droits à Louis XI, qui promit de leur restituer le comté de Penthièvre tel qu'il se trouvait constitué lors du mariage d'Étienne avec Havoïse.

25. Jean de Brosse, fils des précédents, fut comte de Penthièvre.

26. René, fils de Jean, succéda à son père.

27. Jean de Brosse fut remis en possession du comté de Penthièvre et autres terres par François 1<sup>er</sup>. Il mourut à Lamballe et fut enterré aux Cordeliers de Guingamp.

28. Sébastien de Luxembourg, fils de Charlotte de Brosse et neveu du précédent, succéda à ce dernier dans les seigneuries de la maison de Penthièvre.

29. Marie de Luxembourg, fille unique du précédent, fut comtesse de Penthièvre et épousa le duc de Mercœur.

30. Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur et de Penthièvre, leur fille, épousa, en 1609, César, duc de Vendôme, d'Étampes et de Beaufort, fils naturel de Henri IV.

Plus tard, le duché de Penthièvre fut acheté par le comte de Toulouse.

Le vertueux duc de Penthièvre, qui fut grand amiral de France et mou-

rut à Vernon au fort de la révolution française, avait une fille qui épousa Philippe d'Orléans, père de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>.

Le dernier duc de Penthièvre est né du duc de Nemours, fils du feu roi des Français.

(1) Le dernier qui porta ce titre n'a eu qu'une très-courte existence : il était fils du comte de Penthièvre, grand amiral de France, dont il est parlé à la fin de la note précédente.

Parmi les comtes de Guingamp, figure Pierre II, époux de Françoise d'Amboise et 2<sup>de</sup> duc de Bretagne. Sa jalousie tenait du délire : elle le porta plus d'une fois à déchirer à coups de verges le corps de sa malheureuse compagne, dont la haute piété et la soumission finirent par le désarmer. Pierre se convertit même, de sorte que les dernières années de la vie de ces deux époux s'écoulèrent dans la plus édifiante union (*V. Vies des saints de Bretagne*, par l'abbé de Garaby).

**Étymologie.**

L'étymologie du mot Guingamp a fortement préoccupé plusieurs linguistes et de savants antiquaires, entre autres, le premier grenadier de France, l'immortel La Tour-d'Auvergne. Mais après tant d'interprétations diverses, s'infirment les unes les autres, quoique toutes empruntant un certain degré de vraisemblance aux noms différents qu'a portés, dans les anciens titres, la ville qui nous occupe, l'incertitude est devenue plus grande peut-être qu'au premier jour; aussi les recherches se continuent-elles.

Nous qui devons une pierre à l'édifice, nous ne nous bornons pas à reproduire les étymologies déjà connues; nous en apporterons de nouvelles; les voici :

Dans un titre sans date, mais paraissant remonter à une époque extrêmement reculée, Guingamp est désigné sous le nom de *Guicwis*, qu'aucun auteur n'avait encore fait connaître, et, dans d'autres, sous celui de *Mengamp*.

*Guicwis* signifie littéralement le *bourg des truies*; *Mengamp* (MEIN GAMM) rappelle très-pro-

bablement un monument druidique. La première syllabe de ce mot entre dans la composition d'une foule de noms propres : Menguevel, Menébré, Menébriaic, etc.

*Guencamp* (ce nom est encore écrit de cette manière) signifie aussi *arbre tortu*. *Camp* serait ici pour *camm*.

Voici maintenant les étymologies déjà données : *Guencamp* et *Wencamp*, qui signifieraient champ ou camp blanc; *Guincamp*, champ ou plaine du vin (1); *Guecam*, rivière recourbée; enfin, d'après M. de Blois, *Gwen-gamp* aurait du rapport avec *Campiaw*, *Compfa*, et indiquerait une arène où l'on s'exerçait à des jeux.

(1) Il résulte d'un sermon inséré dans un ouvrage fort curieux sur les Orateurs du moyen-âge, publié par l'abbé Le Gros de Besplas, que Guingamp et Carhaix étaient autrefois plantés de vignes, mais qu'il fallut renoncer à cet *essai*, le climat n'étant pas favorable. Cette circonstance ajoute quelque force à l'opinion qui fait dériver le nom de Guingamp de *guin*, qui en effet signifie vin, et de *gamp*. Seulement, nous ne voyons nulle part que ce dernier mot signifie champ ou plaine; il faudrait donc lui chercher un autre sens.

## COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL.

**État ancien.**

*Autrefois*, les rues de Saint-Yves, des Carmélites, de la Paix, du Coëtquer ou Coz-Ker, du Luduïc, du Pot-d'Argent, de la Pompe, du Champ-au-Roi, du Bouc (maintenant du Four), deux ou trois petites ruelles sans nom, la rue Étroite, la rue Notre-Dame, la rue du Presbytère, qui rayonnent autour de la Place du Centre, formaient à elles seules l'enceinte de la ville chef-lien du comté de Guingamp, apanage que les souverains de Bretagne étaient dans l'usage de donner à leurs puînés.

Cette ville avait une très-grande importance militaire, et ses habitants jouissaient d'une réputation de bravoure, justifiée dans plus d'un siège, dans plus d'une bataille mémorable, comme nous le verrons dans la suite. Elle était entourée d'épaisses murailles, avec revêtement en pierres de taille, et bordées d'un parapet à créneaux et machicoulis. Douze bastions, dont quelques-uns surmontés de tourelles, protégeaient ses murailles, au pied desquelles, pour plus de sûreté encore,

on avait creusé de larges douves partout où la rivière ne faisait point obstacle aux attaques de l'ennemi. Enfin on y pénétrait par quatre portes principales, fermées par des herses et ponts-levis, et chargées de bas-reliefs représentant les armes de la maison de Penthièvre. L'une de ces portes ouvrait sur la rue Notre-Dame, route de Paris, une autre sur la rue de la Pompe, route de Pontrieux, une troisième sur la rue des Carmélites, route de Tréguier, et la quatrième sur la rue Saint-Michel, route de Brest. Deux autres petites portes, destinées aux piétons seulement, se trouvaient placées : l'une à l'entrée de la venelle du Moulin, et l'autre tout près de l'ancien château. Cette dernière, plus moderne que les autres, subsiste encore en partie (1).

(1) La première de ces portes se nommait *Porte de Rennes*. Tout à côté et portant le même nom, se trouvait une autre porte plus basse et moins large, destinée aux piétons. La porte de Rennes était une grande arcade ogive percée dans la courtine qui unissait ses deux tours de défense, lesquelles étaient couronnées de créneaux, dit Fréminville.

La seconde se nommait *Porte de Montbareil*.

La troisième, *Porte de Tréguier*. On nous a dit y avoir vu, non les armes

Le château, dont la base, toujours debout, supporte en ce moment l'école des Sœurs de la Sagesse et la poudrière, était flanqué de quatre grosses tours. Il était la résidence ordinaire des comtes de Guingamp, et devint même celle des ducs de Bretagne.

Les seules places qui existaient à l'intérieur des murailles étaient la Place du Centre, dite Place Neuve au XVII<sup>e</sup> siècle, et le Champ-au-Roi.

La ville proprement dite comprenait donc alors le cinquième *tout au plus* de l'emplacement qu'elle occupe depuis l'adjonction, par suite de la destruction

des Penthièvre, comme sur les autres portes, mais un aigle à deux têtes aux ailes éployées. Un M. Le Chaponnier prétendait que cette porte avait appartenu à Mme de la Vicomté, sa tante. Elle était flanquée de deux tours rondes surmontées de tourelles.

La quatrième porte avait nom *Porte de Brest*. C'était une voûte ouive fort basse, pratiquée dans une grosse tour à trois pans.

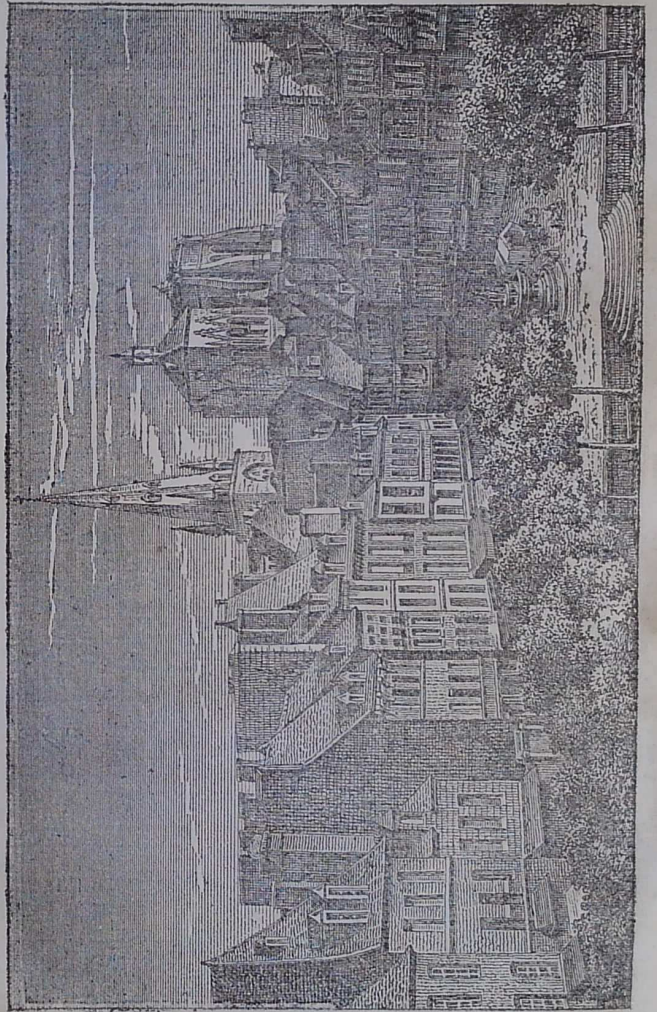
La *Porte Quinché* était formée de deux colonnes jointes par une simple grille.

La *Porte Saint-Jacques* existe encore. Elle fut faite par un sieur Guéri, avec autorisation du duc de Penthièvre en date du 13 janvier 1741. On y exécuta en ce moment des travaux de consolidation.

des murs d'enceinte, des faubourgs de Saint-Nicolas, de la Trinité, de St-Martin, de Porz-Anquen, de Montbareil, de St-Sauveur, de Saint-Michel, de la Madeleine, de Saint-Sébastien, les Salles, le Grand et le Petit-Trotieux, Ruello, Rustang, la rue aux Chèvres, le Vally, Ste-Croix, etc.

Lorsqu'éclata la Révolution de 1789, Guingamp était gouverné de place; il renfermait quatre paroisses : la Trinité, Notre-Dame, St-Michel et St-Sauveur; sept communautés : les Capucins, les Jacobins, les Carmélites, les Hospitalières, les Ursulines, Montbareil et l'hôpital; une communauté de ville avec droit de députer aux États de la province; une subdélégation, une brigade de maréchaussée, commandée par un exempt; une poste aux lettres et une poste aux chevaux; trois marchés par semaine, les mardi, jeudi et samedi. La cure de Notre-Dame était présentée par le duc de Penthièvre, celles de la Trinité et de Saint-Sauveur par l'évêque.

En 1780, les juridictions qui suivent s'exerçaient dans la ville : la prévôté et la sénéchaussée de Guingamp, hautes justices, au duc de Penthièvre; Coëtcoure,



VUE DE GUINGAMP.

le prieuré de la Trinité, l'abbaye de Ste-Croix, le prieuré de St-Sauveur, le Groesquer, Kersylvestre, le Lojou, Trapon, Locmaria, Guerchuel, Trobadec, Brelidy, St-Michel, la Villeneuve-sur-Trieux, le Disquay, Kerguenan, Contanazé, Kermoroch, le Poirier, le Palacret, Kerurien, le Bois-de-la-Roche, hautes justices; le Cours, les Nobles-Bourgeois de Guingamp, Kergongar, Kergolliau, Kerguillay, Rubersault, moyennes et basses justices.

Les armes de Guingamp sont :  
*d'argent à trois faces d'or.*

#### État actuel.

Guingamp occupe le point central d'un vaste et riche vallon situé par les 5° 3' 4" de longitude, et par les 48° 33' 38" de latitude, entre les montagnes de Bré, de Bourbriac, de Saint-Adrien, du Moustéru, de Gurnuhuel, et les hauteurs de Montbareil, Saint-Léonard, Coas-Hamon, Kerbost, Saint-Jean, Keribot, le Grand et le Petit-Roudouroux, Ploumagoar, Belle-Vue, etc.

Assis sur la pente d'un léger coteau, qui s'incline doucement de l'est au sud-ouest, il est de toutes parts environné de magni-

fiques points de vue, de maisons de campagne, de châteaux, de petits manoirs habités par leurs propriétaires.

Les forêts de Coat-an-Haye et de Coat-an-Nos, les bois du Loup, de Malaunaye, de la Roche, de Kerauffret, d'Avangour, de Pommerit, et des taillis en grand nombre, forment autour une splendide couronne, et nous disent qu'en effet tout ce pays devait être anciennement couvert de forêts, ainsi que l'atteste la tradition.

Les routes de Paris, de Brest, de Pontivy, de Quintin, de Tréguier, de Paimpol, de Pontrieux, de Callac, de Rostrenen, de Lannion, de Lanvollon, de Bourbriac, etc., y aboutissent ou le traversent, et rendent faciles ses communications avec l'extérieur.

Enfin le Trieux, qui laissait autrefois au nord et à l'est la ville *tout entière*, enveloppée de ses hautes murailles, roule ses eaux entre les quartiers St-Yves et St-Michel, réunis maintenant par deux ponts de granit avec trottoirs et parapets.

Guingamp n'est plus la cité forte des Penthièvre. Sa cuirasse de guerre est trouée de toutes parts, et n'apparaît plus que de

loin en loin, par fragments épars, peu nombreux, sans point de contact désormais, enfin perdus çà et là comme les débris dispersés d'un navire brisé par la tempête. Ses portes bardées de fer, que la trahison livra aux troupes du roi de France Charles VIII; ses murailles épaisses, précédées de douves; son château duéal, où fut reçu Bertrand Du Guesclin; le petit fort de St-Léonard, si vaillamment défendu par l'intépide Gouicquet, à la tête de la jeunesse guingampaise; tout cela a disparu sans pour ainsi dire laisser de traces...

Débarrassée maintenant de toute étreinte, la ville déploie ses ailes, franchit les limites étroites que lui avait imposées sa lourde ceinture de granit, et respire à l'aise. L'air circule en toute liberté au milieu de ses rues, qui partout s'élargissent; les voitures, pour y pénétrer, n'ont plus à redouter de voir crouler sur elles ces vieilles portes de Rennes et de Brest, sous lesquelles, il y a moins de 30 ans, les rouliers ne passaient qu'en tremblant d'effroi; les douves malsaines et dangereuses ont cédé leur place à un vaste champ de foire, parfaitement nivelé, où darde le soleil; les anciens ponts

Saint-Michel sont remplacés, les Cantons élargis, la jolie chapelle de l'hôpital dégagée des tristes masures qui la cachaient aux regards; pour tout dire, en un mot, le vieux Guingamp n'existe plus!

Il paraît que c'est là un immense malheur; car les antiquaires poussent des cris de désespoir, accusant tout haut de vandalisme et de sottise ceux qui ont déblayé les *quelques décombres* qui nous restaient des anciennes fortifications de Guingamp.

Nous qui respectons les ruines, mais sans les transformer en fétiches; qui les aimons sans engouement, pour ce qu'elles valent comme enseignement au point de vue de l'histoire ou de l'art, nous les livrons sans regret au marteau démolisseur toutes les fois qu'elles manquent d'intérêt archéologique, ou bien encore lorsque leur destruction fait disparaître un danger réel et permanent, une cause d'insalubrité pour une population tout entière; car alors leur destruction est un bienfait; elle constitue un progrès véritable, en dépit de l'opinion contraire des *savants*. Seulement, avant qu'elles ne disparaissent pour toujours,

nous annotons ces ruines, afin d'en perpétuer le souvenir. Nous les annotons, sans nous effrayer de l'immensité de la tâche, au prix de longues veilles, aux dépens de notre repos et de notre bourse: cela vaut bien des regrets de commande, en tous cas stériles...

Ainsi donc, à nos yeux, loin de perdre à sa transformation, Guingamp lui doit, au contraire, l'air pur qu'on y respire, de notables embellissements, enfin un accroissement déjà considérable et qui sans aucun doute ne s'arrêtera pas de sitôt.

#### Des différentes classes sociales.

La NOBLESSE, à Guingamp, forme une classe complètement distincte, et presque aussi tranchée qu'il y a 80 ans. Bien qu'elle ait perdu, comme partout, ses nombreux privilèges, qu'elle ait cessé d'exister comme corps politique, elle est parvenue à conserver, en se tenant constamment à l'écart, un ascendant incontestable sur les autres classes, qui toutes la recherchent, la caressent et la flattent.

Plus attachée que jamais à ses titres, elle continue à en être

fière; et vraiment, lorsque chaque jour, autour de nous, tant de gens usurpent la *particule* et s'en parent, il est assez naturel à ceux qui y ont des droits de penser qu'elle n'a pas encore perdu toute valeur.

Disons-le donc: cette simple particule (1) fait une partie de la force de la classe qui nous occupe (2); ce qui fait l'autre, c'est sa position de fortune (3),

(1) Le *Nobiliaire de Bretagne*, par P. de Courcy, édition toute moderne, ne donne aucun titre à la noblesse de Guingamp, pas plus qu'à ses ancêtres du même nom.

(2) Toutefois, dans ce pays même, la noblesse n'est rien sans la fortune, et les plus beaux noms perdent leur prestige sitôt que la pauvreté les touche. Tout le monde, en effet, connaît, à Guingamp, les Lamp.... de Chav..., les Desgou..., les de Kera..., les de Bois-l..., maintenant confondus dans les derniers rangs du peuple et dont personne ne s'occupe bien qu'on les sache d'une excellente noblesse.

(3) La noblesse est beaucoup plus riche que la bourgeoisie. Nous estimons que la plus opulente maison noble de Guingamp (on lui croit 100,000 livres de rente) possède une fortune égale à celle des dix ou douze plus riches bourgeois de la même ville; que les cinq plus fortes maisons nobles réunissent la fortune acquise des soixante plus riches familles bourgeoises; enfin que les vingt maisons environ composant la noblesse pos-

son indépendance complète au milieu des préoccupations de tous, son esprit de corps, son isolement même; car c'est surtout dans la résistance et l'abstention qu'éclate sa puissance. Trop peu nombreuse, en effet, pour pouvoir se passer, lorsqu'elle obtient la direction des affaires publiques, du concours de la Bourgeoisie, sa rivale, elle ne peut plus être alors aussi radicalement exclusive, et quelque soin qu'elle prenne de ne s'entourer, dans ces circonstances, que de dévouements à toute épreuve, elle perd cependant de sa liberté et de son prestige, elle s'amointrit comme caste. Mais, d'un autre côté, l'isole-

ment a pour elle, — il est étrange qu'elle ne s'en aperçoive pas, — des effets terribles: c'est le suicide moral de chacun de ses membres, que l'inaction condamne à renoncer à toute espèce d'illustration personnelle, pour se contenter d'une illustration que n'acceptent plus les idées modernes (1). Par bouderie contre ces idées, tout une génération de cette classe, à fort peu d'exceptions près, passera inaperçue et sans laisser la moindre trace!

Quoi qu'il en soit, la Noblesse de Guingamp s'est constituée en une sorte de grande famille; à la vérité, de ces familles d'autrefois, au sein desquelles une loi politique remontant à Geoffroi II, duc de Bretagne, avait introduit des inégalités qui paraissent aujourd'hui monstrueuses au plus grand nombre, et que la Restauration fut impuissante à rétablir. L'intérêt, ou, si l'on aime mieux, les convic-

tions politiques de cette grande famille ont assez de constance et de force pour maintenir une harmonie rarement troublée entre les éléments divers qui la composent; mais, en dehors du but qu'elle poursuit avec une incessante activité, lorsqu'elle cesse de vivre de la vie publique, dans ses relations d'intimité enfin, les distinctions se font sentir là comme ailleurs. C'est aussi qu'il y a là comme partout, peut-être même plus que nulle autre part, des nuances infinies, essentielles (1), dont on est bien forcé de tenir compte lorsqu'on adopte pour point de départ de ses croyances politiques l'existence d'une mul-

titude de prérogatives sociales, de droits héréditaires supérieurs aux lois du pays, se fortifiant par le temps au lieu de prescrire (1), et transmissibles au même titre que toute autre propriété.

Ainsi, il est parfaitement exact de dire qu'il y a dans notre ville deux noblesses: la grande et la petite; l'aristocratie pure, pour parler le langage des continuateurs d'Ogée, et l'aristocratie dont les titres sont ou contestables, ou privés des avantages de la fortune, cette autre illustration qui a bien aussi son

(1) Etrange croyance! La noblesse acquérant plus de valeur à mesure qu'elles s'éloignent de sa souche, l'homme éminent qui a conquis lui-même ses titres est moins noble que le sot sans consistance et sans gloire qui le suit: ou plutôt, celui-ci est noble, tandis que le premier n'est qu'un parvenu... Que les hommes illustres transmettent à leur postérité un reflet de leur gloire, rien de plus conservateur, selon nous: c'est un encouragement pour le père, qui sait ne pas travailler pour lui seul; c'est un sujet d'émulation pour le fils, que l'exemple du père stimule et soutient. Mais on ne saurait demander davantage, et comme le dit je ne sais plus quel penseur, se glorifier de sa noblesse, c'est chercher dans les racines les fruits que l'on doit trouver dans les branches.

(1) La noblesse a une multitude de degrés: il y a, ou plutôt il y avait, la noblesse de bannière, d'agrégation; la noblesse greffée, graduée, commensale; la noblesse de laine, de robe, de cloche; la noblesse verrière, coutumière, etc., etc. On l'acquerrait par l'investiture d'un fief, par la profession des armes, par l'exercice d'un grand office de la couronne, enfin moyennant finances. Sous Henri III, qui créa mille nobles par un seul édit, on est allé jusqu'à forcer les gens riches à s'anoblir. On décernait alors des lettres où le nom du futur noble était en blanc. Louis XIV, par ses édits de 1696, 1702 et 1711, créa, lui aussi, des lettres de noblesse pour ceux qui voulaient les payer.

mérite lorsqu'elle représente le travail, l'économie et l'ordre.

Ces deux noblesses, grande et petite, vivent retirées, sans faste, avec une simplicité remarquable (1), se prêtant un appui mutuel et sûr dans toutes les questions qui intéressent le corps, dans toutes les circon-

(1) Avant 1789, la noblesse de Guingamp, plus nombreuse, plus titrée, mais aussi plus insouciant de l'avenir, affichait un luxe qui avait déjà ruiné complètement la presque totalité de ses membres lorsqu'éclata la révolution. Une dame de C..., qui habitait l'hôtel où est actuellement la sous-préfecture, avait, pour le service de sa personne seule, six ou huit domestiques du sexe féminin, que l'on nommait les femmes de madame, plus deux porteurs et deux laquais. — Un jour qu'il y avait bal chez M. T., procureur à Guingamp, les deux laquais de M<sup>me</sup> de C., vêtus de leur plus belle livrée, se présentèrent à la porte du bal et demandèrent à être admis à partager les plaisirs de la soirée. On les chassa, cela va sans dire; mais ce qui est caractéristique, c'est que le lendemain M<sup>me</sup> de C. manda chez elle M<sup>me</sup> T., et lui reprocha en termes fort durs ce qu'elle appelait un manque d'égards envers ses gens... — Madame T., ou Mademoiselle T., pour parler le langage du temps, puisqu'alors une dame bourgeoise s'appelait simplement Mademoiselle, tourna les talons sans répondre et sortit.

La noblesse d'aujourd'hui, à quelques maisons près, n'est pas originaire de Guingamp.

ces où sa prépondérance est menacée. Chacun des membres de cette grande famille est généralement bienveillant et serviable dans les relations ordinaires de la vie; mais peu habitué à rencontrer des obstacles, et n'admettant pas d'ailleurs, pour qui professe des opinions autres que les siennes, le droit et le devoir de les défendre, tout acte d'indépendance et de libre arbitre lui paraît une énormité, dont il garde le souvenir. A la vérité, c'est là un des traits caractéristiques des mœurs générales de cette ville, presque autant qu'une particularité propre à telle ou telle classe. Communément, en effet, on transforme ici un adversaire politique en ennemi, et l'on ne se croit tenu à aucune justice à son égard. Aussi, pour oser rendre un témoignage public au mérite ou aux qualités privées d'un homme appartenant à un autre parti que soi; pour oser apprécier les partis eux-mêmes avec une impartialité inflexible et sévère, il faut se sentir au-dessus des clameurs et avoir la prétention de diriger l'opinion au lieu de la subir; car celle-ci ne comprend pas ces actes de justice distributive, et elle les blâme comme

une inconséquence ou une faiblesse.

Telle est la Noblesse de notre ville. On lui avait dénié l'intelligence des affaires publiques; mais une administration de plusieurs années, sous la république de 1848, a démontré à tout homme de bonne foi que c'était une erreur ou une injustice. Si les hommes dont elle dispose sont peu nombreux, c'est pour elle un embarras de moins; elle sait du reste les choisir, et a le tact assez rare de ne mettre en évidence que ceux qui peuvent lui faire honneur.

La BOURGEOISIE, plus nombreuse que la Noblesse, se divise, elle aussi, en deux parties distinctes, ayant chacune différents échelons, dont la raison d'être n'est pas toujours saisissable.

Les hauts fonctionnaires, les magistrats, les riches propriétaires, les personnes qui exercent des professions dites libérales, enfin quelques industriels et commerçants, composent ce que l'on nomme la société, c'est-à-dire, la tête de cette grande famille qui avait nom tiers-état avant la révolution de 1789. Le commerce de détail et la petite industrie viennent ensuite, et

forment une seconde bourgeoisie, qui a au-dessous d'elle la classe ouvrière proprement dite.

La Bourgeoisie de Guingamp n'a sur les masses qu'une influence fort limitée (1), et sa prépondérance tardera quelque temps encore à se faire accepter définitivement par elles. Cela tient à plusieurs causes, sans parler des exigences de la vie matérielle, qui partout imposent une grande réserve à ceux qui ont le malheur de les subir.

Constatons d'abord qu'elle n'est pas suffisamment pénétrée de l'importance qui lui est propre. Son avènement, quoique inscrit dans toutes nos lois et déjà ancien, l'étonne encore. Elle oublie ou elle ignore qu'il est, dans l'ordre moral, la conséquence logique et nécessaire de l'enseignement des vérités éternelles que renferme l'évangile, le triomphe tardif de la religion du Christ sur les dégra-

(1) Sous la république de 1848, le suffrage universel lui enleva le pouvoir que lui avait donné le gouvernement de Juillet. A cette époque, la noblesse déploya une activité inattendue; elle se jeta avec ardeur dans les clubs, fit agir toutes ses influences, et se fraya un passage à travers les défaillances et les divisions de la bourgeoisie.

dantes et barbares croyances du paganisme, un hommage à l'équité, à la raison; enfin, dans l'ordre politique, le résultat de huit siècles de glorieux efforts, de services réels rendus au pays et à la royauté elle-même, dont elle commença en quelque sorte l'*affranchissement* au douzième siècle (1).

Dominée à son insu, plus que le peuple peut-être, — les distinctions honorifiques n'étant pas ce que convoite le plus ce dernier, — par des idées qui sont la négation insensée du progrès qu'accomplit chaque jour l'esprit humain, elle se prend à douter parfois de la parfaite légitimité des conquêtes

(1) Pendant quatre siècles (du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup>), dit Aug. Thierry, la bourgeoisie se montra ferme et intelligente dans la gestion des affaires locales; et, ce que l'on a trop oublié depuis, elle fut honorée par les chefs de l'État comme un pouvoir politique, appelée en garantie dans les traités conclus avec les puissances étrangères, complimentée et même flattée par les rois, etc.

Louis XIV, le *grand roi*, combla de prévenances la bourgeoisie, choisit dans ses rangs son premier ministre (Colbert), et cacha si peu ses sympathies que la noblesse crut devoir s'en venger par des quolibets (V. Mémoires de Saint-Simon).

faites à son profit, et à regretter de n'avoir point, elle aussi, reçu en naissant un nom, une position toute faite, estimant moins glorieux de ne devoir l'un et l'autre qu'à son travail et à son mérite personnel.

De là de fréquentes oscillations dans sa conduite; de là, cette absence de décision et de netteté qui signale ses actes; de là, dans ses luttes de préséance avec la classe qui précède, ces alternatives de concessions sans réciprocité, puis tout-à-coup de susceptibilités passagères, sans causes bien sérieuses, dans lesquelles trop souvent elle dépasse ou manque le but.

Si la Bourgeoisie n'a pas sur les classes inférieures tout l'ascendant qu'exercent ailleurs la fortune, l'instruction, les charges publiques, c'est encore qu'elle ne se montre à elles que comme une agrégation d'individualités sans discipline et sans direction, poursuivant un but qui peut s'appeler ici de tel nom, là de tel autre, mais pas assez souvent de celui de patriotisme; c'est qu'elle manque d'esprit de corps; c'est qu'au lieu d'utiliser ses forces au profit de tous ou dans un noble intérêt de principes, elle les annihile systéma-

tiquement au contraire par des considérations puérides de camaraderie.

Cette conduite, constamment tenue depuis 1830, a eu pour résultats, entre autres, de briser les liens qui devraient unir étroitement tous ses membres, d'enlever à Guingamp sa force au-dehors (Pontrieux a maintenant la haute main dans les affaires de l'arrondissement), enfin d'amoindrir chez nous le prestige si nécessaire qui s'attache habituellement aux fonctions dites honorifiques. — Qu'en est-il résulté? Que ces fonctions tentent moins qu'il ne serait désirable les ambitions légitimes, et qu'elles ne communiquent plus à ceux qui les acceptent une force morale suffisante pour accomplir le bien.

Malgré tout, cette classe est relativement trop nombreuse et elle possède assez d'hommes intelligents, habitués aux affaires, pour n'être pas toute puissante le jour où disparaîtront les petites jalousies qui la divisent; le jour surtout où, animée d'une fierté digne, elle dédaignera un éclat d'emprunt, toujours éphémère, toujours semé de déboires, pour ne demander son illustration qu'à son mérite

et à ses œuvres. En attendant, sa tâche sera laborieuse, et bien souvent décourageante et stérile; car, proclamons-le vite à l'honneur de cette classe: facile entre les mains de la Noblesse, l'administration de la ville offre des difficultés réelles lorsqu'elle passe aux mains de la Bourgeoisie, attendu que la Bourgeoisie continue généreusement son concours à la Noblesse lorsque celle-ci est aux affaires, tandis que la Noblesse retire le sien à la Bourgeoisie sitôt que cette dernière devient dirigeante.

« Au moyen-âge tant décrié, dit l'abbé Onfroy-Kermoalquin, que nous aimons à citer, et, disons-le, à combattre, précisément en raison de l'estime que nous faisons de son mérite et de sa personne, les Bourgeois de Guingamp jouissaient de tous les privilèges de la Noblesse, *aux impôts près*, et partageaient avec elle et avec le clergé les emplois publics et les charges municipales. »

Certes, dans l'intérêt de notre ville, où la charité elle-même ne peut les réunir sur un terrain commun, une entente entre ces deux classes serait le plus heureux des événements; et l'on conçoit sans peine qu'il n'est ni plus raisonnable ni plus juste à la Bour-

geoisie d'agir par exclusion envers la Noblesse, qu'il n'est raisonnable et juste à la Noblesse d'agir par exclusion envers la Bourgeoisie. Mais une entente est-elle possible comme autrefois et à quelles conditions? — Voilà la question à résoudre et nous ne chercherons pas à l'éluider.

Au moyen-âge, les *nobles Bourgeois* de Guingamp (c'est le nom qu'on leur donnait) étaient, croyons-nous du moins, par rapport aux possesseurs de fiefs, comme une seconde noblesse, dont l'influence, pour être réelle, n'avait cependant rien de menaçant pour ceux-ci; dans tous les cas, elle ne leur enlevait rien de leur puissance, de leurs droits ni de leurs privilèges propres. Cette Bourgeoisie était comme un troisième pouvoir dans l'ordre politique d'alors, et elle *acceptait cette situation*. Mais aujourd'hui que la naissance ne confère plus aucun privilège, que l'intelligence et le génie, distinctions qui émanent directement de Dieu, le travail qui donne la science et profite à tous, les services rendus au pays, l'illustration personnelle enfin, ont conquis définitivement le rang qui leur appartient; aujourd'hui qu'il n'existe plus en France qu'une seule et grande

famille, dont les membres, bien que divisés d'intérêts, bien que de *conditions et d'opinions* différentes, *ont tous les mêmes devoirs et peuvent revendiquer les mêmes honneurs et les mêmes droits*, il nous paraît de toute évidence qu'une entente, pour être loyale et conséquemment acceptable par les hommes qui ont le sentiment de leur dignité, doit être précédée tout d'abord de la reconnaissance pleine et entière, *par tout le monde*, des institutions d'où découle cet état de choses. La raison dit que toute réserve à cet égard est une atteinte aux *droits nouveaux* que consacrent ces institutions, une tentative intolérable *d'abaisser* ce qu'elles ont jugé sage et équitable d'élever; en un mot, un appel à la lutte. Or, la lutte, c'est le triomphe ou la défaite; ce n'est pas l'entente.

La CLASSE OUVRIÈRE, dans un pays où l'industrie est si peu encouragée et si peu honorée, devait végéter et souffrir; aussi elle végète et souffre, en attendant la création de quelque-une de ces grandes industries qui manquent au pays et où ses bras inoccupés trouveraient de l'emploi. De temps en temps, à bout de ressources et pressées par

la faim, une ou deux familles se détachent de cette classe si digne d'intérêt, et vont grossir celle déjà beaucoup trop nombreuse des pauvres qui mendient (V. commerce et industrie, chap. vi).

La classe ouvrière chez nous manque communément d'esprit d'ordre et de prévoyance; mais ses gains sont si faibles; ils laissent si peu de marge à l'économie, que c'est à peine si nous nous sentons le courage de lui adresser des reproches sur ses habitudes de cabaret, bien que ce soit pour nous un devoir. Où serait, en effet, l'utilité, la moralité de ce livre, s'il ne renfermait aucune idée de progrès, s'il n'était une leçon pour personne; si, par défaillance de cœur, celui qui l'écrit reculait devant toute vérité pénible à dire? Après tout, le reproche adressé à une classe de citoyens ne saurait blesser aucun des membres qui la composent, attendu que chacun peut se dire au nombre des exceptions honorables que n'atteint pas ce reproche.

Les MENDIANTS ont pris déjà, dans notre ville, des proportions effrayantes, et chaque jour on s'aperçoit avec douleur

que ces proportions, loin de décroître, sont comme le flot qui monte sans cesse et menace de tout engloutir. Quand s'arrêtera ce fléau? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est que des efforts isolés sont impuissants pour guérir une plaie si large, si profonde, et... si honteuse! Le concours de toutes les forces réunies ne pourrait lui-même qu'*entretenir* le mal, *si la mendicité continue à être tolérée* (V. Etablis. de la Providence).

Les pauvres forment deux catégories. A côté de ceux vraiment dignes d'intérêt, il y a tout une population de truands paresseux qu'on ne rencontre nulle autre part. Ceux-ci exercent la mendicité par spéculation, comme un état... Leurs *instruments de travail* sont d'affreuses guenilles, qu'ils ne raccommoient jamais, qu'ils ne nettoient jamais, et qui laissent voir leur corps mangé par la vermine.... Si vous leur donnez un vêtement propre, sans exiger qu'ils le portent et vous le représentent, sous peine d'être à l'avenir chassés de chez vous, il sera vendu pour boire...

Est-ce qu'il ne serait pas possible d'interdire la vente en détail de l'eau-de-vie, ou de frap-

per cette homicide boisson d'un droit qui en restreignit au moins l'usage?

Le nombre des pauvres s'élève à près de 3,000, presque la moitié de la population totale de Guingamp!.... Et cependant ce fut pis encore à d'autres époques. Après les longs sièges qu'eut à soutenir cette ville et à la suite desquels elle fut plusieurs fois pillée, ses notables habitants écrivirent aux États de Vannes que « la petite ville de Guingamp était un lieu sans commerce, ne contenant dans son enceinte que 186 maisons, dont plus d'un quart était inhabité par la désertion continuelle des personnes qui n'y pouvaient subsister.

En 1741, époque beaucoup plus rapprochée de nous, le recteur de Guingamp représentait à la communauté de ville « qu'il y avait une si grande et si extrême misère parmi le peuple, que malgré les précautions qu'il avait prises pour y porter remède, il avait la douleur de voir qu'un tiers de ses paroissiens était à la veille de mourir de faim. »

#### Usages et croyances.

Dans sa constitution morale,

de même que dans sa constitution physique, Guingamp n'a conservé rien de tranché, rien de sérieusement caractéristique. Là comme partout les croyances superstitieuses du peuple s'effacent chaque jour davantage et ne subsistent déjà plus que dans le souvenir des vieillards. L'enfance, comme la jeunesse et l'âge mûr, se rit maintenant des mauvais regards, des revenants, du charriot de la mort, dont parle Ogée. L'usage de planter un mai approuvateur ou improvateur à la porte des jeunes filles le 1<sup>er</sup> mai a disparu. Quant à la coutume de casser des pots le jour de la Quasimodo, coutume qui nous vient des Juifs sans doute, elle s'est conservée, en s'affaiblissant toutefois.

Mais voici d'autres usages, presque aussi vieux que la ville elle-même, et pourtant toujours pleins de force et de vie :

Lorsqu'une personne meurt, quel que soit le rang qu'elle occupait dans le monde, son corps est placé sur un lit, et exposé, le visage découvert, pendant tout le temps qui s'écoule depuis le décès jusqu'à l'inhumation. La chambre mortuaire reste ouverte à tout venant et ne désemplit pas ; car dans ce pays, où la

foi est restée vive, tout le monde garde en son cœur une vénération profonde pour les morts.

Aussi ce n'est point une vaine et sacrilège curiosité qui attire là tous ces visiteurs silencieux et recueillis, mais bien une pensée pieuse : avant que la tombe ne se ferme pour toujours sur ce corps privé de vie, ils viennent l'asperger d'eau bénite, et demander à Dieu le repos de l'âme qui l'animait.

— La mort donne lieu à une autre coutume, que les billets d'enterrement n'ont pu détrôner encore : un crieur, attaché à l'hospice, parcourt les rues, une cloche à la main, et, s'arrêtant de proche en proche, annonce les décès à peu près en ces termes : « Vous êtes averti de prier Dieu pour le repos de l'âme de X<sup>...</sup>, décédé en cette ville, à l'âge de... et qui sera enterré demain, à .. heures, dans le cimetière de la Trinité. Re-  
« quiescat in pace. »

Cette bannière se reproduit pour les services avec une légère variante dans la formule. L'hospice perçoit un droit pour chacune de ces publications et se fait ainsi un petit revenu qui profite aux pauvres.

L'homme chargé de ces ban-

nies portait, il y a peu d'années, un large chapeau et une longue robe noire parsemée de larmes. Ce costume officiel prêtait à rire : on a eu raison de le supprimer.

— Lors des enterrements, il est d'usage que la famille du défunt donne des cierges au cortège ecclésiastique : celui de l'officiant doit être double de poids.

— Le couvre-feu, cette institution d'une époque si éloignée de nous, se sonne encore régulièrement chaque soir dans notre ville. Cet usage n'a plus sa signification d'autrefois ; mais il a son utilité cependant : il indique à tout le monde qu'il est dix heures, et rappelle aux personnes qui exercent les professions mentionnées dans les art. 60 et 63 du règlement de police qu'il est temps de cesser leur travail et de fermer leur établissement sous peine d'amende.

— Autrefois, lorsqu'un mariage avait lieu, des marchands de comestibles et de liqueurs installaient de petites boutiques sur la route que devaient parcourir les gens de la noce, et interceptaient le passage au moyen d'un ruban. Cette barrière fragile ne s'ouvrait qu'après que

les invités, et le jeune couple sur-tout, avaient déposé quelques pièces de monnaie dans la tasse de ces marchands quêteurs.

Dans les campagnes, les pauvres offrent encore du vin, qu'ils présentent dans un verre placé sur une assiette, et nous avons vu des enfants barrer le passage avec une ronce à de jeunes mariés se rendant à l'église.

Le peuple a conservé l'usage de faire dire une messe pour les morts le lendemain des noces.

— Les bouchers, les maçons, les couvreurs, les jardiniers, les tisserands, etc., célèbrent leur fête patronale avec une certaine pompe. Le corps d'état tout entier revêt ce jour-là ses plus beaux habits et se rend à l'église, musique en tête. Le roi et la reine, choisis à la pluralité des voix, ouvrent la marche, portant au côté un gros bouquet orné de rubans. L'orgue joue pendant la messe, et à l'offertoire les assistants vont baiser la patène et déposer leur offrande.

Après la cérémonie religieuse, il y a repas, danses, et le lendemain messe pour les morts, qu'on n'oublie jamais.

## CHAPITRE II.

Rues, places et promenades publiques ; monuments civils et maisons remarquables.

### Rues.

Nous avons donné ailleurs les noms des rues et faubourgs de Guingamp. Voici maintenant leur étymologie :

L'étang de Cadolan, qui alimentait autrefois un moulin connu sous le nom de *Moulin des bourgeois*, a fait donner au faubourg qui l'avoisine le nom de *Rustang*, mot breton composé qui signifie rue de l'étang.

*Montbareil* veut dire montagne à deux cimes, ou, littéralement, montagne à la cime deuxième.

*Porz - Anquen*, en français *porte de l'angoisse*, rappelle que les condamnés à mort passaient par cet endroit lorsqu'on les conduisait au supplice. Très-anciennement, en effet, les exécutions avaient lieu derrière les Petits-Cantons, dans une prairie qui ne peut être autre que celle traversée actuellement par la

route neuve de Pontrieux. La potence était dressée sur la partie la plus élevée de cette prairie.

*Trotrieux* indique le voisinage du Trieux, qui enveloppe les deux faubourgs de ce nom dans toute leur étendue.

Le nom de *Luduec*, (qui produit beaucoup de cendres) a été donné d'abord à un four, puis à la rue dans laquelle est situé ce four, qui existe toujours.

Le château des Salles et la place du Champ - au - Roi ont donné leur nom aux rues qui conduisent à l'un et à l'autre.

La rue de la Paix doit le sien à son isolement.

La rue de la Pompe a été ainsi nommée parce qu'autrefois elle était traversée par les tuyaux de la pompe. Ces tuyaux descendaient alors par la rue Montbareil.

Les autres rues, à deux ou trois exceptions près, doivent toutes leurs noms aux églises ou aux établissements religieux qui y étaient situés.

### Places.

La PLACE DU CENTRE fut créée en 1775. Elle occupe l'emplacement des anciennes halles, qui disparurent vers le milieu du

dix-huitième siècle. Située au milieu de la ville, les maisons qui l'environnent de toutes parts sont les plus recherchées par le commerce de détail, par les hommes d'affaires, par les propriétaires eux-mêmes; car généralement on aime ici un logement ayant vue sur la rue, à plus forte raison sur une place où s'accomplissent à peu près toutes les solennités, toutes les fêtes, toutes les réjouissances publiques.

Les différents gouvernements qui se sont succédés les uns aux autres, depuis la révolution de 1789, ont tous été acclamés sur cette place; deux fois l'arbre de la liberté a refusé d'y prendre racine.

+ C'étaient là aussi qu'avaient lieu naguère encore les exécutions judiciaires. — Un jour (il y a 30 ou 35 ans de cela) on vit s'élever l'affreuse guillotine entre la pompe et le perron sud qui conduit à la place, à l'endroit qu'occupent chaque matin les marchandes de légumes. Quelques heures après, deux hommes et une femme, les mains liées derrière le dos et sous l'escorte des gendarmes, étaient conduits au pied de l'instrument fatal. La femme y

monta la première, les deux hommes ensuite... Au bout de quelques minutes, la foule s'écoula consternée, et le prêtre (M. Le Guyader) qui avait assisté ces malheureux à leurs derniers moments, se trompa de chemin pour retourner au presbytère, tant avait été grande et terrible l'impression produite sur lui par cette triple exécution!...

Qu'avaient donc fait ces gens? — On nous dit que jusqu'à cette époque ils avaient vécu probes; mais qu'une nuit ils s'étaient introduits dans une maison habitée pour voler. Ils n'avaient fait de mal à personne, n'avaient même rien pris, croyons-nous; seulement, pour le malheur de tous, l'un d'eux était armé d'un fusil *non chargé et sans chien*... Ce dernier était un tout jeune homme, de bonne famille et d'antécédents irréprochables, qui protesta jusque sur l'échafaud de son innocence, affirmant qu'on lui avait fait entendre qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie et qu'il ignorait même complètement qu'on eût l'intention de voler!...

Nous avons consigné ici ce lugubre épisode, parce que, de même que tous les récits renfermés dans ce livre, il porte sa

moralité, son enseignement. Nous l'offrons comme sujet de méditations aux penseurs qui proclament de nos jours que l'admission des circonstances atténuantes par le jury est une innovation fâcheuse qu'il faut faire disparaître au plus tôt de nos codes.

La place du Centre est plantée d'ormes et de quelques vergues ou vergniers du Japon. Elle est entourée de parapets avec revêtement en pierres de taille, entretenue avec assez de soin et garnie de sièges de granit. Sa forme est triangulaire. On y pénètre par trois ouvertures, placées chacune à l'un de ses angles. Elle est dans son ensemble d'un fort joli effet et donne à cette partie de la ville un aspect gracieux.

La place SAINT-SAUVEUR est cachée dans une sorte de cul-de-sac, percé de quatre ou cinq petites ruelles dont les deux principales viennent aboutir, l'une à l'entrée, l'autre à l'extrémité de la rue de Tréguier. Un autre chemin en assez bon état d'entretien, mais peu large et moins direct que les deux voies précédentes, relie cette place aux ponts Saint-Michel,

longeant d'un côté la rivière, et de l'autre un des derniers vestiges de nos anciennes fortifications.

Cette place est fort régulière et spacieuse, mais solitaire et tout-à-fait abandonnée. Sa dernière parure, — les beaux arbres qui l'entouraient, — vient de disparaître tout récemment.

Ne pourrait-on pas transporter là le marché aux chevaux? — Cela aurait le double avantage de débarrasser le rond-point du Vally, que l'on transformerait en un tapis de verdure, et de donner un peu de vie au quartier Saint-Sauveur, qui en a bien besoin. Cette disposition serait, sans nul doute, l'occasion de quelques constructions nouvelles qui relieraient la ville à ce point isolé, mais de facile accès.

La place Saint-Sauveur servit de cimetière à la paroisse de ce nom (V. Églises, chap. III.) jusqu'à la révolution française. Lorsqu'on nivela cet emplacement, vers 1808, les fouilles mirent à découvert une grande quantité d'ossements humains, parmi lesquels se trouvait une main entière, à laquelle adhéraient encore les chaires parfaitement conservées.

Le CHAMP-AU-ROI, resserré anciennement entre la rue de ce nom et les douves malsaines qui se voyaient encore il y a une quinzaine d'années, ne communiquait avec le haut de la ville que par un étroit et très-long passage qui venait aboutir à l'extrémité de la rue Notre-Dame, en face de l'étroite venelle qui conduit au Château. C'est sur cette petite place, fort peu régulière alors, que les bourgeois de Guingamp s'exerçaient jadis au tir de l'arbalète et de l'arquebuse. Celui qui abattait le pagegault, ou, pour parler plus correctement, le papegai, était proclamé roi. De là le nom de *Champ-au-Roi* donné à cette place.

Depuis que les douves ont été comblées, le Champ-au-Roi s'est fait envahisseur. Il a absorbé une partie des Cantons, et s'étend maintenant depuis le collège jusqu'à l'extrémité du jardin de l'hôpital. C'est un magnifique emplacement qui sert tout à la fois de poissonnerie, de marché aux grains, aux farines et aux bestiaux.

Guingamp a quelques autres petites places, mais elles sont sans importance aucune.

**Promenades.**

Le VALLY est cette charmante promenade que le voyageur arrivant par la route n° 12, de Paris à Brest, aperçoit sur sa gauche, en entrant à Guingamp. Elle existe depuis plusieurs siècles; mais elle n'a rien conservé des temps anciens. Son nom même est moderne: on ne la connaissait autrefois que sous celui de *la Motte*. Son beau mur qui regarde l'ancien Château, son escalier qui conduit au Petit-Vally, ses plantations les plus anciennes, tout cela a 60 ans à peine. Elle fut nivelée, en 1780, par les soldats du régiment de Rouergue, qui tenait alors garnison à Guingamp. La plantation de 404 plants de maronniers et de tilleuls, pris à Coatando, coûta, tous frais compris, 348 fr. 85 cent.

Au retour des Croisés, vers le milieu du treizième siècle, la France se couvrit d'hôpitaux qui prirent le nom de *maladreries* (1). Un de ces établisse-

(1) D'après le *Pouillé royal* de 1648, la maladrerie de Guingamp avait un revenu de 400 livres et était de fondation royale, d'autres ont dit de fondation commune.

Il y avait, à cette époque, en Bre-

ments, destinés au soulagement des malheureux atteints de la lèpre, fut fondé à Guingamp et placé sur le Vally. Il ne reste plus de traces de cet hôpital, mais on a conservé à l'emplacement qu'il occupait le nom de *Palestine*, qui lui fut donné sans doute pour rappeler que cette maladie repoussante et terrible nous est venue d'Orient, à la suite des courageux compagnons de Saint-Louis, parmi lesquels figurait, on le sait, un

tagne, 132 hôpitaux publics jouissant d'un revenu de 323,950 livres.

Le diocèse de Nantes avait 5 hôtels-Dieu et 15 maladreries, dont le revenu s'élevait à 58,000 livres.

Celui de Rennes, 7 hôtels-Dieu, 14 maladreries. Revenu, 62,570 livres.

Celui de Vannes, 4 hôtels-Dieu, 8 maladreries. Revenu, 38,700 livres.

Celui de Saint-Malo, 6 hôtels-Dieu, 9 maladreries. Revenu, 36,650 livres.

Celui de St-Brieuc, 6 hôtels-Dieu, 6 maladreries. Revenu, 29,850 livres.

Celui de Léon, 3 hôtels-Dieu, 13 maladreries. Revenu, 33,460 livres.

Celui de Tréguier, 4 hôtels-Dieu, 9 maladreries. Revenu, 25,700 livres.

Celui de Dol, 4 hôtels-Dieu, 11 maladreries. Revenu, 23,920 livres.

Celui de Cornouailles, 2 hôtels-Dieu, 6 maladreries. Revenu, 13,000 livres.

N'oublions pas que la population était bien moins élevée qu'à présent, et que le revenu ci-dessus correspond à une somme bien plus forte,

grand nombre de Bretons, sous les ordres de Pierre Mauclerc.

C'est aussi sur la place du Vally, ou plutôt de la Motte, puisque tel était alors son nom, qu'avaient lieu les exécutions militaires. La discipline était impitoyable alors: les femmes de mauvaise vie trouvées à la caserne étaient passées publiquement par les verges, et, si l'on en croit une légende conservée dans la mémoire de quelques vieillards, un soldat fut fusillé pour avoir volé à l'un de ses camarades un objet valant à peine 50 centimes. L'exécution de ce malheureux eut lieu au pied du mur d'un jardin appartenant maintenant, je crois, à M. E. de la Bégassière. Le lendemain, on trouva le mur écroulé. On le releva, et, dès la nuit suivante, il croula encore.

La promenade du Vally domine, au sud-ouest, Ruello et le Petit-Trottrieux. De ce côté, la vue embrasse un admirable panorama, qui étale au premier plan cette belle nappe d'eaux limpides que le Trieux roule à la mer. Elle est peu fréquentée par les promeneurs; car, en général, on préfère, avec beaucoup de raison, les délicieuses promenades du dehors qui environnent

Guingamp. Là, du moins, on n'est pas obligé de revenir sans cesse sur ses pas: on a devant soi l'espace, les sites nouveaux qui se succèdent les uns aux autres, le soleil ou l'ombre à son choix; on est débarrassé de la foule et du bruit; on peut causer si l'on est plusieurs; on peut rêver si l'on est seul.

Les promenades hors ville sont nombreuses et mériteraient presque toutes une mention spéciale; mais cela nous entraînerait trop loin. Nous ne devons pas oublier que nous n'écrivons pas seulement sur Guingamp; que toutes les communes de l'arrondissement attendent, elles aussi, une place dans ce volume. Nous nous bornerons donc, à l'égard de ces promenades champêtres, à une simple désignation de leurs noms. La description de quelques-unes viendra ailleurs, sous un autre titre.

Au nord de Guingamp, nous avons pour buts de promenade, la *Poterie*, *Munehorre*, *Runz-varrec*, le *Menguevel*, *Kerhuel*, *Saint-Léonard*; au nord-ouest et à l'ouest, *Ponterre* ou *Pont-Ézer*, *Kermelven*, le *Brizee*, *Goashamon*, le *Grand-Roudoux*, *Saint-Jean*, *Carnabat*, *Kerisac*, *Kernilien*; au sud-

ouest, *Grâces, Keravel, Keribot, Keranot*; au sud, le *Bois de la Roche, Sainte-Croix*, le *Petit-Roudouroux*, la *Chénaie, Ploumaoar, Locmaria*; au sud-est, *Bellevue*.

Les CANTONS forment une espèce de boulevard intérieur qui prend naissance à l'entrée de la rue de Tréguier, traverse les rues de Montbareil et de la Pompe, à leur point de jonction, passe devant l'établissement des frères de la doctrine chrétienne, longe le jardin des Sœurs de la Croix, puis, à partir du mur d'enceinte de l'hôpital, se confond avec le Champ-au-Roi jusqu'au collège.

Si vous tenez à contempler un des derniers débris de nos antiques murailles, allez sur les Cantons, à l'endroit où aboutit la nouvelle route de Pontriex; vous trouverez là, solide comme aux premiers jours, une portion de cette longue ceinture de granit et de chaux qui servait de défense à Guingamp dans les temps anciens. C'est, avec les murs du Château et la terrasse du jardin de M. Ollivier, à peu près tout ce qui nous reste des anciennes fortifications de notre ville.

Pendant les Cent jours, on éleva des retranchements en terre à cet endroit des Cantons et l'on ferma par une barrière en bois la venelle dite du Moulin. Guingamp se trouva encore une fois une ville close; ce fut la dernière.

CANTON DES LUTINS, ou *Petits-Cantons*. — Le chemin creux qui part de la brasserie, se dirige en montant vers la route neuve de Pontriex, qu'il traverse, puis va finir à l'entrée de Porz-Anquen, s'appelait autrefois le *Canton des Lutins*. Tout ce que le pays renfermait de Bolégneans, de Poulpiquets, de Gabinos, de loups-garoux, de sorciers et de sorcières, s'assemblait là chaque nuit, dit une vieille tradition populaire, pour y célébrer d'incroyables sabbats, pendant lesquels l'air retentissait des cris aigus des acteurs, mêlés aux sons discordants des violons, des trompettes, des binions, des cors, des clochettes, des chaudrons; après quoi tout ce peuple d'esprits se livrait à des danses fantastiques, à des rondes qui faisaient tourbillonner les danseurs avec la rapidité de la foudre.

Depuis qu'on ne croit plus aux

lutins, ce chemin solitaire, — la partie du moins qui avoisine la brasserie, — a changé de nom. Les promeneurs qui le parcourent, appellent cela *faire le tour des travaux de la pompe*. C'est dans cet endroit, en effet, que s'élève l'aqueduc sur lequel reposent les canaux qui alimentent la jolie fontaine dont nous allons parler.

#### Monuments.

LA POMPE. — Cette gracieuse fontaine qui s'élève un peu au-dessus du perron sud de la place du Centre se nomme *La Pompe*. Nous la devons à Pierre, comte de Guingamp, frère de l'infortuné Gilles, étranglé dans son lit pendant qu'il dormait, et de François Ier, 23<sup>e</sup> duc de Bretagne, auquel il succéda en 1450.

Elle prend sa source à mi-côte de Montbareil. Comme elle était construite en plomb, on la nomma d'abord *feunteun ar blumen*, fontaine de plomb.

De 1464 à 1580, elle exigea d'assez fréquentes réparations, notamment pour la pose et l'entretien des tuyaux, qui se dirigeaient alors par la rue de Montbareil et de la Pompe.

A cette dernière époque (1580),

la *fontaine de plomb* fut reconstruite, mais sur le même plan et sur le même modèle. Huit ans plus tard, Pierre Le Goff, maire de Guingamp, remboursa à l'abbé de Sainte-Croix 100 écus que ce dernier avait prêtés pour cette reconstruction, qui fut elle-même, en 1673, remplacée par une autre. Enfin, en 1735, il fut décidé que l'on reconstruirait de nouveau les aqueducs et la fontaine qui se trouvaient en très-mauvais état de réparation. Les premiers furent achevés en 1743, et, le 28 décembre de la même année, le sculpteur Corlay, dont le nom est aujourd'hui célèbre, se chargea des ornements de la fontaine actuelle moyennant 1,500 livres.

La pompe ou fontaine de Guingamp se compose de trois bassins de forme circulaire, superposés, attachés à un axe commun, et environnés d'un balcon en fer dont le dessin diffère pour chacun d'eux. Le premier de ces bassins, beaucoup plus grand que les deux autres, est formé d'une base de granit, d'où l'eau s'échappe par des robinets qui s'ouvrent et se ferment à volonté. Il renferme quatre chevaux marins supportant le second bassin sur leur

tête et vomissant l'eau par la bouche. Le troisième bassin, plus petit encore que le second, est soutenu par quatre sirènes dont les mains croisées sur la poitrine semblent presser des mamelles d'où l'eau jaillit; il est surmonté d'un groupe de nuages au milieu desquels apparaissent des têtes d'anges (1). Debout sur un croissant que supportent ces nuages, la Vierge s'élève comme un symbole au-dessus de cet accouplement bizarre d'ornements sacrés et profanes. Du sommet de sa tête, de ses mains, de ses pieds, jaillissent de petits jets d'eau qui enveloppent la statue tout entière et retombent comme une gerbe dans les bassins destinés à les recevoir et à se les transmettre. C'est surtout le soir du pardon de Guingamp, lorsque la fontaine est illuminée et la statue de la Vierge couronnée de fleurs, qu'il faut voir ce petit chef-d'œuvre de fantaisie et de grâce.

De l'avis de plusieurs médecins, l'eau de la Pompe, excel-

(1) Cette partie avait anciennement, nous a-t-on dit, comme une couronne de fleurs-de-lis. On suppose qu'elles ont été détruites pendant la révolution.

lente à sa source, contracte, par son passage dans les longs tuyaux de plomb qui la conduisent au milieu de notre ville, des propriétés nuisibles à la santé des femmes. L'autorité ferait une chose utile en tenant compte de cet avis.

**AQUEDUC.** — Le premier monument que le voyageur arrivant par la nouvelle route de Pontrioux rencontre à sa droite, tout près de lui, au bas de la belle prairie de la Paille, est désigné communément sous le nom de *Travaux de la Pompe*. C'est une fort belle construction de neuf arches en plein cintre, d'environ six ou sept mètres d'élévation, destinée à supporter les tuyaux qui alimentent la fontaine dont nous venons de parler. Ces tuyaux n'ont pas moins de mille à douze cents mètres d'étendue; ils disparaissent sous terre quelques pas avant d'arriver à l'encoignure du jardin des Sœurs de la Croix, et traversent le Champ-au-Roi, la rue du Four, etc., avant d'arriver à la Pompe. Cet aqueduc porte la date de 1743.

Par une belle journée de printemps, le 2 mai 1831, le ciel s'obscurcit tout-à-coup; un ins-

tant après une trombe vint crever sur la prairie de la Paille. Elle roula ses eaux sans difficulté sous les arches élevées de l'aqueduc; mais rencontrant un obstacle dans le mur d'enclos des Sœurs de la Croix, elle renversa ce mur, traversa le jardin dans toute son étendue, puis vint sortir au bas de la rue Montbareil, qu'elle dépava comme aurait fait un ouvrier avec sa pioche. Pendant plusieurs heures il fut impossible de circuler à pied dans ce quartier.

**LE CHATEAU.** — Ne cherchez plus ce vaste château ou forteresse, de forme pentagone, que vit construire la première moitié du quinzième siècle (1). Les quatre grosses tours qui lui servaient de défense ont disparu comme lui, et de cette antique

(1) En 1442, Pierre de Bretagne, comte de Guingamp, ayant épousé Françoise d'Amboise, amena son épouse en la ville de Guingamp, qu'il fit entourer de remparts, avec portes et tours, puis il fit bâtir, à la place de l'ancien, qui avait été détruit précédemment, un nouveau château, de figure pentagone, flanqué de quatre grosses tours, avec un fort rempart qui protégeait la ville du côté de la porte de Rennes. Guingamp eut alors une cour brillante.

demeure de Françoise d'Amboise il ne reste maintenant que quelques pans de murailles respectés par le temps.

Ces vieux débris historiques nous semblent d'une solidité à toute épreuve; nous voyons cependant qu'Yves Guerguézen-gor, maître-maçon-expert, déclara *ce travail mal fait* dans un rapport en date de 1454. La ville paya à cet artiste maçon, pour son expertise, *deux sols six deniers*, sur lesquels il fit les frais d'un souper donné aux bourgeois qui l'avaient assisté dans son opération de toisé. Ce repas lui coûta *un sol six deniers*.

En 1598, le 25 mars, un traité passé entre le roi Henri IV et le duc de Mercœur, pour mettre fin aux guerres de la Ligue, ordonna que le château de Guingamp fût démantelé l'année suivante au plus tard, ce qui ne fut pourtant exécuté que sous Louis XIII, en 1626, par Rochegudes, exempt des gardes du roi.

En 1636, Louis XIII donna ordre aux Guingampais de réparer le château, et de tenir en bon état les murs, portes et ponts de la ville. Ces réparations coûtèrent 2,537 livres 7 sous.

Mais elles furent insuffisantes et ne furent terminées qu'en 1676.

L'ancien château dont il est parlé dans la note qui précède et que remplaça celui de Pierre de Bretagne, dont il nous reste quelques vestiges, avait été détruit en 1409 par Jean V, lorsque ce dernier prit Guingamp, par suite de la félonie de Marguerite de Clisson, comtesse de Penthievre.

Cet ancien château avait-il une origine reculée? — c'est très-probable, attendu que la ville de Guingamp a eu ses seigneurs particuliers dès le huitième siècle; mais nous ne saurions rien affirmer à cet égard. Ce que nous savons, c'est qu'il existait en 1336, car nous voyons qu'à cette époque Bertrand Du Guesclin coucha au château de Guingamp, dans la chambre dite des Barons. Le lendemain, les habitants lui offrirent 60,000 livres pour les aider à chasser les Anglais de deux châteaux voisins (de Trogoff et de Pestivien), d'où ils ravageaient le pays, *crevant les yeux*, dit Daru, *aux Guingampais qui tombaient en leur pouvoir*. Du Guesclin accepta et les deux châteaux furent pris d'assaut.

La PRISON de Guingamp est située hors ville, entre l'enclos du dépôt de remonte et celui de l'hôpital. C'est un fort bel édifice moderne, construit d'après le système pensylvanien, système prôné par les uns comme moyen de moralisation, repoussé par les autres comme une aggravation de peine, sans résultats heureux sur les mœurs des prisonniers. C'est la seule prison cellulaire du département.

Il y a 40 ans à peine, la prison de Guingamp était située près des portes de Rennes, à l'intérieur de la ville, en face de la maison Redon. C'était un affreux donjon formé de quatre tourelles encadrant le corps de logis et dépassant en hauteur les fortifications de la ville. Comme il occupait toute la largeur de la rue Notre-Dame, on avait pratiqué au milieu de l'édifice une large voûte faisant face à la porte de Rennes, et sous laquelle circulaient les voitures et les piétons.

Après la destruction de ce donjon séculaire, qui croulait de toutes parts et rendait si sombre et si triste ce quartier maintenant si gai, la prison fut transférée rue Saint-Yves, dans l'ancienne communauté des Carmélites. Les prisonniers tombèrent

alors de Carybde en Seylla; car les bâtiments de ce monastère, dévastés pendant la révolution, puis abandonnés, étaient dans un état de délabrement pitoyable.

Aujourd'hui tout cela a disparu pour faire place à de fort jolies habitations, qui ont, en peu d'années, complètement transformé la rue Saint-Yves, une des plus commerçantes de notre ville. Il est fort regrettable qu'on n'ait pu obtenir encore les fonds nécessaires pour l'expropriation des maisons qui obstruent le passage et rendent la circulation dangereuse à l'entrée de cette rue.

La HALLE à la viande (celle destinée à la vente du poisson n'est qu'un simple hangar) est considérée comme la plus belle du département des Côtes-du-Nord. Elle est divisée en nombreux compartiments et forme plusieurs rues. Environnée de toutes parts de murailles élevées, on ne peut y pénétrer que par trois larges et belles portes qui se ferment le soir.

Cette halle date du milieu du dix-huitième siècle. Elle a un espace libre pour la vente des grains les jours de marché.

On conserve à la halle, dans

un bâtiment séparé, les pompes à incendie et les deux pièces de canon que possède la ville.

Le TRIBUNAL fait face à la place du Centre. La partie qui touche à la halle a été construite il y a 60 ans environ, l'autre il y a tout au plus une quinzaine d'années. La maçonnerie de cet édifice a été exécutée consciencieusement, et n'est pas, dit-on, sans mérite. L'intérieur nous paraît parfaitement approprié aux besoins du service, bien que la salle d'audience soit peut-être un peu trop petite.

L'hôtel de ville a occupé l'emplacement du tribunal dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

L'HOPITAL NOTRE-DAME est le plus bel édifice moderne de Guingamp. Sa façade est régulière et toute en pierres de taille concédées à la ville par Louis-Philippe I<sup>er</sup>. Ces matériaux, en effet, proviennent de la démolition des anciennes portes de Rennes, et l'on sait que les fortifications de notre ville appartenaient au feu roi comme héritier des Penthievre. En échange de cette concession, Louis-Philippe s'était réservé deux lits dans l'hôpital Notre-Dame (V. Eta- blissements publics, chap. IV.)

Le COLLÈGE occupe l'emplacement de l'ancien hôpital général, fondé par l'abbé Poences. C'est un édifice moderne (1834), aux proportions assez vastes, mais construit sans solidité et sans goût. Il sert aujourd'hui tout à la fois d'hôtel de ville, de justice de paix, de bureau de police, de collège et d'école primaire communale (V. Établissements publics, chap. iv).

#### Maisons remarquables.

Le CHATEAU DES SALLES appartient à M. Albert de Kerouartz, arrière petit-fils, par sa grand-mère, de M. du Gage (1),

(1) M. le marquis du Gage (on lui donnait ce titre), propriétaire du château des Salles lorsque la révolution de 1789 éclata, ne crut pas devoir tout d'abord abandonner sa patrie et sa ville natale. Il resta à Guingamp, acceptant avec résignation les événements, auxquels son grand âge d'ailleurs ne lui permettait guère de prendre part. Mais un jour Mme X le vit arriver chez elle l'air triste et recueilli. Je suis venu, Madame, lui dit-il au bout de quelques instants, vous annoncer mon départ et vous faire mes adieux. — Quoi, M. le marquis, vous aussi vous voulez émigrer? — La nécessité m'en fait une loi, Madame. — I a nécessité, reprit Mme X, qui se méprenait sur le sens de ce mot; mais, songez-y donc, ici vous n'avez point d'ennemis et votre personne ne court aucun danger! — Comme il ne répondait rien, elle reprit: Que peut, d'un

baron de Callac (V. Calanhel). C'est un héritage de famille. Il communiquait anciennement, croit-on, avec le château ducal de Guingamp, au moyen de voies souterraines creusées sous la rivière du Trieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on voyait encore, il y a 40 ans à peine, près des anciennes portes de Rennes, l'entrée d'un souterrain percé dans la direction du château qui nous occupe, et qui conserve, lui aussi, un chemin sous terre ouvrant dans l'intérieur même de ses cuisines.

Le château des Salles vient d'être restauré. Bien que l'architecture en soit peu gracieuse, sans grandeur et sans caractère, c'est, sans contredit, en ce

autre côté, pour le triomphe de vos principes, votre présence à l'étranger? Croyez-moi bien, les conseils des hommes ne changeront rien aux desseins de Dieu sur notre patrie...

Madame, répliqua M. du Gage, je me suis dit tout cela, et je serais resté; mais mon parti en a décidé autrement: il vient de m'envoyer une quenouille et un fuseau!

Après un instant de silence, il reprit: J'émigrerai, puisqu'ils le veulent. A mon âge, une absence, si courte qu'elle soit, enlève bien des chances au retour; aussi je pars sans emporter l'espérance de revoir jamais ni mon pays ni les amis que j'y laisse. En effet, il n'a plus revu sa patrie!

moment, l'habitation la plus splendide de Guingamp. Les jardins surtout sont fort beaux. L'un d'eux, séparé naguère par un chemin qui conduisait des Salles à Saint-Sébastien, vient d'être réuni, par suite d'arrangements pris avec la ville, aux autres dépendances du château, circonstance qui ajoute une valeur considérable à cette magnifique propriété.

Ce château a fait anciennement partie de la paroisse de Plouisy. Il appartenait, au XV<sup>e</sup> siècle, à N. de Mondragon. Il passa plus tard aux de Roscerf.

— Au moment de la révolution, la famille de Kerisac faisait construire, presque en face du château précédent, un hôtel magnifique, démoli avant d'être achevé. M. Louis de Kerouartz a repris l'œuvre de la famille de Kerisac et fait élever sur le même emplacement une des plus belles habitations de Guingamp, qu'il occupe.

SAINTE-ANNE, au quartier Saint-Martin, a subi des transformations nombreuses et tellement radicales, qu'aujourd'hui son nom seul rappelle des souvenirs antiques.

Au commencement du dix-

septième siècle, les Jacobins fondèrent dans ce lieu une maison de leur ordre, à laquelle on arrivait, du côté de la Trinité, par une magnifique allée d'ormes. C'est là que mourut, en 1629, le vénérable père Nicolas de Longaunai, dont la mémoire est chère à l'église. Il se fit l'apôtre ardent du rosaire et institua la confrérie de ce nom dans un grand nombre de paroisses.

Après la révolution française, Sainte-Anne devint la propriété de M. Herpe, puis de M. Blanchard, qui y établit presque aussitôt une loge de franc-maçonnerie. Cette loge a subsisté assez longtemps; elle avait ses dignitaires et l'on y recevait les adeptes.

Des mains de M. Blanchard, Sainte-Anne passa dans celles d'un M. de Carné (1), marquis de Coëtlogon. La passion de ce der-

(1) Il prétendait avoir seul le droit, dans notre pays, de porter le titre de marquis.

Cela nous remet en mémoire une anecdote caractéristique à plus d'un point de vue, que nous avons entendu raconter bien des fois: C'était jour de grande réception chez M. de X, il y a de cela 70 ans. Le salon commençait déjà à se garnir, lorsqu'un laquais annonça madame la marquise de L'..... Aussitôt une des invitées présentes se leva, et dit d'une voix qui va retentir jusqu'aux oreilles de la personne annoncée: « Il n'y a ici de

nier pour les fleurs était sans bornes, et il disait lui-même en riant que son prénom de *Florimont* lui avait été donné en naissant par intuition de ses goûts à venir.

Cette habitation appartient en ce moment à M. de Parcevaux, premier adjoint au maire de Guingamp sous la république de 1848 et démissionnaire à l'avènement de Napoléon III. Il la tient, par acquisition, des héritiers de M.

« marquise de L\*\*\*\*\* que moi ; ma dame n'est qu'une Gour... et rien de plus!!! »

La vérité est que ni l'une ni l'autre n'était marquise. La terre de L\*\*\*\*\* avait bien été érigée en marquisat en faveur de l'un des ancêtres de la première de ces dames, mais elle était passée aux mains de la seconde, sans que de nouvelles lettres patentes eussent approprié le titre à sa famille. Or, on sait que pour être marquis, comte ou baron, il fallait d'abord posséder une terre érigée en marquisat, en comté ou en baronnie, en faveur du possesseur et non d'un autre; de plus, que cette terre n'eût été ni aliénée, ni même démembrée depuis son érection.

Mais à cette époque, les usurpations de titres étaient peut-être plus fréquentes encore que de nos jours, et cet abus datait de loin, car nous voyons qu'en 1679, le 5 juin, Louis XIV rendit un arrêt portant défense, sous peine d'amende, de prendre des qualités non justifiées par titres, ce qui, comme on le voit, effraya peu les usurpateurs.

Sauveur de la Chapelle, qui fut successivement, sous le règne de Louis-Philippe, maire de Guingamp, député, puis consul.

C'est une riante villa jetée au fond d'un vaste jardin anglais, dont les murs peu élevés bordent la route de Paris à Brest.

Les CAPUCINS rappellent un couvent de religieux de cet ordre qui vinrent s'établir à Guingamp en 1614. C'est un vaste enclos situé derrière le cimetière de la Trinité et appartenant à Mme Le Bescont, née Hello. Excepté la prison qui était située à l'extrémité est du jardin, tous les bâtiments de cette ancienne communauté sont encore debout et en parfait état de conservation.

Sous le premier empire, une fabrique de sucre de betteraves fut installée aux Capucins et fonctionna jusqu'à la paix. Pour encourager cette industrie naissante, d'une utilité si grande à cette époque, Napoléon 1<sup>er</sup> avait envoyé une râpe d'argent à Mme Hello, mère de l'ancien avocat général à la cour de cassation dont nous parlerons à l'article *biographie*. — On y fait l'essai, en ce moment, d'une distillerie d'eau-de-vie de betteraves. Dieu veuille, pour le

pays et pour le fondateur, qu'elle réussisse!

SAINT-LÉONARD appartient aux héritiers de Keranflech. Cette gracieuse habitation, perchée à mi-côte de la butte dont elle porte le nom, affecte la forme italienne et domine toute la ville de Guingamp. Son vaste jardin à terrasse et en pente s'étend jusqu'à la route de Tréguier.

C'est une construction toute moderne, et cependant elle rappelle déjà un souvenir lugubre. Une dame anglaise, qui l'habitait, il y a une dizaine d'années, disparaît tout-à-coup. Son mari, ses domestiques parcourent longtemps en vain toutes les dépendances de l'habitation. Enfin, en fouillant un coin inexploré, on trouve le cadavre froid de cette malheureuse dame. Elle avait hâté elle-même, dans un accès de folie, le moment de paraître devant Dieu.

La mère des propriétaires actuels de St-Léonard était fille de M. Joachim de Kernien, détenu à la prison de St-Brieuc comme royaliste et délivré lors de l'enlèvement des prisonniers parson parti, en 1799 (V. t. 1, p. 13).

La CHENAIE est située sur la route de Corlay, à quelques

pas du faubourg de Rustang. L'habitation est environnée de beaux jardins clos de murs, séparés autrefois par un chemin qui conduisait à la Bonne-Fontaine.

Cette propriété appartient à M. de Botmiliau, membre de l'assemblée législative en 1852. Il fut au nombre des représentants momentanément détenus le 2 novembre par mesure de précaution. Rentré à Guingamp, il donna sa démission de maire à l'avènement de l'empire, et ses deux adjoints suivirent son exemple. M. de Botmiliau a été pendant fort longtemps directeur de l'établissement de la Providence de Guingamp. Il est auteur d'une brochure sur le paupérisme.

La Chénaie (la maison a été reconstruite par le propriétaire actuel) a appartenu aux ancêtres de M. l'abbé de Leseleuc, auteur de l'oraison funèbre de M<sup>sr</sup> Graveran, évêque de Quimper il y a peu d'années.

CADOLAN est une fort jolie habitation, avec parterres et jardins parfaitement entretenus. Ce petit château faisait autrefois partie de la commune de Ploumagoar, bien qu'il ne soit séparé de notre place du Vally que par une pièce de terre qui a dépendu

de l'ancien hôpital général de Guingamp, et dans laquelle ont été enterrés plusieurs royalistes amenés là pour être exécutés.

En 1421, Cadolan ou Cadualan appartenait à Yves Pinard, receveur de Guingamp; en 1446, à Rolland Pinard; en 1470, à Jean Pinard, dont le petit-fils, Barthélemy, épousa, en 1573, Isabeau Budes. François Pinard, qui vivait en 1680, eut plusieurs enfants, entre autres, Guillaume, qui fut chevalier de Malte. Vers la fin du dix-huitième siècle, cette propriété passa entre les mains de l'abbé de St-Germain, héritier collatéral de Gabriel Pinard. Elle appartient en ce moment à M. Le Guern, qui y a fait de notables embellissements. Il a construit notamment un corps de bâtiment tout entier à l'usage de sa fabrique de fils retors, aujourd'hui exploitée par sa fille et transportée à St-Croix. — Cette jolie nappe d'eau qui reflète le bâtiment dont nous venons de parler alimentait jadis un moulin dit des *Bourgeois*, qui n'existe plus.

L'HOTEL qui fait face à l'étroite venelle placée au chevet de l'église Notre-Dame et conduisant au Château appartient

maintenant à M. Le Calvez, maire de Guingamp. C'était, ont dit les uns, l'hôtel des Monnaies (V. p. 86), et, suivant d'autres, un établissement de Templiers, deux hypothèses qui feraient remonter cette construction au moins au XIII<sup>e</sup> siècle, ce que rend peu admissible l'état de parfaite conservation dans lequel se trouve l'édifice. Un écusson taillé dans le granit et placé au-dessus de la porte d'entrée aurait sans doute éclairci ce point historique, mais le marteau a fait disparaître les armes ou emblèmes qu'il contenait. Ce qu'il y a de positif, c'est que cette maison a servi d'hôtellerie pendant plusieurs générations. † Joseph II, de passage à Guingamp, y a payé un modeste dîner un prix fabuleux, et Dona Maria, en 1831, vit figurer sur son mémoire, pour une somme de 5 fr., une rose qu'elle avait cueillie en se promenant dans le jardin. †

La CHAMBRE BLANCHE est cette maison qui fait l'angle, du côté de la rue Notre-Dame, de l'étroite venelle dont nous venons de parler. Suivant une opinion généralement adoptée, cette maison serait la plus ancienne de la ville, à laquelle

elle aurait donné son nom (1). Son antiquité n'est pas contestable, puisque nous voyons qu'elle payait à l'église Notre-Dame, en 1410, une rente de 9 livres, aujourd'hui éteinte. Mais loin d'appuyer l'opinion commune, cette circonstance nous semble l'affaiblir au contraire. Nous aimons mieux croire que la Chambre-Blanche est postérieure à l'église elle-même, qui en aura concédé l'emplacement moyennant une rente. On dit pourtant que c'est dans cette maison que les ouvriers constructeurs de l'église déposaient leurs outils.

La MAISON de M. Buhot, qui fait l'angle de la rue Étroite et de la venelle du four, appartenait, au seizième siècle, aux moines de Bégard. Elle se nommait la Petite-Abbaye. Une de ses chambres avait été prise à loyer par la communauté de ville, et c'est là que se tenaient les classes d'une institution com-

(1) Les anciens titres désignent cette maison sous le nom de *Goien-Camp*, mot composé qui signifie littéralement, en langue celtique, *blanche chambre*. On écrirait aujourd'hui *Guon Camp*, mais beaucoup de personnes prononcent et écrivent encore *goen*, qui a beaucoup de rapport avec *goien*. — De *Goien-Camp* on aurait fait plus tard *Guencamp*, puis *Guingamp*.

munale dont la ville faisait les frais. Les gages de l'instituteur étaient de 24 écus par an.

— A l'angle de cette même rue Étroite, mais à l'extrémité opposée, on remarque une maison à tourelle de la fin du seizième siècle.

La MAISON qui fait l'angle de la venelle dite du moulin, et dont la curieuse façade en bois regarde la place du Centre, appartenait, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, à Bertrand Goniequet, l'immortel défenseur de Guingamp (V. annales). Les armes du héros, d'azur, à la croix engrelée d'argent, cantonnée de 4 roses de même, subsistent encore, mais en partie effacées, sur l'une des portes de cette maison, qui appartient en ce moment à Mme V<sup>e</sup> des Cognets, famille d'origine noble, qui a produit Guillaume des Cognets, témoin dans une donation du duc Conan IV, en 1161; un abbé de Saint-Jacut en 1520 et le dernier abbé de St-Méen en 1171. Elle portait : *de sable à la croix potencée, contrepotencée d'argent, cantonnée de quatre merlettes de même*.

— Par un affligeant contraste, de l'autre côté de la place du

Centre, presque en face de la précédente et adossée, du côté du sud, à l'ancien hôtel de Kerspertz, maintenant à M. Loyer, est la maison qu'habitait, en 1489, le lieutenant qui vendit la ville de Guingamp aux Français. Lors des réparations ou reconstructions faites à cette maison, il y a une trentaine d'années, les ouvriers maçons ont trouvé, — il existe sur ce point des détails extrêmement circonstanciés, — des pièces d'or d'une époque reculée, que l'on a prétendu, à tort ou à raison, être le prix de la trahison qui mit la porte Quinchy aux mains du sire de Quintin (V. p. 90).

Une tradition de famille rapporte que la duchesse Anne a couché dans cette maison, et concédé le lendemain, comme témoignage de sa gratitude pour l'hospitalité reçue, le droit de colombier aux propriétaires. Cela n'est guère admissible, attendu que la duchesse Anne, lorsqu'elle visitait Guingamp, résidait tout naturellement au château de Pierre II et de Françoise d'Amboise, qui subsistait toujours et lui appartenait. D'un autre côté, il est peu probable qu'elle eût donné cette marque de préférence et d'estime précisément à

une famille qui lui avait fait défection quelques années auparavant. Quoi qu'il en soit, le colombier a existé; nous ne mettons en doute que son origine, qu'une autre tradition, beaucoup plus vraisemblable, attribue à l'influence du prince de Soubise (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 70).

— La maison dite des demoiselles Pivain, à côté de la précédente, a été habitée par le premier grenadier de France, l'illustre Latour-d'Auvergne. Il avait avec lui un chien savant, auquel il faisait porter de petites bottes de cuir, à la mode du temps.

— La maison de M. Simon Joret, au bas de la place du Centre, a vu naître le peintre Valentin.

— L'ancienne maison Le Bihan, rue des Salles, servait autrefois de maison curiale. C'est là qu'habitait le curé de Plouisy (V. Église Saint-Michel, chap. III). La pierre qui forme le balcon de cette maison a couvert la tombe de Charles de Blois.

— La maison qui fait l'encoignure du chemin qui conduit de Saint-Michel au Grand-Roudouroux, et sur la façade de laquelle on lit : Scol Mikael, date du XVII<sup>e</sup> siècle. C'était un titre

clérical donné par J. Robin, dans son testament du 14 avril 1681, à Jean de Kervern, écolier, et à tous autres, ses successeurs, originaires de la trêve de Saint-Michel, qui n'auraient point de titre, ou, en cas qu'il ne s'en trouvât point dans la trêve, à la nomination du recteur ou des fabriciens.

En face, est la *maison du salut*, ainsi nommée parce qu'elle avait été donnée pour qu'on fit le salut une fois par semaine à l'église Saint-Michel.

L'HOTEL-KERNIER, près le Tribunal, appartenait, en 1789, à M. le marquis de Kernier, qui l'habitait. Après l'émigration de celui-ci, la nation s'empara de cette habitation, et en fit le siège du district. Tout aussitôt, le rez-de-chaussée s'emplit d'objets de toutes sortes, voire même de cercueils en plomb et d'ornements d'église, devenus propriétés de l'état. Le salon se transforma en salle de délibération, et les autres pièces du premier et du second étage reçurent chacune une destination. Le corps de logis séparé qui ouvre sur la rue du Luduec fut converti en un vaste dépôt d'archives, où l'on entassa des mon-

ceaux de titres provenant des châteaux environnants.

En 1820, M. du Bourblanc, préfet, revendiqua l'hôtel Kernier en qualité d'héritier du marquis de ce nom. Comme la nation n'avait fait qu'occuper cet hôtel, sans jamais l'aliéner, la Restauration fit droit à la demande de M. du Bourblanc, et le mit en possession de la demeure de ses pères, qu'il conserva jusqu'en 1846. A cette époque, l'auteur de ce livre en fit l'acquisition, et le restaura complètement, en conservant toutefois d'admirables sculptures et de riches lambris du siècle de Louis XIV, exécutés, dit-on, par les artistes habiles qui ont travaillé aux décorations intérieures du palais de justice de Rennes. (P. p. 86, t. 1<sup>er</sup> de cet ouvrage).

— Au sud de l'hôtel Kernier était l'habitation de la famille de La Houssaye, sur laquelle on arbora pendant la révolution un énorme bonnet phrygien en métal.

La PORTE-ROUGE était un couvent de religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, appelés vulgairement *moines rouges*, parce qu'ils por-

taient une tunique et une calotte de couleur rouge, sous un long manteau noir sur lequel était attachée une croix de Malte faite d'un morceau de toile blanche (V. Hélyot).

S'il faut en croire la tradition, ces religieux menaient une vie fort licencieuse et leur départ fut accueilli comme une faveur du ciel.

La *Porte-Rouge* n'existe plus. Elle est remplacée par une maison moderne construite pour une tannerie et servant en ce moment d'hôtel pour les voyageurs. C'est l'*hôtel de France*, à l'entrée de la rue Saint-Yves.

L'HOTEL qu'habite en ce moment M. de Boisboissel, rue du Champ-au-Roi, appartenait, avant la révolution, aux demoiselles du Lojou, dont la fortune, fort considérable, fut indignement gaspillée par une mauvaise administration et par des domestiques infidèles, qui poussaient l'audace jusqu'à enlever en plein jour les couettes et matelas de leurs maîtresses. Il passa, après 1789, dans la famille Du Gaspert, puis dans celle des De Saisy de Kerampuil. — Cet hôtel a de très-beaux appartements, et de vastes dépen-

dances servant en ce moment de caserne pour la gendarmerie à cheval.

Le PRESBYTÈRE actuel date du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celui qu'il remplace avait été donné, le 9 juillet 1403, par Yves Trouzéon, bourgeois de la ville close de Guingamp, à la condition que les vicaires diraient chaque semaine un service à son intention.

— La maison de M<sup>me</sup> Kergré, à côté du presbytère, est désignée dans les vieux titres sous le nom de *maison du sacristain*. Celle qui suit, à M. Thémoïn, a servi d'institution communale. Le jardin de cette dernière occupe l'emplacement de l'ancien cimetière Notre-Dame, où se voyait encore, en 1732, une chapelle dédiée à Saint-Louis.

— La maison de M<sup>me</sup> veuve Basset - Villéon, au bas de la place du Centre, a vu naître, le 13 novembre 1798, M. Guillard de Kersausie, parent de La Tour-d'Auvergne, ancien capitaine de hussards. En 1836, il fut condamné à la déportation par la cour des pairs, comme républicain.

### CHAPITRE III.

Églises, chapelles et presbytère; ancien cimetière Notre-Dame; monastères anciens et modernes.

#### Églises.

Guingamp avait jadis quatre églises paroissiales : Notre-Dame, Saint-Michel, Saint-Sauveur et la Trinité. Des trois dernières, il n'existe plus aujourd'hui que l'emplacement qu'elles occupaient *extra-muros*.

#### La Trinité.

L'origine de cette église n'est pas connue. On pense généralement qu'elle remontait à une haute antiquité, et l'on va jusqu'à dire que les prières des fidèles retentissaient sous ses voûtes longtemps avant que l'on songeât même à construire celle de Saint-Sauveur, dont nous allons parler plus loin. Quoi qu'il en soit, dans le courant du siècle dernier, cet édifice accusait son grand âge et menaçait ruine. On jugea donc à propos de le

démolir; mais on construisit à la même place une autre église, non moins belle, non moins spacieuse.

De même que les hommes, les monuments ont aussi leurs destinées : la première de ces églises avait, suivant la croyance commune, traversé sept ou huit siècles; l'autre ne devait pas même vivre 100 ans! En effet, la révolution de 1789 la fit fermer d'abord, puis la transforma plus tard en grenier à fourrage; si bien qu'en 1807 ce monument parut irréparable sans doute à M. Lagain, alors curé de Guingamp; car il le fit démolir, et l'on employa les matériaux à réparer Notre-Dame.

De notre temps, on a beaucoup crié contre ce qu'on appelle le vandalisme de M. Lagain.

Pour décider s'il y eut ou non du vandalisme dans l'acte qu'on lui reproche, il faudrait être mieux renseigné que nous ne le sommes sur l'état d'entretien dans lequel se trouvait alors le monument en question. Aussi, nous nous bornerons à cette simple remarque : à côté de l'autorité de M. Lagain, il y avait l'autorité du conseil de fabrique et l'autorité bien plus

puissante de l'administration municipale. Il y avait encore l'indignation de tout une ville que l'on n'eût point osé braver!

Laissons donc M. Lagain dormir en paix au fond de son sépulcre, et croyons plutôt que s'il a, avec toute la ville pour complice, démoli l'église de la Trinité, c'est qu'apparemment il était impossible de la restaurer!

Vers le milieu du douzième siècle, cette église fut donnée aux religieux de Saint-Mélaine de Rennes, qui y établirent un prieuré, lequel subsistait encore au moment de la révolution française; il avait haute justice. En 1789, la paroisse de la Trinité était desservie par un vicaire à présentation de l'abbé de Saint-Mélaine, et jouissant d'un revenu fixe de 100 livres.

L'église de la Trinité était située dans la rue de ce nom. Elle occupait l'enclos muré qui précède le cimetière actuel, et que l'on a nommé le Calvaire, depuis qu'on y a élevé une croix de grande dimension, supportée par un bloc de granit. L'image de Notre Seigneur, placée sur cette croix, au milieu d'un massif de grands arbres, plane au-dessus de ce quartier de la ville

comme une sauve-garde et comme un symbole.

#### Saint-Sauveur.

En 1143, l'église Saint-Sauveur de Guingamp fut érigée en abbaye, à condition que l'abbé serait choisi parmi les religieux de Saint-Mélaine de Rennes, et que, lorsque l'abbé de Saint-Mélaine viendrait dans ce monastère, il y serait reçu comme dans sa maison, *ut in suâ propria domo*. Pour preuve de sa dépendance, cette église payait tous les ans vingt sous à Saint-Mélaine.

Cette abbaye avait été fondée par les comtes de Guingamp; mais par le désordre des religieux, disent les *Annales des Bénédictins*, elle tomba bientôt dans un tel état de misère et de captivité, que non-seulement elle vit ses possessions extérieures disparaître, mais de plus que l'église elle-même, le cloître et les autres édifices tombèrent en ruine. Le manque de vertu avait entraîné la perte de tout le temporel.

Miséricordieusement touché de tant de détresse, Guillaume, évêque de Tréguier, pensant à rétablir ce lieu, et ayant tenu sur

ce point conseil avec Engelbaud, archevêque de Tours, et avec d'autres personnes religieuses, à la demande et du consentement du comte Henri de Penthièvre, donna ce monastère, avec toutes ses dépendances, dîmes et édifices, à l'église et aux frères de Marmoutiers, qu'il avait en grande estime à cause de leur piété. Il le donna en prieuré perpétuel, sauf les droits de l'évêque de Tréguier.

« Car je crois, dit le saint, qu'à l'aide de la grâce, le zèle des bons pères pourra mettre ce lieu en meilleur état que jamais, tant pour le temporel que pour le spirituel. »

Ceci se passait à Mayenne, le 19 septembre 1151, le jour même du mariage du comte Henri avec Mathilde, fille de Jean, comte de Vendôme. L'archevêque de Tours, l'évêque de Saint-Brieuc, Josse, et saint Guillaume, évêque de Tréguier, donnèrent l'investiture de ce bénéfice à Garnier, abbé de Marmoutiers, qui assistait aussi à la cérémonie nuptiale.

Cette donation resta sans effet. L'année suivante, l'abbé de Saint-Mélaine signifia au comte Henri que le lieu dépendait de son monastère. Le comte le lui

rendit donc, à condition qu'il serait abbaye, dont le chef serait pris à saint-Mélaine. Toutefois, la modicité des revenus décida à le réduire en prieuré.

En 1789, l'église de Saint-Sauveur, outre son prieuré, avait une cure dont le revenu fixe était de 300 livres. L'abbé de Saint-Mélaine présentait. — Saint-Sauveur avait haute justice. Son dernier recteur fut M. Bourdelès.

Cet édifice avait trois nefs. Il était situé sur la place de Saint-Sauveur et existait encore au commencement de ce siècle. A la suite de nos troubles civils, il reçut une foule de destinations, notamment celle de loger les forçats lorsque passait la chaîne pour aller à Brest. C'est encore M. Lagain qui l'a fait démolir pour employer les matériaux à réparer la chapelle de Saint-Léonard (1).

#### Saint-Michel.

L'église Saint-Michel occupait, au haut de la rue de ce

(1) Lors des solennités, M. Lagain s'asseyait sur un trône recouvert d'un dais magnifique. Aux processions, un valet d'église, armé d'une pique et en uniforme militaire, portait la queue de sa soutane.

nom, l'emplacement que traverse aujourd'hui la route de Paris à Brest. La petite place au nord, que les habitants de ce quartier ont transformée en jeu de boule, touchait à cette église et servait de lieu de sépulture. Aussi, des travaux de nivellement exécutés en cet endroit, il y a quelques années à peine, ont mis à découvert un grand nombre d'ossements humains, qui ont été transportés dans le cimetière actuel de la ville par les soins du clergé.

Nul, parmi nous, n'a connu l'église Saint-Michel. Reconstituée en 1350 par Charles de Blois, elle n'était plus qu'une ruine quatre siècles plus tard, c'est-à-dire, dans les premières années de la seconde moitié du dix-huitième siècle. De cette époque jusqu'à la révolution, les fidèles de cette paroisse se réunirent pour l'exercice de leur culte dans la chapelle dite de Saint-Sébastien, sise au faubourg de ce nom, lequel dépendait alors, ainsi que la commune de Grâces tout entière, de la trêve de Saint-Michel; car Saint-Michel n'était plus dans les derniers temps qu'une simple trêve de Plouisy. Toutefois cette trêve avait une importance plus grande que la

paroisse elle-même; aussi cette dernière n'était-elle desservie que par un vicaire, tandis que Saint-Michel était la résidence habituelle du recteur, dont le revenu était de 200 livres.

Saint-Michel a été une puissante baronnie et a appartenu à la famille Lafayette.

#### Notre-Dame (1).

Notre-Dame-de-Bon-Secours ayant perdu son acte de naissance, il a fallu demander à l'archéologie l'âge de ce monument, le plus remarquable de notre cité. Malheureusement, cette science n'est pas infallible : elle a beau palper les formes et les rides d'un édifice, elle ne parvient pas toujours à déterminer d'une manière certaine le *siècle même* qui l'a produit. De là des erreurs et des mécomptes sans nombre.

(1) Le cadre de cet ouvrage, sa nature et sa destination s'opposent à une description scientifique et détaillée de toutes les richesses archéologiques que renferme notre église. Nous renvoyons donc aux *Études sur les villes de Bretagne*, 1 vol. grand in-8°. L'auteur de ce livre, M. l'abbé Kermaolquin, a traité longuement et avec une érudition remarquable, le sujet qui nous occupe, laissant peu de lacunes à combler.

Aussi nous ne hasardons que sous toutes réserves l'opinion qui va suivre :

La partie la plus ancienne de l'église, suivant l'opinion de tous les archéologues, Fréminville excepté (1), est la tour qui supporte notre vieille horloge, et que l'on suppose avoir été l'ancien beffroi. Dans les titres qui en font mention, elle est toujours désignée sous le nom de *vieille tour*.

Viennent ensuite quelques arcs ogives du chœur et quelques fenêtres, que l'on croit appartenir au dix-huitième siècle.

Le clocher à flèche, vulgairement appelé la *Tour pointue* (2),

(1) Cet antiquaire donne la même date aux deux tours carrées de notre église : c'est là, de toute évidence, une erreur grossière. La tour de l'horloge, dont nous parlons, est aujourd'hui couverte d'un toit affreux : mais elle était surmontée, il y a à peine un demi-siècle, d'un dôme en pierre d'un très-bel effet.

(2) La tour pointue est surmontée d'une flèche octogone. Elle avait un clocheton à chacun des quatre angles de sa base ; mais il n'en reste plus que trois, le quatrième ayant été renversé par un ouragan en 1755. Trois fois ce clocher a été frappé par la foudre. Il y a 60 ans environ, le tonnerre abattit la pointe de la flèche et perça le toit au-dessus du chœur. C'était pendant la célébration de l'office ; mais

la *Porte-au-duc*, ainsi nommée parce que c'est par là que le duc de Bretagne entra à l'église lorsqu'il habitait son château ou forteresse de Guingamp, les galeries (dans quelques-unes de leurs parties seulement), sont attribués au quatorzième siècle.

La sacristie (1) et la chapelle de Notre-Dame-du-Halgoët ont été ajoutées à l'église dans le quatorzième.

Le portail de l'ouest appartient au seizième siècle. Ses riches sculptures font l'admiration des archéologues.

Quant à la tour sur laquelle le pavillon français flotte aux jours de fête, et que l'on désigne communément sous le nom de *tour plate*, point de confusion possible à son égard. Deux cartouches déroulés donnent l'un la date précise de l'écrroulement de la tour primitive, l'autre le jour et l'année où fut posée la première pierre de la tour actuelle (2).

personne n'eut de mal. La *tour pointue* est maintenant sauvegardée par un paratonnerre.

(1) C'est M. De Carné qui a fait boiser à ses frais la sacristie.

(2) De 1621 à 1630, les assemblées de ville se tinrent dans une chambre de cette tour. A cette dernière époque, un arrêt de la cour fit défense à la communauté de s'assembler ailleurs qu'à la maison commune.

Sur le premier on lit :

La vigile S. André, vers le soir,  
L'an mil cinq cent trente-cinq, la  
grande ame piteuse à voir de cette  
tour qui à terre vint.

Et sur le second :

Au none, dit le cinquième jour,  
L'an 1537, la première pierre.

Maintenant, à qui revient  
l'honneur d'avoir fondé cette  
église ?

« Suivant quelque-uns, et  
« nous nous rangeons volontiers  
« de leur sentiment, dit l'abbé  
« Kermoalquin, Anne de Breta-  
« gne aurait fait construire l'ab-  
« side et le côté droit de la nef  
« principale.

« Nous pensons en outre que  
« les parties plus anciennes sont  
« dues au pieux duc Pierre II et  
« à sa sainte épouse Françoise  
« d'Amboise. D'autres affirment  
« que Notre-Dame a été bâtie  
« par la famille Penthievre. »

Il est peu probable que la du-  
chesse Anne ait fait construire  
l'abside et le côté droit de la nef  
principale de Notre-Dame, qui  
datent du quinzième siècle, si  
l'on s'en rapporte à l'opinion des  
antiquaires et à l'appréciation de  
M. Kermoalquin lui-même,  
puisque la *bonne duchesse* n'a-  
vait que 24 ans lorsque ce siècle  
*prit fin*. Quant aux parties an-

ciennes de cet édifice, elles  
étaient achevées plusieurs siècles  
avant que Pierre II et Françoise  
d'Amboise ne vissent au monde.  
Reste donc seulement la dernière  
opinion, qui est la nôtre, et  
voici pourquoi : au commence-  
ment du dix-septième siècle, le  
duc de Penthievre, *en sa qua-  
lité de fondateur et de proprié-  
taire de l'église Notre-Dame*,  
forma opposition à la cession des  
terrains occupés aujourd'hui par  
les échoppes qui sont adossées  
à cette église. Il fut débouté  
de son opposition, mais la  
qualité de fondateur, par ses  
ancêtres, qu'il avait prise dans  
cet acte, ne lui fut point con-  
testée alors.

« Autrefois, dit l'abbé Ker-  
« moalquin, les autels étaient  
« très-nombreux dans l'église de  
« Guingamp. Chaque confrérie  
« avait le sien, sans compter  
« ceux des particuliers. La con-  
« frérie des avocats avait établi  
« celui de Saint-Yves, en 1731.

« La confrérie des cordonniers  
« substitua, en 1734, l'autel de  
« saint Crépin et de saint Crépi-  
« nien, ses patrons, à l'autel  
« que le marquis de Locmaria  
« avait en propre dans l'endroit  
« où se trouve aujourd'hui celui  
« de sainte Philomène. Cette

« substitution excita les plaintes  
« du marquis, comme on le voit  
« dans une délibération du 23  
« février 1734.

« A la place des fonts baptis-  
« maux actuels (ils ont été chan-  
« gés de place depuis), il y avait  
« un autel dédié à saint Julien :  
« la famille du Lojou y avait  
« droit d'enfeu, prééminence,  
« privilège, etc. (1).

« Sous la tour de la flèche  
« étaient, d'un côté, l'autel de  
« l'Ange-Gardien, appartenant  
« à M. de la Rivière de Coatrieux;  
« de l'autre, l'autel de Sainte-  
« Barbe, protectrice contre la  
« foudre. C'est depuis qu'on a  
« enlevé ses autels que la fou-  
« dre a frappé cette flèche. Ce  
« dernier autel appartenait à M.  
« du Cleux-du-Gage.

« Au côté gauche de l'église  
« se trouvaient, séparés par un  
« pilier, les autels de la Trinité  
« et de Saint-Louis.

(1) Outre cet enfeu, l'église en ren-  
fermait plusieurs autres : le plus re-  
marquable appartenait à la duchesse  
de Mercœur. La famille Lorigeril de  
Cadolan en possédait un à l'autel ac-  
tuel de sainte Philomène : les familles  
Mahé et Derrien (aujourd'hui étein-  
tes) avaient le leur près de la sa-  
cristie : l'enfeu de la famille Du Gas-  
perin était sous l'ancienne chambre  
de ville; ses titres en font foi.

« Il existait aussi, en 1740,  
« un autel consacré à saint Côme  
« et à saint Damien.

« En 1783, on supprima plu-  
« sieurs de ces autels, sous pré-  
« texte d'abus occasionnés par  
« ceux auxquels ils apparte-  
« naient. Déjà, en 1734, on en  
« avait, sous le même prétexte,  
« changé quelques-uns de place.  
« Celui de Saint-Eloy, mis où  
« se trouve aujourd'hui celui du  
« Bon-Pasteur, fut remplacé par  
« celui de Saint-Jean, placé au-  
« paravant un peu plus bas, vers  
« le portail.

« Il y avait aussi derrière le  
« maître-autel actuel une cha-  
« pelle où, en 1730, on donnait  
« la communion. Avant elle se  
« donnait au maître-autel. »

Notre-Dame n'a plus que 5  
autels : Dans le chœur, le mai-  
tre-autel, formé d'un bloc de  
marbre olivâtre et blanc, acheté  
en 1787. Au-dessous est une  
crypte en partie comblée, qui  
servait autrefois, croyons-nous,  
de lieu de sépulture aux comtes  
de Guingamp. D'un côté de l'ab-  
side, l'autel de Sainte-Philomène,  
et de l'autre, un autel  
dédié à la Vierge. Au haut des  
transepts, l'autel du Bon-Pas-  
teur et l'autel du Saint-Sacre-  
ment.

Le chœur est fermé de grilles en fer, et entouré d'une hauteur d'appui en bois de chêne avec stalles. Le pupitre provient de l'abbaye de Bégard. Il a été acheté le 9 juillet 1809.

La chaire est fort belle; elle est formée de six panneaux chargés de bas-reliefs parfaitement exécutés.

Le buffet des orgues est en chêne. D'après une vieille inscription, il a été fait en 1616, du temps que nobles gens François Le Goff et Pierre Allain étaient gouverneurs de cette église. — Par une délibération en date du 12 décembre 1679, la communauté de ville conféra à perpétuité, à Jean-Baptiste Belhost, le titre d'organiste, avec 240 livres d'appointements par an. En 1694, ce titre et les avantages qui y étaient attachés ayant été retirés audit Belhost, sous le prétexte que ce dernier s'absentait trop fréquemment, il en résulta un procès qui n'était pas encore terminé cinquante-un ans plus tard et dans lequel la ville succomba.

Les fonts baptismaux sont modernes et de bon goût. Ils sont maintenant placés dans une gracieuse et fraîche chapelle de la renaissance, ouverte depuis peu

d'années. On a enrichi cette chapelle d'une fort belle toile représentant le *Baptême du Christ*, par M. A. Le Hénaff, de Guingamp.

Les tableaux qui ornent notre église sont nombreux. Outre celui que nous venons de citer, nous nommerons : *Le Bon Pasteur*, la *Sainte-Vierge*, la *Nativité*, *Notre Seigneur en Croix*, un *Crucifiement*, *Notre Seigneur livré par Judas*, deux copies de Valentin, une *Madeleine*, deux *Saint-Jean-Baptiste*, le *Christ montant au Calvaire*, *Notre-Dame du Rosaire*.

Notre-Dame avait autrefois d'admirables vitraux peints, des ornements d'autel et une croix d'argent pleine, donnés par Charles de Blois; un ornement complet en velours rouge, donné par l'évêque de Tréguier, en 1739; un ornement complet, fait de deux robes blanches offertes à l'église en 1744; un ornement vert en 1746 et un ornement de damas violet à galons d'or en 1747: tout cela n'existe plus. Les ornements actuels sont fort beaux et fort riches.

Les cloches sont au nombre de quatre: la plus petite porte la date de 1434; celle dite la

*Grosse-Cloche* porte la date de 1568; les deux autres ont été fondues en 1834. — Il y avait autrefois une cloche dite de Sébastien, une autre désignée sous le nom de Marie de Luxembourg et une troisième dite cloche du sermon. — En 1688, la cloche de l'horloge s'enrichit de deux timbres indiquant les quarts et les demi-quarts. — La cloche matinale était placée dans la tour de la flèche; elle fut refondue en 1725. Enfin une cinquième cloche était placée au Portail.

Notre-Dame fut desservie, jusqu'en 1706, par quatre vicaires ayant des droits égaux. A cette époque, la ville, sur la demande du promoteur de Tréguier, consentit à la réunion des bénéfices en un seul, conservant aux vicaires en place leurs bénéfices, droits et honneurs, pendant leur vie.

Le vicaire de Notre-Dame n'était pas reconnu curé: Pour qu'il portât l'étole aux synodes, il fallait que l'évêque de Tréguier (Notre-Dame dépendait de ce diocèse) l'en nommât secrétaire.

Le clergé de Guingamp compte au premier rang de ses célébrités un abbé Alexandre, qui a laissé des prônes remarquables. Ses manuscrits sont entre les mains

des curés de Notre-Dame, qui se les transmettent.

## CHAPELLES.

### Chapelle Notre-Dame-du-Halgoët.

Cette chapelle, plus connue sous le nom de *Portail*, fait partie de l'église Notre-Dame, à laquelle elle fut ajoutée, ainsi que nous l'avons dit, vers le commencement du quatorzième siècle.

Elle recouvre, assure-t-on, une crypte assez vaste, en grande vénération autrefois sous le nom de Notre-Dame-sous-Terre (1), et que la révolution aurait détruite dans ses mauvais jours, alors qu'elle fit de la chapelle un corps-de-garde.

Quoi qu'il en soit, le *Portail* a été depuis un an l'objet de réparations tellement considérables, qu'il n'est plus reconnaissable aujourd'hui. Sa transformation est complète, et cependant pas une pierre n'a été détachée de ce monument, auquel on

(1) Il est regrettable qu'on n'ait pas songé à rétablir cette crypte pendant que les travaux de restauration du Portail étaient en cours d'exécution.

a conservé religieusement son caractère architectural. Mais tout a été repiqué, peint, augmenté de détails nouveaux, qui font, à notre avis, de cette chapelle, comme une copie infidèle de celle que nous avons tous connue. Cette dernière a réellement cessé d'exister, pour faire place à quelque chose d'incontestablement plus frais et plus gracieux, mais moins sérieux, moins recueilli, moins beau peut-être !

Le *Portail* communique maintenant avec l'église par deux portes placées dans le fond, des deux côtés de l'autel. Son entrée principale ouvre sur la rue Notre-Dame, dont elle n'est séparée que par un perron de granit, sur la dernière marche duquel repose une vaste grille à jours.

#### Légende.

L'image vénérée de la patronne du *Portail* nous vient, dit-on, de Marseille. En 1793, ordre ayant été donné de l'abattre, un des hommes chargés de cette mission sacrilège renversa la statue de Notre-Dame-de-Bon-Secours et la brisa : la tête reçut un coup de hache et fut entièrement séparée du tronc. L'enfant

Jésus alla rouler aux pieds d'une femme du peuple, qui l'abrita quelque temps sous les plis de sa jupe, puis l'emporta lorsqu'elle crut le moment favorable; elle alla ensuite le confier aux soins d'une dame de Guingamp, dont la discrétion et la piété étaient depuis longtemps connues de tout le monde. Cette dame accepta le précieux dépôt et le garda secrètement chez elle; mais sitôt que les événements le permirent, elle s'empressa de le restituer à l'église Notre-Dame, où il demeura plusieurs années, placé au-dessus du banc de l'œuvre.

La tête de la statue de la Vierge, elle aussi, avait été recueillie, lors de la profanation du *Portail*, par un des témoins, d'autres disent des *acteurs forcés* de cette profanation. Cet homme la garda chez lui pendant douze ans, sans rien dire à personne; enfin, lors du Jubilé de 1803, inquiet et ne sachant que faire, il alla confier son secret à M. le curé Lagain, son confesseur, et il fit sa restitution, après avoir exigé que son nom ne fût pas connu.

La tête de la statue de Notre-Dame-de-Bon-Secours, ainsi préservée d'une complète des-

truction, fut replacée mystérieusement au *Portail* pendant la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet 1803, et quelque temps après on lui rendit l'enfant Jésus dont nous avons parlé.

Maintenant, interrogez les vieillards; tous vous diront que l'homme qui porta un coup de hache sur la tête de la statue de la Vierge fut presque immédiatement saisi de douleurs atroces à la tête, et qu'il mourut dans l'année même, sans avoir pu obtenir un instant de soulagement.

#### *Dévotion à Notre-Dame-de-Bon-Secours et procession aux flambeaux.*

Tous les ans, le samedi qui précède le premier dimanche de juillet (jour du Pardon de Guingamp, V. ce mot, chap. vi), les pèlerins accourent en foule, de tous les points de la Basse-Bretagne, pour implorer la patronne du *Portail*, et lui offrir des présents : les hommes, quelques pièces de menue monnaie; les femmes, des objets de toilette, et parfois leur longue et belle chevelure! Puis chacun allume un cierge, s'agenouille et prie pour les siens et pour soi. Quelques femmes font le tour de

l'église, à l'intérieur, se traînant sur leurs genoux nus en récitant des prières.

Quand vient le soir, toute la ville s'illumine, et ces pèlerins aux costumes pittoresques et variés, accourent en groupes compacts, aux premiers sons de la cloche, pour assister à la cérémonie religieuse qui se prépare et qui est le but unique de leur voyage à tous.

A neuf heures, la procession sort de l'église, parcourt la rue Notre-Dame, fait le tour du Château, de la place du Centre, et rentre après une marche de près de deux heures.

Pour qui contemple, pour la première fois surtout, ces deux ou trois mille pèlerins portant chacun un cierge allumé et défilant sur deux lignes en chantant les *litanies de la Vierge*; ces étendards déployés, ces croix, ces reliques, ces statues de saints portées sur des brancards; ces groupes de jeunes filles en blanc, faisant flotter leurs bannières brodées; ces feux allumés à chacun des angles de la place et surmontés d'une sorte d'oriflamme portant ces mots : *Ave Maria*; pour qui entend, pour la première fois, les sons de la musique et des tambours mêlés à ces

milliers de voix chantant en chœur le pieux refrain, *Ora, pro nobis*, la processio du pardon de Guingamp a quelque chose de majestueux et de féérique qui impose et éblouit tout à la fois. Nous avons souvent entendu dire qu'avant la révolution on venait de Paris même pour assister à cette cérémonie religieuse.

Le Pardon de Guingamp et la procession aux flambeaux doivent leur origine à la *frairie blanche*. C'est tout ce qui nous reste de cette vaste et pieuse association, dont le but était pleinement défini par des statuts fort simples, et par cette emblématique devise, inscrite en lettres d'or sur un des côtés de sa bannière : *funiculus triplex dif-ficilè rumpitur*. L'autre côté portait la traduction bretonne de ce même texte : *fun tri neud a vech ez torrer*.

Voici ces statuts : 1. obligation pour chacun des membres de se trouver à l'assemblée annuelle, afin d'assister à la messe et à la procession; de faire cesser les différends et les mésintelligences qui auraient pu s'élever parmi les membres pendant l'année, et de *renouveler l'union entre les trois états*; de recevoir

les abbés qui se changeaient chaque année, et *étaient reçus alternativement par les nobles et les bourgeois*; d'inscrire les noms des nouveaux membres et de signer les conclusions prises, le tout à la gloire de Jésus et de Marie.

Les papes confirmèrent l'érection de la *frairie blanche* et accordèrent à ses membres des indulgences plénières. De là le Pardon de Guingamp et l'affluence des pèlerins à Notre-Dame-de-Bon-Secours. Cette affluence, toutefois, ne devint considérable que vers la moitié du dix-septième siècle, ainsi que cela résulte d'une délibération du conseil de ville, en date du 16 juillet 1669, portant : *vu la grande affluence des pèlerins au Portail, CE QUI N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT*.

Autrefois on tirait des fusées et des pétards pendant la procession du Pardon. Les feux de la place du Centre étaient alors allumés par un mannequin représentant un ange portant à la main une torche enflammée. Au moment convenu, cet ange glissait sur des tringles ayant leur point de départ sur l'hôtel de ville ou sur l'une des maisons qui avoisinent la place et venant

aboutir aux longues perches contre lesquelles s'appuient les fagots dont les feux sont formés. La ville allouait 30 livres pour cette dépense. Cet usage subsistait encore en 1793. Il se pratiquait également à Saint-Jean-du-Doigt et n'a cessé qu'il y a peu d'années dans cette dernière localité, par suite d'un accident.

**SAINT-LÉONARD.** — A mi-côte de la butte de St-Léonard, le terrain s'aplatit et forme comme une esplanade qui domine le chemin de Pont-Ézer, les belles prairies qui s'étendent au pied du Grand-Roudouroux et les moulins qu'alimente en cet endroit le Trieux. C'est là qu'est bâti l'oratoire dédié à saint Léonard, patron des prisonniers, et c'est de cet oratoire que la butte elle-même tire son nom.

En 1351, Charles de Blois, à sa sortie des prisons d'Angleterre, fit reconstruire cette chapelle en ruines; mais il n'en est pas le fondateur, ainsi que l'ont avancé plusieurs écrivains. Elle date du temps des Croisades. Si l'on en croit la légende, deux guerriers bretons, faits prisonniers par les Infidèles et retenus captifs en Palestine, invoquèrent avec ferveur saint Léonard et

promirent de lui élever une chapelle s'ils parvenaient à revoir leur patrie. Le lendemain, à leur réveil, ils se trouvèrent déposés, encore chargés de chaînes, à l'endroit que nous venons de décrire: ils avaient, ajoute la légende, été transportés miraculeusement à travers l'espace dans un grand coffre en bois.

La vérité est qu'un coffre énorme, dans lequel se voyaient des chaînes, a été conservé dans la chapelle de Saint-Léonard jusqu'à la révolution de 1789. Dépouillée alors, la chapelle fut abandonnée et ne tarda pas à tomber en ruines. Lorsqu'on la reconstruisit, vers 1805, d'après le plan fourni par l'ingénieur Anfray, beau-père du président Vistorte-Boisléon, on ne laissa subsister de la reconstruction de Charles de Blois que les quatre piliers qui supportent le clocher. Elle fut aussi considérablement diminuée, car elle embrassait primitivement tout l'espace qu'occupe le beau calvaire qui l'avoisine. — Assis au pied de ce calvaire, on passerait des heures entières à contempler le site admirable que l'on a devant soi.

On va en procession à Saint-Léonard tous les ans, à la Saint-

Mare et aux Rogations. On invoque le patron de cette chapelle pour la fièvre. — La statue en granit de saint Léonard, privée de son chef, est maintenant au pied de la montagne, dans une crypte taillée dans le roc, à l'entrée du chemin qui conduit à la chapelle.

**NOTRE-DAME DE ROCHEFORT**, au faubourg de Rustang, sur le chemin qui conduit à Sainte-Croix, existait dès le commencement du seizième siècle. Son étendue était, dit un procès-verbal de 1790, de 49 pieds de longueur sur 16 de largeur. Ses murs avaient 15 pieds d'élévation. Deux autels en granit et un jubé en bois ornaient l'intérieur. C'était un bénéfice appartenant au recteur de Ploumagoar et un lieu de pèlerinage très-fréquenté.

Cette chapelle a été détruite pendant la révolution. Elle est remplacée par une coquette villa aux murs blanchis, dont la façade se mire dans les eaux du Trieux, qui fait tourner en cet endroit le moulin des Salles. — Par une coïncidence assez remarquable, il se trouve que cette habitation a été construite de nos jours par un sieur Guéléot

pour y établir une fabrique de fils retors, et qu'un des derniers chapelains de Notre-Dame de Rochefort, en 1722, était aussi un Guéléot.

*Légende.* Un voleur ayant tenté de dépouiller Notre-Dame de Rochefort de ses riches ornements, la main de la statue lui saisit le doigt et le retint emprisonné comme dans un étoupe; en même temps la cloche de la chapelle se mit d'elle-même en branle. On accourut, et l'on trouva le voleur faisant d'inutiles efforts pour se dégager. Après avoir essayé longtemps en vain de le débarrasser, on organisa une procession qui se rendit solennellement à la chapelle. Chacun se mit en prières au pied de la statue; alors seulement le doigt emprisonné se détacha de lui-même et le voleur devint libre.

La chapelle de l'HOPITAL, de même que le monastère des Hospitalières, dont elle est une dépendance, reconnaît pour fondateur le duc de Vendôme (1).

(1) Le duc de Vendôme fit don de l'emplacement. Il accorda, en outre, les pierres provenant des murailles et du château, que l'on démolissait

La première pierre de cet établissement fut posée, en 1699, par le marquis de la Coste, et, dix ans plus tard, la chapelle elle-même était achevée, car on lit sur la façade : RENÉE-MAGDELEINE DE COATMEN, SUPÉRIEURE, 1709.

Cette gracieuse chapelle, abandonnée pendant la révolution, servit plus tard d'écurie, et ne fut restituée aux Hospitalières qu'en 1810, par décret impérial du 8 janvier, lequel ordonnait en même temps la restitution du chœur et du réfectoire du monastère, cédés précédemment à la ville pour les besoins de son casernement.

On voit sur la jolie façade de cette chapelle un écusson dont les armes sont détruites. C'étaient celles du duc de Vendôme, qui avait exigé en outre que des prières « que l'évêque de Tréguier aurait jugé à

alors; de plus, si cela était nécessaire, le droit de prendre des matériaux dans une carrière qu'il avait à Montbareil. Il dota aussi le monastère d'une rente perpétuelle de 300 livres.

Quoi qu'il en soit, les fondatrices véritables sont en réalité les religieuses dont nous parlerons un peu plus loin (V. Hospitalières). Elles firent face aux frais de construction, qui s'élevèrent à plus de 60,000 livres.

« propos d'ordonner fussent dites « par les religieuses à son intention. »

La chapelle de l'Hôpital est ouverte au public tous les jours. Elle renferme des orgues à douze jeux.

**CHAPELLE DE MONTBAREIL**. — Elle est située rue de ce nom et fait partie du couvent des filles de la Croix. Pendant la révolution, cette chapelle et le couvent dont elle dépend furent mis en vente et achetés par MM. Loyer et Le Guillou-Kergoat. Au premier échut le couvent et la chapelle avec des dépendances; au second la maison qui sert actuellement de résidence au chapelain et tout le terrain occupé par les frères de l'instruction chrétienne. M. Le Guillou divisa sa part et la vendit à plusieurs particuliers; M. Loyer garda la sienne jusqu'en 1820, et s'en défit alors au profit des filles de la Croix, qui l'habitent depuis cette époque. — La chapelle de Montbareil est ouverte au public tous les jours: elle n'offre rien de remarquable, si ce n'est quelques tableaux assez bons.

**NOTRE-DAME DE LA DÉLIVRANCE** faisait partie de

l'hôpital fondé par Charles de Blois, qui en avait acheté l'emplacement d'un bourgeois nommé Guillaume Morel. Cet hôpital comprenait tout le terrain qui s'étend depuis le portail servant d'entrée à la salle de la Redoute jusques au petit chemin qui débouche sur le champ-de-foire et fait face à la venelle du Château, au haut de la rue Notre-Dame. Une partie des bâtiments de cet ancien établissement et l'emplacement de la chapelle ont été aliénés; le surplus appartient encore à l'hospice de Guingamp. La chapelle est détruite, moins une de ses fenêtres, conservée intacte dans la maison du docteur Brette.

La chapelle de SAINT-NICOLAS, patron des écoliers, est située sur la route de Paris. Il y a deux ou trois ans plusieurs personnes pieuses du quartier eurent la pensée de la restituer au culte; mais ce projet n'a pas eu de suite. Le petit jardin y appartenant servait jadis de cimetière pour les pauvres qui mouraient à l'hôpital.

La chapelle de SAINT-SÉBASTIEN, au faubourg de ce nom, sert en ce moment de ma-

gasin à cidre. Ce n'est plus à proprement parler qu'une ruine. Pendant les douze ou quinze années qui précédèrent la révolution, elle a tenu lieu d'église paroissiale au quartier Saint-Michel.

NOTRE-DAME de Bonne-Nouvelle ou de Porz-Anquen est un tout petit oratoire situé au point d'intersection des chemins de Porz-Anquen, des Capucins et des Petits-Cantons. Elle est toujours ouverte et tenue avec une extrême propreté. Elle renferme, entre autres tableaux, la *mort du Juste* et des scènes de la Passion sculptées en bois.

On a détruit, vers 1810, une chapelle située sur le bord d'un ruisseau, entre le Grand-Roudoux et Guingamp.

LA MADELEINE, au faubourg de ce nom, n'existe plus depuis longtemps. On en voit cependant encore quelques vestiges dans un jardin.

#### Monastères anciens et modernes.

L'ABBAYE de Sainte-Croix,

au faubourg de ce nom (1), n'est plus aujourd'hui qu'une belle ferme, appartenant à M. de Carougouët. Tout est détruit ou transformé dans cette demeure: la maison, du seizième siècle, sert d'habitation au fermier; la chapelle, reconstruite en 1750, est réduite aux proportions d'une grange et n'a plus son clocher. Le Trieux roule encore, il est vrai, ses eaux au pied des murs d'enceinte; mais ces murs sont écroulés, le fumier sert de dalles aux cours, la chapelle abrite le blé ou le foin, la cloche n'appelle plus à la prière! Cependant, allez, le soir, quand tout est calme, un peu au-dessous de l'al-

lée des Salles, et là, les yeux tournés vers l'antique abbaye, entonnez quelque hymne sainte. Aussitôt, de ces ruines célèbres sortiront des voix qui rediront fidèlement vos chants, et si peu poétique que soit votre esprit, il vous semblera que les religieux de Sainte-Croix ont soulevé la pierre de leurs tombeaux pour venir vous répondre (1).

L'abbaye de Sainte-Croix était de l'ordre de Saint-Augustin. Elle eut pour fondateurs Étienne, comte de Penthièvre, et Harvoise, son épouse. Henri, leur fils, étant tout petit enfant, en posa la première pierre, ce qui ne l'empêcha pas, à l'âge où les passions font sentir leur puissance, de chasser les religieux de cette maison et de les remplacer par des filles perdues, à la tête desquelles il mit sa propre concubine; puis, pour régulariser en quelque sorte le scandale, il soumit ces religieuses d'une nouvelle espèce à l'abbaye de Saint-Georges, de Rennes, qui ne comptait, elle, dans son sein, que des princesses et des demoiselles de noble extraction.

(1) Le faubourg de Sainte-Croix a servi de berceau aux anciennes familles bourgeoises de Guingamp. Il avait, au seizième siècle, une certaine importance, et faisait un commerce assez fructueux: on y fabriqua des toiles et une étoffe grossière dite *berlinge*. Pendant la révolution, son nom fut remplacé par celui de *quartier prairial*. L'industrie et le commerce ont déserté ce faubourg en même temps que les familles aisées qui l'habitaient autrefois, et désormais cette portion de notre ville est devenue le centre de la misère la plus affreuse. La fabrique de chapeaux, créée il y a une quinzaine d'années par M. Robillard, et exploitée aujourd'hui par sa veuve et par son fils, a rendu bien des services à la population de Sainte-Croix.

(1) L'écho de l'abbaye de Sainte-Croix a une grande puissance de production.

Sur les plaintes des chanoines, le pape fit rentrer Henri dans le devoir : sa concubine fut mariée au prévôt de Tréguier; Moïse, dont les sévères remontrances avaient irrité le prince, recouvra sa dignité d'abbé, et les religieux prirent de nouveau possession de Sainte-Croix. Mais vers la fin du dix-septième siècle, pressurés par les abbés commendataires, ils abandonnèrent l'abbaye, et furent remplacés par six prêtres séculiers, dont l'un avait titre de prieur et les cinq autres celui de chapelains.

L'abbaye de Sainte-Croix avait un revenu de 3,400 livres. Le premier abbé de cette maison fut Jean de Châtillon, surnommé de la Grille. Il devint évêque de Saint-Malo, où il mourut en 1173, et dont il fut le second fondateur. En effet, il y transféra le siège épiscopal, qui était à Aleth (Saint-Servan), commença la ceinture de remparts qui entoure cette place forte, y attira une population, institua le guet de nuit par des dogues, etc., etc. — Moïse, dont nous avons parlé, lui succéda en 1144. Jodoïn fit confirmer par Clément III les donations faites à son abbaye. Prigent de Ba-

her, d'une famille qui existe encore à Saint-Nicolas-du-Pélem, fut recommandé au duc par Martin V, en 1418. Pierre Cornulier, conseiller clerc au parlement de Bretagne, fut nommé évêque de Tréguier, puis transféré à Rennes par brevet du 17 mars 1619. Charles Duplessis d'Argentré devint évêque de Tulle et mourut en 1640. René-Joseph de Gouyon-Launay, aumônier de la reine, fut nommé à l'abbaye de Sainte-Croix en 1741.

Dans une bulle du pape Clément III, donnée en 1190, il est fait mention de quatre arpents de terre labourable, entre Guingamp et Sainte-Croix, donnés par la comtesse Marguerite pour y planter une vigne.

La porte de la cour de l'ancienne abbaye a conservé cette inscription :

*Sauvegarde du Roy et de M. l'abbé pour le bourg, paroisse et abbaye de Sainte-Croix et ce qui en dépend. Donné à Chantilli le septième jour de may, l'an de grâce 1636. Signé Louis, et plus bas, Boutillier, et scellé.*

— Les CORDELIERS s'établirent à Guingamp en 1283, sur la paroisse de Saint-Sauveur, à

l'endroit dit la Terre-Sainte. Ils eurent pour fondateurs Gui de Bretagne, comte de Penthievre, et Jeanne d'Avaugour, sa femme, qui furent l'un et l'autre inhumés dans l'église de ce monastère, ainsi que Charles de Blois, Jeanne de Bretagne dite la Boiteuse, fille unique de Gui et de Jeanne d'Avaugour, sa femme, et plusieurs princes et princesses de leur maison, parmi lesquels Jean de Blois, mort à Lamballe en 1403, et Jehan de Brosse, en 1563, Sébastien de Luxembourg, etc. (V. *Annales des frères mineurs*).

En 1810, en creusant la Terre-Sainte pour faire un jeu de boules, on trouva une multitude de pierres sépulcrales, avec des épitaphes et des effigies. La plus remarquable et la mieux conservée était celle d'un Guernarpy, représenté en chevalier armé de toutes pièces. Fréminville a prétendu reconnaître sur la tombe de ce chevalier les armes de la famille des Fleuriot, sieurs de Carnabat et du Roudouroux.

En 1591, le prince de Dombes ayant incendié et détruit de fond en comble le couvent des Cordeliers, ces derniers transférèrent leur communauté à Grâ-

ces, et y portèrent les reliques de Charles de Blois (V. *Grâces*).

*Légende.* « L'Anglais qui avait tué Charles, dit Albert-le-Grand, s'estant venté d'avoir fait le coup, forcena et devint enragé et hors de sens; de sorte que ses parents l'ayant lié et garotté, le menèrent à Guenkamp, au sépulchre du bienheureux Charles, où, après avoir fait leurs prières et oblations, il revint à son bon sens, et s'agenouilla devant le sépulchre, y fit ses oraisons, et se donna, soi et tous ses biens, au service dudict monastère des Cordeliers de Guenkamp. »

Les JACOBINS, Dominicains, ou frères Prêcheurs, ont habité successivement les emplacements qu'occupent aujourd'hui le couvent de Montbareil, le collège et Sainte-Anne. Le premier de ces établissements, dû aux libéralités de Pierre, seigneur de Rostrenen, fut brûlé en 1591, par l'armée du prince de Dombes. Il avait été construit en 1284, et les religieux dominicains en avaient pris possession le 14 décembre de la même année, sous les auspices d'Alain de Bruc, évêque de Tréguier.

Cet ordre avait des établissements considérables. Si l'on en croit le P. Louis d'Urreta, *histoire de l'ordre de Saint-Dominique*, publiée en 1611 en langue espagnole, ils possédaient en Éthiopie, entre autres, les couvents de Plurimanos et d'Allehuya. Dans le premier, dit-il, il y avait toujours 9,000 religieux et plus de 3,000 ouvriers ou serviteurs. Il avait quatre lieues de circuit et contenait 80 dortoirs, ayant chacun une grande cour, ou cloître, une bibliothèque, une sacristie et une église particulière, où les religieux du même dortoir assistaient à l'office divin pendant la semaine; mais tous les dortoirs étaient disposés de telle sorte, qu'un des bouts répondait de plain-pied à la grande église, où tous les moines étaient tenus d'assister le dimanche pour chanter l'office en commun, et que l'autre bout répondait à un réfectoire commun, d'une lieue de longueur, où les religieux mangeaient ensemble chaque jour. — Cela nous semble bien exagéré.

Des SOEURS du Tiers-Ordre de Saint-Dominique s'établirent, vers le milieu du dix-septième siècle, dans le faubourg de la

Trinité, près des Jacobins. Elles instruisaient la jeunesse des campagnes. Leur prise d'habit avait lieu dans une chapelle de l'église des Jacobins, à Sainte-Anne. L'habillement de ces sœurs était blanc.

Les CAPUCINS furent appelés à Guingamp en 1614, par une délibération de la communauté de ville. Ils s'installèrent, l'année suivante, derrière le cimetière actuel, dans un vaste enclos concédé par Guillaume de Coatrieux. Leur couvent subsiste toujours et se nomme encore les Capucins (V. ce mot, chap. II). Il possédait un exemplaire des *Annales des frères mineurs*, dont lui avait fait présent un de ses membres, devenu secrétaire général de l'ordre. Cet exemplaire est maintenant à la bibliothèque de Saint-Brieuc.

Le PRIEURÉ de la Trinité, rue de ce nom, avait un revenu de 1,000 livres en 1648. L'abbé de Saint-Mélaine conférait.

Dans le dix-septième siècle, indépendamment des établissements religieux que nous venons d'énumérer, Guingamp avait encore des frères du Tiers-Ordre de St-François, et, antérieure-

ment, dit Lobineau, un religieux reclus qui s'était séquestré près du pont.

#### Communautés de femmes.

Les CARMÉLITES s'établirent dans la rue Saint-Yves le 22 juin 1625. La ville leur donna la chapelle de Saint-Yves, qui faisait l'angle de la rue, mais se réserva les aumônes que la piété publique offrait au patron de cette chapelle. En 1647, ces aumônes leur furent abandonnées moyennant une somme de 320 livres qu'elles s'engagèrent à payer à Notre-Dame. En 1690, la ville ayant voulu les obliger à payer 60 livres pour le pavage de la rue, devant leur communauté, elles se prévalurent des immunités qui leur avaient été accordées par Louis XIII et par Louis XIV. La ville plaida et obtint une sentence qui les condamnait; mais M<sup>me</sup> de la Valière, devenue religieuse carmélite sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde, usa de son crédit et fit annuler la sentence.

Une jeune personne, que sa famille avait placée aux Carmélites de Guingamp avec l'espoir que le recueillement et le silence

du cloître la guériraient d'une passion née au milieu des enivrements du monde, aperçut un jour celui qu'elle aimait dans la chapelle de Saint-Yves, au moment où elle allait entonner un cantique par ordre de la communauté. Cédant à un entraînement qu'elle ne put maîtriser, elle oublia, dit-on, l'hymne sainte et la remplaça par ce distique :  
 J'allais promettre, hélas ! d'attendre  
 ici la mort ;  
 Mais, en te revoyant, j'attends un  
 autre sort.

Grand fut le scandale, on le pense bien, et l'on renvoya la pensionnaire étourdie.

Après la Révolution, les Carmélites revinrent à Guingamp, et se logèrent dans de vieilles maisons, voisines de la chapelle de l'hôpital, que la ville a fait abattre. Ces religieuses ont rejoint leurs sœurs à Morlaix.

URSULINES. — « Concerté depuis 48 ans, l'établissement des Ursulines s'effectua à Guingamp l'an 1634. Les permissions furent obtenues par l'entremise de saint Vincent de Paul, instituteur et général des missionnaires de France. L'évêque de Tréguier, M<sup>sr</sup> Grangier, choisit parmi les Ursulines de sa ville épiscopale huit professes pour commencer la nouvelle communauté

et leur donna pour supérieure la mère Françoise-Thérèse de Bergaignon, dont il connaissait la vertu et la capacité. Elles partirent le 4 août, et arrivèrent le même jour. Elles furent reçues de M<sup>me</sup> Jeanne Du Perrier de Guersach. La noblesse et les bourgeois allèrent les saluer. M. Le Bricquier, vicaire perpétuel de N.-D.-de-Bon-Secours, leur procura un hospice et se chargea de leur direction. Il leur donna plusieurs secours spirituels et temporels. On célébra la messe chez elles dès le lendemain de leur arrivée; le 8 août, l'évêque de Tréguier offrit le sacrifice dans leur chapelle, dont le patron était saint Joseph. Les religieuses y récitaient tous les jours les litanies. Des postulantes apportèrent des fonds pour bâtir. Cette maison se développa si vite et si largement, qu'on y voyait l'œuvre de Dieu et le fruit du zèle et de la sagesse de la supérieure. Une demoiselle de la ville lui prêta, tous les samedis, l'argent nécessaire pour payer les ouvriers. Le prélat bénit le monastère le 8 septembre 1666; et, le même jour, les religieuses s'y logèrent. La première religieuse qui mourut aux Ursulines de Guingamp fut la

mère Éliette de Quatrieu. Elle était d'une des premières maisons de Bretagne. Renonçant à tous les avantages du monde, elle prit Dieu pour son partage, s'attachait à pratiquer l'humilité, et cherchait la dernière place; aux récréations mêmes, elle se tenait près de la porte et debout pour se mortifier et se fatiguer. Elle n'approchait du feu que pour quelque œuvre de charité. Elle vivait d'une façon très-austère et ne lisait l'Écriture qu'à deux genoux. Mère générale des classes des externes, elle était d'une assiduité infatigable et prenait un soin particulier et maternel des élèves pauvres ou malades. Minée par la fièvre, tout le carême, elle n'en parla que six jours avant sa mort. Elle fut les prémices que la communauté de Guingamp offrit à l'autre monde, le premier lis transplanté dans la terre des vivants, en 1665, le Vendredi-Saint, comme elle l'avait toujours désiré. »

DE GARABY.

Aujourd'hui cette ancienne communauté sert de caserne au dépôt de la remonte, et la jolie chapelle de Saint-Joseph est transformée en grenier à fourrages. — On arrivait au couvent

des Ursulines par un magnifique perron de granit qui se prolongeait jusqu'au milieu de la rue actuelle de la Trinité.

Les HOSPITALIÈRES, ou chanoinesses de Saint-Augustin, au nombre de six, quatre sœurs de chœur et deux converses, arrivèrent à Guingamp le 14 août 1676, et descendirent chez M. du Bois de la Salle, dont la fille se fit professe de l'ordre, trois mois plus tard, sous le nom de mère Saint-Joseph Chaponier. Son portrait est au Bois-de-la-Salle.

Ces religieuses furent installées à la *Délivrance*, où elles restèrent quinze ans; puis, se trouvant peu convenablement logées, elles se retirèrent dans une maison séparée qui touchait à la salle des pauvres. Pendant ce temps (V. chapelle de l'Hôpital, même chapitre) elles firent construire le beau monastère qui fait suite à l'hôpital actuel, et dont elles prirent possession en 1709. La révolution les dispersa en 1795, après les avoir détenues pendant un an, pour refus de serment, dans le couvent de Montbareil, transformé en maison de détention pour les femmes. En 1803, par d'actives dé-

marches, M. Pierre Guyomar, alors maire de Guingamp, contribua au retour de ces mêmes Hospitalières, et leur ancien couvent leur fut rendu. Cette communauté subsiste donc toujours. Elle compte des sujets de mérite, et se livre, comme autrefois, à l'instruction de la jeunesse et au soin des malades à l'hôpital civil et militaire de Guingamp.

Les chanoinesses de Saint-Augustin obéissent à une règle extrêmement sévère; entre autres, elles font vœu de pauvreté, et l'observent à ce point de se laisser parfois manquer du nécessaire. Elles ont une assez bonne bibliothèque de livres de piété.

MONTBAREIL renferme un très-beau vivier et de vastes jardins entourés de hautes murailles. Cet emplacement, nous l'avons déjà dit, fut occupé d'abord par les Jacobins. En 1676, des religieuses de Notre-Dame du Refuge en prirent possession et y fondèrent un pensionnat. La cour envoyait là, par lettres de cachet, des prisonnières de distinction, parmi lesquelles nous citerons la fameuse comtesse de La Motte, qui a figuré dans la

retentissante affaire du collier, sous Louis XVI. S'il faut en croire M. Le Chaponier de Kergrist, qui a bien des fois raconté cette aventure à M. l'abbé de Garaby, dont les souvenirs nous sont déjà venus en aide bien des fois dans le cours de cet ouvrage, des gentilshommes, amis de la comtesse, parvinrent à l'enlever du couvent de Montbareil et la conduisirent à Paris, où elle vécut cachée jusqu'après 1830.

Ces religieuses de Notre-Dame du Refuge reconnaissent pour fondateur le P. Eudes, frère de l'historien Mézerai. — Un jour qu'il allait en pèlerinage, il passa, dit-on, devant la maison d'une pauvre veuve, qui l'apostropha ainsi : « Vous feriez bien mieux de recueillir ces malheureuses qui se damnent et damnent les autres ! Elles ne savent où se réfugier, et la misère les pousse au désordre et les y retient. » Ce fut une révélation pour le P. Eudes, et la société doit à cette femme, qui essayait elle-même l'œuvre, ce moyen de réhabilitation morale.

Les religieuses de Notre-Dame du Refuge sont maintenant à Saint-Brieuc, dans l'ancien couvent des filles de la Croix. Ces der-

nières ont racheté Montbareil en 1820 et l'habitent depuis cette époque. Elles tiennent un pensionnat, donnent des retraites et prennent des pensionnaires âgées. Leur première supérieure, à Guingamp, fut une demoiselle Fleuriot de l'Angle.

En l'an vi, on voulut établir à Montbareil un dépôt de mendicité et une maison pour les aliénés.

Le 26 ventôse an vii, M. Pierre Guyomar, représentant du peuple au Conseil des Anciens, demanda que l'école centrale du département fût établie à Guingamp, dans l'ancien couvent de Montbareil, les plus imposés de la ville s'obligeant avec lui à faire les frais nécessaires pour approprier ce local, dégradé par un casernement, à la nouvelle destination qu'on désirait lui donner. Saint-Brieuc fut préféré.

En 1808, un décret impérial, presque aussitôt rapporté, ordonna la création dans cet ancien couvent d'une maison de répression pour toute la Bretagne, la Loire-Inférieure exceptée.

Trois SOEURS GRISES vinrent, en 1742, s'établir à Guingamp, où les avaient mandés

l'intendant et la communauté de ville. On les mit à la disposition du bureau de charité et on leur donna pour demeure une petite maison située sur la place du Château. Une délibération du conseil municipal, en date du 11 août 1791, ordonna l'apposition des scellés sur leur établissement et les renvoya pour cause d'incivisme.

Ces religieuses ont été remplacées, en 1816, par d'autres sœurs grises appartenant à un ordre différent et désignées sous le nom de Sœurs de la Sagesse. Nous parlerons de ces dernières dans le chapitre suivant.

#### CHAPITRE IV.

Etablissements publics et institutions diverses.

##### La Providence et l'ouvrier.

L'établissement de la Providence a été fondé en 1832, au moyen de souscriptions volontaires, avec le concours et sous le patronage de l'administration

municipale, à la tête de laquelle M. Sauveur de la Chapelle se trouvait alors placé. L'idée de cette institution admirable appartient tout entière à M. Dagnenet (1), qui en rédigea lui-même les statuts avec une intelligence parfaite des besoins des pauvres et tout à la fois de leurs devoirs envers la société.

Comme le but à atteindre était l'extinction du paupérisme par le travail à domicile donné à ceux qui en manqueraient et la moralisation de la classe indigente par des habitudes moins vagabondes, un arrêté de l'autorité compétente interdit expressément la mendicité dans toute l'étendue de la commune de Guingamp.

Cet arrêté rencontra d'abord une assez vive résistance parmi les mendiants. Tous crièrent bien fort; quelques-uns proclamant effrontément tout haut qu'un bâton bien conduit rapportait plus que le meilleur des métiers. Plusieurs personnes de la ville, parmi les plus charitables, se trouvèrent elles-mêmes froissées de la mesure, et déclarèrent net qu'elles ne consenti-

(1) M. Dagnenet avait été envoyé de Saint-Malo à Guingamp en qualité d'entreposeur des tabacs.

raient jamais à confier à la Providence le soin de distribuer leurs aumônes. Mais l'autorité tint ferme, et tout le monde finit par se soumettre, ou plutôt par comprendre l'utilité de l'établissement qui se fondait.

Guingamp fut donc délivré de cette truanderie hideuse qui nous assiége, et, pendant quatorze ou quinze ans, les souscriptions volontaires, jointes à la subvention municipale, suffirent à toutes les nécessités de la classe indigente!!!

Mais, au bout de ce temps (ce fut, je crois, en 1847), l'administration de la Providence et l'autorité municipale crurent devoir, en raison de la cherté extraordinaire des vivres, permettre de nouveau la mendicité dans les rues et à domicile, tout en maintenant l'établissement de bienfaisance fondé par M. Daguenet.

Le résultat de ce relâchement malheureux ne se fit pas attendre. D'un côté, l'obligation la plus capitale de la Providence étant suspendue, cet établissement n'eut plus de raison d'être aux yeux de bon nombre de souscripteurs, qui se découragèrent; de l'autre, la mendicité reparut aussi hideuse que jamais; elle

redevint pour beaucoup un état préférable à tout autre, car elle dispense de tout souci, de toute prévoyance, de toute préoccupation de l'avenir. En effet, pour le plus à plaindre des mendiants de profession, chaque jour amène son pain, quelque cher que soit le blé; une place aux rayons du soleil lorsqu'il fait beau; un abri dans les corridors et sur les escaliers de nos maisons pendant le jour lorsqu'il pleut; un toit et de la paille ça ou là pour la nuit!

Quelle existence! — Elle est affreuse, sans doute, et cependant, chose honteuse à dire, mais vraie, la moitié de ces gens-là n'accepterait pas une vie plus douce avec l'obligation d'un travail régulier et continu... Cette vie de Bohême, qu'ils mènent de père en fils, est devenue pour eux une seconde nature; elle a détruit dans leur cœur tout sentiment honnête, toute notion du juste et de l'injuste, du bien et du mal; elle les a rendus complètement insensibles et étrangers aux lois les plus vulgaires de la morale (1).

(1) Dans plus d'une famille, le père, la mère et les enfants, quel que soit l'âge et le sexe de ces derniers, couchent pêle-mêle dans un lit unique.

L'autorisation de mendier, après une prohibition rigoureuse qui s'était fait obéir et respecter pendant quinze ans, fut donc une faute immense. Une seconde faute fut d'étendre les secours purement gratuits, c'est-à-dire, sans condition de travail d'aucune espèce. Une troisième faute enfin, contre laquelle nous nous sommes déjà prononcé, en temps utile, dans la *Presse bretonne*, fut de biffer tout d'un coup des registres de la Providence, sous prétexte d'insuffisance de ressources, la moitié des pauvres qui y étaient inscrits, soit onze à douze cents, et de créer ainsi deux catégories d'indigents, les uns restant à la charge de la Providence, les autres complètement abandonnés à la charité publique!

On défendit bien aux premiers de mendier, sous peine d'être délaissés à leur tour; mais comme on ne peut les suivre partout, et, d'un autre côté, qu'ils ne portent aucune marque distinctive, il en résulte que la charité s'égare maintenant à toute minute, donnant par erreur à celui qui reçoit de la Providence et refusant à celui qui n'a rien...

On le voit, par suite de ces

relâchements successifs, la confusion, l'obscurité la plus complète, l'arbitraire involontaire mais inévitable, sont nés d'une institution qui devait porter partout la régularité, la lumière, l'ordre et l'équité.

Ramener aujourd'hui la Providence à l'esprit de ses premiers statuts est une tâche hérissée de difficultés immenses; mais précisément parce que cette tâche est au-dessus des forces du commun des hommes, elle doit tenter l'ambition de ceux qui sentent en eux les qualités et les aptitudes qu'elle exige. Celui-là, bien certainement, aura mérité de vivre éternellement dans le souvenir des Guingampais, qui parviendra à délivrer leur ville du fléau de la mendicité, à faire aimer le travail et à relever ainsi, de sa déchéance complète, une classe qui entre pour plus d'un quart dans la population totale de la commune!

Mais, qu'on le sache bien, une administration composée de 12 ou 15 membres égaux, s'abritant tous les uns derrière les autres, n'aura jamais la force de cohésion, l'unité ni l'esprit de décision nécessaires pour sortir la Providence de la voie dans la-

quelle elle est engagée. Il faut à la tête de cet établissement un directeur *prépondérant*, parfaitement libre dans tous ses mouvements, bien pénétré de la grandeur et des difficultés de sa mission, et stimulé par cette pensée que ses concitoyens le regardent à l'œuvre, que sa responsabilité morale est engagée devant l'opinion.

A ce directeur, nous adjoignons 30 ou 40 (plus le nombre en serait élevé, plus il y aurait d'intéressés à la prospérité de l'œuvre et moins la tâche serait pénible à remplir) *dames patronesses*, chargées de s'enquérir des besoins des pauvres; de les visiter, chaque jour si cela était possible, dans leurs demeures, afin de surveiller l'emploi des secours reçus et tout à la fois les habitudes bonnes ou mauvaises de la famille entière; d'enseigner aux femmes les devoirs de leur sexe, la tenue du ménage, l'ordre, l'économie, la propreté; de faire naître chez les hommes le goût du travail; de rappeler et de fortifier en eux le sentiment de la famille, qui veut que chacun des membres qui la compose mette en commun efforts, jouissances et privations; d'encourager dans le devoir ceux qui fe-

raient bien, de menacer d'abandon ceux qui feraient mal, etc.; toutes choses qui demandent infiniment de tact et que les femmes seules ont le secret de bien faire.

Une telle organisation transformerait sûrement avant peu cette population maintenant dégradée; la Providence *cesserait d'être considérée comme un moyen d'influence aux mains de quelques hommes*; tous les bien-faiteurs des pauvres seraient connus d'eux, et il ne tiendrait qu'à chaque sociétaire de s'en faire plus particulièrement aimer en leur témoignant plus de bienveillance, plus de soins effectifs en dehors de ses obligations comme membre de la Providence. Car, qu'on nous comprenne bien, lorsque nous demandons la prompte suppression de la mendicité, nous entendons parler de celle qui encourage l'esprit de paresse, l'imprévoyance de l'avenir, les vices de toutes sortes; de celle qui s'exerce dans les rues *comme un état*, au profit de tout ce qu'il y a de plus effronté, au préjudice des pauvres honteux et dignes d'intérêt. Nous entendons bien réserver à ceux-ci le droit d'aller, quand la nécessité les presse, exposer leurs

besoins et l'insuffisance des secours qu'ils reçoivent, aux personnes charitables qu'ils connaissent, et qui se montreront d'autant plus disposées à la charité, qu'elles auront plus de moyens de s'assurer de la sincérité des demandes.

Nous voudrions, en un mot, régulariser et moraliser l'aumône; car ce n'est pas assez de soulager toutes les misères: si les moyens qu'on emploie pour cela ne trouvent pas leur sanction dans la morale, s'ils ne font qu'aggraver le mal, évidemment ils doivent être abandonnés. Or, l'aumône qui n'impose aucune obligation à celui qui reçoit et le débarrasse de toute préoccupation de l'avenir, va directement contre la volonté de Dieu, en même temps (Guingamp en a fait l'expérience) qu'elle augmente le nombre des pauvres.

L'OUVROIR est une annexe de l'établissement qui précède. Il est placé sous le patronage tout spécial de la jeunesse aisée de la ville, et administré, sous la direction d'une sœur de la Sagesse et des membres du bureau de la Providence, par des jeunes personnes de 15 à 21 ans, qui font là leur apprentissage de la cha-

rité. Si nous faisons un roman, cette institution, admirable quant au but qu'elle se propose, nous inspirerait bien certainement de longues et touchantes pages; mais nous écrivons l'histoire, nous faisons de la *statistique*. Après avoir recherché avec soin si ces jeunes filles deviennent généralement de bonnes domestiques ou de bonnes ouvrières; si elles conservent au milieu du monde le souvenir des sages préceptes qu'elles ont reçus, nous croyons devoir borner notre appréciation à cette seule réflexion, pour ne décourager personne, mais aussi dans l'espoir qu'on nous comprendra: la paresse ou l'incapacité rendent *fatallement* illusoire les leçons de morale chez les enfants, du sexe féminin surtout, que la destinée a faits pauvres. Donc, un des points capitaux, lorsqu'on est chargé de l'éducation de jeunes filles condamnées à travailler plus tard pour vivre, c'est d'habituer de bonne heure leur corps à la fatigue et aux travaux de toutes sortes que la société exigera d'elles; c'est de varier surtout l'éducation professionnelle de ces enfants de telle manière, qu'elles soient à peu près sûres de pouvoir utiliser leur savoir,

lorsqu'elles seront abandonnées à elles-mêmes. Pour cela, il est indispensable de consulter les besoins du pays dans lequel les jeunes filles qu'on élève sont destinées à vivre. Comment ne voit-on pas que là, par exemple, où une bonne couturière pourrait gagner sa vie, dix mourront de faim infailliblement?...

— A côté de ces deux établissements, est la *Société de Saint-Vincent-de-Paule*, pour le patronage des petits garçons. Cette œuvre fait du bien.

**Le BUREAU DE BIENFAISANCE** est d'institution déjà ancienne. Le 24 mai 1816, par suite de conventions passées entre le maire de Guingamp et le supérieur général de la congrégation des filles de la Sagesse, trois sœurs de cet ordre vinrent s'installer sur le Château. On les chargea de la distribution des secours à domicile, lesquels devaient consister en aliments et en médicaments, et des soins à donner aux prisonniers.

Ce bureau est placé sous la direction de l'autorité.

**L'HOPITAL** civil et militaire

de Guingamp est dédié à Saint-Louis, roi de France, et administré, sous la surveillance d'une commission, par les chanoinesses de Saint-Augustin. Parmi les bienfaiteurs de cet établissement, on compte un M. de Normandie, qui habitait notre ville et logeait à la Grand'maison : il a donné une somme assez considérable pour servir à la reconstruction de l'édifice. M. Gilles Patru, né à la Bigotière, en Pleudihen, a fait une rente perpétuelle de 200 fr. pour l'entretien d'un malade. M. Patru était négociant à Guingamp (V. Monuments civils, chap. II).

**Le DÉPOT** de remonte occupe l'ancien couvent des Ursulines, rue de la Trinité. Cet utile établissement date de 1829 ; il a pris un accroissement considérable depuis une dizaine d'années, et possède maintenant de magnifiques écuries, construites avec tout le confort possible. Les remontes de Guingamp, dit M. Houël, sont classées parmi les meilleures de France pour leur spécialité. — Succursale à Morlaix.

**CHAMBRE LITTÉRAIRE.** — Le cercle littéraire de Guingamp

ne diffère point des établissements de ce genre créés dans presque toutes les villes. Il se compose de deux salles de lecture, d'un cabinet servant d'archives, d'une salle de billard et d'une salle où l'on joue aux cartes et aux échecs. Sa bibliothèque renferme quelques brochures et un très-petit nombre de livres de fonds. On ne va point au cercle pour étudier, mais pour suivre, au moyen des journaux, les événements politiques et pour se distraire. Il serait peut-être à désirer que partout on rendit ces établissements un peu plus sérieux ; sans oublier toutefois qu'ils doivent être aussi des lieux de délassements, destinés à détrôner les lieux de réunion moins convenables.

**CAISSE D'ÉPARGNE.** — Elle compte en moyenne de 750 à 800 déposants, dont les versements varient de 150 à 200,000 fr. — Cette précieuse institution a pour but d'inspirer des habitudes d'économie à la classe ouvrière et de faire fructifier l'épargne qu'on lui confie. Elle doit sa création aux habitants aisés de la ville, qui ont fait le premier fonds de cette caisse.

**BIBLIOTHÈQUE.** — Com-

posée des livres enlevés aux couvents, à leur suppression, et aux châteaux abandonnés, elle se composait, à la révolution, d'un certain nombre d'excellents ouvrages et même d'éditions rares. Mais complètement négligée par toutes les administrations depuis 60 ans, puis pillée par ceux qui la fréquentaient sans surveillance aucune, ce n'est plus aujourd'hui que l'ombre d'une bibliothèque publique. Il faudrait commencer d'abord par dresser un catalogue des ouvrages conservés ; après quoi on pourrait demander au gouvernement de venir en aide à la ville pour l'aider à fonder une petite bibliothèque, qui se grossirait avec le temps. Provisoirement, on pourrait ne l'ouvrir au public qu'une fois par semaine, sous la surveillance d'un employé de la mairie, pour épargner le traitement d'un bibliothécaire.

#### De l'instruction.

*Avant la Révolution*, les couvents de femmes avaient, comme aujourd'hui, des pensionnats, et donnaient aux jeunes filles une éducation chrétienne, qui était la grande préoccupation d'alors,

puis une instruction bornée à peu près à la lecture et à l'écriture; car l'arithmétique, l'histoire, la géographie, n'étaient qu'effleurées là où l'on enseignait ces matières.

Les jeunes gens étaient préparés par des maîtres particuliers, et passaient ensuite aux collèges de Tréguier et de Saint-Brieuc. Les plus rétifs étaient envoyés au petit séminaire de Plouguernevel.

*Pendant la révolution*, on commença à organiser un nouvel ordre d'enseignement, et l'on donna plus de soin aux mathématiques, au dessin, à la musique, à l'écriture et à la langue française; mais la guerre extérieure et surtout la guerre civile empêchèrent de consacrer à l'étude et à la culture des arts le temps et l'application qu'elles méritent. — Une des gloires de l'école de Guingamp à cette époque fut un jeune Le Bras-Rogrand, qui, placé plus tard à l'école centrale de Saint-Brieuc, remporta des prix en grand nombre, et reçut comme récompense les œuvres complètes de Condillac, richement reliées. Cet élève donnait de grandes espérances, mais il périt à Dol, dans une affaire contre les Vendéens.

*Après la révolution*, l'Université fut créée, et Guingamp eut un collège de deuxième classe, où l'on fit même la rhétorique. Parmi les principaux qui prirent à cette époque la direction du collège, nous citerons l'abbé Gotho, oncle, de Plainel. Homme grave et modéré, bon orateur, il est mort curé de Moncontour.

L'abbé Feillet, de Lannion, devint principal à Guingamp après avoir été pendant plusieurs années professeur à l'école ecclésiastique de Tréguier; puis il est allé mourir à Pleubian, où il avait été envoyé en qualité de recteur. On recherchait la conversation de l'abbé Feillet, qui parlait, dit-on, avec une admirable facilité et savait se montrer savant sans pédanterie.

Parmi les régents, brillèrent M. François Courtois, de Ros-trenen, qui fut excellent humaniste, et sut parfaitement communiquer ses idées et tenir sa classe. Il est mort notaire à Callac.

M. Louis Vistorte-Boisléon, de Guingamp, après avoir occupé les principales chaires du collège de sa ville natale, se fit recevoir agrégé et devint premier professeur de rhétorique à l'important collège de Lorient.

On peut dire qu'il fut un des fondateurs de cet établissement par l'influence de sa réputation littéraire et par le sacrifice, pendant des années, d'une partie de son traitement. M. Louis Vistorte était poète. Il a fait plusieurs pièces fugitives pleines de verve et d'esprit, un poème sur le retour des Bourbons, etc. Aussi modeste que savant, il se contentait de communiquer les fruits de sa muse à sa famille et à ses amis.

Parmi les élèves de cette même époque, nous signalerons M. Yves-Marie Kermaingant, de Guingamp, qui est parvenu aux plus hauts emplois dans le génie.

M. Le Dru, un des représentants des Côtes-du-Nord à la seconde constituante.

M. Guillaume Patru, de Dinan, de la famille de l'académicien Patru, ami de Boileau, a été proviseur à Avignon et a publié plusieurs écrits sur la philosophie. Il est actuellement professeur de philosophie à la faculté des lettres de Grenoble.

M. Malo-Joseph de Garaby, déjà mentionné à l'article Pleudihen, arrondissement de Dinan, est aussi un élève du col-

lège de Guingamp. Ses succès remarquables lui ont valu, sous la Restauration, de la part de M. le ministre de l'instruction publique, un brevet de chevalier du lys avec une décoration en argent et une lettre très-honorable. Plus tard ses services dans l'enseignement lui ont obtenu les palmes d'or d'officier de l'instruction publique et la croix de la légion-d'honneur. Il est à la tête d'une institution, à Paris.

#### FILLES DE LA SAGESSE.—

Nous l'avons dit ailleurs, les chanoinesses de Saint-Augustin, ainsi que les sœurs de la Croix, tiennent pensionnat. Mais ces dames n'acceptant pas d'externes, n'ont guère que des élèves venant du dehors, notamment des campagnes qui nous avoisinent.

Les filles de la Sagesse sont donc en possession, sans conditions de concurrence aucunes dans notre ville, de l'éducation de la jeunesse du sexe féminin appartenant à toutes les classes de la société.

Cette école a fourni des sujets remarquables sous tous les rapports, et les mères de famille garderont éternellement, nous n'en doutons pas, le souvenir

des services éminents qu'elle a rendus. Cependant l'école des sœurs a vu partir, depuis un an, un grand nombre d'élèves de la première division, qui sont allées chercher ailleurs un complément d'éducation et d'instruction ! Nous devons le dire, car c'est là un fâcheux symptôme, dont il importe de rechercher les causes avec sollicitude, dans l'intérêt même d'un établissement qui jusqu'à ce jour n'avait point eu à redouter la concurrence du dehors.

L'enseignement comprend : la lecture, l'écriture, le catéchisme, l'histoire, la géographie, la grammaire, l'arithmétique, la tenue des livres, etc., etc.

**ÉCOLE PRIMAIRE** supérieure. — L'enseignement de cette école est approprié aux besoins du cultivateur, de l'artisan, de l'industriel, du commerçant, du propriétaire, et généralement de toutes les professions pour lesquelles l'étude des langues mortes n'est pas obligatoire.

Il comprend : l'instruction morale et religieuse; l'étude de la langue française; l'arithmétique; la géométrie (notions élémentaires); arpentage sur le

terrain, dessin linéaire, lavis des plans, nivellement et bornage. Tenue des livres particulièrement appliquée à l'économie rurale, au commerce et à l'industrie. — Notions élémentaires de droit commercial, comprenant la rédaction des billets, endossements, quittances, etc. — Les premiers éléments des sciences physiques et de l'histoire naturelle. — Enfin, la géographie, l'histoire, la lecture, l'écriture, la musique vocale et le plain-chant.

Cet établissement, on le voit, intéresse au plus haut degré l'avenir de la classe la plus nombreuse de la société, et la plus digne d'intérêt en ce sens qu'elle est communément privée des avantages de la fortune, et qu'elle ne peut se suffire qu'en demandant des ressources au travail. Or, le travail qui n'a pas pour guide un peu d'instruction, fructifie rarement et difficilement.

Un cours normal pour les fonctions d'instituteur est annexé à cette précieuse école.

**ÉCOLE DES FRÈRES.** — A la suite d'une mission, au mois d'août 1820, deux frères de l'Instruction chrétienne furent

installés au second étage d'une maison occupée aujourd'hui par la gendarmerie à pied, rue de la Pompe. Une souscription, à laquelle prirent part le clergé et la majeure partie des habitants de Guingamp, produisit de 4 à 5,000 fr. et fit face aux premiers frais d'installation.

L'école des frères à peine ouverte, les élèves accoururent en foule et leur nombre rendit nécessaire, quatre ans plus tard, un changement de local. M. de Carné, alors maire de Guingamp, mit à la disposition de l'école nouvelle les vastes appartements de l'ancien couvent des Ursulines, vacants à cette époque, et, l'année suivante 1825, alloua aux frères, sur le budget de la ville, une somme de 700 fr.

En 1827, le gouvernement ayant fait choix de l'ancien couvent de Saint-Joseph pour y établir un dépôt de remonte, l'établissement des frères fut transféré au collège, où il est resté jusqu'en 1830.

L'administration municipale de cette époque supprima aux frères de l'Instruction chrétienne les 700 fr. que leur allouait précédemment la ville et leur donna trois mois pour vider les pièces qu'ils occupaient au collège.

Ainsi pris à court, les frères s'installèrent dans un galetas. Pendant ce temps, quelques personnes, au nombre desquelles on cite plus particulièrement MM. de Carné, de Lanascote et Lalès, firent construire pour eux une petite maison dans un jardin situé sur les Cantons. Cette maison et l'emplacement qui en dépend ayant été cédés plus tard à M. de La Mennais, supérieur de l'ordre, les frères de l'Instruction chrétienne sont maintenant chez eux et ont cessé de prendre leurs repas au presbytère, comme par le passé.

Cet établissement acquiert chaque jour une importance plus grande. Il s'est accru, en 1845, de tout un corps de logis, et le nombre des frères, qui n'était, on l'a vu, que de deux en 1820, est de huit maintenant.

Cette maison est sous la direction de frère Victor, dont la capacité comme administrateur est citée avec éloges.

## CHAPITRE V.

## Annales.

En 848, Guingamp fut attaché à l'évêché de Tréguier, que Nominoé venait de fonder en remplacement de celui de Lexobie (*Cos-Gueodet*), détruit par les Danois.

En 907, Guingamp fut ravagé par les Normands, déjà maîtres de tout le pays environnant.

Dès le commencement du douzième siècle, Guingamp eut un hôtel des monnaies, où Étienne fit frapper les pièces les plus anciennes qui soient parvenues jusqu'à nous. Pendant les guerres qu'il eut à soutenir contre son compétiteur au quatorzième siècle, Charles de Blois fit aussi battre monnaie dans sa ville de Guingamp.

En 1151, Conan IV cède au roi d'Angleterre son duché de Bretagne, mais il se réserve Guingamp. — Cette même année, le comte Henri, fils d'Étienne, obtient de l'archevêque de Tours que le prieuré de Saint-Sauveur de Guingamp soit mis sous la dépendance de l'abbaye de Noir-

moutiers, et Marguerite, comtesse de Penthièvre, donne à l'abbaye de Sainte-Croix la moitié des revenus des moulins de Rochefort, près Guingamp.

En 1164, Louis Bourgeois, de Guingamp, fut nommé évêque de Tréguier.

En 1187, Geoffroy Loiz, aussi de Guingamp, élu évêque de Tréguier dès 1176, confirme aux moines de Saint-Mélaine de Rennes la possession des églises et dépendances de la Trinité et de Saint-Sauveur.

En 1198, les Guingampais, sous la conduite d'Alain, second fils du comte Henri, prennent parti pour les seigneurs bretons contre les Cottreaux qui ravageaient l'Armorique, et contribuent à mettre ces derniers en fuite, près Carhaix.

Vers 1212, Pierre de Dreux, comte de Richemont, épouse Alix, duchesse de Bretagne, et enlève à Henri d'Avaugour ses terres de Tréguier, Saint-Brienc, Lamballe, Moncontour et Guingamp.

En 1236, Jean Le Roux, fils du précédent, marie sa sœur Yolande avec Hugues-le-Brun, sire de Lusignan, et lui donne pour dot le comté de Penthièvre, comprenant Guingamp.

D'un acte en date d'avril 1317, il résulte que Guingamp, indépendamment de son comté, avait une châtellenie, jouie par une famille dite de *Guingamp*. — L'histoire cite plusieurs membres de cette famille, notamment Robert de Guingamp, qui signa la confirmation par le duc Conan IV de tous les dons faits par le comte Alain, son père, à l'abbaye de Bégard, en 1158. — Geoffroi de Guingamp, chevalier du duc Jean II, fut désigné dans le testament de ce dernier, en 1303, pour être un des exécuteurs de ses dernières volontés; il avait pour armes six fleurs de lys, avec cette légende : *Sigillum Goffridi de Gangan militis*.

En 1344, le châtelain de Guingamp prit parti pour les Montfort dans la guerre de succession. Il confia la garde de la ville de Guingamp, *qui lui appartenait*, à son fils Renaud, et alla s'enfermer dans Hennebont avec la comtesse de Montfort. Dès l'année suivante Charles de Blois envoya Louis d'Espagne, amiral de France, mettre le siège devant Guingamp. Bien que cette ville ne fût alors défendue que par de simples palissades, le capitaine Renaud fit ses dispositions pour bien recevoir l'ennemi

et jura de combattre jusqu'à la mort; mais les habitants, dit d'Argentré, se mutinèrent contre lui et le tuèrent en plein marché. La ville se rendit aussitôt à Louis d'Espagne, qui y mit pour gouverneur Philippe de Portebœuf.

En 1343, Édouard, roi d'Angleterre, ravagea les environs de Guingamp et s'empara de la ville elle-même, qu'il livra au pillage et qu'il brûla. Cette place lui paraissant de peu d'importance, il l'abandonna presque aussitôt. Les troupes de Charles de Blois y rentrèrent et y firent quelques travaux de défense.

En 1345, le comte de Northampton vint mettre le siège devant Guingamp; mais les habitants opposèrent une vigoureuse résistance et forcèrent le général anglais à se retirer. Désespéré de n'avoir pu prendre la ville, Northampton pilla et brûla deux faubourgs avant son départ.

En 1352, plusieurs bourgeois de Guingamp firent partie de l'ambassade qui fut envoyée en Angleterre par la comtesse de Penthièvre pour traiter de la rançon de Charles de Blois, fait prisonnier au siège de la Rocherrien.

En 1362, le 28 août, Charles de Blois fait défense aux Corde-

liers de Guingamp d'inhumer dans le chœur de leur église d'autres personnes que celles de la famille de Penthièvre.

En 1385, Pierre Morel, de Guingamp, fut fait évêque de Tréguier.

En 1419, après la trahison de Chantoceau, par Marguerite de Clisson et son fils, Olivier, comte de Penthièvre, les seigneurs bretons mirent le siège devant Guingamp, qui se rendit au bout de dix-sept jours. Les états ayant déclaré Marguerite et ses enfants coupables de félonie et de trahison, le duché de Penthièvre, dont Guingamp faisait partie, fut confisqué au profit de Jean V, qui accorda au seigneur du Périer le droit de menée à sa cour de Guingamp.

En 1431, Guingamp députa aux états-généraux de Vannes, et ce fut Louis de Rohan, seigneur de Guéméné-Guingamp, qui, par un privilège attaché à sa maison, tint le carreau sur lequel était placée la couronne ducale.

En 1468, le 16 août, Guingamp entra dans la *ligue du bien public* et paya 9 sous pour un diner donné à Jean Callouart, Olivier Le Goff et Pierre Le Maréchal, qui s'étaient réunis pour

donner un uniforme aux troupes de la ville désignées pour combattre Louis XI.

En 1469, vingt des plus riches bourgeois de Guingamp avancèrent chacun un écu pour le placement d'un conduit à la fontaine et pour la gravure des armes de la ville.

En 1486, la peste ravagea Guingamp et les campagnes environnantes.

En 1488, les habitants de Guingamp, sous la conduite des seigneurs du Bois de la Roche, des Salles et du Liscoat, se rendent à l'abbaye de Bégard, et s'emparent de plusieurs gentilshommes bretons du parti de Charles VIII, qu'ils ramènent prisonniers. Jacques de la Villéon, grand-maitre d'hôtel de Bretagne, écrit à ce sujet une lettre de félicitations aux Guingampais, dans laquelle il les exhorte à continuer d'être *bons et loyaux*. Il termine en disant que *leur bravoure a relevé le courage des autres Bretons*.

En 1489, — Anne venait d'être déclarée duchesse à la suite de la mort de François II, — l'armée française, sous les ordres du vicomte de Rohan, rentre en Bretagne et vient mettre le siège devant Guingamp. Cette place,

considérée comme la clef de la Basse-Bretagne, était alors fortifiée; mais sa garnison était peu nombreuse. A la vérité, à cette époque de guerres incessantes, tout citoyen était soldat; les bourgeois de Guingamp, notamment, avaient plus d'une fois déjà fait face à des troupes régulières. Aussi, aux sommations qui leur furent faites de se rendre, ils opposèrent cette réponse nette et digne de gens de cœur :

« *Nous combattrons tant qu'il y aura un duc et une duchesse de Bretagne.* »

La ville fut donc investie par les troupes françaises, et dès le même jour l'attaque commença par le faubourg de Tréguier. Mais le capitaine Gouicquet, retranché, avec la jeunesse guingampaise, dans un petit fort adossé à la chapelle de Saint-Léonard, fit une sortie à la tête de sa faible troupe et parvint à force de bravoure à arrêter l'ennemi.

Le lendemain, le vicomte de Rohan, pour venger cet échec, pilla et brûla les faubourgs de Pors-Anquen et de Montbareil. Il fit ensuite dresser une batterie de trois couleuvrines pour

abattre le fort Saint-Léonard. Gouicquet fit une seconde sortie, et tenta, dans un suprême effort, de s'emparer des couleuvrines; mais trop inférieur en nombre, il ne réussit qu'à joncher la terre de cadavres ennemis, après quoi il regagna de nouveau son fort.

Le vicomte de Rohan comprit alors la nécessité d'en finir avec cette poignée de héros qui tenait son armée tout entière en échec. Il fit donc creuser aussitôt une tranchée profonde, qui devait isoler Gouicquet de la ville; mais celui-ci s'aperçut à temps du danger qui le menaçait. Montrant à ses jeunes gens l'obstacle qu'on leur oppose, il les exhorte brièvement à faire leur devoir, et s'élance à leur tête au milieu de l'armée française, qu'il culbute et traverse l'épée à la main. Les portes de la ville s'ouvrent alors pour le recevoir; mais craignant que les Français, qu'il combattait corps à corps, ne pénétrèrent en même temps que lui dans la ville, il s'arrête aux Cordeliers, et là soutient pendant toute nuit les attaques de l'armée ennemie. Le lendemain matin il put entrer dans la ville : Les Français s'emparèrent alors des

Cordeliers et des Jacobins, et s'y fortifièrent.

Maître de ces deux positions, le duc de Rohan fit dresser une batterie sur les hauteurs de Montbareil et une autre dans le jardin des Jacobins, pour battre en brèche en même temps la partie des murs qui se trouvait entre la porte de Rennes et celle dite de la Pompe. La brèche fut bientôt faite et les Français tentèrent l'assaut; mais à la place des murailles écroulées, ils trouvèrent encore Gouicquet et ses braves, qui les reçurent avec intrépidité et les repoussèrent après leur avoir fait éprouver de grandes pertes.

Les assiégeants, qui étaient en force et pouvaient réparer leurs pertes, ne se laissèrent pas décourager. Dès le lendemain, ils établirent une nouvelle batterie dans le jardin des Cordeliers, et ouvrirent une large brèche entre les portes de Montbareil et de Tréguier. L'assaut recommença avec plus d'acharnement encore, mais l'intrépidité de Gouicquet fut couronnée de succès une fois de plus. Cependant, blessé dangereusement, il fallut l'emporter au fort de l'action, avant que l'assaut ne fût abandonné. Sa femme accourt alors

en toute hâte, se place résolument à la brèche, enflamme la jeunesse guingampaise par son audace, et contraint, après des prodiges, les Français à demander une suspension d'armes, qui fut suivie d'un projet de traité portant que la ville donnerait au vicomte une somme de 10,000 écus, des vivres et des munitions, moyennant quoi il leverait le siège. Mais pendant qu'on dressait les articles de cette capitulation, le sire de Quintin gagna à prix d'argent le lieutenant Boisbouessel. Ce dernier ouvrit secrètement aux Français la porte de la tour Quinchy, qu'il gardait, et la ville fut prise et pillée. Le faubourg de Sainte-Croix fut réduit en cendres. Le capitaine Merrien-Chéro fut fait prisonnier avec les plus notables habitants. Gouicquet, quoique blessé, parvint à se sauver à la Roche-Derrien, et fut assez heureux pour reprendre Guingamp l'année suivante, avec le secours de 1,500 Anglais.

Les Guingampais, dit l'abbé Kermoalquin, demandèrent et obtinrent des lettres de noblesse pour Gouicquet, à cause de sa glorieuse défense de Guingamp.

C'est là une erreur : la no-

blesse des Gouicquet est antérieure de plus d'un siècle à la naissance du héros qui nous occupe, ainsi que cela résulte d'une généalogie imprimée de cette maison que nous avons eue entre les mains et qui fait partie en ce moment des titres de la famille Clech Kerthomas, laquelle possède aussi les armes en bosse et la statue en bois peint de Gouicquet (1). Cette statue ornait, avant 1789, un des autels de l'église Notre-Dame, connu aujourd'hui sous le nom d'autel du *Bon-Pasteur* (2). Elle a en-

viron un mètre 35 de hauteur, et représente Gouicquet armé de toutes pièces, la tête nue. Pardessus son armure, il porte une longue cotte d'armes, qui tombe jusque sur ses genouillères. De sa main droite il tient son épée nue, de la gauche il en soutient le fourreau, suspendu à un étroit ceinturon. Ses cheveux, coupés courts sur le front, sont longs et pendants sur les côtés. Il porte la barbe et les moustaches.

En 1491, Guingamp fut encore assiégé et pris par la Trémouille, lieutenant de Charles VIII, roi de France.

(1) La famille Kerthomas et la famille Guyomar, de Guingamp, descendent, par les femmes, de Rolland Gouicquet, l'illustre défenseur de Guingamp. C'est à ce titre que depuis la révolution de 1789, feu M. Pierre Guyomar a fait inhumer un de ses parents, malgré de vives mais impuissantes oppositions, dans un enfeu qui existait entre l'autel du Bon-Pasteur et la sacristie. Cet enfeu, concédé aux Gouicquet, passa plus tard aux Mahé, sieurs de Kerhars, et aux Derrien, deux familles nobles aujourd'hui éteintes, qui descendaient, elles aussi, des Gouicquet par les femmes.

(2) L'acte qui donne cette chapelle (elle s'appelait alors chapelle de Saint-Denis, de la Trinité et de Saint-Étienne) aux Gouicquet est du vendredi 13 août 1507. Il y est dit que « la donation fut accordée, après « mûre délibération, par la plus

« grande et saine partie des bourgeois, convoqués à la manière accoutumée, et quand on eut considéré les louables ouvrages et bienfaits faits par Bertrand Gouicquet et Isabelle Chéron, son épouse, les deux de Guingamp. »

Ainsi la chapelle aurait été concédée non pas à Rolland, qui défendit si vaillamment Guingamp, mais à Bertrand Gouicquet, bienfaiteur de l'église (V. sur ce sujet une savante et très-longue dissertation de l'abbé de Garaby, insérée dans l'annuaire des Côtes-du-Nord, année 1847). Toutefois, nous devons dire que le libérateur de Guingamp est désigné, lui aussi, sous le prénom de Bertrand, dans un recueil manuscrit de généalogies des branches de la famille Gouicquet.

En 1502, la ville paya au prédicateur de carême 55 sous et alloua 3 livres 4 sous 4 deniers à Yves le Dantu, envoyé aux états de Vannes pour la représenter.

Le 10 juin 1512, sur l'invitation de Philippe de Montauban, chancelier de Bretagne, les Guingampais établissent à Louargat et à Plourin deux postes pour surveiller les Anglais, qui menaçaient d'une descente.

En 1518, la peste ravage de nouveau Guingamp. Yves le Roux, lieutenant de la cour ducale de Guingamp, en fait sortir toutes les personnes atteintes de la maladie. En 1529, la ville paya une impériale d'or valant 18 sous 4 deniers au messager qui lui apporta la nouvelle du retour du dauphin et du duc d'Orléans, son frère, que l'Espagne retenait comme otages pour la rançon du roi leur père.

Le 21 novembre 1533, par acte d'accord passé entre les habitants de Guingamp et Jean de Bretagne, comte de Penthièvre (le comté, confisqué aux Penthièvre en 1419, leur fut rendu par le roi François 1<sup>er</sup>, en mars 1533), il est déclaré que la ville et les faubourgs seront tenus de rendre foi, hommage, et de faire

serment de fidélité audit seigneur; de payer une somme de 20 livres monnaie; de faire la garde et le guet; de payer un droit de chambellage, et, moyennant quoi, les habitants de Guingamp jouiront, comme par le passé, de leur juridiction à haute, moyenne et basse justice.

En 1569, le comté de Penthièvre fut érigé en duché-pairie de France en faveur de Sébastien de Luxembourg; mais ce dernier fut tué au mois d'octobre de la même année au siège de Saint-Jean-d'Angély. Son corps fut transporté à Guingamp et enterré avec celui de son oncle dans l'église des Cordeliers, où son épouse, Marie de Beaucaire, fut aussi inhumée quatre ans plus tard.

En 1586, une peste meurtrière dépeuple Guingamp. Elle avait été prédite au cinquième siècle par le barde Guinelan.

En 1589, Mercœur ayant pris parti contre son beau-frère, en faveur de la ligue, Guingamp se trouva enveloppé dans le parti des ligueurs.

En 1591, le 23 mai, le prince de Dombes mit le siège devant Guingamp, qui fut obligé de se rendre après trois assauts meurtriers. Pendant ce siège, dont le

succès est dû encore à la trahison d'un nommé Lacointerie, d'Angers, qui fut plus tard, pour ce fait, condamné par le parlement de Nantes à être tenaillé et pendu, les faubourgs de la ville de Guingamp furent en partie démolis, ainsi que les couvents des Cordeliers et des Jacobins, qui occupaient les contrescarpes des fossés. Les Jacobins furent rebâties à la même place; les Cordeliers furent transférés à Grâces.

En 1592, le terrible Guy Éder, dit Fontenelle, chercha à surprendre Guingamp; mais il ne put y réussir, grâce à la vigilance de Kergorlin, qui en était gouverneur.

En 1594, le maréchal d'Automont, nommé par le roi pour assister le prince de Dombes, s'empara de Guingamp et y reçut la députation de Morlaix, lui apportant la soumission de leur ville. Cette même année, Henri IV emprunta une somme de 14,000 écus à la ville de Guingamp.

En 1600, Guingamp avait le droit d'élire et de nommer son maire. Sa juridiction ne relevait que de ses bourgeois, qui jouissaient, *aux impôts près*, des mêmes privilèges civils que le

clergé et la noblesse. Cet état de choses durait encore en 1705, malgré un arrêt du conseil d'état, en date d'octobre 1692, portant qu'à l'avenir le roi nommerait les maires, etc.

En 1610, la communauté de ville fit chanter pour Henri IV un service qui dura vingt-quatre heures et coûta 37 livres 19 sous. Elle agit de même en 1623, à la mort de M<sup>me</sup> de Mercœur; en 1643, à la mort de Louis XIII; en 1663, à la mort du duc de Vendôme; en 1666, à la mort de la reine mère, etc. Elle faisait venir, pour ces solennités, des musiciens de *Tréguier et autres villes*.

En 1618, la communauté de ville paya 1,000 livres au trésorier de la maison de la reine pour le mariage de cette princesse.

En 1630, la peste se déclare à Guingamp pour la quatrième fois!

En 1635, Henri Regolet, sieur de Kerdanet, maire de Guingamp, paya de sa bourse 1,504 livres 5 sous pour le traitement des pauvres de la ville atteints d'une maladie contagieuse, qui reparut en 1638, mais dura peu.

En 1647 et en 1665, la ville dépensa, pour l'entretien des

prisonniers espagnols détenus dans ses murs, la somme de 3,578 livres 14 sous.

En 1678, il y eut à Guingamp une émeute au sujet d'un faux bruit du rétablissement de la gabelle. Les chefs de l'émeute furent pendus, et le calme se rétablit. Toutefois, irrités de cette prompte soumission des Guingampais, les paysans menacèrent leur ville du pillage et de l'incendie. Mais on distribua à la milice bourgeoise 96 livres de poudre et des balles : les mutins eurent peur et la révolte n'eut pas de suites.

En 1678, le duc de Chaulnes, qui attendait le roi à Guingamp, fit construire une glacière dans cette ville, et l'on répara le pont Saint-Michel, la poterne et la porte de Rennes.

Avec les premières années du dix-septième siècle, Guingamp vit disparaître toutes ses franchises d'autrefois et n'eut plus d'existence propre.

En 1748, nous voyons que la ville accorda à son maire 500 livres sur les deniers patrimoniaux. Il paraît que ces sortes de gratifications s'accordaient quelquefois aux maires quittant leurs fonctions.

*Erratum.* — Page 87, 1<sup>re</sup> col., lig. 24, au lieu de *Guingamp*, qui lui appartenait, lisez *Dinan*, etc.

## CHAPITRE VI.

Commerce et industrie; assemblées ou pardons, foires et marchés, biographie.

« Guingamp, dit M. l'abbé Kermoalquin, est loin d'être une ville exclusivement industrielle. Avant d'en arriver là, il y a encore, Dieu merci! bien du chemin à parcourir, et « fasse le ciel qu'il ne le parcoure jamais entièrement! »

Nous saisissons parfaitement la pensée de M. Kermoalquin. Ce qu'il redoute, c'est le travail en commun dans de grands établissements industriels, et par suite le relâchement dans les mœurs de la population ouvrière. Mais il s'abuse étrangement! Selon nous, l'adversaire le plus redoutable de la morale (Guingamp le prouve surabondamment), c'est la fainéantise, c'est l'oisiveté volontaire ou forcée; le plus puissant auxiliaire du vi-

ce, c'est la misère! Entre l'inconduite lucrative et la faim qu'on ne peut apaiser, le choix se fait rarement attendre...

Qu'on encourage donc l'industrie, au lieu de prononcer contre elle l'anathème. On le doit, car c'est elle en définitive qui crée la richesse publique et nourrit tout le monde. Seule, elle peut plus pour le soulagement de la misère que tous les établissements philanthropiques réunis.

Qu'on l'honore surtout, car nous lui devons les vêtements qui nous couvrent, le toit qui nous abrite, l'arme qui défend nos frontières, la bêche et la charrue qui ouvrent la terre et la disposent à donner ses récoltes, le pain qui nous fait vivre, le médicament qui guérit nos maladies et nos blessures, le vaisseau qui traverse les mers pour aller chercher les productions d'un autre monde, nos voies de communication, nos moyens de transport de toutes sortes; en un mot, c'est elle, elle seule, qui donne satisfaction aux innombrables nécessités de la vie périssable. Supprimez-la, et tout aussitôt, le commerce n'a plus d'aliment, l'agriculture est réduite à l'impuissance...

Nous voudrions pouvoir indiquer ici quelques sources nouvelles de prospérité pour le pays; mais c'est aux chefs d'atelier, dans chaque profession, de s'ingénier pour créer des produits en rapport avec les besoins, avec les exigences du jour. Nous croyons toutefois qu'une fabrique de droguets (étouffe faite de laine et de fil) aurait bientôt la vogue des anciennes *berlinges* qui ont fait pendant longtemps la fortune des habitants de Sainte-Croix. Mais il faudrait pour cela l'emploi des moyens maintenant en usage, c'est-à-dire une machine à *charpir* la laine, une autre pour la carder, des métiers à filer, un moulin à foulon, etc. Une douzaine de mille francs suffiraient pour commencer sur un bon pied. — La fabrication des fils retors a fait vivre bien des familles à Guingamp pendant 15 ou 20 années. Elle n'est tombée que par suite de la concurrence que lui ont faite les *grands* établissements créés depuis à Lille et dans d'autres localités : une réunion de capitalistes relèverait donc sûrement cette industrie, car il y a toujours avantage à fonctionner dans un pays où la matière première est de bonne qualité et coûte moins

cher qu'ailleurs. — Notre rivière offre des emplacements admirables pour des usines de toutes sortes.

La commune de Guingamp renferme une usine à carton, une fabrique de chapeaux vernis et de chapeaux de feutre, de qualité commune; deux moulins à tan, 8 tanneries, une minoterie, une brasserie, deux imprimeries, etc. On y fabrique des toiles communes estimées.

Cette ville sert d'entrepôt commercial, pour les vins et autres denrées étrangères, à Caliac, Rostrenen, Belle-Isle, Bégard, Saint-Nicolas-du-Pélem.

#### Assemblées ou pardons, foires et marchés.

Ce que l'on appelle *assemblée* ou *fête champêtre* partout ailleurs, a conservé en Bretagne le nom de *Pardon*, qui fut donné dans l'origine à ces fêtes publiques, toutes instituées dans un but purement religieux et philanthropique. Ce nom rappelle non-seulement les indulgences attachées par l'Église à ces pieux pèlerinages, aujourd'hui transformés en simples parties de plaisir, mais encore l'oubli de certaines fautes commises, et des

grâces toutes terrestres que, dans chaque situation de la vie, le supérieur laissait tomber sur son inférieur, non pas, qu'on le remarque bien, comme un effet de sa générosité et de sa munificence, mais comme un devoir auquel il ne pouvait se soustraire ces jours-là.

Les Pardons de Guingamp sont multipliés jusqu'à l'abus; car ils détournent la classe ouvrière de ses travaux, et lui font contracter l'habitude de fainéanter et de boire. Chacune de ces fêtes, en effet, a d'ordinaire son lendemain, que l'on nomme l'*had-pardon*. Or, deux jours de plaisirs consécutifs laissent rarement la tête et le corps dispos; d'où il suit que le troisième jour est souvent si non tout-à-fait perdu pour le travail, du moins d'un très-faible rapport.

Les pardons de Montbareil, de la rue de la Pompe, de la rue de Tréguier, de Saint-Michel, de la Porte-de-Rennes, de St-Nicolas, de Sainte-Croix, — chaque quartier a le sien, — sont sans importance et sans retentissement au dehors. Mais il n'en est pas ainsi du Pardon qui a lieu le samedi qui précède le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet.

Seul, au milieu de tous ces

semblants de fête que nous venons d'énumérer, le pardon de juillet a conservé le caractère religieux qui a présidé à sa création (V. Dévotion à Notre-Dame, chap. III). Seul aussi il a le privilège d'appeler dans nos murs une telle affluence d'étrangers, qu'il y aurait impossibilité de les loger et de les nourrir, si de nombreuses tentes et des cuisines en plein air ne s'improvisaient ce jour-là sur nos places publiques et dans nos faubourgs.

Cette foire, car nous ne l'envisageons ici que sous ce point de vue, ne dure à proprement parler que trois jours, après lesquels cependant la ville conserve un air de fête, une animation qui se prolonge encore dix ou quinze autres jours.

Si le pardon de juillet attire de nombreux pèlerins à N.-D.-de-Bon-Secours, la foire, elle aussi, attire une multitude de marchands étrangers, de saltimbanques, d'acheteurs et de curieux, qui vivent pour quelques jours la ville de Guingamp, font diversion à ses habitudes calmes, et laissent un peu d'argent entre les mains de son commerce, qui le répand lui-même ensuite.

Les autres foires de Guingamp, bien moins importantes, ont lieu

le 1<sup>er</sup> samedi de janvier et les suivants jusqu'au samedi gras, le samedi après la mi-carême, le samedi des Rameaux, le 1<sup>er</sup> samedi de mai, le lendemain des courses, le 4<sup>e</sup> samedi de juillet, le samedi après l'Assomption, le 2<sup>e</sup> samedi de septembre, le 2<sup>e</sup> samedi d'octobre, le 4<sup>e</sup> samedi de novembre, le 24 décembre. — Marchés tous les samedis.

Guingamp devrait avoir un marché couvert. On l'utiliserait tous les matins pour la vente des légumes et des fruits; les jours de foire et marché, il abriterait les fils, les toiles, la poterie, etc.

Autrefois la *foire fleurie* se tenait à la Trinité, la foire de mai à Saint-Sauveur, la foire de Saint-Jean à Sainte-Croix, la foire de Saint-Michel au quartier de ce nom, la foire de la Madeleine au faubourg de la Madeleine. La foire de l'Assomption et celle de Sainte-Catherine furent établies en 1450 et 1451, par Pierre II, duc de Bretagne. A chacune de ces foires, il se faisait dans la ville une quête au profit des pauvres.

« Il se tenait tous les ans à Guingamp, dit Ogée, une foire nommée en breton Navalo (*an avalou*, foire aux pommes). « Dans les archives du château

« de Carnabat on trouve un titre  
« de 1490, qui renvoie à une  
« possession immémoriale les  
« droits de cette foire. Par un  
« aveu rendu à la seigneurie de  
« Penthièvre le 25 août 1705, il  
« est dit que le seigneur de Car-  
« nabat est inféodé aux droits de  
« cette foire, comme capitaine  
« né et héréditaire des ville et  
« château de Guingamp; que le-  
« dit seigneur enverra faire l'ou-  
« verture de cette foire au lieu  
« de la Maison-Blanche, le 29  
« août de chaque année; qu'il lui  
« est dû 4 deniers par chaque po-  
« chée de pommes; qu'il prend,  
« le même jour, possession des  
« portes de la ville par son pro-  
« cureur fiscal ou autre par lui  
« nommé, et que les clefs lui  
« doivent être portées, et lui res-  
« ter l'espace de 17 jours, pen-  
« dant lequel temps il lève une  
« coutume sur toutes les mar-  
« chandises étalées dans la ville;  
« les traiteurs et aubergistes lui  
« doivent aussi un pâté de la  
« hauteur de deux pieds sur une  
« même largeur, fait de toutes  
« les meilleures viandes et gi-  
« biers. Le 14 septembre, ce pâté  
« est porté en cérémonie et tam-  
« bour battant, au château de  
« Carnabat, par les aubergistes  
« et traiteurs, et le héraut de la

« ville va reprendre avec la même  
« cérémonie les clefs qu'il a por-  
« tées le 29 août. L'usage qui  
« s'est introduit de jeter des  
« pommes à ceux qui font l'ou-  
« verture de cette foire, tambour  
« battant, vient, selon les appa-  
« rences, de quelques difficultés  
« suscitées à l'occasion de la per-  
« ception du droit de 4 deniers  
« par pochée qu'on aura refusé  
« de payer. Cette coutume règne  
« encore (1780), quoique l'im-  
« pôt ne soit plus exigé. M. de  
« Coatrieux, seigneur actuel du  
« château de Carnabat, perçoit  
« néanmoins les autres droits at-  
« tribués à ses prédécesseurs. »

#### Biographie.

AUVRE, dit le géant, vivait  
sous Robert 1<sup>er</sup>, duc de Nor-  
mandie, qui le nomma connétable  
de ses états. Il se distingua, en  
1028, dans la guerre que se fi-  
rent les ducs de Bretagne et de  
Normandie.

LEROY (CHRISTOPHE), docteur  
en théologie, auteur de *Vita  
Franciscæ de Ambrosiâ*. 1604.

DOUBLET (Louis), religieux  
d'un couvent de Guingamp (on  
n'est pas sûr qu'il soit né dans  
cette ville), est auteur de plu-  
sieurs ouvrages ascétiques et de

deux oraisons funèbres de Louis  
XIII.

BRETON (RENÉ), jacobin,  
auteur du *Job chrétien*, imprimé  
à Rennes en 1659.

JÉGOU (JEAN), jésuite et mis-  
sionnaire, né en 1613 et mort  
en 1699, a laissé : *Méditations  
sur les retraites; Traité de l'u-  
sage du sacrement de pénitence;  
Préparation à la mort*.

DE COZOU (MAXIMILIEN-CHAR-  
LES), auteur d'une *Explication  
de la coutume de Bretagne*,  
manuscrit déposé à la bibliothè-  
que de Rennes.

VALENTIN (FRANÇOIS), peintre  
distingué, né à Guingamp le 10  
avril 1738, mort à Quimper le  
21 août 1805. Il a laissé, entre  
autres tableaux : le *Martyre de  
saint Etienne, saint Jean dans  
le désert*, une *Extrême Onction*,  
quantité de dessins et d'études.

GUYOMAR (PIERRE-MARIE-  
AUGUSTIN), d'une famille bour-  
geoise dont l'origine se perd  
dans la nuit des temps, naquit  
à Guingamp le 19 décembre  
1757 et y mourut le 10 octobre  
1826. Il fut successivement  
maire de Guingamp, député à la  
Convention nationale, membre  
du Conseil des Cinq-Cents et  
secrétaire du Conseil des Anciens

au corps législatif (1). Il fit partie  
de la commission nommée pour  
constater le décès du fils de  
Louis XVI.

Sans ambition aucune, mu  
par un seul sentiment, l'amour  
de la patrie et du bien public, il  
apporta dans ces grandes et ter-  
ribles assemblées une incorrup-  
tibilité à toute épreuve, un es-  
prit d'indépendance qui sut s'af-  
franchir des influences des cote-  
ries, une franchise que n'inti-  
midèrent jamais les crises les  
plus périlleuses, enfin une fer-  
meté de caractère si constante,  
que ses collègues lui donnèrent  
le surnom de *Barre-de-fer*.

N'obéissant, en toute occa-  
sion, qu'à ses convictions per-  
sonnelles et à sa conscience  
d'honnête homme, on le vit  
tour à tour, peu préoccupé de  
la colère des partis et de sa pro-  
pre sûreté, chercher à arracher  
Louis XVI à la mort (2), défen-

(1) Réélu simultanément par le dé-  
partement des Côtes-du-Nord et par  
celui de la Côte-d'Or, il opta de nou-  
veau pour les Côtes-du-Nord.

(2) Voici son vote : « Comme législa-  
teur, prononçant une mesure de sû-  
reté générale, je vote pour la déten-  
tion provisoire de Louis pendant la  
guerre et son bannissement à la paix. »  
Au dernier appel, il se prononça  
pour le sursis.

dre avec chaleur les Girondins (Condorcet notamment); combattre la proposition d'arrêter les prêtres qui se trouveraient dans les lieux où il surviendrait des émeutes; s'élever avec véhémence contre les terroristes; puis, par un sentiment d'équité scrupuleuse, s'opposer à la mise en jugement, devant une commission extraordinaire, de ceux qui étaient détenus; défendre (l'esprit de parti lui en a fait presque un crime) la résolution du 2 vendémiaire, laquelle déclarait traîtres à la patrie et punissait de mort tous généraux, ministres, etc., qui proposeraient ou accepteraient des conditions de paix au prix de la violation de la constitution, ou de la cession d'une partie du territoire de la république (1); en-

(1) « Je désire, dit-il en cette occasion, l'abolition de la peine de mort à la paix générale : jusqu'à ce jour, le plus beau de notre vie, je pense qu'elle doit subsister pour le crime de trahison, lors même qu'on l'abolirait avant la paix pour tous les autres crimes.

« Humain par sentiment, mais citoyen par principes et par devoir, à mon avis l'existence politique de la cité française doit l'emporter sur l'existence physique d'un traître dont la mort conserve la vie à des milliers de citoyens. »

fin tonner à la tribune contre les émigrés réunis en armes sur nos frontières, et, dans le même temps, sauver la vie aux parents inoffensifs que ceux-ci avaient en quelque sorte abandonnés comme otages dans la patrie commune (1).

(1) Bien des gens qui sont redevables de leur fortune, de la liberté ou de la vie de leurs auteurs à Pierre Guyomar ne l'ont jamais su peut-être, ou bien l'ont oublié... Par discrétion, nous ne citerons aucuns noms propres; mais quoique gendre de l'homme politique dont nous esquissons les actes et les services, il nous sera permis sans doute de dire que si Guingamp a traversé les jours néfastes de la révolution française sans qu'une seule goutte de sang y soit répandue, on le doit à Pierre Guyomar, alors maire de Guingamp et représentant du peuple, c'est-à-dire, investi d'une puissance formidable, qui plaçait à cette époque entre ses mains la fortune et la vie de ses concitoyens, sans lui laisser toujours la liberté de les servir comme il l'aurait voulu !...

— A une époque dont nous ne pouvons préciser la date, son énergie préserva la ville menacée d'incendie par des prisonniers espagnols.

— En 1814, des marins, de passage à Guingamp, méconnaissent le pouvoir nouveau et menacent de mettre en pièces le drapeau blanc qui flotte sur la tour... Mais Pierre Guyomar est encore maire de la ville, et il ne souffrira pas que le principe d'autorité succombe sous son administration. D'une main donc il saisit ce

A la séance du 18 brumaire, il demanda que le conseil ne prit que des mesures constitu-

tionnelles et vota pour le rejet de la résolution qui supprimait le directoire et ajournait le corps législatif. Ce fut son dernier acte comme représentant du peuple.

drapeau qui n'est pas le sien, en déroule les plis jusqu'à terre, de l'autre prend un livre, et s'assied ainsi à sa fenêtre... A la vue de ce petit vieillard, à la physionomie douce et calme, les marins s'arrêtent, étonnés de tant de courage. Guyomar les harangue alors; il dit ses titres aux respects de tous, et termine en s'applaudissant de l'occasion qui lui est offerte de donner l'exemple de la soumission aux lois avant de résigner ses fonctions. Ces hommes, dont l'exaltation s'était signalée sur toute la route, s'éloignent aussitôt en mêlant les cris de *Vive le maire!* à ceux de *vive l'empereur!* qu'ils ne peuvent retenir, et tout rentre bientôt dans le calme.

— Pendant les Cent Jours, le bruit se répand à Guingamp qu'un coutelier de la ville a reçu l'ordre de fabriquer 500 poignards pour égorguer les royalistes et les nobles. Ceux-ci s'émeuvent; leur premier mouvement est de se rendre chez Pierre Guyomar, leur adversaire politique... Je n'ai point connaissance de la conspiration dont vous me parlez, répond celui-ci à M. de Quélen, qui portait la parole, et je ne puis y croire; mais si vous craignez pour votre vie, venez tous chez moi, Messieurs, je vous promets qu'on me passera sur le corps avant d'arriver jusqu'à vous!

Cette réponse calma les inquiétudes du parti royaliste, et la députation se retira en témoignant de sa reconnaissance. Mais la prospérité efface vite le souvenir des services rendus... Toutefois, après la démission de Pierre

Guyomar, les fonctions de maire étant échues à M. de Carné, celui-ci ne crut pas devoir les accepter avant d'avoir fait des instances près de son prédécesseur pour l'engager à retirer sa démission. Cette démarche ne pouvait aboutir; mais elle reste comme un témoignage d'estime donné à un homme qui en était digne à tous égards, et tout à la fois comme un acte de justice dont les enfants de Pierre Guyomar ont gardé le souvenir.

(1) On voit dans les *Mémoires de Bourienne* que Pierre Guyomar fut inscrit sur la liste, présentée à Bonaparte ou dressée par son ordre, des hommes éminents dont il était important de s'assurer le concours et d'utiliser les lumières. A la suite de son nom venait cette mention : « d'un caractère fort tranquille, à qui la longue habitude des affaires a donné des connaissances. »

qui l'aimait comme un frère, insista cependant, lui reprochant même de sacrifier, par un excès de délicatesse, l'avenir de ses enfants. — Lorsqu'ils seront en âge, répliqua Guyomar, je solliciterai pour eux l'honneur de servir leur pays (1). Jusque-là ma résolution de ne point accepter d'emplois rétribués est inébranlable.

Il revint donc à Guingamp et reprit ses fonctions de maire, qu'il ne résigna qu'à la seconde

(1) Son fils aîné, mort en 1827, allait être attaché à l'empereur en qualité de page lorsque Louis XVIII monta sur le trône. Napoléon n'avait point, comme on l'a écrit quelque part, gardé rancune à Pierre Guyomar de son vote au 18 brumaire ni de son refus d'accepter un emploi rétribué sous son gouvernement. S'il en eût été ainsi, il n'eût pas laissé, pendant treize ans, à la tête de la ville de Guingamp, un homme dont la popularité augmentait chaque jour par les services qu'il rendait. De son côté, Pierre Guyomar avait trop d'intelligence pour ne pas comprendre que tôt ou tard les révolutions se résument dans le génie d'un homme, et trop de patriotisme pour rester froid devant les grandes choses qu'accomplissait l'empereur, bien qu'il pût être froissé parfois dans ses opinions. L'adresse à Napoléon, qu'il signa en 1813, prouve que la destinée de celui-ci importait dans sa pensée, à cette époque, à la grandeur et à la gloire de la France.

rentrée des Bourbons, en 1815, après les avoir exercées, pendant plus de vingt ans, sans perdre un seul instant la confiance de ses concitoyens, sans voir pâlir une popularité qui lui survit encore...

Pierre Guyomar avait fait d'excellentes études à Saint-Briec. Sa mère (1), restée veuve à 30 ans avec une très-grande fortune, bien que l'émigration lui ait fait perdre plus de 60,000 fr., l'éleva dans des sentiments d'une soumission respectueuse qui paraîtrait excessive aujourd'hui. Jamais il ne lui parlait le chapeau sur la tête; devenu homme et père de

(1) Mathurine-Julienne Onfroy-Painière, ou plutôt de la Painière, puisque tel était son nom. Les Onfroy ou Onfray, originaires de Normandie, furent anoblis en 1400 dans la personne de Robert, et leurs titres, vérifiés de nouveau lors de la réformation de 1666, furent maintenus. Ils portaient pour armes : d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople.

Elle était fille de Charles Onfroy, sieur de la Painière, et sœur de Onfroy de Surville, administrateur de l'hospice de Guingamp en 1755, bien-faiteur de l'église Notre-Dame, avocat, puis prêtre après la mort de sa femme.

Cette famille n'est pas éteinte (V. p. 104); mais aucun de ses membres ne fait état de sa noblesse depuis longtemps.

famille, il allait encore tous les soirs rendre compte à sa *chère mère* de ses actions pendant la journée... Religieux par nature et par principes, sa vie intérieure, au milieu de ses nombreux enfants, fut celle d'un véritable patriarche.

HUCHET, poète lyrique, a fait admettre de ses chansons dans l'*Almanach des Muses*.

TOUDIC, né en 1766, décédé en 1806, a laissé des articles imprimés dans les Mémoires de l'académie celtique, et de nombreux matériaux sur les monuments de Bretagne.

PASTOL (YVES-MARIE), baron de l'empire, né le 5 mars 1770, mort général de brigade à Lutzen ou à Neukirk en 1813.

LE NORMAND DE KERGRÉ (JOSEPH), né en 1777, mort capitaine de frégate en 1841.

LE NORMAND DE KERGRÉ (ALEXANDRE), frère du précédent, né en 1785, mort maréchal de camp en 1841.

HELLO (CHARLES-GUILLAUME), né à Guingamp le 6 août 1787, mort à Paris le 12 mai 1850. Il fut successivement avocat à Lorient, procureur-général près la cour de Rennes, avocat-général

et conseiller à la cour de cassation, député élu par le collège de Hennebont, enfin membre de la haute-cour nationale à Bourges et à Versailles, en 1849. Il laisse : *Traité sur le régime constitutionnel, Philosophie du droit, Philosophie de l'histoire de France, Essai sur la vie et les ouvrages de Dumoulin, de l'Inamovibilité des juges*, plusieurs articles insérés dans la *Gazette des Tribunaux*, quelques poésies, parmi lesquelles sa *Petite ville*, qui commençait ainsi :

Adieu, petit séjour, où tout devient petit,  
Et dont les murs étroits rétrécissent l'esprit.  
Adieu, grands de province; adieu, jeunes mégères,  
Je ne redoute plus vos langues harangères;  
Je brave vos propos, je brave vos mépris;  
Je quitte la Bretagne et je vole à Paris.

M. Hello est, sans contredit, le plus illustre, dans les temps modernes, des enfants de Guingamp. Bien des fois, sans doute, il a regretté ces vers, empreints d'exagération, et échappés, dans sa jeunesse, à un moment de dépit; mais la petite ville ne les lui a jamais pardonnés, et si cet homme éminent fût resté dans son pays, nous sommes persuadé

que malgré son rare mérite, — peut-être à cause de son rare mérite, — il n'y eût jamais obtenu la moindre fonction publique. Proposé comme candidat à la députation par quelques amis, il obtint, aux élections générales qui précédèrent 1848, *treize ou quatorze voix seulement*.... Ce fait dit assez haut que l'illustration personnelle n'est pas toujours un titre à la bienveillance des Guingampais. Il accuse, de la part de la classe à laquelle appartenait M. Hello et dont il était la gloire, une indifférence d'autant plus inexplicable, que cet homme éminent avait déjà fait ses preuves comme député et qu'il représentait précisément la nuance politique de la grande majorité de cette classe, naguère si homogène, si pleine d'élan, si puissante, aujourd'hui voguant à l'aventure comme un vaisseau qui a perdu son pilote et ses chefs, et ne compte plus sur son bord que des passagers, sans liens entre eux, bien moins préoccupés des dangers qu'il court que de leurs intérêts personnels.

DEPASSE (ÉMILE), maire de Lannion, ancien membre des assemblées constituante et légis-

lative, a fondé à Lannion une salle d'asile pour l'extinction du paupérisme et publié une brochure sur cette question importante, d'une solution si difficile.

DEPASSE (ADRIEN), docteur-médecin, frère du précédent, a publié la *Physiologie du diable*.

LE MAOUT (EMMA), répétiteur et préparateur au muséum d'histoire naturelle, à Paris, a publié le *Jardin des plantes*.

LE MAOUT (CHARLES), rédacteur du *Publicateur*, est auteur d'une *Description géographique et historique du théâtre de la guerre en Orient*, et de plusieurs autres ouvrages.

BUHOT-KERSERS, ancien ingénieur, a publié une *vie de la Tour-d'Auvergne*.

ONFROY - KERMOALQUIN (URBAIN), prédicateur distingué, est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres, *Etudes sur les villes de Bretagne*, ouvrage inachevé.

ROPARTZ (SIGISMOND), avocat, né le 8 mars 1823, a publié *Guingamp et le pèlerinage de Notre-Dame* et coopéré à la rédaction du journal la *Foi bretonne*. Il a sous presse : *Vie de saint Yves*.

## COMMUNE DE COADOUT,

Formée des villages

Kerguenan, Lambrat, Kertiaou, Trédarm, Porsdudal, Parremeur, Mezou-Bihan, Kergadiou, Parc-Lan, Kernivinen, Gourguever, Kermepenrou, Runanmec, Kerantevoit, Largoat, Kervoezenec, etc.

Elle est limitée, au nord par Grâces, à l'est par Ploumagoar; au sud par Saint-Adrien, Bourbriac; à l'ouest par Moustéru. — Sa population est de 587 habitants, et sa superficie de 974 hect. 66 a., dont 341 hect. sous terres lab., 84 sous prés et pât., 308 sous bois, 1 sous vergers et jard., 200 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 131 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 6,793 fr. 48 c., et son revenu vrai de 27,174 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Trieux arrose cette commune. Le Dourlan la sépare du Moustéru.

Le BOURG est situé sur l'ancienne route de Callac, à 6 kil. S.-E. de Guingamp, son bureau de poste, et à 38 kil. E. de Saint-Brieuc. Quelques toits de chaume le composent.

### Étymologie.

Coadout vient de *coat tout*, deux mots celtiques qui signifient *tout bois*. Ce pays, en effet, est encore parfaitement boisé, bien que la cognée ait fait là surtout son office de destruction. Quelques étymologistes cependant prétendent que Coadout est une corruption de *coat dour*, bois et eau.

### Monuments.

L'ÉGLISE, petite et basse, est tristement jetée dans un fond, au milieu du cimetière, où se voit une fontaine avec niche en pierre qui mériterait d'être mieux entretenue. Les dénouilles mortelles de Mainguy, royaliste redouté, dont la femme a été guillotinée pour avoir donné asile à des suspects, reposent dans ce cimetière.

A l'extérieur, l'église est surmontée d'un léger campanille servant d'abri aux cloches, et auquel on arrive par un esca-

lier pratiqué dans une tourelle adossée au bâtiment principal. Le maître autel, à l'intérieur, supporte un tabernacle assez curieusement sculpté; tout le reste est pauvre et nu.

Le patron de cette église est Saint Ildut ou Iltut, dont on voit la statue à gauche du maître autel. Il y a deux saints de ce nom : l'un fut aumônier de saint Budoc, pontife de Dol; il a une chapelle à Aber-Iltut (V. la *Chronique de Saint-Brieuc*, manuscrit conservé à la bibliothèque impériale); l'autre fut chef d'une école célèbre. C'est ce dernier qui est patron de Coadout. On le nomme aussi Ideuc, Idéal, Helcul et Ideuil. Les Bretons le nomment encore Lud et Budie. Né au Glamorgan, du prince Bican et de Reineguilide, fille de Salomon I<sup>er</sup>, roi de la Petite-Bretagne, il eut sa mère pour institutrice, étudia avec succès, puis servit sous le roi Arthur, son parent. Devenu maître du palais de Glamorgan, il n'eut plus d'autre supérieur que le monarque lui-même. Saint Cado, abbé de Lancarvan, lui inspira l'amour de la sagesse, lui donna la tonsure et le rendit habile dans les sciences religieuses.

Iltut fonda l'abbaye de Lantwit ou Laniltut, et devint si célèbre, que la noblesse s'empessa de lui confier l'éducation de ses enfants. On le regardait comme l'ecclésiastique le plus éclairé de la Grande-Bretagne. Il joignait le travail manuel à la prière et à l'étude. Les Tryades lui attribuent l'introduction de la charrie au pays de Galles.

Dans son extrême vieillesse, Iltut résigna son école à son disciple saint Isan, et se retira dans un ermitage, au comté de Brécho. Après trois ans d'une retraite austère, il visita ses élèves en Armorique, et mourut à Dol au sixième siècle. Les Bollandistes rapportent qu'on vit son âme s'envoler au ciel sous la forme d'un aigle aux ailes d'or, accompagnée d'un choeur d'anges.

Le chef de saint Iltut est conservé dans l'église de Landebaëron. Son pardon a lieu à Coadout, le premier dimanche de l'Avent. On lui offre des coqs, symbole de la vigilance.

**CHATEAU-DU-BOIS-DE-LA-ROCHE.** — La révolution a détruit un château moderne qui servait de demeure aux derniers seigneurs du Bois-de-la-Roche

et faisait face à ce que l'on nomme la Pelouse. Elle n'a laissé debout que la forteresse, énorme donjon composé de quatre tours formant faisceau, dont la toiture seule se détache en forme de dôme. La tour du milieu, plus élevée que les autres, a été disposée en une sorte de belvédère, muré de toutes parts et recouvert, mais percé de fenêtres dans toutes les directions. De ce point, qui domine une immense étendue de pays, la vue embrasse un paysage d'une variété admirable.

Ce château et ses dépendances appartenaient, en 1180 et 1493, à la famille de Roscerf.

En 1415, Jean de Roscerf, chevalier banneret, s'engage au service du roi de France en qualité de capitaine, sous les ordres de Tanguy du Châtel. En 1432, Éon de Roscerf, passe, au nom du duc de Bretagne, un traité qui ouvre Pouencé aux Anglais, appelés au secours du prince.

En 1437, les écuyers et nobles de l'évêché de Tréguier et de Gôelo comparurent devant Yvon de Roscerf, seigneur des Salles, commis par le duc de Bretagne pour recevoir leur serment.

En 1440, Eudon de Roscerf

fut un des juges du trop célèbre maréchal de Retz, condamné à être brûlé vif à Nantes pour avoir fait périr plus de cent enfants. C'est ce monstre de lubricité et de cruauté qui a donné lieu au conte de *Barbe-Bleu*.

En 1453, Roscerf fut au nombre des gentilshommes de cœur qui volèrent au secours de Brest, assiégé par les Anglais.

En 1477, Charles de Roscerf est autorisé à passer de la compagnie de M. de Moigne dans celle de M. de Gié, maréchal de France.

En 1484, Charles de Roscerf se démit de sa capitainerie de Porcien.

Pierre de Roscerf, sieur du Bois-de-la-Roche, fut un des capitaines qui prirent Olivier du Pont, sieur de Plusquellec, et l'obligèrent à payer une rançon.

En 1489, Anne de Bretagne déclare que « les ennemis ont causé *exécra*bles dommages à son bien aimé et féal chambellan Yvon de Roscerf, comme d'avoir brûlé et abattu ses maisons du Bois-de-la-Roche, de l'avoir emprisonné et mis à forte rançon, etc. » En conséquence, elle lui assigne 600 livres de pension sur les ports et havres de Tréguier.

En 1493, Yvon de Roscerf, conseiller et chambellan de Charles VIII, roi de France, et seigneur du Bois-de-la-Roche, fut sommé de comparaître devant la cour de Goëlo comme accusé d'avoir, à la tête de cinq cents hommes, avec Pierre le Long, pillé et brûlé le château de Quintin, après avoir promis de l'épargner.

Une diminution de 100 livres fut faite sur les gages et pension d'Yvon de Roscerf pour concourir à la conquête du royaume de Naples.

Yvon de Roscerf était un des 50 hommes d'armes de la reine duchesse Anne.

Le *Bois-de-la-Roche* passa plus tard aux mains de la famille du Liscouet.

En 1487, du Liscouet fut un des seigneurs restés fidèles au duc de Bretagne qui s'emparèrent à Bégard de Plusealtec et de son frère, du seigneur de Boullac et de Louis du Pont, qui ravageaient les campagnes.

En 1594, un du Liscouet périt à l'attaque du fort de Crozon, près Brest. C'était un brave chevalier au service du roi Henri IV. Quatre ans avant sa mort, il s'était emparé de Car-

haix et avait empêché les paysans de massacrer toute la noblesse du pays.

En 1593, du Liscouet du Bois-de-la-Roche, seigneur de la paroisse de Coadout, rapporta, dit la chronique, des richesses considérables à la suite d'une expédition dans le genre de celles du trop célèbre Fontenelle (1). *Presque aussitôt*, il fut appelé par le roi à un commandement sur mer, et il n'a plus revu le Bois-de-la-Roche, où l'on suppose qu'il avait enfoui son riche butin avant son départ (2).

(1) Du Liscouet, dit le président Habasque, joua un rôle assez important sous la ligue: il défendit Quintin, s'empara de Corlay et mit le feu à Carhaix, pour se venger d'y avoir eu la main droite abattue d'un coup de hache. S'étant fait huguenot pour épouser une demoiselle d'une grande beauté, de la maison de Vaux en Anjou, les troupes qu'il commanda se trouvèrent être tout naturellement des gens de la religion qu'il avait nouvellement embrassée. Du Liscouet était un brave officier: ses torts dans cette guerre furent ceux des officiers subalternes de ce temps, qui n'obéissaient à personne, et qui n'avaient d'autres vues que de s'enrichir aux dépens des plus faibles, sans trop examiner s'ils étaient amis ou ennemis: Mercœur lui-même faisait-il autre chose?

(2) Sur ces données, un des derniers

Là-dessus, on a imaginé tout un conte de revenants; et vraiment ce donjon séculaire, au milieu des bois dont il était entouré naguère encore de toutes parts, ne pouvait guère s'en passer. — Chaque nuit donc l'ancien seigneur de Coadout vient visiter sa forteresse aux murs épais et toujours solides. Son âme inquiète gémit tout haut dans l'étroit et sombre escalier de granit qui s'élève en spirale jusqu'au sommet de cette demeure où le soleil ne pénètre qu'à peine, et l'on entend le bruit sourd des coups de pioche que donne du Liscouet pour déterrer son trésor enfoui! — L'amour des richesses nous suivrait-il dans l'autre monde? Mais non, c'est plutôt comme expiation que l'âme du redoutable châtelain revêt chaque nuit son enveloppe mortelle pour venir contempler ces inutiles dépouilles, enlevées, il y a près de trois siècles, aux églises et aux châteaux voisins.

En 1780, le Bois-de-la-Roche était la propriété de M. du Gage. Il passa successivement,

propriétaires du Bois-de-la-Roche a dû faire exécuter des fouilles qui n'ont point abouti.

après la révolution, à Madame Perrin; à M. des Prés, qui a fait exécuter dans le jardin un théâtre dont les coulisses sont figurées par des charmilles; à M. Augustin, qui a défriché une partie des bois et tenté en vain d'y installer une ferme-école; enfin à M. du Roscoat. Ce dernier restaure en ce moment le vieux château avec une parfaite entente.

L'ancienne paroisse de Coadout dépendait du diocèse de Dol, bien qu'elle fût enclavée dans celui de Tréguier. Elle avait pour subdélégation Guingamp et ressortissait au siège royal de Lannion. — Magoar était alors simple trêve de Coadout. — En 1780, M. de la Boissière était seigneur de la paroisse. — La cure était à l'ordinaire.

## COMMUNE

## DE GRACES,

Formée des villages

Saint-Jean, Keravel, la Madeleine, Pen-an-Croas-Hent, la Ville-Neuve, Kerbost, Lein-ar-Sant, Goargouaër, Kereven, Kerfunvoas, Kermunut, Kerdonval, Poulpry-Kerurien, Kerurien.

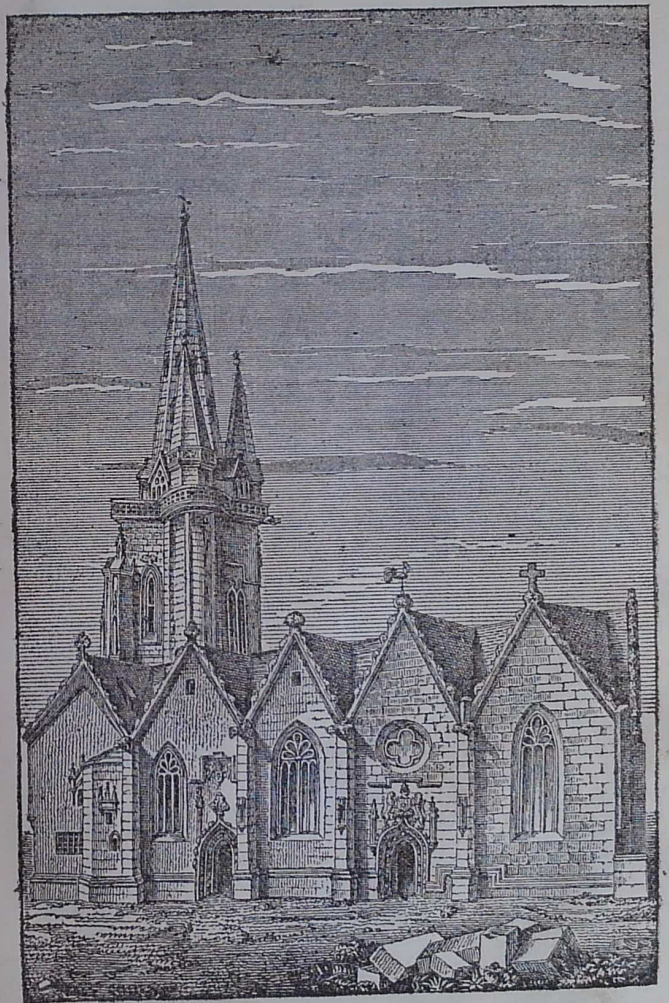
Elle est limitée, au nord par Plouisy; à l'est par Guingamp, Ploumagoar; au sud par Coadout; à l'ouest par Tréglamus, Moustéru. — Sa population est de 1,518 habitants, et sa superficie de 1,416 hectares 16 ares, dont 835 hectares sous terres labourables, 143 sous prés et pâturages, 129 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 200 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 287 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 22,177 fr. 44 c., et son revenu vrai de 66,532 fr., soit 173 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Le BOURG est situé à 3 kil. E. de Guingamp, son bureau de

poste, et à 36 kil. N.-E. de St-Briec. Il est moins important que Saint-Jean, village situé sur la route impériale de Paris à Brest et dépendant de la même commune. C'est dans ce village que se confectionnaient les craquelins dits de Saint-Jean; mais cette industrie, qui nous venait de St-Malo, est transportée maintenant sur la route de Callac, entre Keribot et Keranot, et sur celle de Gurunhuel, entre le Grand-Brugou et Kerurien.

## Monuments.

L'ÉGLISE Notre-Dame de Grâces, non classée encore au nombre des monuments historiques dignes d'être conservés, est un des plus gracieux édifices du seizième siècle. Sa tour carrée est surmontée d'un élégant clocher en pierre à huit pans, entouré à sa base d'une galerie à jours et flanqué de trois clochetons à six pans (le quatrième a été détruit par la foudre), séparés par des dais en pierre adossés d'un côté au clocher, et supportés de l'autre par des colonnettes. Les pignons sont chargés de sculptures saillantes et couronnés d'une aigrette à trois flots. Les fenêtres ogives, au



ÉGLISE DE GRACES.

nombre de huit, sont grandes et divisées par des ornements en pierre : elles ont conservé quelques vitraux coloriés et les armes de Bretagne avec le collier entouré d'hermines et la devise fameuse *à ma vie*. Les quatre portes (deux sont condamnées) sont chargées d'ornements sculptés sur le granit avec un talent remarquable.

A l'intérieur, on admire la porte sculptée qui conduit à la tour et des corniches en bois chargées de sculptures représentant des figures grotesques d'hommes et d'animaux, parmi des enroulements de feuillage. Sur l'un des bas-reliefs, l'artiste a figuré le diable trainant en enfer une charretée de nones. Ailleurs, un renard, habillé en moine, prêche devant un auditoire composé de poules, tandis que deux autres renards, cachés derrière la chaire, guettent le moment favorable pour saisir leur proie.

Une fontaine, dont la construction semble antérieure à celle de l'église, est placée extérieurement sous la fenêtre du grand autel. Elle avait un lavoir, et, plus bas, un réservoir où l'on conservait le poisson, du temps des Cordeliers.

L'église *actuelle* de Grâces a été commencée le 12 mars 1506 et terminée en 1521. Ces dates sont constatées par deux inscriptions, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur; ainsi point de doute possible à cet égard. Elle a été construite avec des pierres provenant d'un champ dépendant de la ferme de la Boissière, sur un terrain appartenant aux de Kerisac, qui furent autorisés, par transaction avec les Penthièvre, en 1550, à prendre le titre de bienfaiteurs. La duchesse Anne, alors épouse de Charles VIII et reine de France, contribua pour une somme assez forte aux frais de cette fondation. Mais la chapelle *primitive* fut d'abord un tout petit oratoire en terre construit par un mendiant franciscain, lequel oratoire se transforma dans la suite, grâce à la munificence de Gui, comte de Guingamp, en une véritable chapelle dédiée à la Vierge, et qui bientôt devint insuffisante elle-même en raison de l'affluence considérable de pèlerins apportant de riches offrandes, qu'attirait en ce lieu une portion de la Vraie-Croix. On la remplaça donc par l'église que nous admirons aujourd'hui.

En 1591, le couvent des Cor-

deliers de Guingamp ayant été brûlé, lors du siège de cette ville, René Chomard, doyen de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâces, accueillit à Languernant, qu'il habitait, les moines sans asile. Neuf ans plus tard, il leur céda son bénéfice, priant Mme de Martigues de mettre Jean Le Chept, leur gardien, et tous ses successeurs, en possession de la chapelle, des édifices, des jardins et des terres de Notre-Dame-de-Grâces, ce à quoi la princesse consentit. Elle accorda même une somme de 1,000 livres pour aider à bâtir le nouveau couvent, dont la famille de Kerisac fournit encore l'emplacement en 1613. Ces différentes donations furent successivement approuvées par lettrés patentes de Henri IV, en date du 10 mai 1605, par le pape Paul V et par le parlement de Bretagne. Les Cordeliers se trouvèrent donc définitivement installés à Grâces, et y restèrent jusqu'en 1791, c'est-à-dire juste 200 ans; ils avaient habité 208 ans leur communauté de Guingamp (1).

(1) En 1791, il n'y avait plus au couvent de Grâces que trois pères et un frère. Lorsqu'on vint faire l'inventaire de la communauté, à cette même époque, elle ne possédait, pour tout

dispersés à cette époque, leur couvent de Grâces ne tarda pas à être détruit. Les reliques de Charles de Blois, qu'ils avaient emportées avec eux de Guingamp, furent déposées dans la chambre de la sacristie, et y restèrent jusqu'en 1830. A cette époque on les plaça dans l'église, entre le grand autel et l'autel du Rosaire, enfermées, ainsi que les authentiques et les titres, dans un reliquaire en forme de colonne tronquée, construit en 1753 par ordre du duc de Chastillon. C'est là qu'on peut les voir encore aujourd'hui.

Du temps des Cordeliers, il y avait cinq cloches à Grâces : Notre-Dame, la Trompette, l'Horloge (elle est actuellement à Ploumagoar), Saint-Yves et Saint-François. Ces cinq cloches formaient une des plus belles sonneries de l'ordre.

Au nombre des gardiens du couvent de Grâces, nous citerons comme le plus remarquable, le révérend père Guillaume

revenu, que 203 boisseaux de froment, 6 d'avoine, 2 chapons : en argent, de rentes annuelles, 871 livres 10 sous 9 deniers. Un trait de dime de 45 fr.— La bibliothèque de ce couvent était d'environ mille volumes.

Le Court (1), qui vivait en 1636 et mourut assassiné. La légende suivante rend compte de cet événement :

Dans le couvent de Grâces  
Arrive un grand malheur ;  
Du fait suivons les traces,  
Édifions l'auditeur.  
Deux méchants moines sombres  
Ont commis de moûtis  
Ce crime dans les ombres,  
Tout auprès du moustier.

Le saint révérend père,  
Dom Guillaume Le Court,  
Gardien du monastère,  
Fait construire les cours  
De cette solitude.  
Les deux frères nouveaux  
Paieront d'ingratitude  
Ces superbes travaux.

Pour solder la dépense,  
Le pieux ouvrier  
Réglâ bien la pitance  
De chaque Cordelier.  
Complotant leur affaire,  
Louis, François, sans bruit,  
Poussent la porte au frère,  
A l'heure de minuit.

Qui frappe de la sorte,  
Dit cet homme de bien ?  
J'ai bien fermé ma porte  
Et n'ouvre si matin.  
— Ouvrez, las! au plus vite,  
Disent les scélérats;  
Prenez la croix bénite  
Contre les attentats.

(1) La famille Le Court existe encore. Le chevalier Le Court de la Villehasselz, ancien magistrat, demeurant à Trigavon, arrondissement de Dinan, possède des titres qui établissent sa parenté.

L'église est éclairée : —  
Tabernacle enfoncé : —  
La fenêtre est brisée,  
Les voleurs ont entré!  
— Sainte Vierge Marie,  
Ah! vous le savez bien,  
Je vous ai bien servie,  
Dit vénéré gardien.

J'ai de belles dorures  
Orné vos sept autels ;  
J'y mets des garnitures  
Qu'admirent les mortels ;  
Un précieux ciboire  
Je vous acquis encor,  
Une niche d'ivoire  
Et un calice d'or.

Protégez, Vierge sainte,  
Vos humbles serviteurs.  
Il dit, et puis, sans crainte,  
Il ouvre aux malfaiteurs.  
Sur leur chef vénérable,  
Les deux pervers alors  
Mettant leurs mains coupables,  
L'entraînent en dehors.

Dans la crainte qu'il crie,  
Ces coquins de bandits  
Obstruent sa voix chérie  
Avec leurs deux habits.  
Dans la noire rabine  
De l'antique castel,  
Guillaume on assassine,  
Tout près de Keravel.

Mais quelle est la surprise  
De ces deux scélérats!  
Les cloches de l'église  
Au coup sonnent le glas.  
— Dans la tour, au plus vite,  
Dit un des malfaiteurs,  
Je veille auprès du gîte,  
Toi, tueras le sonneur.

Mais, chose surprenante,  
Le meurtrier venu,  
Tout tremblant d'épouvante,  
N'a rien trouvé ni vu.

C'est la main invisible  
De la mère de Dieu  
Qui, faveur indicible,  
Fait miracle en ce lieu.

Lors les deux homicides  
Coururent, tout épuisés ;  
Ils croyaient, les perfides,  
Être bien déguisés.  
Arrivés en écume  
Au havre de Morlaix,  
Ils pensaient dans la brume  
Cacher bien leurs forfaits.

Prenant des airs tranquilles,  
Lors ces deux meurtriers,  
Pour les passer aux îles  
Hélaient les bateliers.  
Ceux-ci disent : quel crime  
Avez-vous donc commis ?  
L'onde air de sang victime  
A votre aspect a pris.

Le flot est sans portée  
Et sans force aujourd'hui ;  
La mer épouvantée  
A votre approche a fui...  
— Lors, changeant de figure,  
Ils sont déconcertés  
D'être, en cette aventure,  
Par Dieu même arrêtés.

Livrés à la justice,  
Ces coquins sont jugés,  
Et du dernier supplice  
Panis pour leurs forfaits.  
Imitez le bon frère,  
Honnez son saint nom,  
Et de Dieu par la mère  
Vous recevrez pardon.

En expiation de ce crime, une  
croix de pierre fut érigée, au  
coin de l'avenue de Keravel, sur  
le bord du vieux chemin de  
Guingamp à Grâces, à l'endroit  
même où avait succombé le père

gardien. On l'appela la *croix du frère*. M. Alexandre Rocquancourt, pour la soustraire au vandalisme de 1792, l'avait transportée dans un des jardins de Keravel et en fit présent à l'église à la fin de la révolution. Elle est maintenant au milieu du cimetière, entourée d'ifs.

En 1829, dans la nuit du 16 au 17 mars, tout le chœur et le maître-autel de l'église de Grâces furent incendiés par l'imprudence du sacristain, qui avait oublié un tison dans une armoire contenant une bouteille d'huile et d'autres objets combustibles. La perte fut évaluée 6,934 fr. par M. Joanny, entrepreneur. Les reliques qui étaient sur les degrés de l'autel furent brûlées; mais, en 1839, M. l'abbé Tresvaux procura à l'église de Grâces une parcelle de la *Vraie-Croix* et une portion des reliques de sainte Philomène. Dans la même année, l'évêque de Saint-Brieuc donna des reliques de saint André, de saint Yves et de saint Désiré, dont l'exposition a été autorisée, ainsi que la bénédiction de la *Vraie-Croix*, qui se donne le dernier dimanche de chaque mois.

En 1844, le 16 mai, jour de l'Ascension, la foudre tomba sur

la flèche de Grâces, enleva quelques assises de pierre et laissa des traces de son passage sur une étendue d'environ six mètres. Les réparations furent faites l'année suivante et coûtèrent 1,400 fr. Il est fâcheux qu'on n'ait pas pu reconstruire en même temps le quatrième clocheton, détruit également par la foudre.

M. Quémener, recteur de Grâces depuis le 1<sup>er</sup> août 1844, a fait à son église de très-importantes réparations. On a re-chiqueté les murs, réparé la flèche, vitré à neuf les fenêtres et placé au couronnement des vitraux peints. Les ornements ont été renouvelés, la porte voisine du second autel démasquée. Enfin on doit à son administration un très-beau chemin de Croix, un ciboire, un calice et un ostensor, les trois en vermeil, et d'une très-grande beauté. Parmi les tableaux que renferme cette église, on remarque un *Ecce Homo*, une *Mater dolorosa*, la *Résurrection de Lazare* et un médaillon représentant, croiton, Anne de Bretagne pleurant son premier mari.

#### Chapelles.

La CHAPELLE de Saint-

Jean est située au village de ce nom. Devenue, après la révolution, propriété de M. Desjars, banquier à Guingamp, elle a été rachetée par la commune le 19 juin 1827 moyennant la somme de 800 fr. Elle a été réparée et diminuée depuis de 3 mètres 34 cent. On a fait une petite plantation autour de l'édifice. — On y célèbre la messe et les vêpres le jour du pardon, qui a lieu le 24 juin.

Celle de Kerbost, sous l'invocation de saint Maudez, est presque entièrement détruite. A côté est une excellente fontaine et un lavoir. — La chapelle de Kerurien, dédiée à Saint-Yves, était une dépendance du Bois du Loup et appartenait à M. Pierre Guyomar, qui y avait institué un pardon. Après sa mort, la commune aliéna la chapelle et le terrain sur lequel elle est assise comme lui appartenant. Ce n'est plus qu'une simple niche où se voit l'image de saint Yves, grossièrement sculptée en pierre. — La chapelle de Kerano était dédiée à saint Joseph.

#### Maisons et terres remarquables.

KERURIEN, haute justice,

appartenait, en 1543, à François Hémery, dont la famille, issue en ramage des anciens seigneurs de Cavan, juveigneurs d'Avaugour, a fourni un chef garde-côte de l'évêché de Tréguier, un capitaine de Bréhat, un capitaine de cent pistoliers sous le prince de Martigues, lieutenant général de Bretagne. En 1789, cette seigneurie puissante était aux mains des Le Prêtre de Châteaugiron; mais dès-lors son vaste château, sa tour carrée, sa prison, ses cachots en pierres de taille, menaçaient ruine. Après la révolution, Kerurien passa dans la famille Guyomar, qui fit abattre, sur les instances du fermier se disant en danger, la tour, l'aile gauche tout entière du château et le premier étage de l'aile droite. Il ne reste donc plus aujourd'hui de cette antique demeure seigneuriale qu'une partie du château réduite aux proportions d'une belle habitation de fermier, le colombier et quelques ruines encore imposantes, laissées là comme souvenir historique par l'auteur de ce livre, propriétaire actuel de Kerurien.

KERIBO appartenait, en 1543, à Yves-le-Rouge. L'habitation

actuelle, beaucoup plus moderne, est fort jolie et dans un état parfait d'entretien. C'est là qu'est mort, le 29 juillet 1840, à l'âge de 84 ans, M. Joseph-Delphin Duplex de Cadignan, ancien colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. C'était un homme d'une urbanité rare : il avait transformé en une sorte de parterre la belle avenue qui fait face à l'habitation, et recommandé aux domestiques d'y laisser circuler le public en toute liberté. — A droite de cette avenue, dans un petit bois dépendant de la propriété, vivait il y a une quarantaine d'années un ermite que les petits enfants visitaient par curiosité et auxquels il ne manquait jamais de donner sa bénédiction. L'ermitage qu'il habitait subsiste toujours. Il a servi de résidence, de notre temps, à un pauvre infirme que l'on appelait aussi l'ermite de Keribo. — Cette belle propriété appartient en ce moment à M. François de Cargouët, dont le frère, chef de bataillon, succombait, il y a quelques jours, à l'attaque d'une tranchée, sous les murs de Sébastopol.

KERANO est un château moderne qui a beaucoup souffert

pendant la Révolution et qui n'a jamais été restauré depuis. Il a servi de résidence au roi Jacques d'Angleterre, et de berceau au général de la Boissière. Il appartient maintenant à M. Villeféron, qui a exploité les beaux bois séculaires dépendant de cette terre, à laquelle ils donnaient un air de grandeur et de majesté qu'on ne retrouve plus.

CRECH-FANTAN, au village de Saint-Jean, a appartenu à M. de Keroter. Il est maintenant à M. Vivier, de Guingamp.

KERAVEL est resté depuis plusieurs siècles dans la famille Rocquancourt. L'abbé de ce nom faisait partie de la députation de 1788, en laquelle se résume le dernier acte solennel des anciennes franchises bretonnes. Cette terre possède un petit castel et d'assez beaux jardins.

— Entre autres faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame-de-Grâces, on cite celle qui suit : En 1640, une peste cruelle ravageait la paroisse de Goudelin : plus de 150 personnes succombèrent. Les habitants consternés se rendent processionnellement dans l'église de Grâces et invoquent sa puis-

sante patronne. La mortalité cessa aussitôt; le fléau avait disparu.

— Il y a vingt ans à peine, les jeunes personnes de la classe aisée qui se mariaient à Guingamp partageaient presque toutes leur bouquet et leur couronne de mariée entre Notre-Dame-de-Bon-Secours et Notre-Dame-de-Grâces.

— D'après un usage qui remonte à une époque très-reculée, on vient processionnellement de Guingamp à Grâces le dimanche qui suit le pardon, lequel a lieu le 15 août.

Le PRESBYTÈRE a été commencé en 1843. La première pierre est sous l'angle qui fait face à la sacristie. Elle porte cette inscription : fait sous l'administration de MM. Brunot, sous-préfet; J.-M. Labia, maire; Ch. Jouanard, adjoint; L. de Cargouët, trésorier; F. Botrel, recteur. — Tel qu'il est maintenant, le presbytère laisse peu à désirer.

Autrefois, Notre-Dame-de-Grâces n'était qu'une simple chapelle de Saint-Michel. Après l'établissement des Cordeliers,

nous avons vu quelle devint une église conventuelle. Elle est maintenant une succursale de la cure de Guingamp et sert d'église paroissiale à la commune depuis 1803.

#### COMMUNE

### DU MOUSTÉRU,

Formée des villages

Penquer, Guern-Hervé, Ker-goniant, Kerhir, Dannouet, Guern-an-Lin, le Groesquer, Groesquer-Bras, le Bongoat, Groesquer-Bihan, Kerlongard, Guern-an-Bloch, Kerbert, Kerivou, Kernevez, Coz-Mouster, l'île, etc.

Elle est limitée, au nord par Grâces, Tréglamus; à l'est par Coadout, Saint-Adrien; au sud par Bourbriac, Pontmelvez; à l'ouest par Gurunhuel. — Sa population est de 1,140 hab. et sa superficie de 1,428 hect. 22 ares, dont 717 h. sous terres lab., 154 sous prés et pât., 121 sous bois, 366 sous landes et terres inc. — Elle renferme 231 maisons, 4 moulins à eau. —

Son revenu cadastral est de 13,434 fr. 67 c. et son revenu vrai de 40,304 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Cette paroisse était anciennement trêve de Péderneec. Elle fut ensuite annexée à Coadout, puis elle devint succursale. — Ce pays est accidenté et bien boisé.

Le BOURG est situé sur la route de Callac, à 9 kil. S.-O. de Guingamp, son bureau de poste, et à 41 kil. O. de Saint-Brieuc. Il est sans importance.

#### Étymologie.

Moustéru signifie *monastère rouge*. La tradition place là un couvent de Templiers, qui passa plus tard aux chevaliers de Malte.

#### Monuments.

L'ÉGLISE, autrefois simple chapelle du château de l'île, auquel elle se reliait par une admirable avenue, veuve maintenant de ses beaux arbres, a été augmentée de deux bas-côtés, percés chacun de cinq arcades en plein cintre. La transformation de cet antique et petit oratoire est complète aujourd'hui : à

l'intérieur, nulle trace apparente du passé; le sanctuaire étincelle de fraîches dorures; les chapelles latérales sont éclairées par des vitraux neufs colorés, et le maître-autel lui-même, ainsi que le tabernacle qu'il supporte, accusent une origine toute moderne. Cependant, comme souvenir sans doute des anciens seigneurs de l'île, on a reproduit, au-dessus du maître-autel, un écusson semé de dix hermines posées 3, 2, 3, 2. — Le clocher est en pierre et peu élevé; la flèche a six pans; elle est entourée à sa base de quatre petits clochetons également en pierre. — Une des cloches date de l'an 1000.

Cette église est petite, un peu écrasée, mais charmante de propreté; elle est sous l'invocation de Notre-Dame du Moustéru, et renferme des reliques de saint Pierre, de saint Paul, de saint André, de saint Barthélemy, de saint Brieuc, de saint Guillaume et de saint Vincent de Paule. Elle est située au milieu d'un cimetière entouré de murs et fermé par une fort jolie grille en fer. Cette demeure des morts, de même que l'église, nous a paru tenue avec un soin extrême.

Le CHATEAU DE L'ÎLE est en ce moment une habitation à peine convenable pour un fermier. Sa ruine est consommée, et ce qui reste de cette demeure jadis seigneuriale, que l'on fait remonter au siècle de François Ier, n'éveille plus aucune idée de grandeur passée. Ces débris d'édifices croulant de vétusté ne nous ont inspiré ni recueillement, ni regrets, ni surprise. Nous nous disions, en contemplant ces murailles rongées par le lierre, que tout cela n'était pas destiné à vivre plus longtemps. En effet, là point de donjon aux portes massives; partout des murs ordinaires; rien qui rappelle nulle part ces constructions antiques dont la solidité semblait défier les efforts des siècles. L'île fut une vaste et confortable habitation, sans doute, mais sans caractère monumental. Ce qui en faisait surtout le charme, c'étaient ces bois de haute futaie et ces taillis, déployés en amphithéâtre, que la hache et la pioche détruisent tous les jours. — Les fenêtres et les cheminées de l'île avaient une dimension extraordinaire. Une famille entière peut prendre ses repas sous l'une de ces dernières (elle subsiste tou-

jours) tandis qu'on fait la cuisine dans un autre coin de cette même cheminée.

Nous avons demandé à l'histoire les noms des premiers seigneurs de l'île, l'étendue de leurs privilèges, leurs titres devant la postérité; mais l'histoire est restée muette pour nous. Tout ce que nous savons, c'est que cette terre appartenait, avant la révolution, à M. Pitot. Elle passa plus tard aux mains des de Coëtlogon, dont le père fut pendant longtemps maire du Moustéru et membre du conseil général. On lui donnait le titre de comte. C'était un homme d'esprit et un conteur fort agréable. — Un de Coëtlogon a été capitaine au service du duc de Bretagne, en 1419; un autre fit partie, en 1490, de l'ambassade envoyée au roi de France, qui se trouvait alors au Pont-de-Cé, près Angers, pour le prier de vouloir bien exécuter les articles du traité de Francfort concernant la Bretagne (V. Plumieux, arrondissement de Loudéac). L'île appartient en ce moment à M. Le Jemle.

La tradition rapporte, disent les continuateurs d'Ogée, qu'un des propriétaires du château du Bois-de-la-Roche ayant fait faire

un miroir ardent, inondait d'éclats insupportables le château de l'île quand le soleil descendait à l'horizon, et que par contre le maître de l'île en fit faire un pareil, qui forçait à fermer les croisées du Bois-de-la-Roche quand le soleil se levait. — L'inspection des lieux nous a laissé dans le doute à cet égard, attendu que la façade de ces deux châteaux est dans la même direction, d'où il suit que l'un (celui de l'île) tourne le dos à l'autre. Ce dernier conséquemment n'aurait pu être incommodé, si ce n'est dans quelques pièces ayant ouverture sur la cour d'entrée. Nous devons dire toutefois que nous avons entendu raconter bien des fois ce trait, avec cette différence que l'application en était faite aux châteaux du Bois-de-la-Roche et de Ker-auffret (V. Saint-Adrien).

Le GROESQUER, beaucoup moins ancien que l'île, est un petit château d'architecture assez remarquable et très-bien conservé. Il est précédé d'une avenue qui le relie à la route de Guingamp à Callac.

Le Groesquer était un simple fief, auquel les premiers possesseurs avaient donné leur nom. Il

passa ensuite dans la famille du Gaspersn, puis dans celle des de l'Angle, qui n'ont aliéné cette belle propriété que depuis quelques années.

#### Annales.

Il y a 5 ou 6 ans, un ministre protestant ayant voulu prêcher ses doctrines au Moustéru, souleva contre lui toute la paroisse. On le chassa après l'avoir injurié et frappé. Cette affaire donna lieu à un procès correctionnel devant le tribunal de Guingamp, à la requête du ministre protestant.

*Patrie* de Vincent de Kerleau, qui fut évêque et ambassadeur, sous les règnes des ducs de Bretagne Pierre II et François II. Il fut encore président de la cour des comptes et chancelier, pendant la première disgrâce de Guillaume Chauvin. Le pape le nomma successivement abbé de Bégard, de Prières, et évêque de Léon. Il mourut le 30 octobre 1476.

#### COMMUNE

### DE PABU,

Formée des villages

Traou-Menez-Horre, Kerdel, Kerhré, Kerez, Crech-an-Herven, Kermin, Minguével, Rucacër, Calibordo, Munehorre, Kergos, Ilut, Kernevé-Brain, Runevarec, etc.

Elle est limitée, au nord par Trégonneau; à l'est par Pommerit, le Merzer; au sud par Guingamp, Saint-Agathon; à l'ouest par Plouisy. — Sa population est de 1,087 habitants, et sa superficie de 783 hect. 65 ares, dont 565 hect. sous terres labourables, 81 sous prés et pâturages, 29 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 48 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 275 maisons, 6 moulins à eau. — Son revenu cadastral est de 15,765 fr. 19 c., et son revenu vrai de 47,295 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur la route de Pontrieux, à 3 kil. N.

de Guingamp, son bureau de poste, et à 36 kil. N.-O. de St-Brieuc. — École de filles.

#### Étymologie.

La paroisse de Pabu tire son nom de saint Tugdual, ou Pabu, son patron.

#### Monuments.

L'ÉGLISE, pauvre et nue, renferme des reliques de la vraie-croix. Elle reconnaît pour patron saint Tugdual, dont M. Le Febvre, prêtre et frère du recteur actuel de Pabu, ébauchait une statue nouvelle dans un énorme bloc de chêne, lors de notre visite au presbytère. Dieu vienne en aide au pieux vieillard dans cette entreprise, qu'il nous semble impossible de mener à bien avec les outils grossiers et insuffisants qu'il possède. M. Le Febvre est auteur d'une grammaire bretonne. — A une époque reculée, cette église était le siège d'une chapellenie à la nomination des seigneurs de Munchorre et connue sous le nom de chapellenie de Keranré. En 1711 et 1712, les habitants de la dimerie de Trivis, au centre de laquelle se trouvait la chapelle de Pabu,

firent des démarches actives près de l'évêque de Tréguier pour obtenir son érection en église paroissiale ou tréviale, alléguant les difficultés qu'ils éprouvaient pour se rendre, surtout en hiver, aux offices de Ploumagoar. Ces démarches eurent un plein succès. Le 5 février de cette année 1712, un acte fut dressé; il régla les fondations destinées à l'entretien de la future succursale.

Le cimetière renferme un calvaire en granit qui porte la date de 1622.

MUNEHORRE, haute justice, appartenait, en 1427, à Audren de Munchorre; en 1481, à Vincent et Olivier de Munchorre; en 1556, à Robert Bizien; en 1690, à François Bizien; en 1780, à M. de Munchorre, lequel avait pour armes de *gueules au croissant d'or, accompagné de six étoiles de même.*

Cette terre appartient aujourd'hui à M. de Gouyon de Coispel, deux noms honorablement inscrits dans l'histoire de Bretagne. Le château est fort modeste: assis sur la crête d'un ravin au fond duquel le Trieux roule ses eaux, il aspecte de ce côté un paysage des plus pitto-

resques, et de l'autre communiqué à la route de Pontrioux par une large avenue. Des chênes séculaires, des hêtres au tronc lisse l'environnaient autrefois de toutes parts; mais la hache s'est longtemps promenée dans ces beaux bois, de sorte qu'il ne reste plus, à bien dire, qu'une épaisse ceinture d'arbres verts, et quelques jeunes plants destinés à remplacer un jour le vieux fleuron détruit.

Munchorre renferme des carrières de granit en exploitation. On doit à son propriétaire actuel l'établissement d'une usine à filasse, à quelques minutes de marche, sur la rivière du Trieux. C'est là un exemple à suivre par la noblesse de notre pays. Sans exposer sa fortune, sans faire violence à ses idées relativement au travail, elle pourrait facilement, par l'association de ses capitaux, souvent laissés improductifs, créer quelque grande industrie qu'elle ferait gérer par des tiers ayant sa confiance. Cette manière de venir en aide à la classe qui souffre lui vaudrait beaucoup plus de bénédictions sincères que les aumônes qu'elle peut faire.

Le château de Munchorre avait une chapelle privée qui sub-

siste toujours. Elle est située près d'un petit étang et sert en ce moment de cave au fermier.

RUNEVAREC appartenait, au moment de la révolution, aux demoiselles du Lojou, dont nous avons déjà parlé p. 80 de ce volume. C'était un petit castel sans importance mais fort hospitalier. On y tenait table ouverte à tout venant; aussi les parasites en usaient jusqu'à l'abus. Une dame P..., entre autres, y dinait régulièrement, sans être jamais priée. Impatientée de cet excès d'indélicatesse, une des vieilles demoiselles du Lojou dit un jour tout haut: Il paraît que la P... a pris goût à notre soupe, car elle nous honore fréquemment de sa visite!... — M<sup>lle</sup> du Lojou avait cru se débarrasser de M<sup>me</sup> P...; mais il n'en fut rien: celle-ci fit la sourde oreille et continua ses assiduités gastronomiques.

Après la révolution, cette propriété passa aux mains de M. Le Bouetté; elle est maintenant à M<sup>me</sup> veuve Rouxel, sa fille.

Runevarec a conservé ses allées de grands arbres; mais l'ancienne habitation a été remplacée par une villa toute moderne, laquelle donne en ce moment un

asile provisoire à des religieuses venues à Pabu pour y ouvrir incessamment une école de filles.

#### Chapelle et pardon de Saint-Loup.

La chapelle de Saint-Loup est attachée, depuis sa fondation, à la terre de Runevarec, et, depuis sa fondation aussi, elle donne lieu, le premier septembre de chaque année, à l'un des plus remarquables pardons de notre pays.

Les allures de cette fête champêtre, toute religieuse dans le principe (1), ont subi de nombreuses modifications.

Avant la révolution de 1789 et sous le premier empire, les bons bourgeois de Guingamp transportaient ce jour-là leurs pénates à Saint-Loup, et dinaient en famille, par groupes séparés, assis sur les pelouses moelleuses de Runevarec.

Sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, la bourgeoisie relégua les diners

(1) On conduit les petits enfants à Saint-Loup pour les guérir de la peur. La cérémonie consiste à lire l'évangile et à placer l'étole sur la tête de l'enfant; après quoi on lui fait baiser la croix de l'étole.

sur l'herbe parmi les choses de mauvais goût dont il fallait abandonner l'usage au peuple, et les danses elles-mêmes n'eurent plus lieu en commun. Un petit bosquet séparé fut exclusivement affecté aux ébats de la classe moyenne.

La république de 1848 trouva les choses en cet état, mais elle ne voulut point s'en accommoder. La noblesse, qui jusqu'à cette époque avait vécu à l'écart, se fit tout-à-coup active, entreprenante, à ce point que son action se substitua bientôt à celle de la bourgeoisie, et devint à peu près partout dirigeante. Le suffrage universel ayant mis entre ses mains l'administration municipale de Guingamp, elle devint le régulateur naturel de nos fêtes publiques, et désireuse de prouver que son initiative portait des fruits, elle résolut de donner au pardon de Saint-Loup, considéré comme le Longchamp de Guingamp, encore plus d'éclat et plus d'entrain que par le passé.

Pour arriver à ce double résultat, on fit appel à la bonne volonté de tous par des quêtes à domicile, et l'on admit l'universalité des citoyens, sans distinction cette fois de fortune, de

naissance ou de rang, à prendre part aux quadrilles et aux *dérobées* qui se dansent, le jour, dans une prairie de Runevarec, et le soir, après souper, sur la place du Centre de Guingamp, à la clarté d'un nombre infini de lumières placées dans des lanternes venitiennes, de formes et de couleurs variées, que l'on dispose avec art en guirlandes. Cette partie complémentaire du pardon de Saint-Loup doit son origine à la république de 1848.

Le programme du Longchamp guingampais en est, on le voit, à sa troisième phase; l'empire ne lui a fait subir aucun changement de front. Les commissaires continuent à être pris *simultanément* parmi les plus hauts fonctionnaires de la ville et parmi la classe ouvrière proprement dite; la fête a conservé sa physionomie populaire; seulement, la noblesse a cessé d'y prendre part (1).

(1) Quand nous disons la noblesse, nous entendons parler des hommes seulement; car il n'est pas à notre connaissance qu'à aucune époque les femmes de cette classe aient pris part, autrement que comme spectatrices, à ces fêtes publiques où tout le monde est admis. Pour en trouver un exemple, il faudrait peut-être remonter au temps où la duchesse Anne dansait

Le pardon de Runevarec dure deux jours et attire à Guingamp un assez grand nombre d'étrangers.

Le MINGUEVEL, ancienne terre noble, n'est plus habité maintenant que par le fermier. Cette terre a appartenu longtemps à la famille Le Chaponier de Kergrist. L'abbé Le Guyader, mort curé de Guingamp, y resta caché pendant les mauvais jours de la révolution de 1789. Déguisé en laboureur, il se rendait tous les jours à Guingamp près des personnes qui réclamaient son ministère, sans prendre souci des dangers qu'il courait en agissant ainsi. Mais c'était un grand cœur, caché sous des traits presque repoussants. La politique n'entraînait pour rien dans les préoccupations de cet homme de bien. Lorsqu'on lui demandait quelle était son opinion, il avait coutume de répondre que le prêtre ne doit avoir d'autre étendard que la croix!

elle-même au pardon de Moncontour, se laissant, dit-on, dérober par le premier venu. Du reste, la bourgeoisie n'admet, elle aussi, la convenance de ces danses publiques qu'avec des réserves et un certain nombre de protestations tacites.

Le KERHUEL appartient aux héritiers de Keranflech, dame Sidonie de Kernen ayant porté tous ses biens dans cette famille. N'étaient la chapelle, assez bien conservée, les murs d'enceinte et l'avenue, on aurait peine à deviner les restes d'un ancien manoir noble dans l'habitation plus que modeste et délabrée du Kerhuel.

Le château de KERMIN est complètement détruit; mais on peut voir encore les ruines de son ancienne chapelle, dédiée à saint Jacques. Une avenue, transformée en champ, la reliait autrefois au château. Elle avait trois portes.

RUCAER et le RUNIOU étaient aussi terres nobles.

PARC-MARVAIL est une habitation toute moderne, à laquelle conséquemment ne se rattache aucun souvenir historique. Bâtie pour une personne seule, cette demeure est sans importance comme monument; mais son propriétaire, M. Launay, ancien architecte de la ville de Guingamp, a su, à force de travail, faire d'un rocher stérile un délicieux jardin avec terrasse, allée couverte, etc. Ce jardin plane

sur toute la partie est de Guingamp, et offre un des plus beaux points de vue de notre pays, si riche sous ce rapport.

#### Industrie.

La commune de Pabu est fort pauvre. L'industrie de ses habitants consiste dans la fabrication d'une poterie grossière, dont la matière première se trouve à Pabu même et dans les environs. Cette poterie à bon marché approvisionne les petits ménages à dix lieues à la ronde; mais elle laisse si peu de marge aux bénéficiaires, que la population qui se livre à cette industrie ne peut vivre qu'à force d'économie et de privations. — M. Caffin, sous-préfet de Guingamp, vient de faire obtenir gratuitement au plus intelligent de ces potiers, une machine à fabriquer les tuyaux de drainage. On ne pouvait mieux comprendre les intérêts de cette classe d'industriels et du pays tout à la fois. — Nous croyons qu'une tuilerie réussirait à Pabu, et ferait disparaître à la longue les couvertures en chaume, dont les inconvénients sont si nombreux.

La culture a fait beaucoup de progrès dans cette commune de-

puis l'introduction des engrais de mer. — Ce territoire est arrosé par le Trieux.

*Patrie* de la mère Mainguy, ancienne religieuse à Guingamp. Chassée de son couvent par la révolution, elle consacra le reste de sa vie au soin des malades de sa paroisse et des paroisses voisines, avec un désintéressement héroïque.

#### COMMUNE

### DE PLOUISY,

Formée des villages

Kerprigent, Kersalic, Coat-Jean, Coat-Jaffray, Keropartz, Kerouat, Kersault, Kermelven, Kerlast, Kerglas, Kerjagu, Porzou, Goarneden, Rumarquer, Roudouroux, Carnabat, Kerdanne, Kernilien, Pen-an-Crec'h, Lallecoat, Magouarou, Pors-Leonec, Kerloas, Kermarec, la Boissière, etc.

Elle est limitée, au nord par Trégonneau, Kermoroc'h, Saint-Laurent; à l'est par Pabu, Guingamp, le Trieux; au sud par

Grâces; à l'ouest par Tréglamus, Pédernec. — Sa population est de 1,945 habitants et sa superficie de 2,396 hectares 46 ares, dont 1,567 hectares sous terres labourables, 306 sous prés et pât., 102 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 275 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 448 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 42,375 fr. 84 c. et son revenu vrai de 84,752 fr., soit 172 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 4 kil. N.-O. de Guingamp, son bureau de poste, et à 36 kil. N.-O. de Saint-Brienc. — Chef-lieu de perception, école de garçons et école de filles.

#### Étymologie.

Plouisy est une abréviation de *Plouisis*, qui signifie *paroisse d'Isis*. Le saint de ce nom était abbé.

#### Monuments.

L'ÉGLISE n'a qu'un seul bas-côté. Dans quelques-unes de ses parties, elle accuse une haute

antiquité, tandis que sur d'autres se laisse voir la date de 1563. La maîtresse-vitre et la sacristie sont entièrement neuves et achevées depuis peu. L'autel de la Vierge a des fragments de vitraux antiques coloriés. Des reliques de sainte Constance, de saint Fortuné, de saint Pierre et de saint Paul sont exposées sur l'autel du Sacré-Cœur et sur le maître-autel. — Le porche de cette église sert d'enfeu à la famille de Couaridouc, propriétaire du château de Carnabat. Une des tombes porte cette inscription : Joseph Jéhan, sieur de Launay, décédé à Carnabat le 18 janvier 1822, à 82 ans (1).

Le CIMETIÈRE entoure l'église. Il est planté de buis énormes, disposés en allées étroites et sombres d'un effet assez dis-

(1) M. Jéhan de Launay était le grand-père du côté maternel des MM. de Couaridouc et de la Bégassière de Guingamp. Modeste en ses goûts et très-pieux, il s'habillait avec une grande simplicité, et passait en prières toutes les heures inoccupées de ses journées. Pour n'être distrait par personne, il avait fait construire un petit oratoire en terre en face de son château, mais de l'autre côté de la rivière, sur le coteau élevé que traverse la route de Brest. Il s'y rendait exactement tous les jours.

gracieux; mais les paroissiens tiennent à ce singulier ornement; ils ne permettraient pas de toucher à leur buis, même pour les processions.

Parmi les tombes que renferme ce cimetière, il en est une dont l'inscription rappelle un assassinat aussi lâche qu'odieux, commis le 7 avril 1850, au moulin Neuf. La victime, jeune fille de 17 ans, se nommait Marie-Olive Rouxel; l'assassin, Le Poullen. C'était un homme jeune encore, que le baigne venait de rendre à la société moins honnête homme que jamais, et qui ne vivait plus que de vols. Arrêté non loin de l'Étang-Neuf, sur la route de Corlay, il fut jugé, condamné à mort par la cour d'assises des Côtes-du-Nord, et exécuté sur le champ de foire de Guingamp, vis-à-vis le grand chêne de l'hôpital!

Le CHATEAU de Carnabat n'a pas de date certaine. On croit communément qu'il doit son origine à l'abbé Fleuriot, qui vivait au seizième siècle, et pour donner plus de valeur à cette opinion, on a prétendu que son nom n'était qu'une corruption de *ker-an-abat* et signifiait *maison de l'abbé*. Mais cet échaffaudage

de science, élevé à grands frais d'imagination par les étymologistes, croule tout entier en présence d'un titre en date de 1200, relatif au moulin de Carnabat, dans lequel il est parlé du château. Celui-ci subsistait donc déjà dès le onzième siècle.

L'abbé Fleuriot de l'Angle n'est pas, comme on le voit, fondateur de Carnabat, mais il est le restaurateur de la partie la plus ancienne de cette habitation, c'est-à-dire, du corps-de-logis principal; car les belles écuries qui apparaissent comme une aile ajoutée au château, du côté de la cour d'entrée, n'ont été construites qu'en 1666.

Vers le milieu du dix-septième siècle, la famille d'Acigné, qui habitait Carnabat depuis fort longtemps, désirant augmenter et embellir cette résidence seigneuriale, s'adressa à Le Nôtre. Le célèbre architecte du jardin des Tuileries dressa un plan général qui intéressait le château lui-même; mais ce plan, que nous avons vu, n'a été mis à exécution que dans quelques-unes de ses parties, notamment en ce qui concernait les jardins, la pelouse élevée qui les domine et le mail qui conduit au bourg.

Des ifs énormes (on en comp-

terait une centaine), taillés en forme de pyramide, sans tronc apparent, et semblant au premier aspect comme autant de gigantesques menhirs rassemblés là par les Druides, donnent au jardin principal un air de grandeur et de majesté qu'on ne retrouve pas ailleurs.

Carnabat a une chapelle privée, ouvrant sur le jardin dont nous venons de parler, et qui communiquait autrefois au château par une galerie placée au-dessus de l'orangerie. Cette galerie aboutissait à une pièce dite la *chambre de deuil*; elle a été détruite en 1810.

La chapelle est sous l'invocation de sainte Anne. Elle renferme, scellé sous un bloc de marbre blanc aux armes des familles d'Acigné et de Larlan-Carcadio, le cœur de dame Jeanne-Marie de Larlan-Carcadio et de Rochefort, épouse de Jean d'Acigné, morte en 1739. Longtemps abandonnée, cette chapelle a été complètement réparée en 1842 par M<sup>me</sup> de Couaridouc, mère du propriétaire actuel de Carnabat. La procession de Plouisy s'y rend pour la Fête-Dieu.

Riche en portraits de famille, le château de Carnabat possédait

aussi une collection remarquable de tableaux et de portraits appartenant à nos grands maîtres; mais le partage égal, cette conquête de 1789, a réduit des trois quarts cette belle collection.

Carnabat a conservé: un Christ attribué à Raphaël; les portraits du Régent, de M<sup>mes</sup> de Francheville, du comte de Toulouse, d'une dame d'Acigné, d'une demoiselle Fleuriot de l'Angle, entrée dans la famille des d'Acigné en 1706, de l'abbé Fleuriot, de la marquise de Locmaria et du Guerrand, tous peints par Mignard; de plus, quelques autres portraits et tableaux de différents peintres.

La salle dite d'Acigné renferme les portraits en pied de 1<sup>o</sup> Charles d'Acigné, marquis de Carnavalet. — La propriété de ce nom, en Saint-Clet, est plus ancienne que Carnabat; elle appartient à M<sup>lle</sup> de Couaridou, dame de la Villéon. 2<sup>o</sup> de Jean VI d'Acigné, baron de la Roche-Jagu et du Grand-Bois; 3<sup>o</sup> de Jean VII d'Acigné, baron de la Touche-Ploret. — Ploret appartient à un frère des MM. de la Bégassière de Guingamp. 4<sup>o</sup> de Jean VIII d'Acigné; 5<sup>o</sup> de d'Acigné, chevalier; 6<sup>o</sup> de Claude d'Acigné, gouverneur.

L'origine des d'Acigné remonte au huitième siècle. On trouve des traces de cette famille dans l'histoire à dater du treizième siècle:

En 1221, Alain d'Acigné obtient le commandement d'une commune du diocèse de Rennes, armée par ordre du duc de Bretagne.

En 1276, le même fut au nombre des trois ou quatre barons qui obtinrent exceptionnellement de Pierre Mauclerc l'exemption du droit de bail, usage injuste et inhumain passé d'Angleterre en Bretagne.

En 1389, d'Acigné, chevalier, est envoyé comme ambassadeur au roi de France par le duc de Bretagne, pour demander justice contre le connétable de Clisson.

En 1426, Jean, seigneur d'Acigné, ratifie le traité passé entre le roi de France et le duc de Bretagne.

En 1451, un d'Acigné, banneret, assiste aux états tenus à Vannes.

En 1461, Amaury d'Acigné, élu évêque de Nantes, se prétend indépendant du duc de Bretagne pour le temporel de son église, laquelle ne relevait, disait-il, que du saint-siège.

Cette famille s'est éteinte, de nom, en 1739. En 1706, une demoiselle d'Acigné épousa le marquis de Coatrieux, dont elle eut plusieurs filles. L'une d'elles épousa M. Kerguenec'h de Kericut. Elle eut plusieurs garçons, tous morts sans postérité (l'un d'eux fut capitaine de Bernadotte, au régiment d'Aquitaine: son portrait est à Carnabat) et plusieurs filles, dont l'une épousa, dans la première moitié du dix-huitième siècle, M. Jehan de Launay. De ce mariage sont nées cinq demoiselles: Marie-Renée Jehan, qui épousa M. de Kericut, son cousin-germain; Thérèse Jehan, qui épousa M. Hingant de Saint-Maur; Marie-Josèphe Jehan, qui fut aussi dame Hingant de Saint-Maur; Marie-Perrine Jehan, qui épousa M. de la Bégassière, et Marie-Madeleine Jehan, née en 1769 et morte en 1833, le 2 février. Cette dernière avait épousé M. de Couaridou, auquel elle apporta en dot Carnabat, qu'elle a transmis à son fils, M. Marcellin de Couaridou, propriétaire actuel du château de Carnabat et de ses dépendances, qu'il répare et embellit tous les jours (V. p. 98 de ce vol.).

Le ROUDOUROUX, si l'on en croit la tradition, doit son origine au restaurateur du château de Carnabat, l'abbé Fleuriot de l'Angle. Le Nôtre aurait aussi donné le plan de l'ancien manoir et des jardins. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces derniers étaient disposés dans le goût de cet architecte, avec terrasses, allées droites et larges, etc. Mais tout cela a disparu. L'habitation, réduite et transformée maintenant, ne laisse plus rien deviner de ce qu'elle était autrefois, et les jardins eux-mêmes ont subi une métamorphose complète. Des terrasses de ces jardins, disposés en amphithéâtre, la vue embrasse plusieurs points de vue remarquables: là, c'est une partie de Guingamp, les tours Notre-Dame de Bon-Secours, le clocher de Ploumagoar; ailleurs, la chapelle de Saint-Léonard, les hauteurs de Castel-Pic; d'un autre côté, le joli clocher de Grâces, sortant d'un massif de verdure, etc., etc.

Le Roudouroux nous semble la plus riante habitation des environs de Guingamp. Son vaste enclos réunit l'agréable à l'utile. On y trouve, disposés avec art, des parterres ornés de fleurs, des

potagers, un bois, de vertes pelouses, constituant de véritables prés. — En dehors de l'enclos, se trouve un petit bois ouvert au public. C'est un des buts de promenade les plus fréquentés de Guingamp.

Avant la révolution, le Rou-douroux appartenait aux demoiselles du Lojou, dont nous avons déjà parlé aux articles Guingamp et Pabu. Cette belle propriété est en ce moment à M. Rocquancourt.

GOAS-HAMON a conservé les traces d'une enceinte autrefois murée (1); mais c'est là tout : l'habitation actuelle est sans importance et toute moderne. S'il fallait en croire une vieille tradition, la duchesse aimée des Bretons aurait fait là sa résidence d'été avant son mariage avec Charles VIII. Montée sur sa haquenée, Anne visitait, dit-on, tantôt ses fidèles Guingampais, qui devaient verser inutilement leur sang pour elle quelques années plus tard, tantôt son peu-

(1) Cette enceinte avait beaucoup d'étendue ; elle comprenait, outre les bâtiments et les cours, plusieurs champs, des jardins et vergers, un petit bosquet, un étang, une fontaine en pierres avec lavoir, etc.

ple des campagnes, dont elle étudiait les besoins et soulageait les misères. — Goas-Hamon n'est séparé de Guingamp que par la rivière du Trieux ; il est situé à peu près à mi-côte d'une colline très-élevée, d'où la vue peut plonger sur une vallée admirable de végétation, ou bien embrasser en s'élevant le plus magnifique horizon. — Un des vergers de cette propriété renferme un monolithe antique, dans lequel les uns ont cru voir une cuve à sacrifice, d'autres le bassin d'une fontaine de bronze ou de plomb qui en occupait le centre, d'autres enfin un simple dolmen, creusé à une époque moderne, pour les besoins de l'habitation. On le désigne communément sous le nom de *cuvette de la duchesse*. Il a 50 centimètres d'épaisseur dans quelques-unes de ses parties.

#### Légende.

Le château de Goas-Hamon fut frappé de la foudre et réduit en cendres un dimanche, pendant la grand'messe, en punition, dit la légende, de l'impiété de ses habitants, lesquels employaient habituellement le temps des offices à jouer aux cartes.

KERMELVEN, sur une hauteur, à 3 kil. de Guingamp, est un petit manoir restauré de nos jours, et habité par son propriétaire, M. Quintin. De la terrasse du jardin, on découvre toute la vallée arrosée par le Trieux, depuis Guingamp jusqu'à Plouisy.

KERNILLIEN, sur la route de Brest, et la BOISSIÈRE, près Grâces, étaient anciennement terres nobles, mais sans juridiction d'aucun degré, du moins que nous sachions. Les pierres qui ont servi à la construction de la jolie église de Grâces ont été prises dans un champ dépendant de la Boissière, qui appartenait alors aux de Kerisac. Ces deux propriétés sont en ce moment à M. Eudes, de Guingamp.

L'ancienne paroisse de Plouisy comprenait Saint-Michel-lès-Guingamp et Grâces, qui forme maintenant, on le sait, une commune séparée. Au moment de la révolution de 1789, elle faisait partie de l'évêché de Tréguier, avait Guingamp pour subdivision, mais ressortissait au siège royal de Lannion. Sa cure était à l'alternative. En

1500, elle était simple trêve de Saint-Michel, qui devint lui-même plus tard, comme nous venons de le voir, trêve de Plouisy.

Le territoire de cette commune est très-accidenté et très-pittoresque. Il produit des grains et des pommes à cidre en assez grande abondance. La route impériale de Paris à Brest le traverse dans sa partie sud.

---

#### COMMUNE

### DE PLOUMAGOAR,

Formée des villages

Crec'h-an-Loc'h, Kerlo, Ru-nevezit, Locmaria, Coforn, Kerguen, Lautremen, Keronniou, Rumorvezen, Kerhuelen, Kerguiniou, Kerespertz (1), Ru-nebuan, Reste-Huelan, Pors-

(1) Ce village, nous a-t-on dit, a donné son nom à une famille de Guingamp, dont l'un des membres a été sous-préfet de Montfort, directeur-général des télégraphes et poète. L'habitation de M. Loyer, vis-à-vis la pompe, appartenait à cette famille avant la révolution et s'appelait l'hôtel Kerespertz.

Baron, Kerbalanen, Kernevez, Ru-Saint-Geven, Kerherniou-Bihan, Kerlosquer, Kerlidiguez, Saint-Hernin, etc.

Elle est limitée, au nord par Guingamp; à l'est par Saint-Agathon; au sud par Lanrodec, Saint-Adrien, Coadout; à l'ouest par Moustéru. — Sa population est de 2,132 habitants et sa superficie de 3,503 hect. 40 cent., dont 1,813 hect. sous terres labourables, 285 sous prés et pâturages, 233 sous bois, 3 sous vergers et jardins, 604 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 564 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 40,831 fr. 29 c. et son revenu vrai de 102,078 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La route impériale de Paris à Brest traverse cette commune, qu'arrose aussi le Trieux. — L'agriculture et l'élevé des chevaux y sont en progrès.

Le BOURG est situé à 3 kil. S. de Guingamp, et à 30 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Il est sans importance.

#### Étymologie.

Ploumagoar, Ploemagoer,

Plumauguer ou Plomagoir, car cette commune est désignée sous ces noms divers dans les anciens titres, vient, suivant nous, de *plou-Magloire*, et signifie *paroisse de Magloire*, un des apôtres de la Bretagne, notamment de la Domnonée, qui embrassait dans son territoire le lieu qui nous occupe. Suivant M. de Blois, *magoar* vient du gallois *magwyr*, qui signifie lieu enclos de murs; selon d'autres, l'étymologie de Ploumagoar serait *plou mæs ker*, paroisse au dehors de la ville.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre. Elle est construite en forme de croix latine, d'après les plans que donna, en 1777, l'ingénieur Anfray. Le devis s'élevait à la somme de 30,900 livres; mais il laissait à la charge des propriétaires privatifs la reconstruction des chapelles de Loemaria, dédiée à la Vierge, et de Kerniou, dédiée à saint Yves, lesquelles forment les deux bras de la croix. MM. de la Fayette et de Stapleton refusèrent de concourir à la réédification de la dernière de ces chapelles et firent

abandon à la fabrique de tous leurs droits de propriété et de prééminence.

Les travaux de l'église commencèrent en 1778, mais des difficultés survenues avec l'entrepreneur en retardèrent l'achèvement jusqu'en 1789. La flèche du clocher ayant été détruite par la foudre, une nouvelle flèche en pierre, à 8 pans, munie cette fois d'un paratonnerre, a été construite il y a environ trois ans et complète assez bien ce monument. A l'intérieur, tout semble neuf: les murs sont badigeonnés, peints, et la voûte formée d'un lambris qui ôte encore à l'élévation qui lui manque. L'antiquaire n'a rien à voir là, si ce n'est une chaire hors de service qui a appartenu à Notre-Dame de Guingamp et dans laquelle prêcha saint Vincent Ferrier.

L'ancienne église de Ploumagoar renfermait un enfeu attaché, *de tout temps immémorial*, dit un arrêt du parlement de Paris du 13 juin 1624, à la terre de Runevezit; l'enfeu de la Ville-Blanche, avec droit d'escabeau et d'accoudoir, et l'enfeu de Kerlozguère, qui était, en 1590, à écuyer Morice le Bee-meur, sieur de Locqueltas.

Le cimetière entoure l'église. Il est muré de toutes parts et fermé par une fort jolie grille en fer. Il renferme plusieurs tombes remarquables; une d'elles (nous n'avons pu la retrouver) offrait cette naïve inscription: *Jeune homme âgé de 90 ans!* — Cela nous rappelle une autre inscription, plus ébouriffante encore, qui se lit sur une riche sépulture de famille, dans le beau cimetière de Guingamp. — Par égard pour les lettres et pour le bon sens, on devrait bien assujétir toutes les inscriptions publiques au visa préalable de l'autorité municipale.

SAINTE-CATHERINE, sur la route de Corlay, est un tout petit oratoire où l'on conduit en pèlerinage les enfants qui ne peuvent pas marcher.

La CHAPELLE de Loemaria date de la même époque que le château moderne du même nom, dont elle fait partie. Elle est sous l'invocation de Notre-Dame de Loemaria. — Le dernier marquis de cette terre était chevalier de Saint-Louis. Ses dépouilles mortelles, déposées d'abord dans la chapelle, en ont été retirées après la vente du châ-

teau, pour être transportées dans le cimetière de Ploumagoar. C'est là qu'elles reposent en ce moment, à côté des restes de deux autres membres de cette même famille, dans un coin retiré, derrière l'église. Une grille en bois protégeait autrefois cette sépulture; mais aujourd'hui cette grille tombe en ruines, et le cœur se serre en contemplant ces trois tombes solitaires que la mousse recouvre et sur lesquelles personne ne vient prier depuis que Locmaria a vu partir ses anciens maîtres.

La CHAPELLE de Saint-Hernin n'existe plus; de ses ruines on a fait un four.

En 1794, cette chapelle ayant été mise aux enchères, le maire de Ploumagoar, Jean-Yves Homo, l'acheta de ses propres deniers pour la sauver de la destruction dont elle était menacée.

#### Château de Locmaria.

Ce n'est plus aujourd'hui qu'une habitation bourgeoise très-confortable, mais sans aucun caractère monumental. Les moulins qui dépendaient de cette terre ont disparu depuis fort

longtemps, les étangs eux-mêmes ont fait place à des prairies, et les longues avenues qui conduisaient au château sont maintenant sous culture. Une d'elles a conservé toutefois un chêne gigantesque, vieux comme le fief antique sur lequel il a pris racine, frappé rudement par la foudre, et cependant élevant toujours sa tête chauve vers la nue. On l'appelle la *quenouille de madame de Locmaria*.

Au commencement du quatorzième siècle, le château de Locmaria était entouré de murs et de fossés; il appartenait à un des plus braves chevaliers de ce temps, Rolland de Coëtgourheden, que Charles de Blois nomma son sénéchal universel en Bretagne l'an 1346. Les Coëtgourheden étaient encore en possession de Locmaria en 1460. Cette terre passa alors, par le mariage de Jeanne de Coëtgourheden avec Guillaume du Parc, entre les mains de ce dernier, et s'est conservée dans cette famille jusqu'en 1743, époque à laquelle elle s'est éteinte dans la personne de Jean-Marie-François du Parc, marquis de Locmaria et du Guerrand, mort sans alliance à l'âge de 37 ans.

Le père du précédent, Louis-

François du Parc, mort le 14 octobre 1709, à Plouégat-Guerrand, où il fonda dans sa vieillesse un hôpital en expiation de ses désordres passés, était la terreur de la contrée dans sa jeunesse. Un jour il tua volontairement un couvreur d'un coup de fusil, et il en fut quitte pour une légère amende. Lorsqu'il sortait, sa mère, dit-on, s'empressait d'aller sonner la cloche du château pour donner l'alarme. Elle le força même à quitter la Bretagne, dit M. de la Villemarqué, après l'évènement rapporté dans un *querz* de l'époque, dont nous copions la traduction française :

#### I.

— Bonjour et joie en cette maison; où est Annaik, par ici?  
— Elle est couchée et dort d'un doux sommeil; prenez garde, ne faites pas de bruit!  
Elle repose doucement; prenez garde, ne l'éveillez pas!  
— Aussitôt le clerc de Garlan monta l'escalier,  
Monta lentement l'escalier, et vint s'asseoir sur le banc du lit de la jeune fille.  
— Lève-toi, Annaik Kalvez, que nous allions ensemble à l'aire neuve!  
— A l'aire neuve je n'irai point, car il y a là un méchant homme;  
Le plus méchant gentilhomme du monde, qui me poursuit partout.  
— Quand ils seraient là cent, ils ne te feraient aucun mal;

Quand ils y seraient cent, nous irons à l'aire neuve!  
Nous irons à l'aire neuve, et nous danserons tout comme eux.  
— Elle a mis sa petite robe de laine et elle a suivi son ami.

#### II.

Le marquis de Guerrand demandait à l'hôtelier, ce jour-là :  
— Hôtelier, hôtelier, dites-moi, n'avez-vous pas vu le clerc ?  
— Seigneur marquis, excusez-moi, je ne sais qui vous demandez.  
— Vous excuser, oh! certes, non! je demande le clerc de Garlan!  
— Il est allé là-bas, passer la journée, jeune fille gentille au bras;  
Ils sont allés là-bas, à l'aire neuve, joyeux et beau couple, ma foi!  
Il a à son chapeau une plume de paon et une chaîne au cou;  
Et au cou une chaîne, qui retombe sur sa poitrine.  
Elle porte un petit corset brodé, avec un velours orné d'argent;  
Elle porte un petit corset de noces; ils sont fiancés, je crois.

#### III.

Le marquis de Guerrand, hors de lui, sauta vite sur son cheval rouge;  
Sur son cheval il sauta vite et se rendit à l'aire neuve.  
— Clerc, mets bas ton pourpoint, que nous nous disputions ces gages;  
Clerc, mets bas ton pourpoint, que nous nous donnions un croc-en-jambe ou deux.  
— Sauf votre grâce, marquis, je n'en ferai rien; car vous êtes gentilhomme, et moi ne le suis point;  
Car vous êtes le fils de M<sup>me</sup> de Guerrand, et moi le fils d'un paysan.  
— Quoique le fils d'un paysan, tu as le choix des jolies filles.

— Seigneur marquis, excusez-moi, ce n'est pas moi qui l'ai choisie :  
 Marquis de Guerrand, excusez-moi, c'est Dieu qui me l'a donnée.  
 Annaïk Kalvez tremblait en les entendant parler ainsi.  
 — Tais-toi, mon ami, allons-nous-en, celui-ci nous fera peine et chagrin.  
 — Anparavant, clerc, dis-moi, sais-tu jouer de l'épée ?  
 — Jamais je n'ai porté d'épée : jouer du bâton, je ne dis pas.  
 — Et en jouerais-tu avec moi ? tu es, dit-on, un terrible homme !  
 — Seigneur gentilhomme, mon bâton ne vaut pas votre épée longue et nue ;  
 Seigneur gentilhomme, je n'en ferai rien, car vous saliriez votre épée.  
 — Si je salis mon épée, je la laverai dans ton sang !  
 Annaïk voyant couler le sang de son doux clerc,  
 Annaïk, en grand émoi, sauta aux cheveux du marquis,  
 Sauta aux cheveux du marquis et le traîna autour de l'aire neuve.  
 — Puis loin d'ici, traître de marquis ; tu as tué mon pauvre clerc.

## IV.

Annaïk Kalvez s'en revenait à la maison, les yeux remplis de larmes ;  
 — Ma bonne mère, si vous m'aimez, vous me ferez mon lit ;  
 Vous me ferez mon lit bien doux, car mon pauvre cœur va bien mal.  
 — Vous avez trop dansé, ma fille : c'est ce qui rend votre cœur malade.  
 — Je n'ai point trop dansé, ma mère : c'est le méchant marquis qui l'a tué.  
 Le traître de marquis de Guerrand a tué mon pauvre clerc !  
 Vous direz au fossoyeur, quand il ira le prendre chez lui :

« Ne jette point de terre dans sa fosse, car dans peu ma fille l'y suivra. »  
 Puisque nous n'avons point dormi sur la même couche, nous dormirons dans le même tombeau ;  
 Puisque nous n'avons point été mariés en ce monde, nous nous marierons devant Dieu.

Après la mort de Jean-Marie-François du Parc, en 1743, Loemaria passa à Louis-Vincent de Goesbriant, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur du château du Taureau, cousin du côté paternel du dernier des du Parc.

De Goesbriant étant mort lui-même le 18 juin 1752, sa succession fut divisée en deux lots et mise en vente. Les terres de Loemaria, de Leversault, etc., furent adjugées, le 27 août 1760, moyennant 116,030 livres, à Abraham-Michiel de Lizardais, chevalier des ordres, colonel d'artillerie, etc.

En 1770, Loemaria devint la propriété d'André-Louis-Marie de Gourdan, dont la fille habitait encore la terre qui nous occupe, il y a tout au plus vingt-quatre ans, avec les membres dispersés de la famille Cillart de Kermainguy, ses petits enfants. Cette dame est morte de nos jours au couvent de Montbareil, à Guingamp, où elle s'était re-

tirée après la vente de son château. Elle se disait la véritable (1) marquise de Loemaria. C'était une femme d'infiniment d'esprit, d'une gaieté inaltérable, parlant bien et excellent surtout dans le style épistolaire. Un jour elle mit toute la communauté en mouvement ; mais la joie brillait sur toutes les figures. Religieuses, pensionnaires, sœurs converses, tout ce monde ordinairement si calme et si recueilli allait, venait, s'arrêtant pour entendre ou pour raconter une fois de plus la grande nouvelle : madame la supérieure venait de recevoir de Paris, avec enveloppes et cachets magnifiques, une lettre annonçant l'arrivée prochaine de l'une des filles du roi Louis-Philippe. Cette jeune princesse, fatiguée des grandeurs et du monde, avait résolu de se consacrer à Dieu, disait la missive, et elle venait faire profession à Montbareil, apportant avec elle une dot digne de son rang élevé et une influence qui allait jeter un éclat merveilleux sur l'ordre.

Madame de Loemaria joua ad-

mirablement la surprise et s'amusa pendant quelques jours de l'effet qu'elle avait produit ; mais au bout de ce temps elle confessa elle-même son espièglerie aux religieuses assemblées, qui eurent le bon esprit de rire de leurs espérances déçues.

Loemaria appartient maintenant à M. Villeféron.

KERGRÉ. — Cette propriété à tourelle que l'on aperçoit de la route impériale n° 12, à 2 kil. de Guingamp, était anciennement terre noble. A peu de distance se trouve une source d'eaux minérales, dont personne encore, croyons-nous, n'a cherché sérieusement à constater les propriétés.

RUNEVEUZIT ou Runevisit, simple ferme actuellement, était également terre noble, et appartenait, en 1333, à Jeanne de Botharec ; de 1583 à 1604, à Geoffroy de Lanloup ; en 1690, à René de Lanloup ; en 1701, à Michel de Kersulguen, sieur de la Rivière ; en 1760, au marquis du Gage.

## Annales.

En 1267, Daniel, abbé de Sainte-Croix de Quimperlé,

(1) Le portrait de la véritable marquise de Loemaria et du Guerrand est au château de Carnabal.

transigea avec l'évêque de Tréguier pour la propriété de l'église de Ploumagoar.

En 1419, dans une montre tenue à Guingamp le 8 janvier, on voit figurer les nobles dont les noms suivent, appartenant tous à la paroisse de Ploumagoar, *comprenant alors Pabu et Saint-Agathon* : Jehan de Coët-gourheden, Henri de Kermennou et son fils, Merrien le Cozic, Jehan Poences, Olivier de Munehorre, Guillo de Kermoisan, Pierre Gigou, Jehan Pinart, Jehan Hamonnou, Jehan Botherel, Olivier Bernard, représenté par son fils; Jehan le Morzec, représenté par son fils; Yves Colliou, Merrien le Morzec, Allain Robin, Amaury la Rocheduc, Rolland Colliou, Geffroy le Penneec, Jehan le Penneec, Guillo Robert, Duzay et Raoul Perthevaux.

En 1628, le 3 janvier, N. fut pendu et brûlé au patibulaire de Locmaria. Il existe à l'une des extrémités du village un pilier en maçonnerie dont on a fait une croix. Suivant M. du Mottay, ce pilier a dû faire partie de ce patibulaire.

En 1734, les seigneurs de Locmaria avaient encore leur chapelle dans l'église Notre-Dame de Guingamp. L'autel fut

placé à cette époque sous l'invocation de saint Crépin et de saint Crépinien. Il est aujourd'hui dédié à sainte Philomène.

En août 1841, Pierre Lepage, parti depuis 27 ans pour l'armée sans donner de ses nouvelles, revient à Ploumagoar et trouve sa femme mariée depuis 12 ans.

L'ancienne paroisse de Ploumagoar comprenait Pabu et Saint-Agathon, aujourd'hui communes séparées. Elle était divisée en quatre circonscriptions désignées sous les noms de dimerie de Goazanlès, de Tréméac, de Trévon ou Trivis, qui forma la trêve de Pabu, et de trêve de Saint-Agathon. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et de la juridiction de Lannion.

*Patrie de CILLART DE KERMAINGUY (AUGUSTE), décédé en 1854 à Paris. Il a publié plusieurs ouvrages de littérature.*



### Monuments.

L'ÉGLISE, gracieux monument gothique en pierres de taille, construit sur les données de M. de Brémoy, recteur de Saint-Agathon, n'est pas encore complètement achevée. Certes, cet édifice n'atteint pas, dans son exécution, le fini de l'époque qu'il rappelle, et l'observateur qui s'attache aux détails y trouverait plus d'un sujet de critique; mais lorsqu'on apprend que la construction de cette jolie église, placée maintenant sous l'invocation de l'Immaculée Conception, ne coûtera que 28,000 fr. (les charrois seuls sont restés au compte de la commune), on sent qu'on serait injuste envers l'entrepreneur, M. Léon, si l'on ne proclamait pas qu'il a fait mieux qu'on n'était en droit d'attendre de lui. Dieu veuille qu'il trouve une rémunération équitable dans son travail!

L'ancienne église était sous l'invocation de saint Agathon, pape. On la désignait, dans les vieux titres, sous le nom de *Ecclesia trevialis divi Agathonis* (1). Elle était simple trêve de

(1) Saint Agathon naquit à Palerme. A la mort de ses parents, il donna tous ses biens aux pauvres, puis eu-

### COMMUNE

## DE ST-AGATHON,

Formée des villages

La Ville-Neuve, Kermorvan, Saint-Patern, Maude, Kerhor, Kerlino, Kerber, Kerlaino, Kermarec, Run-ar-Grois, Toul-ar-Lan, Kerholo, Rest-Quelen, Coat-Briant, ar Punso.

Elle est limitée, au nord par le Merzer; à l'est par St-Jean-Kerdaniel, Plouagat; au sud par Lanrodec; à l'ouest par Guingamp, Ploumagoar. — Sa population est de 1,021 habitants, et sa superficie de 1,458 hect. 37 ares, dont 844 hect. sous terres labourables, 118 sous prés et pâturages, 227 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 251 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 16,193 fr. 64 c., et son revenu vrai de 48,581 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 4 kil. S. de Guingamp, son bureau de poste, et à 30 kil. N.-O. de St-Brieuc.

Ploumagoar et dépendait de l'évêché de Tréguier. Au moment de la révolution, elle appartenait au prieuré de Sainte-Croix de Guingamp, ainsi que plusieurs pièces de terre qu'il avoisinent (1).

tra dans l'ordre de Saint-Denis. Élu pape et sacré le 26 juin 678, il combla de bienfaits le clergé et les églises de Rome. Sous son pontificat furent condamnés les Monothélites, au 6<sup>e</sup> concile général, à Constantinople. Il mourut le 10 janvier 682 et fut enterré à Saint-Pierre. Son tombeau porte une inscription en vers latins dont voici la traduction :

Il est par ses vertus un astre radieux ;  
Dans la chaire il paraît un foudre  
d'éloquence ;

S'il exerce sur tous une toute puissance,

C'est qu'il fait le premier ce qu'il exige d'eux.

Sa charge s'embellit de ses mœurs admirables ;

Son mérite est égal à son pouvoir divin ;

Contre sa fermeté l'erreur s'agite en vain ;

Les œuvres de sa foi sont vraiment innombrables.

On attribue un grand nombre de miracles à saint Agathon, qui fut pour cela surnommé le thaumaturge.

(1) Par un échange contre des biens situés aux environs de Dinan, les chevaliers de l'ordre de Malte transmirent à l'abbaye de Sainte-Croix leur prieuré de la Trinité, et St-Agathon se trouva compris dans ce traité. C'est ainsi qu'au moment de la révolution de 1789, Sainte-Croix, devenu prieuré, possédait les ruines de l'établissement de Saint-Agathon et les terres qui en dépendaient.

Si l'on en croit la tradition, cette église faisait anciennement partie d'un établissement de *moines rouges*, dont les ruines se voyaient encore, il y a 20 ou 25 ans, au nord de la sacristie détruite. Ces *moines rouges* rappellent, non pas, comme on l'écrit tous les jours, les chevaliers du Temple, qui étaient habillés de blanc, mais les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, dont la casaque, en forme de dalmatique, était de couleur rouge. Cependant, ces derniers étant devenus possesseurs des biens des Templiers, après l'expulsion de ceux-ci, il en résulta que beaucoup des établissements qu'ils possédaient en Bretagne, au commencement du quatorzième siècle, avaient bien réellement les Templiers pour fondateurs. De ce nombre était, croit-on, l'église de Saint-Agathon, qu'il faudrait dans ce cas faire remonter au moins au treizième siècle. Quoiqu'il en soit, les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ont laissé seuls des preuves de leur séjour à Saint-Agathon : c'était un certain nombre de pierres sépulcrales (elles ont disparu sans doute avec la vieille église) sur chacune desquelles était gravée

en relief une croix de Malte à huit pointes.

A 200 mètres environ de cette église, est une ferme nommée Nazareth. C'est très-vraisemblablement un souvenir de la Terre-Sainte, placé là par l'un ou l'autre des deux ordres militaires dont nous venons de parler.

Les *moines rouges* de Saint-Agathon étaient de mœurs très-dissolues, disent les vieilles traditions : ils épiaient les jeunes filles aux lavoirs pour les enlever, et il n'y aurait point eu de sécurité pour elles à aller entendre les offices dans leur église, sans être accompagnées de leurs parents.

#### Chapelles.

Saint-Agathon avait autrefois cinq chapelles : celles de Maudez, de la Ville-Neuve, de Saint-Paterne et de Saint-Michel n'existent plus.

La chapelle de Malaunay, dédiée à la Vierge, est située au milieu de l'ancienne forêt de ce nom, forêt redoutable vers la fin du dix-septième siècle, car elle était habitée alors par les Courqueux, famille de brigands d'une audace extraordinaire, qui pro-

menaient le meurtre et le pillage dans les paroisses environnantes, presque à la face du soleil. Nous avons souvent entendu dire, par des personnes dignes de foi, que les commerçants et les hommes d'affaires, obligés par état de voyager la nuit, étaient réduits à traiter avec ces scélérats ; qu'ils mettaient leur vie sous la sauvegarde de leur chef, moyennant une prime d'assurance!... La justice et la maréchaussée n'osaient rien tenter contre eux!

On raconte ainsi la prise du père, qui entraîna celle de toute la famille : Un jour, Courqueux voit entrer chez lui le valet de chambre de M. de Coëtando, les vêtements tout couverts du sang qui décollait de son visage.

— Vous voyez, lui dit le valet, qui paraissait en proie à une exaltation extrême, dans quel état m'a mis mon maître ! Aidez-moi à me venger, je serai des vôtres à mon tour, et vous indiquerez un coup à faire qui vous enrichira pour toujours. — Voyons, lui dit Courqueux, déposant à terre son fusil, qu'il ne quittait jamais, et montrant, de l'autre côté de la table, un siège au valet de chambre. En même temps, il s'asseyait lui-même sur un banc, entre la table et la mu-

raillé. — Le valet de chambre, homme de résolution et plein de vigueur, pousse alors la table sur Courqueux, le tient collé contre le mur, et appelle au secours. Aussitôt, des agents de la force publique, apostés près de là, se précipitent dans la maison et prêtent main-forte au courageux valet de chambre, que ses forces, dit-on, commençaient à trahir. Courqueux se débattit longtemps encore, injuriant celui qui l'avait fait prendre et qu'il traitait de traître; mais on finit par le terrasser. On le remit ensuite aux mains de la justice, qui le condamna à être pendu.

Le pays tout entier se réjouit de la condamnation de ce scélérat et respira plus à l'aise; mais la fabrique de Saint-Agathon eut de voir faire plus : après bien des obstacles, elle réussit à élever, en 1702, à quelques pas de la cabane où avait été pris Courqueux, et en expiation de ses crimes, la chapelle qui nous occupe en ce moment.

On célèbre dans la chapelle de Malaunay l'office paroissial toutes les fêtes de la Vierge et le lundi de la Pentecôte, jour du pardon. Ce pardon avait, il y a vingt ans à peine, une vogue immense;

mais tout s'use en ce monde : il est encore fréquenté toutefois par bon nombre d'habitants de Châtelaudren et de Guingamp. Depuis qu'on a mis sous culture une partie du bois de Malaunay, on peut arriver en voiture jusqu'à la chapelle même, ce qui n'avait pas lieu auparavant.

#### Maisons nobles.

KERMORVAN était, croit-on, un fief de chevalerie relevant de la bannière de Locmaria. Le vieux manoir gothique qui s'y trouvait à la révolution n'existe plus. Cette terre est mentionnée dans un état des principales terres nobles de Bretagne, conservé à la bibliothèque de Rennes.

KERLAINO, resté intact, était un manoir noble, mais d'origine moderne. — Le dernier comte de Kerlaino est célèbre dans le pays par la manière dont il fit fortune. On dit qu'il s'enrichit en achetant cher et vendant bon marché. Voici comment : Lorsque les grains étaient en baisse, le comte de Kerlaino accordait une prime de 25 c. par quintal à ceux qui lui en apportaient, ce qui amenait chez lui

les cultivateurs de toute la contrée. Il emmagasinait alors et attendait. La hausse survenait-elle, vite il faisait annoncer ses grains à 25 c. au-dessous du cours, et écoulait ainsi en très-peu de temps ses immenses approvisionnements, pour recommencer plus tard. Mais un jour qu'il revenait de Rennes, monté sur un cheval qui allait, dit-on, comme le vent, il fit une chute qui mit fin à ses spéculations, car il en mourut. — Il eut pour héritiers les du Lojou.

La VILLE-NEUVE, moderne aussi, n'existe plus que comme terre. Le manoir est rasé.

KERÉNÈS fut la proie des flammes vers 1784, et il n'en est resté qu'un rez-de-chaussée, couvert en chaume, mais laissant voir encore, à l'intérieur, des indices d'une incontestable antiquité. Dans le pays, on l'appelait *ar goss Kerénès*, le vieux Kerénès. Il a donné son nom à une famille qui l'a habité pendant longtemps, et dont plusieurs membres figurent dans les montres militaires de la province. — Kerénès appartient en ce moment à M. Desjars. Un membre de cette famille, M.

Auguste Desjars, président du comice agricole cantonal de Guingamp, est rédacteur du *Cultivateur breton*, journal d'agriculture qui compte déjà onze années d'existence. Cette œuvre, toute d'abnégation et de désintéressement, fait une guerre persistante à la routine, et rend de plus en plus populaires les méthodes nouvelles. Si les services rendus donnent droit à la reconnaissance, nul plus que M. Aug. Desjars ne peut prétendre à celle de la classe agricole de notre pays.

#### Annales.

La tradition rapporte qu'à une époque qui ne peut être fort éloignée de nous, la trêve de Saint-Agathon fut désolée par une dysenterie affreuse. Les vieillards, en racontant les ravages qu'elle fit, disent que *soixante-treize allumages de feu furent éteints par elle!* C'était plus du quart de la population.

#### Antiquités druidiques.

On voit dans la cour du Boulbin, lieu situé sur la gauche de la route du bourg à la chapelle

de Malaunay, une petite aiguille druidique renversée, et tout près de là, quelques gros blocs de pierre, bien plus nombreux il y a 25 ans. L'un d'eux porte une empreinte, tracée, disent les habitants, de la main même de saint Agathon. Ils ajoutent que lorsque ce saint parcourait le monde, il pensa s'arrêter au Boulbin, mais qu'après réflexion il poussa jusqu'à Saint-Agathon. — Il faut voir dans ce récit, peut-être, sinon une preuve, du moins une présomption très-forte que la destruction du monument druidique qui se trouvait en ce lieu, et la suppression des superstitions qui s'y rattachaient, sont l'œuvre de saint Agathon et de ses religieux.

On voit encore dans le bois de *Kervano*, dépendant de la ferme du même nom, — et ce nom est à noter, — un sillon circulaire d'environ quatorze mètres de diamètre, semé çà et là sur ses bords de pierres dont la forme, identique pour toutes, semble indiquer qu'elles ont fait partie d'une maçonnerie quelconque. A une centaine de pas était un bois, maintenant détruit, qui portait le nom de *Coat-ar-Lan*. Si le sillon dont nous venons de parler était reconnu comme un

vestige d'un ancien temple druidique, le nom de *Coat-ar-Lan* serait un argument de plus en faveur de l'opinion des anciens auteurs, lesquels prétendent que *lan* signifiait autrefois *lieu consacré à la religion*.

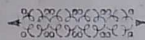
#### Hippodrome.

La société des courses de Guingamp, fondée en 1842, a transformé l'ancien bois de Coat-ar-Lan, dont nous venons de parler, en un fort bel hippodrome, considéré comme l'un des meilleurs de Bretagne. Les courses ont lieu habituellement, chaque année, vers la fin de juin, et durent deux jours. C'est toujours une époque de fête pour la commune de Saint-Agathon et pour Guingamp; mais là comme un peu partout l'enthousiasme suit une progression décroissante. Cela tient à ce que, d'une part, les oisifs se sont blasés d'un spectacle toujours le même pour eux; de l'autre, à ce que l'utilité des courses n'est pas admise par tout le monde, du moins en ce qui concerne les encouragements. Après cela, il faut dire aussi que les hippodromes se sont multipliés à l'infini autour de nous.

La commune de Saint-Agathon compte quatre moulins à blé; mais le ruisseau qui les fait mouvoir, quoique fort en hiver, tarit pour peu que les chaleurs se prolongent, et rend ces établissements peu productifs. — La grande route de Paris à Brest traverse la partie sud de ce territoire, coupant cette partie de l'est à l'ouest. — Du sommet d'un tertre situé à l'est du village de Maudez, la vue embrasse un horizon fort remarquable et d'une étendue immense: d'un côté, le riche bassin de Guin-

gamp; de l'autre, les communes boisées de Pommerit-le-Vicomte et du Merzer, et d'autres encore qui s'étendent vers la mer. — Le figuier réussit bien dans cette commune. Le lait et le beurre, les grains, l'élevage du bétail, en sont les principales branches de commerce.

*Autrefois*, Saint-Agathon était simple trêve de Ploumagoar, comme nous l'avons déjà dit. Il dépendait de la subdélégation de Guingamp, mais il ressortissait au siège royal de Lannion.



## CANTON DE BÉGARD.

Il comprend les communes de Bégard, Kermoroc'h, Landebaaron, Pédernec, Saint-Laurent, Squiffec et Trégonneau. — Sa population est de 11,049 habitants, et sa superficie de 10,213 hect. 46 ares. — Il renferme 2,130 maisons. — Son revenu vrai est de 483,914 francs.

### COMMUNE

## DE BÉGARD,

Formée des villages



P  
OULLOGUER, Quevez-Cron, Crec'h-Allain, Kervec-Bihan, Coat-Merien, Crec'hnon, Porzcoz, Kerambail, Crec'hmenguy, Morbihan, Rumorvan, Kernigen, Trézélan, Coat-Gouray (1), Kercadie, Kercadiou, Murio, Kerboens, Daurant, Guenez, Kernivinen,

(1) Coat-Gouray, Coat-Merien, restes de la forêt qui enveloppait tout ce pays.

Trévourec, Rucroec, Guerlain, la Trinité, Kerbelec, Botlézan, Mercilanf, Keranf, Plégau-guern, Lanneven, Kerbrunec, Barderou, Kerilut, etc.

Elle est limitée, au nord par Prat, Coatascorn; à l'est par Bréldy, Saint-Laurent; au sud par Pédernec; à l'ouest par Pluzunet, Louargat. — Sa population est de 4,053 hab., et sa superficie de 3,641 hect. 97 ares, dont 2,434 hect. sous terres labourables, 281 sous prés et pâturages, 241 sous bois, 3 sous vergers et jardins, 443 sous landes et terres incultes, 4 sous étangs. — Elle renferme 763 maisons, 12 moulins. — Son revenu cadastral est de 62,912 fr. 40 c., et son revenu vrai de 157,282 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

## CANTON DE BÉGARD.

149

Le BOURG est situé tout près de la route de Guingamp à Lannion, à 15 kil. N.-O. de la première de ces deux villes, à 47 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 499 kil. O. de Paris. Pendant longtemps, les bâtiments de l'abbaye ont seuls fait face à tous les besoins du bourg : mairie, justice de paix, gendarmerie, notaire, percepteur, marchands, particuliers, toute la population de Bégard, en un mot, logeait là. Depuis quelques années, le bourg s'est augmenté d'un certain nombre de maisons formant une rue qui fait face à la route. — Cure de première classe, chef-lieu de perception, justice de paix, écoles, brigade de gendarmerie à cheval, un notaire.

### Origine et Étymologie.

Bégard doit son origine aux fondateurs de l'abbaye, dont nous allons parler plus loin. L'emplacement qu'il occupe se nommait dans le principe *Pluscoat*. C'était un lieu fort solitaire, qu'habitait seul un pieux ermite ne vivant que d'aumônes et que l'on désignait à cause de cela sous le nom de *Bégar*, mot qui signifie *mendiant* dans la langue anglo-saxonne. Cet er-

mite étant devenu célèbre dans la contrée, l'abbaye prit son nom, qu'elle transmit plus tard au bourg lui-même. Ce nom devrait s'écrire sans *d* final, mais l'usage a prévalu sur la véritable orthographe.

### Abbaye.

En 1129, quatre Cisterciens de l'abbaye de l'Aumône, au diocèse de Chartres, sollicitèrent de Baldrice, archevêque de Dol, un établissement de leur ordre en Bretagne. Le prélat les adressa à Geoffroy Botherel, comte de Lamballe, qui lui-même les recommanda à son père, Étienne III, comte de Penthièvre et époux d'Havoise, comtesse de Guingamp.

Étienne engagea ces religieux à se fixer près de lui; mais ceux-ci ayant visité l'ermite Raoul, surnommé *Bégar*, qui habitait la forêt de Pluscoat (*écorce d'arbre*), au territoire de Guénézan, trouvèrent cette solitude si pleine de charmes, qu'ils résolurent d'y bâtir leur couvent.

Cette fondation eut lieu en 1130, le 10 septembre, dit un vieux manuscrit; mais on croit généralement que ce fut en dé-

cembre. Étienne accorda le terrain, et Raoul, évêque de Tréguier, l'autorisation ecclésiastique. Ce monastère fut le premier établissement des Bénédictins de la congrégation de Cîteaux en Bretagne, et il se qualifia, pour cela sans doute, de Petit-Cîteaux, nom qu'il remplaça plus tard par celui de *Abbatia beata Mariæ de Begario*.

A cette époque, continuellement tourmentée par des guerres étrangères et intestines, on ne trouvait de sécurité et de calme qu'à l'ombre des autels; aussi, Bégard fut bientôt peuplé d'une foule d'émigrants, qui, fuyant les troubles et le pillage, suite presque inévitable de la guerre, y apportèrent tout ce qu'ils purent sauver du naufrage.

L'édifice modeste qui se voit encore à l'ouest de la vaste et magnifique abbaye dont la façade aspecte le jardin, paraît avoir été le premier asile des religieux. Un parc considérable, dont il reste encore quelques pans de murailles, entourait cette ancienne demeure des enfants de Saint-Benoit, qui apparaissait au milieu de cette solitude comme un palais élevé par une baguette magique. Une petite île, formée par la main des hommes, ajou-

taut un embellissement de plus à ceux déjà nombreux que réunissait le jardin.

L'église n'a pas de clocher; c'est un des plus anciens édifices de la contrée. Au concordat, elle devint église curiale. Elle est payée de pierres plates sans inscriptions; quelques-unes toutefois portent des écussons dont les armoiries ont été effacées.

Ces pierres étaient sans doute autant de tombes recouvrant les restes mortels des abbés et autres personnages de distinction de l'époque. On sait qu'Alain le Noir, comte de Richemont, et Conan IV, duc de Bretagne, mort en 1171, y ont été enterrés. — En 1452, par lettre du 20 juillet, le duc de Bretagne fonda deux anniversaires dans cette église, et, en échange de cette faveur, les religieux de Bégard obtinrent pour eux et pour leurs hommes de la paroisse de Pédernee l'exemption du droit de guet et de la garde de la forteresse de Guingamp. — L'église de Bégard avait de magnifiques orgues, maintenant à la cathédrale de Tréguier. Elle a conservé des sculptures sur bois assez curieuses, entre autres une crose abbatiale et le buste d'un abbé

de Bégard; quelques tableaux, parmi lesquels celui de Judith.

L'abbaye de Bégard, dont la juridiction s'étendait sur un grand nombre de localités des environs, a eu pour premier abbé Jean, auquel succéda Guillaume. Après eux vinrent successivement : Geoffroy en 1202, Salomon en 1267, Éven en 1309, Pierre en 1321, Hervé de Coëtgourheden, Guillaume II en 1417, Conan de Keremborgne en 1442, Vincent de Kerleau, dont nous avons parlé à l'article Moustéru, en 1476, Guillaume l'Épervier en 1515, Pierre de Kerleau en 1526, Guillaume de Kernevenoi en 1560; Pierre de la Baune, conseiller et aumônier de la reine, évêque de Saint-Flour, fit serment comme abbé de Bégard en 1579 et mourut en 1595; N... en ...; Jean Fleuriot en 1624; Alexandre de Cossé en 1675; Louis Marcel de Coëtlogon assista aux états de Saint-Brieuc en 1677, et fut évêque de la même ville en 1780. Transféré à Tournai en 1702, il mourut le 18 avril 1707. Melchior de Pignac, le plus remarquable des abbés de Bégard, naquit au Puits le 11 octobre 1661. Pendant qu'il était en nourrice, on l'oublia

durant toute une nuit sur un fumier! En 1689, il accompagna le cardinal de Bouillon au concave où fut élu Alexandre VIII, et en 1691 à celui qui proclama Innocent XII; en 1693, il fut ambassadeur en Pologne, près de Jean Sobieski. La calomnie le fit exiler à son abbaye de Bon-Port, où il resta quatre ans; rappelé et nommé à deux autres abbayes, il fut auditeur de rote, et associé, à Rome, aux affaires de France. En 1707 il fut pourvu de l'abbaye de Bégard. En 1710, il fut envoyé, avec le maréchal d'Uxelles au congrès de Gertrudenberg; mais les conférences n'aboutirent pas. Il fut plus heureux au congrès d'Utrecht. Le 10 février 1713 on le nomma cardinal. A la mort de Louis XIV, il fut éloigné de la cour. Il prit part aux intrigues de Cellemare et fut exilé à son abbaye d'Anchin, en Flandre, d'où il ne revint qu'en 1721. Il prit part à l'élection de Benoît XIII et resta huit ans ministre de France près de ce pontife et près de Clément XII. Il termina les querelles au sujet des Jansénistes. En 1726 il fut nommé archevêque d'Auch, commandeur des ordres royaux en 1728, de l'Académie, en

remplacement de Bossuet en 1704, et membre honoraire des académies des sciences et des belles-lettres. Il mourut à Paris le 20 novembre 1741. Son plus beau titre à la renommée est son anti-Lucrèce, en vers latins. Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues.

Ignace Chaumont de la Galizière succéda au précédent en 1742.

Manfré, dernier prieur de Bégard, prêta serment lors de la révolution française et épousa une sœur de l'ordre de Sainte-Claire. Un soir, pendant qu'il soupait près de sa femme, un coup de fusil tiré par l'ouverture d'un contrevent l'étendit raide mort, ce qui a fait dire à un historien moderne que « la justice de Dieu n'est pas toujours lente, et qu'en tout cas son jour ne manque jamais de venir. » Pour nous qui n'admettons pas que l'assassinat puisse être jamais une inspiration du ciel, nous ne voyons dans tout attentat contre la vie de nos semblables qu'un crime odieux que l'Éternel réproouve et qu'il punira sévèrement, quels que soient d'ailleurs les motifs qui arment le bras de l'homicide.

Dans le quinzième siècle, le

revenu de l'abbé de Bégard, suivant le Pouillé de Tours, était de 16,000 livres. Le roi présentait et le pape confirmait. Au moment de la révolution, l'abbaye possédait de rentes annuelles 80,000 livres. Quant aux moines, depuis longtemps ils s'étaient fort relâchés dans leurs mœurs et donnaient fréquemment lieu au scandale, dit la chronique du pays; mais puisque ces créations d'une autre époque ont disparu emportées par le souffle des idées nouvelles, laissons les morts dormir en paix dans leur linceul: il n'est jamais bien honorable de s'attaquer à qui ne peut plus se défendre.

Un mot encore dans l'intérêt de l'histoire, et nous en aurons fini avec la célèbre abbaye de Bégard. Dans ses *Antiquités des Côtes-du-Nord*, p. 49, Fréminville dit: « J'aperçus les restes « de l'antique abbaye de Bégard, « achetée lors de la révolution « par l'un des plus ardents démagogues de Pontreux, qui « LA FIT DÉMOLIR EN DÉTAIL. »

Voici la vérité touchant cette calomnie de l'excentrique antiquaire, qui, malheureusement pour sa mémoire, ne sut pas respecter les convictions d'autrui, ni comprendre qu'un his-

torien s'honore en se montrant impartial et modéré surtout envers ceux qu'il regarde comme ses adversaires politiques.

M. Le Bouteux de Mousseaux, de Paris, acquit, au directoire du district de Guingamp, le 3 novembre 1791, l'abbaye de Bégard, et, 26 ans plus tard, la vendit à M. Le Gorrec, père du député actuel, le 8 novembre 1817, après en avoir tiré, comme il en avait le droit, le meilleur parti à son profit.

L'abbaye et dépendances, intactes en 1791, ne l'étaient plus en 1817; bien des dégâts y avaient été commis. Loin de les aggraver, M. Le Gorrec y fit faire des réparations pour en empêcher la ruine, et l'on peut dire que c'est à lui qu'est due la conservation de ce monument, que l'auteur cité prétend qu'il a fait démolir en détail. Cela, du reste, résulte de l'inspection des lieux, où Fréminville lui-même, par une contradiction qui ne surprend pas de sa part, reconnaît que tout est moderne et très-moderne, à l'exception de l'église.

M. J.-M. Robert de Lamennais, frère de l'illustre auteur de *l'Essai sur l'indifférence*, a proposé 80,000 fr. pour l'abbaye

de Bégard, il y a de cela 25 ou 30 ans. Il avait le projet d'y créer un établissement pour les jeunes vagabonds de toute la Bretagne, auxquels il se proposait de faire apprendre différents métiers. Chacun de ces malheureux aurait reçu, à sa sortie, d'après les intentions du fondateur, les outils indispensables à l'exercice de la profession qu'il aurait embrassée, et un petit pécule. On ne peut que regretter que ce projet n'ait pu être mis à exécution.

La commune de Bégard est formée des anciennes paroisses de Trézélan, de Botlézan, de Guénézan et des trèves de Saint-Norvez et de Lanneven.

TRÉZÉLAN est sous l'invocation de saint Rivoal, prêtre et patron d'une trêve de Braspars; on le nomme aussi Rivoal et Ursol. Il est oncle de saint Hervé et frère de la bienheureuse Rivanone et de saint Rioul ou Rivoaré. Ursol est fondateur de deux monastères: l'un dans l'archidiaconé d'Ach; l'autre dans le canton de Plouzévédé. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie. Il est cité avec le titre de saint dans la légende de saint Hervé, au pro-

pre du diocèse de Quimper, approuvé à Rome. On voit dans la paroisse de Bourblanc une chapelle qui porte son nom.

Trézélan ne pouvait se résoudre à se laisser absorber tout entier. Il a entretenu d'abord un recteur à ses frais (M. Guillermic), puis, à force de constance, est parvenu à se détacher de Pégard, pour le spirituel. La famille Le Tiec et une ancienne supérieure des Augustines de Guingamp se font faits remarquer en cette circonstance. Les paroisses sont de petits états qui ne veulent pas perdre leur nationalité : c'est assez naturel.

L'ancienne paroisse de Trézélan, ainsi que sa trêve St-Norvez, faisait partie de l'évêché de Tréguier. Elle avait pour subdélégation Guingamp et ressortissait au siège royal de Lannion. La cure était à l'alternative. Elle rapportait 260 livres, dit le Pouillé de Tours. — L'abbaye de Bégard possédait sur ce territoire quatre métairies dès 1380. La Roche-Huon existait à cette époque.

GUÉNÉZAN doit son nom à saint Conogan ou Guénécan, qui naquit au château de la Palue, en Beuzit, vers 400. Guénécan

fit ses études à Landevenec et à Quimper. Élu évêque de cette dernière ville, il parcourait son diocèse à pied, vivait avec une extrême sobriété et faisait de grandes aumônes. Il mourut le 15 octobre 436. Ses reliques ont été transportées à Montreuil-sur-Mer. Saint Guénécan est patron de Saint-Connez; il a une chapelle à Glomel et on l'invoque dans les litanies de saint Vougay. L'ancienne paroisse de Guénézan ressortissait au siège de Lannion et comptait 700 communicants en 1780. Elle avait pour seigneurs, à cette même époque, le duc de Penthièvre, l'abbé de Bégard, M. de Pont, et le baron de Thiers, de Cadoalan et de Perrien. La cure était à l'alternative. — Guénézan a une église où l'on dit la messe une fois l'an, le lundi de Pâques. — Foires les premiers vendredis de mars, de mai, de juillet, de septembre, d'octobre, de décembre, ou le lendemain de ces jours, si c'est fête gardée. — Le granit de cette contrée est très-recherché pour les constructions. On voit dans les environs de Guénézan un très-beau menhir de 40 mètres d'élévation.

Les terres nobles de cette paroisse étaient : Barach, haute

justice; Trébescont, moyenne et basse justice; Coatconien, id.; Kergomo, id.; Kernaoudour, Kernaoudoret et l'abbaye de Bégard.

BOTLEZAN signifie *peuple de la religieuse*. Il doit sa fondation à sainte Tunevel, sœur de saint Idunet. Ce dernier vivait du temps de saint Guérolé. Il plaça sa sœur dans un petit ermitage autour duquel se groupèrent quelques maisons qui prirent le nom de Botlézan. — Cette ancienne paroisse comptait, en 1780, 1,300 communicants, y compris ceux de Lanneven, sa trêve. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lannion. La cure était à l'alternative. — En 1500, elle avait pour maisons nobles : Pluscoat, à N. du Dresnay; le Rechou, à Olivier de Kersalio; Kermadio, à Yves Martin; le Parzan, le Boudan et Convent, à l'abbaye de Bégard.

#### Luttes.

Bégard a conservé plus longtemps que nulle autre partie de la vieille Armorique l'habitude et le goût de ces luttes gymnastiques dans lesquelles excellaient

les Bretons sous leurs dues. Mais de même que les usages et les croyances de cette époque reculée se perdent ou s'affaiblissent chaque jour, de même aussi les lutteurs disparaissent et dégénèrent. Ça et là quelques luttes encore essaient de passionner la foule comme autrefois, mais elles manquent communément de solennité; aussi passent-elles pour ainsi dire inaperçues. Toutefois, les règles qui régissent ces sortes de jeux olympiques sont restées à peu près les mêmes : les lutteurs se présentent dans l'arène la tête et les pieds nus, vêtus seulement de leur *bragou* (culottes) et d'une chemise aussi collante que possible pour laisser moins de prise à leur adversaire. Le premier qui entre en lice choisit parmi les prix qui doivent être la récompense des vainqueurs, puis, faisant gravement le tour de l'enceinte, provoque de la voix et du regard les plus intrépides! Si personne ne se présente, le prix lui est acquis sans combat; mais si quelque champion hardi relève le défi jeté à tous, celui-ci sort des rangs et va toucher sur l'épaule le provocateur, ou bien lui annonce, dans des termes consacrés, qu'il se propose de lui

disputer le prix dont il a eu l'audace de s'emparer.

Avant d'engager la lutte, les deux adversaires font le signe de la croix, se frappent dans la main, s'embrassent fraternellement et se promettent de rester amis après comme avant le combat. Ils affirment ensuite avec serment qu'ils n'ont eu recours à aucun *louzou* (remède, herbe aux effets surnaturels) ni à aucun pacte avec le diable. Ces préliminaires achevés, les deux champions s'abordent et s'enlacent en se passant mutuellement la main droite sur l'épaule gauche et la main gauche sur le flanc droit, puis la lutte commence dans des conditions, comme on voit, d'égalité parfaite. On s'essaie longtemps; on use d'adresse et d'agilité d'abord, puis bientôt de violence; car la colère finit toujours par s'emparer de ces hommes, et c'est là le mauvais côté de ces sortes de divertissements. Le combat ne finit que lorsque l'un des deux combattants est renversé par terre, jeté sur le dos; car sans cela, le *saut n'est pas déclaré franc*, et la lutte recommence.

Les juges, dans ces occasions, sont choisis et désignés d'avance.

A peu de distance de Bégard, de l'autre côté de la route de Guingamp à Lannion, sur le chemin vicinal qui conduit à Louargat, se voyait autrefois la commanderie de Crec'h-Caër; mais il ne reste plus de cet ancien établissement des Templiers que quelques pans de murs d'enceinte et une croix assez curieuse fixée à un socle. Sur l'un des côtés de cette croix on a représenté, au-dessous du crucifix, un templier en habit de maison, l'aumônier pendant à sa ceinture; sur l'autre côté, un écusson aux armes de l'ordre du Temple, d'argent, à la croix orientale, de gueules, avec une longue inscription gothique illisible.

La commune de Bégard est fertile en toutes sortes de grains; elle est traversée par la rivière le Jaudy, dont la source est en Tréglamus (V. ce mot).



## COMMUNE

## DE KERMOROC'H,

Formée des villages

Ker Steven, Kereven, Cos-Castel, ar Vouern, le Vieux-Poirier, Goas-Organ, Kermolquin, Langouerat, la Ville-Neuve, Mengant, Traou-an-Dour, Ker-Leou-Bihan, etc.

Elle est limitée, au nord par Landebaëron; à l'est par Squiffiec, Trégonneau; au sud par Plouisy; à l'ouest par Saint-Laurent. — Sa population est de 582 hab., et sa superficie de 601 hect. 51 ares 25 cent., dont 465 hect. sous terres lab., 41 sous prés et pât., 7 sous bois, 1 sous verger et jardin, 51 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 121 maisons et le moulin à eau dit an Traou. — Son revenu cadastral est de 14,132 fr. 41 c., et son revenu vrai de 28,265 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 8 kil. N.-N.-O. de Guingamp, son

bureau de poste, et à 40 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Il se compose d'un petit nombre de maisons, mais toutes à peu près entièrement neuves et d'un assez joli aspect. — L'école de Landebaëron est commune à Kermoroc'h. La distance à parcourir n'est pas très-grande, mais ces déplacements sont toujours chose fâcheuse pour la jeunesse.

## Étymologie.

Kermoroc'h signifie littéralement *ville-marsouin*; cependant, quelques personnes prétendent que ce nom vient de *kermeur-roc'h*, lieu où il y a beaucoup de rochers. Mais ce n'est pas tout: Kermoroc'h est-il bien le véritable nom de la paroisse qui nous occupe? — Un vieux cachet de la mairie, qui subsistait lors du cadastre et subsiste peut-être encore, porte *Kermorc'h*; d'un autre côté, l'administration supérieure (préfecture et sous-préfecture), dans ses rapports avec la municipalité de cette commune, emploie indistinctement l'un ou l'autre de ces noms. — *Kermorc'h* veut dire *ville-porc*.

Saint Turiec ou *Morioe* était fils de Léomanie, sœur de saint

Patrice et de Restitule. Il fut évêque d'Inis-Valaing et l'un des apôtres que la Bretagne envoya à l'Irlande. Kermoroc'h pourrait bien lui devoir son nom.

#### Monuments.

L'ÉGLISE, écrasée et beaucoup trop petite malgré le peu d'importance de la commune, n'offre absolument rien de remarquable. Vers la fin du siècle dernier, on songeait à l'agrandir; mais le clocher ayant été renversé à cette époque, les fonds disponibles de la fabrique furent employés à relever ce clocher, et l'on ajourna les agrandissements projetés. Il paraîtrait que l'on pense à reprendre ce projet. Ce serait une faute, attendu qu'on ne parviendrait pas à faire quelque chose de convenable. Cette église est à reconstruire en entier. Elle est sous l'invocation de sainte Brigitte.

Le CIMETIÈRE renferme un calvaire en granit qui porte la date de 1682. — Le calvaire de la place a été érigé 93 ans plus tard.

La CHAPELLE de Langoué-rat est desservie par suite d'une

fondation de Mme Pons de Tourzelle, dont la fille, demoiselle Augustine-Frédérique-Joséphine de Bouchet de Sourchès Pons de Tourzelle, a épousé M. Amédée-François Regis de Pérusse, duc d'Escars. Les armes de la famille d'Escars ont été placées dans la chapelle.

Le POIRIER n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Quelques ruines sans importance indiquent seules l'emplacement de cet ancien château seigneurial, dont les vastes dépendances comprenaient autrefois les communes de Kermoroc'h, de Landebaëron, de Squilliec, de Trégonneau, de Plouisy même, à peu près tout entières. Le château de Carnabat, dans cette dernière commune, n'était que simple fief du Vieux-Poirier, dont la haute juridiction s'exerçait à Kermoroc'h. Ainsi s'explique le petit nombre des propriétaires riches dans ces communes. Les terres qu'elles renferment sont en parties tenues à domaine congéable. — L'étang et le moulin du Poirier ont été aliénés; ils ne dépendent plus du nouveau Poirier, maison moderne servant d'habitation à des fermiers et appartenant, avec ses dépen-

dances, à M. le duc d'Escars, du chef de sa femme.

L'ancien château du Poirier ou du Périer fut assiégé et pris le 1<sup>er</sup> juin 1393, par Olivier de Clisson, connétable de France, qui, après avoir pris cette place, la fit démolir. Elle appartenait alors au duc Jean IV.

Kermoroc'h n'était autrefois que simple trêve de Squilliec. Cette commune est très-bien cultivée; elle est fertile en grains de toutes sortes, bien boisée et pourvue d'excellentes prairies naturelles. — Très-jolis sites.

— Quelques personnes prétendent qu'il a existé un établissement de Templiers en Kermoroc'h : nous n'en avons pas vu de traces.

*Patrie* d'Alain du Poirier ou du Périer, qui fut élevé à la dignité de maréchal de Bretagne. — En 1380, il figura aux états de Vannes; en 1393, il prêta serment au duc Jean IV et à son épouse, qui lui promirent leur protection; en 1394, il assista à la prise de la Roche-Derrien; en 1420, il figura à Vannes dans une association de 144 seigneurs contre la maison de Penthièvre. Aux états-généraux, il s'éleva

contre l'avidité des sergents, contre les lenteurs de la procédure et contre les pièges tendus au bon droit par la chicane.

Malherbe a immortalisé une beauté de ce nom, qui descendait, croit-on, de la même famille.

Ta douleur, du Périer, etc.  
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,  
L'espace d'un matin!

#### COMMUNE

### DE LANDEBAERON,

Formée des villages

Ar C'hoat - Meur, Pen - an-Crec'h, Goas-Ardel, Poul-Fange, Prat - Guen, Kerlogan, Toul-Gouédo, Keravel, Pen-ar-Guer, Ker-Rohan, Kerleau, le Gunot, Bihan, ar C'horvezous, le Héros, etc.

Elle est limitée, au nord par Bréldy, Plouëc; à l'est par Squilliec; au sud par Kermoroc'h, Saint-Laurent; à l'ouest par Bréldy, Saint-Laurent. — Sa population est de 624 hab., et sa superficie de 644 hect. 31 ares, dont 414 hect. sous

terres lab., 46 sous prés et pât., 59 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 76 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 132 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 12,171 fr. 42 c., et son revenu vrai de 30,428 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 10 kil. N.-O. de Guingamp, son bureau de poste, et à 42 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Presbytère et maison d'école modernes.

#### Étymologie.

Suivant M. de Blois, Landebaëron signifie *terre du baron*. Les comtes de Penthièvre étaient hauts barons du duché de Bretagne.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est petite, mais assez curieuse à étudier. Quelques-unes de ses parties portent la date de leur construction, ainsi point de doute à leur égard : le clocher, surmonté d'une flèche en pierre, à 6 pans, peu gracieux et sans élévation, est de

1607 ; il est flanqué d'une petite tourelle servant d'escalier, et supporte une balustrade en pierres de taille découpée à jours. La partie de l'église qui fait face à la petite place du bourg présente trois pignons dentelés (un d'eux porte la date de 1760), surmontés d'une aigrette à trois flottants ; un porche qui abrite les statues des 12 apôtres fort mal exécutés, et un ossuaire avec ouvertures en taille. Sous le porche, à droite, on remarque un bénitier en beau granit sur lequel on a représenté une tête de femme. A l'intérieur, l'église est un peu nue, elle n'a qu'un seul bas-côté, formé de cinq piliers en maçonnerie fort lourds. Une petite chapelle, dédiée à la Vierge, croyons-nous, s'étend en forme de bras de croix au-delà de ce bas-côté. Au lambris de cette chapelle, on remarque une corniche en bois sur laquelle sont représentées en relief des figures grimaçantes d'hommes et d'animaux. L'autel de la Vierge est assez curieusement sculpté, mais beaucoup trop chargé de dorures. Le maître-autel n'offre rien de remarquable, si ce n'est deux bas-reliefs placés de chaque côté, et plus haut les statues de saint

Maudez, patron de la paroisse, et de saint Illut ou Illut, dont l'église possède le chef, suivant un acte de 1683. Nous avons donné la vie abrégée de ce saint page 106 de ce volume.

Le CIMETIÈRE entoure l'église ; il est petit et renferme, pour tout objet digne d'attention, un calvaire qui ne doit pas remonter au-delà des premières années du dix-huitième siècle.

La CHAPELLE de Notre-Dame de Pitié est toute moderne. Elle est située dans une vallée délicieuse.

#### Légende.

Saint Brieuc passe pour avoir habité pendant quelque temps le village de Kergolet (*ville perdue*), entre Landebaëron et Kermoroc'h. On y montre encore une pierre portant l'empreinte des genoux du saint. On a découvert des fondements qui ont appartenu, assure-t-on, au couvent que saint Brieuc avait fondé dans ce pays et dont il confia plus tard la direction à saint Tugdual, son neveu.

L'ancienne paroisse de Landebaëron dépendait de l'évêché de Tréguier et de la subdéléga-

tion de Guingamp. Elle ressortissait au siège royal de Lannion. La cure était à l'ordinaire. Au dix-septième siècle elle rapportait 200 livres. — En 1780, elle comptait 350 communicants et avait pour seigneurs le duc de Penthièvre et le marquis du Châtelet. — Elle avait pour maison noble le Grand-Bois, qui fut érigé en bannière le 24 mai 1451, par lettres du duc Pierre II.

La commune de Landebaëron est très-bien cultivée ; elle est fertile, parfaitement boisée et riche en beaux sites.

#### COMMUNE

### DE PÉDERNEC,

Formée des villages

Rubabiau, Kerambailli, Squibernevez, Kerprigent, Collengroac'h, Keriallain, Saint-Efflam, Hent-Guermeur, Run-an-Goff, les Fontaines, Kernevez-Houenan, Quinquis ou Plessix, Launay, Run-an-Spern (1),

(1) Run-an-Spern rappelle sans doute un lieu autrefois couvert d'épines. — Il serait bon peut-être de

Menhir, nom tiré du monument druidique qui y existe, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Laurent, Bégard ; à l'est par Plouisy ; au sud par Tréglamus ; à l'ouest par Louargat. — Sa population est de 3,142 hab., et sa superficie de 2,703 hect. 65 ares, dont 1,834 h. sous terres lab., 291 sous prés et pât., 49 sous bois, 4 sous verg. et jard., 323 sous landes et terres inc. — Elle renferme 585 maisons, et les moulins à eau de Kerlessay, Squibernevez, Maudé, Kerollan, Saint-Efflam, Concry, des Prés, du Pont et du Jaudy. — Son revenu cadastral est de 69,658 fr. 38 c., et son revenu vrai de 439,316 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur la route de Guingamp à Lannion, à 10 kil. N.-O. de la première de ces deux villes et à 42 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Son

multiplier cet arbuste : sa fleur charme la vue, embaume l'air et est recherchée des abeilles ; sa feuille est aimée des moutons et des chèvres ; son bois épineux forme de bonnes clôtures ; il est excellent comme chauffage.

bureau de poste est Bégard. C'est le plus important du canton après le chef-lieu ; il possède une école pour les garçons et une école pour les filles. On dit les habitants de Pédernee charitables.

#### Étymologie.

Pédernee est sans doute une corruption de *pod* ou *pobl Ernee*, et signifie *peuple d'Ernee*. — Ernee, Arnee, Arnoul, Arnose, Atnoce et Arnulphe, naquit vers 641 de saint Judaël, roi de Bretagne, et de la reine Morone. Gouverneur, puis comte de Nantes, il alla ensuite étudier la vie religieuse au Ponthieu, sous son oncle saint Josse, dont il reçut le dernier soupir ; après quoi il se retira au pays de sa mère, en Léon, sur les bords de l'Élorn, où il bâtit un oratoire et une cellule : ce fut Landernoc, berceau pieux de la ville de Landerneau. Devenu évêque d'Illy, il éleva en Ploudaniel deux églises, qu'il dédia à saint Méen et à saint Éloy, amis de son père. Il céda plus tard sa houlette à son oncle, saint Guinien. Son petit évêché était dans la paroisse de Trégarantec et contenait dix-sept villages.

Saint Arnee est patron de Trégarantec. Dans une chapelle de l'église des Récollets, à Landerneau, il était représenté tenant une lanterne à la main, pour rappeler que ce prince fut l'apôtre, le civilisateur du pays.

Suivant M. de Blois, Pédernee serait une contraction de *peder enec'h*, breton de Tréguier qui signifie *quatre montées*.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre. Elle est fort jolie, et composée, à l'intérieur, de deux bas-côtés formés chacun de huit arcades, dont la dernière ouvre sur le sanctuaire même et sert de communication entre les trois autels, séparés les uns des autres par une balustrade. Les sculptures du maître-autel, de l'autel de la Vierge surtout, et de la chaire, sont exécutées avec un talent vraiment remarquable. La partie neuve de la chaire est due au ciseau d'un sculpteur de Lannion, Joseph Le Saint : c'est un travail d'artiste. La chapelle du calvaire a été érigée en 1631. — Cette église date de 1847, sauf quelques parties anciennes qui ont été conservées, notam-

ment un pignon au haut duquel se voit, en guise d'aigrette, un personnage montrant un écusson dont les armes sont effacées. A côté de ce pignon est tracée la date de 1657.

#### Chapelle de Saint-Hervé.

Elle est située sur le point culminant du Ménez-Bré (1), vaste cône de 3,000 mètres de circonférence à la base, et d'une hauteur de 301 mètres. Cette montagne, dont le versant ouest appartient à la commune de Louargat, s'aperçoit de plus de 20 lieues, on dit même de certaines parties de la Normandie. Elle est semée de 60 sources et possède une fontaine qui ne tarit jamais, bien qu'elle soit placée à une hauteur que n'atteignent pas les plus hautes montagnes dans un rayon de 8 ou 10 lieues. On considère l'existence d'une source

(1) Ménez-Bré, suivant quelques-uns, signifie *montagne du frère* (saint Hervé, sans doute) ; suivant d'autres, *montagne par excellence*. On dit qu'avant la fin du monde il y aura sur le Ménez-Bré une bataille effroyable, dans laquelle apparaîtra l'Anté-Christ à la tête des siens. Il s'est livré déjà des combats sur cette montagne, car on y a trouvé des canons enfouis dans la terre.

intarissable en pareil lieu comme un phénomène physique.

Voici, suivant la légende, l'origine de cette fontaine et de la chapelle tout à la fois : Du temps de saint Hervé, c'est-à-dire, au sixième siècle, vivait un comte de Cornouailles, nommé Comorre (1). C'était un monstre de cruauté, qui de sa propre main immolait toutes ses femmes, sitôt qu'elles étaient enceintes. Devenu éperduement amoureux de Tréphine, fille de Guérec'h, comte de Vannes, il demanda sa main à ce dernier, qui tout d'abord refusa, puis finit par se rendre aux instances de saint Gildas. Le mariage eut lieu et les premiers mois de cette union s'é-

coulerent sans nuages; mais Tréphine ayant fait connaître à son mari que bientôt il serait père, celui-ci entra dans une grande colère et ne put dissimuler ses projets de meurtre. La malheureuse épouse, comprenant qu'il n'y avait plus pour elle désormais de salut que dans la fuite, s'échappa la nuit suivante, pendant le sommeil de son mari, et prit en toute hâte la route de Vannes. Elle était bien près de cette ville, où elle eût trouvé un refuge assuré chez son père, lorsque Comorre, qui s'était aperçu de sa fuite, l'atteignit et l'immola sans pitié, malgré ses supplications et ses larmes.

Résolus de mettre un terme à tant de cruautés et de meurtres, les évêques de Bretagne s'assemblèrent sur le Ménez-Bré, et de là lancèrent une sentence d'excommunication contre Comorre, qui s'était retiré dans un château qu'il possédait au pied de la montagne, et sur l'emplacement duquel l'herbe, dit-on, ne peut plus croître (V. Tréglamus). Saint Houardon, évêque de Léon, était au nombre des prélats qui fulminèrent contre Comorre-le-Maudit (*Comorre-ar-Miliquet*); mais plein de défé-

rence pour les conseils de saint Hervé, il s'était fait suivre du savant et pieux aveugle, qui ne pouvait cheminer que lentement, ce qui retarda un peu l'arrivée de ces deux personnages. Un des évêques, impatienté d'attendre, se laissa emporter par la colère et s'écria que le *double-borgnet* lui faisait perdre son temps. Aussitôt il fut atteint lui-même de cécité complète!... Tous les évêques ayant supplié saint Hervé de le guérir, celui-ci, heureux de se venger d'une injure par un bienfait, frappa la terre, et l'on vit jaillir une fontaine (on la nomme encore la fontaine de saint Hervé) dont l'eau limpide rendit la vue au pontife colère et hautain, qui témoignait alors de son repentir.—C'est en mémoire de ce miracle que la chapelle a été érigée.

Suivant les continuateurs d'Ogée, cette chapelle a donné lieu à un procès entre les moines de Bégard et quelques familles nobles des environs, notamment celle des Du Cleuziou, qui, outre des prétentions à la propriété de certaines parties de la montagne, réclamait, comme possédant une terre ramage de Guingamp, des droits féodaux sur le pardon de Saint-Hervé et l'insertion de ses

armes (*de Bretagne, à 3 petits annelets de sable en abime, 2 et 1*), en bosses, vitres et peintures, dans divers endroits de la chapelle; prétentions qui furent admises après enquête.

Le Ménez-Bré est célèbre à d'autres titres encore : en 450, le barde ou prophète Guinclan, dont les prédictions en rimes bretonnes ont été longtemps conservées à l'abbaye de Landevenec, vivait sur la montagne de Bré, et c'est de là qu'il prédit ce qui est arrivé depuis dans les deux Breagnes, notamment la peste qui désola Guingamp en 1486. Guinclan était né dans le comté de Goëlo, dit le P. Grégoire.

Les deux foires de Bré ont lieu le 2 août et le 22 septembre; elles sont en grande réputation dans toute la Bretagne. Le pardon de Saint-Hervé a lieu le 17 juin, et se tient, de même que les foires, sur le sommet de la montagne, où s'improvisent des boutiques et des auberges en grand nombre. On raconte, à l'occasion de ces dernières, une petite malice qui révolutionna un jour une partie de la foire et fut sur le point de tourner au tragique. Un employé des droits réunis, grand partisan du pro-

(1) Ce Comorre était fils de Hoël-le-Grand, mort en 545, et frère de Hoël, Budic, Varoc'h et Macliau, avec lesquels il fut obligé de partager les états de son père. Dévoré par l'ambition, il se défit de trois de ses frères: Budic, Varoch et Hoël. Il tua ce dernier en 547 et épousa sa veuve; mais s'étant aperçu qu'elle était enceinte, il la fit mourir, et épousa ensuite plusieurs femmes, qui toutes eurent le même sort. Macliau ne conserva la vie qu'en s'exilant. Comorre passait pour le plus inflexible scélérat de son temps; il fut tué en 560, dans le combat que Chramme livra à Clotaire, roi de France, dans les environs de Guérande, d'autres disent près Châteauneuf, entre Saint-Malo et Dinan.

cès-verbal dans l'intérêt de son avancement bien plus que dans celui de l'administration de la régie, vexait les aubergistes par de continuelles tracasseries. Une femme de cette profession, à bout de patience, résolut de se venger. A cet effet, elle remplit une bouteille d'une liqueur couleur d'or, la cachète avec soin, et l'emporte avec elle à la foire de Bré, puis la place à l'écart, dans un endroit obscur et secret. L'employé arrive, fouille, comme elle s'y attendait, tous les coins, et découvre la bouteille cachée! — Je vous prends en fraude, s'écrie-t-il triomphant, et aussitôt il verbalise. Mais la femme jette des cris perçants, proteste de son innocence, et fait si bien qu'elle attroupe hommes et femmes. Quelques têtes avinées menacent, des *pen-bas* se lèvent; on va faire un mauvais parti à l'employé. Ce dernier toutefois ne se laisse pas intimider; il décaçhète la bouteille et procède à la dégustation, qui lui fait faire une affreuse grimace.... Aussitôt la maligne aubergiste déclare que la bouteille saisie est destinée à un charlatan qu'elle nomme et qui juge des maladies par l'inspection seule des eaux des malades.... — Le rire alors fit place

à la colère, et l'employé fut si cruellement hué, qu'il demanda son changement et l'obtint.

Fréminville a signalé, sur les limites de la paroisse de Pédernec, un monument druidique qui lui a paru avoir constitué jadis un temple ou enceinte sacrée des Druides, avec tous ses accessoires. Il consiste, dit-il, en une enceinte elliptique formée par des terres amoncelées en forme de fossé, et qui peut avoir 250 toises de longueur dans la direction du nord au sud. A l'extrémité nord de cette ellipse est une espèce d'esplanade demi-circulaire, plus élevée que le reste de l'aire de cette enceinte, sur laquelle sont rangés en demi-cercle douze gros blocs de pierre simplement posés sur le sol. Sept autres blocs semblables sont disposés en ligne droite sur le diamètre de ce demi-cercle qui fait le bord de l'esplanade et qui ont 50 toises d'étendue.

A l'autre extrémité de l'enceinte, vis-à-vis, mais pourtant pas tout-à-fait dans le même axe que le demi-cercle, s'élève un menhir de 8 mètres d'élévation. Sur une des faces de ce grossier obélisque, vers la moitié de sa hauteur, sont taillés en creux trois cercles de différentes gran-

deurs, placés au-dessus les uns des autres, mais un peu obliquement. L'antiquaire suppose que le plus grand de ces cercles représente le soleil, celui du milieu la terre, et le plus petit la lune.

L'ancienne paroisse de Pédernec dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lanion. Elle avait pour trèves Moustéru et Tréglamus, qui aujourd'hui forment des communes séparées.

Les maisons nobles de ce territoire étaient : Tropont, haute justice; Collangroah, moyenne et basse justice; Kermataman, manoir assez considérable du seizième siècle, servant aujourd'hui d'habitation au fermier; Runango, qui a appartenu à la famille Rosmar.

La petite rivière le Guindy prend sa source en Pédernec, au pied de la montagne de Bré. Elle traverse les communes de Tonquédec, Botlézan, Pluzunet, Cavan, Caouennec, Lanmérin, Quempervern, Langoat, Coatreven, Plouguiel, et se joint au Jaudy (V. Tréglamus) sous la ville de Tréguier. Son cours est

d'environ 36,000 mètres; elle fait tourner 27 moulins.

Patrie de LANGUENOU (JEAN), abbé de Landevenec en 1344. On dit qu'il fut témoin du prodige qui a donné lieu à l'édification de l'église du Folgoët par les ducs de Bretagne. Il est auteur de la *Vie du B. Salomon du Folgoat*, et de la célèbre prose pour les âmes du purgatoire, *Lanquentibus in purgatorio*.

De LE CLERC (YVES), né le 8 juillet 1776. Il s'engagea comme volontaire, et fut successivement lieutenant, capitaine, chef de bataillon et sous-inspecteur aux revues. — Le 15 septembre 1811, le brave Le Clerc, parti de Grenade avec le maréchal Soult, tomba dans un précipice, entre Malaga et Enquerra, et y mourut, écrasé sous le cheval de bataille que lui avait donné le général Sébastiani, après la prise de Malaga, en récompense des services qu'il avait rendus en cette occasion. Le Clerc avait fait les campagnes de Batavie et de Hanovre. Il était décoré.

## COMMUNE

## DE ST-LAURENT,

Formée des villegas

Ty-Parç-Alain, Keranforest, Rubriant, Kervegand, le Palacret (1), le Cosquer, Libouban, Coatburluec, St-Illiou-Bihan, Fot-Bihan, Roudanguin, Rumodu, Trobescont, Kerbars, Lanmeur, etc.

Elle est limitée, au nord par Brélidy, Landebaëron; à l'est par Kermoroc'h; au sud par Plouisy, Pédernee, Bégard; à l'ouest par Bégard. — Sa population est de 802 hab., et sa superficie de 895 hect. 83 ares, dont 600 hect. sous terres lab., 72 sous prés et pât., 27 sous bois, 3 sous verg. et jard., 138 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 166 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 24,096 fr. 64 c., et son revenu vrai de 40,161 fr.,

(1) Le Palacret était une commanderie de Malte, qui avait de nombreux privilèges. Palacret est pour Paraclét, et ce mot signifie consolateur. On donne fréquemment cette épithète au Saint-Esprit.

soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 10 kil. N.-O. de Guingamp (son bureau de poste est Bégard), et à 42 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Il est sans importance. — Maison d'école pour les filles.

## Monuments.

L'ÉGLISE, comme presque toutes les églises de la campagne, en Bretagne, occupe une partie de l'emplacement du cimetière, situé lui-même sur une petite éminence qui domine de trois côtés les maisons du bourg, ce qui a rendu nécessaire l'établissement de deux perrons assez élevés, dont l'un est muni d'une rampe en fer, et l'autre orné de deux statues en granit représentant saint Pierre et saint Paul. Tout cela est moderne, peu remarquable comme exécution, mais d'un assez joli effet. La date la plus ancienne que porte cette église est celle de 1629, apposée sur le clocher, à l'intérieur. La porte d'entrée, par le porche, a été faite sous le rectorat de M. de Kerdaniel en 1681. Ce porche est fort léger et fort gracieux,

mais il abrite des statues d'une exécution détestable et qui font là un contraste fâcheux. L'intérieur de l'église est entièrement badigeonné, et le lambris de la nef couvert de peintures et d'inscriptions gothiques presque effacées. L'étude de ce lambris donnerait lieu peut-être à quelque découverte intéressante. — Cette église est dédiée à saint Laurent, archidiacre du pape Sixte II, qui, pressé par l'empereur Valérien de lui livrer les trésors de l'église, lui présenta les pauvres et les infirmes qu'elle nourrissait, disant : *Majesté, voici les trésors de l'église que je vous amène; ce sont ces pauvres!* Trompé dans son attente, le tyran ordonna de brûler vif le courageux serviteur de Dieu, qui allait lui-même au-devant du martyr. On l'étendit sur un gril ardent, et il dit au bourreau des chrétiens, suivant quelques légendaires : *La chair est rotie, tourne et mange!* Suivant d'autres : *Mon corps est à demi-brûlé, tourne-le de l'autre côté, afin que partout je souffre.*

Nous avons vu dans l'église de St-Laurent deux quenouilles chargées de lin, déposées près du maître-autel, et deux petits navires, dont l'un était suspendu

à la voûte. Ces quenouilles sont des offrandes au patron de l'église, ces navires des *ex-voto* sans doute.

La fête de saint Laurent se célèbre le 10 août.

Outre son église, Saint-Laurent a une chapelle dédiée à saint Placide, le pieux martyr auquel le Maur *Mamucha* fit couper la langue pour l'empêcher de louer Dieu.

## Annales.

Vers 1846, la commune de Saint-Laurent envoie en Algérie une petite colonie de cultivateurs bas-bretons, sous la conduite de M. Le Brigant, son ancien maire. Ces hardis colons plantent résolument leurs tentes sur le sol africain, et bientôt autour d'eux la terre se couvre de moissons abondantes; mais soit négligence, maladresse ou fatalité, le feu se communiqua un jour à l'exploitation de M. Le Brigant. Effrayé, a-t-il dit depuis, des conséquences que pouvait avoir cet incendie, qui menaçait de s'étendre au loin; d'un autre côté, son imagination troublée lui représentant toute l'armée d'Afrique à ses trousses, cet excellent homme, dont la tête était faible longtemps avant son dé-

part, ne songea plus qu'à retourner dans son pays, et s'enfuit précipitamment, abandonnant toutes ses espérances sans détourner la tête. Un autre mourut, et sa femme sans appui désormais fut obligée de rentrer en France. Mais un nommé Le Noannec, de Plouisy, qui faisait partie de cette petite troupe, est aujourd'hui à la tête d'une fortune de 4,000 livres de rente, qu'il espère doubler avant peu d'années. Il avait pour toute fortune, à son départ, un capital de 1,200 francs!

Cette petite colonie s'était organisée sous l'inspiration de M. Brunot, homme de progrès en toutes choses, auquel on doit la création sur une assez vaste échelle des comices agricoles pratiques. M. Brunot était alors sous-préfet de l'arrondissement de Guingamp, où l'on n'oubliera point, nous aimons à le croire, les services qu'il a rendus à l'agriculture.

A l'angle sud-ouest de cette commune, la grande route de Guingamp à Lannion sert de limite entre elle et la commune de Bégard.

L'ancienne paroisse de Saint-Laurent dépendait de l'évêché de

Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lannion. La cure était présentée par le duc de Lorges en 1780. Un siècle auparavant, elle avait un prieuré rapportant 1,200 livres, dit le Pouillé de Tours.

La commune de Saint-Laurent a subi une transformation complète sous le rapport de l'agriculture, depuis la révolution de 1789. L'introduction des sables calcaires et une culture mieux raisonnée ont fait disparaître une grande partie de ses landes et terres incultes.

La petite rivière du Jaudy, qui prend sa source en Louargat et Tréglamus (V. ce mot), arrose la commune de Saint-Laurent. — Très-jolis sites.

#### COMMUNE

### DE SQUIFFIEC,

Formée des villages

Kerantoupet, Kermaria, Ker-dudalo, Kernillien, Lan-Bouillon, Pors-Floc'h, Gouvern, Guern-Bihan, Runelec, Mez-Briand, Kermabilou, Keroua-

ris (1), Kertanguy, Couvent-Yvon, Pen-an-Coat, Kerbeley, Keroastel, Runio, Kerdanès, Toul-an-Louarn, Kermanac'h, Kercadic, Goern-Bihan, Runelec, Jégou, Kermorvan, Gardehaut, Kerquestel - Bihan, Questel, Quesgo, Melon, Couvent-Quintin.

Elle est limitée, au nord par Saint-Clet, Plouëc, Brélidy; à l'est par St-Gilles-les-Bois, Gommenech, Pommerit-le-Vicomte; au sud par Trégonneau; à l'ouest par Landebaëron, Kermoroc'h, Saint-Laurent. — Sa population est de 1,047 hab., et sa superficie de 1,080 hect. 4 ares, dont 786 hect. sous terres lab., 61 prés et pât., 23 sous bois, 1 sous verg., 120 sous landes et terres inc. — Elle renferme 216 maisons et les moulins à eau de Kermanac'h et de Kerbeley. — Son revenu cadastral est de 27,054 fr. 46 c., et son revenu vrai de 54,109 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain calcaire dans quelques-unes de ses parties;

(1) Kerouaris, la ville aux jeux, indique probablement un lieu où l'on se réunissait pour jouer; où l'on s'exerçait peut-être à la souille, à lever la perche, à lancer la pierre pesante, etc.

roches amphiboliques dans d'autres.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à un quart d'heure de la route de Guingamp à Ponttrieux, à 9 kil. N. de Guingamp, son bureau de poste, et à 41 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Il se compose d'une trentaine de feux. — Maison d'école pour les garçons.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, dont les statues sont placées de chaque côté du maître-autel. Elle doit sa fondation, dit une déclaration en date de 1695, au prince de Guéméné. A l'intérieur, elle se compose de deux bas-côtés, dont les arcades de droite, au nombre de cinq, sont soutenues par de lourds piliers de forme carrée, et ceux de gauche, au nombre de six, par 4 colonnes réunies en faisceau. Cette partie de l'église porte, sur l'un de ses pignons, la date de 1707, et l'autre partie celle de 1733; mais de toute évidence ces dates rappellent de simples réparations. De chaque côté de la fenêtre de la sacristie, on re-

marque deux écussons martelés. — Le dallage de l'église est formé d'une quantité de pierres portant des inscriptions et des armes effacées ; sur l'une d'elles nous avons distingué une épée nue, une croix dont les bras sont effacés et un écusson sans armoiries. La maîtresse-vitre est formée de vitraux de couleur tout-à-fait modernes. Du reste l'église tout entière est en ce moment en réparations.

La vieille CHAPELLE Saint-Jean est en ruines.

Le PETIT-ST-JEAN-KERMANAC'H, propriété privée des enfants Homo, est toujours debout. On invoque le patron de cette chapelle pour les tumeurs et toute espèce d'enflure.

La CHAPELLE de St-Gildas est très-ancienne. On y dit la messe le troisième dimanche de septembre, jour du pardon. On va en pèlerinage à Saint-Gildas pour obtenir, par l'intercession du saint de ce nom, la guérison des maux de tête et de dents. On invoque aussi le patron de cette chapelle contre les chiens enragés. La fête attire un grand concours de pèlerins et de simples curieux.

NOTRE-DAME DE KERMARIA est desservie le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, jour de la fête patronale ; mais ce pardon est peu suivi. On va demander à Notre-Dame de Kermaria la guérison des petits enfants atteints de faiblesse dans les reins.

NOTRE - DAME du Mont-Carmel, au bourg même de Squiffiec, est une chapelle toute neuve, destinée à une nouvelle congrégation de cet ordre, qui n'est pas encore installée. Les fondatrices de cette maison, au nombre de six, sont sœurs et habitent Squiffiec. Leur père fait seul les frais de constructions et autres nécessaires à leur installation, annoncée comme prochaine ; il a donné à l'habitation qu'il leur destine une certaine étendue, et nous savons que déjà plusieurs jeunes filles ont demandé à y être admises. Nous citerons, entre autres, une jeune fille de Tréglamus, dont l'existence, depuis plusieurs années, est un fait presque phénoménal. Cette jeune personne ne mange jamais, et se nourrit uniquement, *exclusivement*, d'un peu de bouillon gras ou maigre et de lait. Son teint est pâle, sa voix un peu faible ; du reste, vaquant

aux travaux du ménage comme les autres femmes. Elle est en ce moment dans une des plus respectables maisons de Guingamp, qui affirme ne l'avoir jamais vu manger. Employée comme seconde domestique, on ne l'utilise toutefois que pour faire les commissions et le travail le moins pénible. Elle passe en prières le temps qu'elle a de libre ; car elle est fort pieuse. Si on lui demande pourquoi elle ne mange pas, elle ne répond rien. Ses parents prétendent qu'elle est ainsi depuis une apparition ; mais elle ne parle jamais de cela elle-même, et paraît au contraire très-contrariée lorsqu'on l'interroge à cet égard. — Elle dit seulement, lorsqu'on la presse de questions, qu'elle n'éprouve pas le besoin de manger et qu'elle ne souffre pas. C'est une jeune fille de 24 ans, fort douce et fort timide surtout.

#### Annales.

En 1489, sous la duchesse Anne, peu de temps après le siège de Guingamp, les Français défirent les Bretons près de Squiffiec, dans une lande à laquelle la tradition a conservé le nom de

*Placen traou batail*, place du bas de la bataille.

#### Anciennes maisons nobles.

KERTANGUY passa des Taignon aux mains des La Boissière, qui étaient seigneurs de Squiffiec au moment de la révolution. C'est maintenant encore une assez belle maison habitée par les fermiers.

KERMANAC'H, actuellement à M. J.-M. Thomas, de Guingamp, a appartenu à la famille du Bourblanc. Cette propriété avait un château, aujourd'hui détruit, dans lequel est né, en novembre 1739, le comte du Bourblanc, qui fut procureur-général au parlement de Bretagne. Impliqué dans l'affaire de La Chalotais, il fut enfermé à la Bastille, puis rendu à la liberté peu de temps après. Vers 1796, sur la proposition du chancelier de Barentin, et avec l'agrément de Louis XVIII, il fit dans l'émigration un cours de droit élémentaire pour ses compatriotes éloignés comme lui de leur patrie. En 1814, il rentra en France avec les Bourbons, et fut conseiller d'état en service extraor-

dinaire, attaché au comité de législation. Il est mort au Rouvre, en St-Pierre de Pléguien, le 19 septembre 1819. — Cette famille n'est pas éteinte. M. le curé de Morlaix en fait partie.

L'ancienne paroisse de Squiffiec dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lannion. Elle avait pour trêve Kermoroc'h. La cure était à l'alternative. Elle rapportait 100 livres en 1680.

La commune de Squiffiec est arrosée par le Trieux, rivière qui prend sa source dans l'ancien étang de l'abbaye de Coëtma-louen (V. Kerpert). Ce territoire est fertile en grains de toutes sortes; il est bien cultivé et possède d'excellentes prairies naturelles.

Patrie de l'abbé LE GUYADER, mort curé de Guingamp. Cette ville, dont il était le pasteur bien-aimé, le voyant infirme, paya un vicaire pour le conserver et donna une somme considérable à un oculiste pour lui faire l'opération de la cataracte.

De M. DU BOURBLANC, dont nous avons parlé plus haut.

## COMMUNE DE TRÉGONNEAU,

Formée des villages

Kermozou, Kerhamon, Beuzit-Bras, Kerio, Kersant, Kercoq, Pen-an-Pavé, Pen-an-Hoat, Kercado, Pen-Lan, Bongoat, Ruguezou, Keredern, Carsveur, le Quévez, le Beuzit-Bihan, etc.

Elle est limitée, au nord par Squiffiec, Kermoroc'h; à l'est par Pommerit-lé-Vicomte, Pabu, le Trieux; au sud par Plouisy; à l'ouest par Saint-Laurent, Plouisy, Kermoroc'h. — Sa population est de 682 hab., et sa superficie de 631 hect. 73 ares, dont 437 hect. sous terres lab., 37 sous prés et pât., 18 sous bois, 90 sous landes et terr. inc. — Elle renferme 145 maisons et le moulin du Saint, à eau. — Son revenu cadastral est de 8,588 fr. 37 c. et son revenu vrai de 34,354 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 7 kil. N. de Guingamp, son bureau de

poste, et à 39 kil. N.-O. de St-Brieuc. Il a une maison d'école.

### Étymologie.

Trégonneau signifie trêve de saint Gonneau ou Goneri (V. Plougrescant pour la légende).

### Monuments.

L'ÉGLISE est fort petite. Elle se composait uniquement, dans le principe, d'une nef et du chœur; mais on a jugé à propos d'y adosser, il y a de cela une quinzaine d'années, un bas-côté écrasé et étroit, formé de trois piliers massifs en maçonnerie, d'un effet on ne peut plus disgracieux. L'église primitive devait appartenir au treizième siècle; mais il en reste aujourd'hui fort peu de chose. Le fronton du porche porte la date de 1706. Le clocher est évidemment de la renaissance; il est surmonté d'un campanille en pierres de taille, peu élevé et semblant bien assis sur sa base; cependant il se balance et paraît prêt à tomber lorsque les cloches sont mises en mouvement. Une de ces cloches a été fondue à Trégonneau même en 1658. On la nomme Maria. Elle a eu pour

parrain Olivier Larchiver, écuyer et sieur de Kergoff; pour marraine, dame M<sup>te</sup> Moisan. Messire Y. André, recteur, et M. Jacques Guyomar, curé et chapelain. — Les fonts baptismaux sont antérieurs; ils portent la date de 1649.

Cette église est sous l'invocation de Notre-Dame de Trégonneau, dont la statue orne le maître-autel et fait pendant à celle de saint Joseph. Elle renfermait, dans sa partie la plus ancienne, un enfeu qui faisait saillie au dehors comme les fours adossés aux maisons, et ne laissait voir à l'intérieur qu'une toute petite ouverture insuffisante pour les inhumations, d'où il suit que cet enfeu n'avait été construit que pour une seule personne; autrement il faudrait admettre qu'on le démolissait à chaque nouvelle inhumation, ce qui n'est pas impossible pourtant. Comme il était en très-mauvais état, et donnait lieu, dans les temps de pluie, à des infiltrations nuisibles à l'église, on l'a détruit il y a peu de temps.

A qui appartenait cet enfeu? Très-probablement au parrain de la cloche Maria, Olivier Larchiver, qui possédait en Trégonneau le petit fief de Kergoff, re-

présenté aujourd'hui par une chétive maisonnette couverte en chaume.

Lors de sa visite pastorale, M<sup>r</sup> Le Mée a condamné l'église de Trégonneau à être démolie lorsque les ressources de la paroisse permettraient d'en construire une nouvelle. Un replâtrage, en effet, serait chose regrettable. — Le presbytère aussi devrait être reconstruit en entier.

Le CIMETIÈRE est planté; il renferme un calvaire en granit érigé en 1758.

La CHAPELLE Saint-Yves est un petit oratoire bâti en 1840.

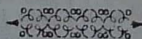
L'ancienne paroisse de Tré-

gonneau dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lannion. La cure était à l'alternative.

Le territoire de cette commune est fertile et bien cultivé. Il est couvert d'arbres, et possède de bonnes prairies naturelles.

*Patrie* de VISTORTE-BOIS-LÉON, chevalier de la légion-d'honneur, membre du corps législatif sous la première république et président du tribunal civil de Guingamp. Il est mort dans un âge très-avancé.

De l'abbé RIBAUT, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, premier supérieur du petit séminaire de Plouguernevel.



les Blackmont électrifié Belle Isle

## CANTON DE BELLE-ISLE-EN-TERRE.

Il comprend les communes de Belle-Isle, Gurunhuel, Locquenvel, Louargat, Plougonver et Tréglamus. — Sa population est de 13,616 habitants, et sa superficie de 17,243 hect. 32 ares. — Il renferme 2,806 maisons. — Son revenu vrai est de 584,320 francs.

### COMMUNE

### de Belle-Isle-en-Terre,

Formée des villages



ESLEHOU, Coat-Malouarn, Loc-Maria, Pen-an-Ec'h, la Boissière, Loguellou, le Foz, Penquer, Galvezou, Kerguignès - Angall, Penbleiz, Panfourby, la Bosse, etc.

Elle est limitée, au nord par Trégram; à l'est par Louargat; au sud par Locquenvel; à l'ouest par Plounévez-Moëdec. — Sa population est de 1,600 hab., et sa superficie de 1,407 hect. 57 ares, dont 480 hect. sous terres lab., 106 sous prés et pât., 518

sous bois, 10 sous verg. et jard., 205 sous landes et terr. inc., 2 sous étangs. — Elle renferme 324 maisons, 12 moulins. — Son revenu cadastral est de 24,870 fr. 23 c. et son revenu vrai de 74,610 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé.

Elle est arrosée par les rivières Le Léguer et Le Guic, et traversée par la route impériale de Paris à Brest; elle renferme la forêt de Coat-an-Nos.

La VILLE (1) est située dans un fond, entre deux montagnes, sur la rive gauche du Léguer, à 20 kil. O. de Guingamp, à 52 kil.

(1) Emile Souvestre a comparé cette petite ville à un mendiant accroupi dans la boue. Il ne l'avait vue sans doute que l'hiver et peut-être dans un moment de mauvaise humeur.

O. de Saint-Brieuc et à 306 kil. O. de Paris. — Cure de 2<sup>e</sup> classe, bureau d'enregistrement, recette des contr. ind., brigade de gendarmerie à cheval, école de garçons et école de filles; un notaire, un huissier; tanneries, minoterie. — Marché tous les jeudis, et foires le 1<sup>er</sup> jeudi de juillet et le 2<sup>e</sup> jeudi de février, d'avril, de juin, d'août, d'octobre et de décembre.

#### Origine et Étymologie.

Belle-Isle-en-Terre (*Benec'h* ou *Benac'h*, en breton,) doit son nom à sa situation au milieu de deux bras de rivière et à l'aspect riant des riches et belles prairies qui l'environnent. Si nous avons donné le titre de ville, qu'on lui conteste, à cette petite cité, c'est que les anciens titres la qualifient ainsi. On dit même qu'à une époque reculée elle avait une certaine importance. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'une vieille rue détournée a conservé le nom de *Kermeur*, qui signifie *Ville-Grande*, et, d'un autre côté, qu'on nomme encore *Ruleguer*, c'est-à-dire, *rue du Léguer*, une sorte de chemin où il n'existe plus maintenant de maisons.

Quoi qu'il en soit, l'antiquité de Belle-Isle ne peut être contestée : déjà, du temps des croisades, Yves du Largez, abbé de Daoulas, y avait fondé un hôpital pour le soulagement des pèlerins qui revenaient de la Terre-Sainte : la chapelle de cet hospice, dédiée à sainte Catherine, peut attester encore la vérité de ce fait, car elle subsiste toujours; seulement, elle est transformée en une habitation privée. Enfin, si l'on en croit la tradition, l'origine de Belle-Isle remonte au commencement du neuvième siècle, époque de la destruction de Lexobie par les barbares du nord. Une petite colonie, échappée au sac de cette dernière ville, aurait donné naissance à la cité qui nous occupe en venant planter ses tentes, vers 836, là où nous voyons la ville actuelle. Les habitants de Belle-Isle-en-Terre seraient par conséquent les descendants des Lexobiens.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Jacques-le-Majeur, dont la statue est placée à l'un des côtés du maître-autel et fait pendant à celle de N.-D. de

*sur un socle en bois de charpente*

Grâces. Elle est petite et sans aucun intérêt artistique. La chapelle de Sainte-Anne est une annexe qui date de quelques années après le concordat; la tour, peu élevée, est de 1788. Une des cloches a été fondue en 1606, une autre en 1728, dans les Pays-Bas. Cette dernière a été apportée à Belle-Isle, avec une troisième, plus petite, en 1816. Celle-ci a été remplacée.

On a conservé pendant longtemps, dans le chœur de cette église, la tombe d'un ancien recteur, M. Quintin, dont la mémoire est restée en vénération dans le pays. Pendant plus d'un siècle, les mères conduisent leurs enfants sur cette tombe pour leur apprendre à marcher.

LA CHAPELLE de Loc-Maria est située dans le cimetière actuel de Belle-Isle. Elle est très-grande et affecte la forme des anciennes églises de monastère. Aussi dit-on qu'elle doit sa fondation aux Templiers. Quoi qu'il en soit, les antiquaires admirent dans cette chapelle un jubé d'un travail remarquable. Malheureusement, en le déplaçant, on y a fait des dégradations considérables.

Loc-Maria est sous l'invoca-

tion de N.-D. de Pendréo, à laquelle on a consacré une fontaine sous le nom de *fontaine-an-itron Vari a Bendreo*. On invoque la sainte patronne particulièrement contre la toux et la coqueluche, mais aussi dans toutes les circonstances critiques de la vie.

*Légende.* — M. P....., passant sur un des ponts de Belle-Isle un jour que la rivière avait rompu ses digues, ce qui lui arrivait fréquemment alors, fut précipité avec son cheval dans la rivière. Enveloppé dans son manteau, et renversé sous le ventre de sa monture, le cavalier ne voyait aucun moyen de se tirer d'affaire et se croyait à sa dernière heure. L'idée lui vint d'invoquer la protection de Notre-Dame de Pendréo; aussitôt, dit-on, son manteau se détacha de lui-même, et, devenu libre dans ses mouvements, il put se sauver! En mémoire de cette délivrance, qu'il regardait comme miraculeuse, M. P..... a fait don à la chapelle d'un petit tableau qui retrace cet événement.

Saint Jean-Baptiste a un autel dans la chapelle de Loc-Maria, et, à peu de distance, une fontaine où les pèlerins vont se

*Procession des Quets = 31 Décembre  
chapelle de Loc-Maria*

*Boite en chêne pleine de clous -*

laver les yeux est placée sous son patronage.

La CHAPELLE du Bois (*Chapel ar C'hoat*) tire son nom de sa situation vers la forêt. Elle est fort simple et n'offre absolument rien de remarquable, si ce n'est qu'elle est sous l'invocation d'un saint qui n'est honoré que là et dans l'église de Locquenvel. Ce patron est saint Envel, que la tradition du pays dit frère d'un autre saint Envel, patron de la paroisse de Locquenvel, et de sainte Jeune, patronne d'une chapelle de ce nom en Plounévez-Moëdec. Le pardon de cette chapelle a lieu le premier dimanche de septembre.

#### Annales.

En 1778, la moitié de Belle-Isle-en-Terre fut la proie des flammes, par suite de l'imprudence d'un palefrenier. Le feu se manifesta au milieu de la nuit, et sans la promptitude et l'énergie des secours, la ville disparaissait tout entière. L'acquisition d'une pompe à incendie pour cette localité s'est faite depuis peu ; c'est un acte de haute prévoyance de la part de l'autorité municipale.

— En 17... , la baronne d'Oberkich fit un voyage en Basse-Bretagne avec le comte du Nord, grand-père de l'empereur actuel de Russie, Alexandre II, et dina à Belle-Isle-en-Terre. A ce nom de Belle-Isle, prononcé devant elle, l'illustre voyageuse prit le change et se crut à Belle-Isle-en-Mer. Son imagination aidant, elle rêva avoir traversé en chaise de poste une île de 24 kilomètres de long, environnée de rochers inabordables. Dans ce parcours, qui lui prit une journée, dit-elle, on lui montra des choses fort curieuses, entre autres les ruines du château et des fortifications du surintendant Fouquet, cet homme célèbre si rigoureusement puni par Louis XIV!... Dans ses mémoires, la baronne raconte elle-même son illusion avec une apparence de bonne foi qui porterait la conviction dans les esprits les moins crédules : la mystification est complète. Croyez donc encore sans réserve aux récits des voyageurs!

— En l'an X, Belle-Isle fut témoin d'un engagement entre des royalistes et une vingtaine de conscrits républicains, sous les ordres d'un capitaine qui tomba au pouvoir de ses adversaires.

On s'apprêtait à le fusiller, lorsqu'au risque de le tuer ses soldats firent feu sur les royalistes qui l'entouraient et parvinrent à le délivrer. Le fils du valet de chambre de l'évêque de Tréguier périt dans cette rencontre. C'était un chef de parti actif et dangereux, aussi sa mort découragea sa petite troupe, qui se dispersa et ne reparut plus.

— En 1814, l'arbre de la liberté, planté près de la halle lors de la révolution française, existait encore. On le conservait avec soin comme ornement; mais lors du passage du duc d'Angoulême, à l'époque que nous venons de rappeler, l'autorité locale crut devoir faire acte de bon royalisme, et l'arbre fut abattu.

— Sous le règne de Louis-Philippe, Belle-Isle-en-Terre avait pour curé l'abbé Le Roux, bon orateur breton, excellent surtout dans l'explication des tableaux. On étalait dans les églises une suite de tableaux représentant les sept péchés capitaux, les quatre fins dernières, les états de l'âme, etc. Un paon figurait l'orgueil; un cochon, la gourmandise; Catherine - la - Damnée (*Catel-Collet*), le type des mon-

taines. Monté sur une longue table, une baguette blanche à la main, le curé Le Roux allait et venait, expliquant ces tableaux. Il imitait *Catel-Collet* entrant au bal et faisant mille minauderies pour plaire. Tout le monde riait aux éclats; mais bientôt survenait le diable, qui saisissait sa proie. *Catel* se débattait en vain; elle tombait en enfer avec des rugissements de désespoir poussés par l'abbé Le Roux avec tant de force et de déchirements horribles, que les auditeurs, glacés d'effroi, s'échappaient par toutes les portes, croyant avoir le diable à leurs trousses.

M. Le Roux s'était fait le commissaire de police de sa paroisse. Lorsqu'une dispute s'élevait dans un ménage, il accourait avec un long bâton, et frappait sur l'homme et sur la femme jusqu'à ce que tous les deux se fussent réconciliés. Si la danse était trop bruyante ou si elle se prolongeait trop avant dans la nuit, on voyait apparaître le redoutable vieillard, apostrophant les danseuses, auxquelles il avait toujours quelque trait humiliant à lancer; car il connaissait toutes les familles de père en fils. Il appelait cela *distribuer des bou-*

quets! Or, les bouquets de l'abbé Le Roux inspiraient une telle frayeur, que la seule menace de cette *distribution* suffisait presque toujours pour faire fuir tout le monde.

Sa paroisse s'étendant jusque dans la campagne, le curé Le Roux réclamait depuis longtemps un vicaire; il avait écrit à cette occasion, au roi Louis-Philippe, mais sa lettre était restée sans réponse. Les choses en cet état, il apprend un jour que le prince de Joinville, venant de Brest, est à Belle-Isle-en-Terre, et qu'il déjeûne à l'hôtel. Aussitôt il accourt, entre sans se faire annoncer, et va frapper sur l'épaule du prince, qui tournait le dos à la porte, en lui disant: « Bonjour, mon fils, comment vas-tu? » — Le marin se retourne, et se lève en voyant le vieux pasteur, qu'il salue avec respect. — « Bien, bien, mon ami, reprend le curé, je savais déjà que tu es un bon enfant, et je viens te charger d'une commission pour Monsieur ton père. Nous avons été dans le malheur tous les deux; lui aussi a mangé le pain de la douleur: il n'a pas dû l'oublier. Cependant, je lui ai écrit, et il ne m'a pas répondu! il n'a pas toujours eu le *cul* sur un trône;

qu'il prenne garde à lui!!! » — Puis, se dressant tout-à-coup comme un prophète, le vieillard ajouta: « Tiens, mon cher enfant, je ne veux pas en dire davantage; il est ton père, et je ne te ferai pas de peine; mais tu lui diras que je suis accablé de fatigues, et que, s'il ne m'accorde pas le traitement d'un vicaire, je lui enverrai un bouquet... »

Le curé sorti, le prince de Joinville demanda ce que signifiait le bouquet dont on avait menacé son père, et il rit beaucoup en entendant raconter l'histoire des *fleurs* que distribuait à tous le caustique abbé. En arrivant à Paris, l'illustre marin égaya la cour du récit de son aventure de Belle-Isle, et dès le lendemain le ministre signait l'ordonnance de création d'un vicariat pour cette ville. — L'abbé Le Roux a passé les mauvais jours de la révolution caché dans le creux d'un arbre.

#### Curiosités.

LA MOTTE. — Au centre de Belle-Isle-en-Terre se trouve une éminence, nommée la Motte, en breton *ar Vouden*. Des fouilles opérées en cet endroit ont fait découvrir, à 4 mètres

environ de profondeur, un mur en bon état de conservation, trois meules à moudre le grain, trois cheminées et des ossements humains. Un vieillard, témoin de cette découverte, a prétendu que la tradition plaçait sur ce point un établissement de moines rouges.

La Motte a servi de fort pour protéger la ville aux époques désastreuses de la ligue. On y avait placé deux canons en fer, de moyen calibre, qui ont servi plus tard contre les royalistes.

TRAOU-AL-LANVACH est un lieu où, de temps immémorial, on inhumait les galériens qui mouraient lors du passage de la chaîne. Il est situé à l'ouest du Ruleguer, au point de jonction des eaux du Léguer et du Guic.

Le TY-MIN (maison de pierres) est une grotte formée de rochers; elle est située sur l'un des points les plus élevés de la forêt de Coat-an-Nos (1).

(1) La forêt de Coat-an-Nos (*bots de la nuit*) était une des plus belles de la vieille Armorique. Elle alimentait naguère encore la forge du même nom, dont la création remontait à 1782; mais cette forge a cessé de mar-

C'est, croit-on, un monument druidique.

Au CAP, dans la même forêt, on remarque un amas de rochers que l'on ne visite qu'en tremblant. C'est qu'ils abritent la demeure d'un fantôme terrible, qui, la nuit, mais seulement une fois l'an; dit la chronique, quitte son antre et parcourt la contrée, armé d'une épée flamboyante et monté sur un cheval de feu. On le nomme le *chevalier du Cap*. — Le Cap a servi longtemps de baromètre aux gens du pays. Lorsque le temps était à la pluie, il s'élevait comme une colonne de brouillards de cette partie de la forêt. On disait alors: le Cap fume, nous aurons de la pluie.

SOUTERRAIN. — Entre les forges de Coat-an-Nos et le manoir moderne de la Bosse, se voit l'entrée d'un souterrain conduisant à une mine de plomb

cher par suite de mauvaises affaires et de procès, et elle attend un acheteur. Malheureusement tout est à reprendre *ab ovo*. Il y a eu à Coat-an-Nos une usine pour la fonte de la mine de plomb, que l'on trouve en assez grande abondance dans la partie ouest de la forêt.

Pour ramener les cendres de Napoléon.

exploitée dans le dernier siècle pour compte du gouvernement. Le directeur général des travaux, homme de mauvaise foi, fit abandonner, par des manœuvres coupables, cette mine comme épuisée, puis quelque temps après proposa de l'acheter et de l'exploiter à ses risques et périls. Le gouvernement fit répondre à ce spéculateur éhonté que la mine étant épuisée pour l'état, devait l'être aussi pour les particuliers. Les alentours de cette mine, où s'était formée une petite bourgade, furent dès-lors abandonnés.

Le **MENHIR** de Pors-Guerniou a été détruit en 1828.

La **HALLE** de Belle-Isle a appartenu au bailli de Suffren, ainsi que les forêts de Coat-an-Hay et de Coat-an-Nos, maintenant à M. le comte de Sesmaisons.

L'ancienne paroisse de Belle-Isle avait pour évêché Tréguier, pour subdélégation Guingamp et pour ressort Lannion. La cure était à l'alternative. Le territoire de cette paroisse est coupé de vallons, de coteaux et couvert de bois. Il produit des grains de

toute espèce et d'excellents fourrages.

*Patrie* de **GRÉGOIRE DES AUNAYS**, savant naturaliste, né en 1739. Il fut appelé à Paris par M. de Malesherbes et nommé gardien de la bibliothèque du roi. Incarcéré après la mort de Louis XVI, il fut mis en liberté peu de temps après et vint se réfugier à Lannion, où il mourut en 1810. Il a laissé des manuscrits.

De l'abbé **QUÉMÉNER (JEAN-MARIE)**, né le 10 février 1802 et actuellement recteur de la paroisse de Grâces, près Guingamp. Il est auteur d'une *Histoire ecclésiastique* non imprimée, d'un *Recueil de cantiques bretons*, d'une traduction dans la même langue des *Prônes de Chevassu*, d'un ouvrage intitulé : *Instruction ou évit an oll*, enfin d'une *Notice sur Belle-Isle*, qui n'a pas été imprimée.

De **M. LE CONIDEC**, juge d'instruction à Paris.

## COMMUNE

**DE GURUNHUEL,**

Formée des villages

Le Faut, Kergaër, Trobodec, le Brunot, le Guernhir, Kerdaniel, Rumin, le Cosquet, Kerhenry, Guerfestou, Kermoneur, Traoumarc'h, Guer-an-Bail, Ménéziou, Le Peau, Kerhenriette, Kerambellec, le Dourdu, Kerbridou, Saint-Jean, Kerderrien, Coat-Peul, Kermondac'h, ar Palès (1), Kergouadelyézon, Kergouadelroux, les Quatre-Vents (2), etc.

Elle est limitée, au nord par Louargat, Tréglamus; à l'est par Moustéru, Bourbriac; au sud par Pont-Melvez; à l'ouest par Plougonver. — Sa population est de 4,480 hab., et sa superficie de 4,938 hect. 18 ares, dont 935 hect. sous terres labourables, 238 sous prés et

pât., 37 sous bois, 10 sous verg. et jard., 640 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 297 maisons, et les moulins à eau et usine de Trobodec, Hebry, Coat-an-Maréquès, Dourdu. — Son revenu cadastral est de 17,664 fr. 57 c. et son revenu vrai de 44,161 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Roches amphiboliques.

L'angle sud-est de cette commune est traversé par la route de Guingamp à Carhaix, se dirigeant du sud-ouest au nord-est.

Le **BOURG** est assis sur une éminence, environnée elle-même de plusieurs coteaux, à 16 kil. S.-O. de Guingamp et à 48 kil. O. de Saint-Brieuc. — Il a pour bureau de poste Belle-Isle, dont il est éloigné de 9 kil. — Maison d'école.

**Étymologie.**

*Gurunhuel* signifie littéralement *couronne élevée*, ou bien *tonnerre élevé*; car on dit *ar gurun spern*, la couronne d'épines, et *ar gurun, taul curun*, le tonnerre, un coup de tonnerre. *Couronne élevée* trouverait, ce nous semble, son application

(1) *Ar Palès*, le palais, rappelle sans doute la résidence de quelque haut personnage.

(2) *Les Quatre-Vents*, appellation française qui indique tout à la fois que ce village est exposé à tous les vents et qu'il a une origine moderne.

dans la situation de ce bourg, qui domine le pays et forme comme une couronne; mais M. de Blois, dont nous n'admettons que rarement les étymologies, bien que nous professions une profonde estime pour ce savant, prétend, lui, que Gurunhuel vient de *guern huel* et signifie *auaie haute*. On choisit les lieux bas et humides pour l'établissement des auaies et non pas les hauteurs; nos lecteurs, du reste, apprécieront.

L'ancienne paroisse de Gurunhuel, dont la cure était à l'alternance, dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du siège royal de Lannion. Elle avait pour seigneurs, au moment de la révolution, MM. de Goësbriand, de Janascol, de Kerios, de Kerdaniel et de Coatrieux. — Le manoir de Kerdaniel appartenait à la famille de ce nom; Trobodec, à N...

Le territoire de la commune de Gurunhuel est très-accidenté. Il produit des grains de toutes sortes et possède d'assez bons pâturages; mais la culture n'y a fait que peu de progrès. La voie de fer projetée entre Guingamp et Pontrioux sera une source de

prospérité inappréciable pour toute cette contrée, en plaçant à sa portée les sables de mer; car il est bien certain qu'il se formera à Guingamp des dépôts de ce précieux engrais, si ce projet arrive à bonne fin.

## COMMUNE

### DE LOCQUENVEL,

Formée des villages

Gonerrien, Run-Moan, Roz-an-Goff, Lanvic (1), Coz-Milin, etc.

Elle est limitée, au nord par Plounévez-Moëdec, rivière le Guic; à l'est par Belle-Isle, Plougonver; à l'ouest par Loguivy-Plougras. Sa population est de 471 hab., et sa superficie est de 336 hect. 40 ares, dont 412 hect. sous ter. lab., 26 sous prés

(1) Ancien château en mauvais état de réparations, habité par des fermiers. C'était autrefois la demeure de la famille de La Boissière, qui signait alors de La Boissière - Lanvic. Ce château avait une chapelle, aujourd'hui en ruines, sous l'invocation de saint Sébastien.

et pât., 34 sous bois, 5 sous verg. et jard., 143 sous landes et terr. inc. — Elle renferme 103 maisons, six moulins à eau. — Son revenu cadastral est de 4,660 fr. 44 c. et son revenu vrai de 11,651 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Roches amphiboliques, gneiss. — Les forges de Coat-an-Nos exploitaient le minerai de fer que produit le territoire de cette commune lorsqu'elles fonctionnaient. La ruine de cet établissement est donc une perte immense pour le pays.

Le BOURG est situé à 24 kil. O.-S.-O. de Guingamp et à 56 kil. O. de Saint-Brieuc. Son bureau de poste est à Belle-Isle-en-Terre. Il compose, à lui seul, presque toute la paroisse.

#### Étymologie.

*Loc-Envel* (c'est ainsi qu'on écrivait ce nom autrefois) signifie lieu, église d'Envel.

Saint Envel, abbé, naquit dans la Grande-Bretagne vers le sixième siècle. Il avait un frère, abbé comme lui, et une sœur, nommée sainte Jeune. Forcés de s'expatrier, tous les trois se réfugièrent en Armorique. Arrivés

près de la forêt de Coat-an-Nos, ils trouvèrent ce séjour agréable et résolurent de s'y fixer. Ils bâtirent donc trois ermitages tout près l'un de l'autre, et y vécutrent dans la pratique de toutes les vertus. L'ermitage de saint Envel l'ainé était en Locquenvel, à la place où est l'église; celui de son frère en Belle-Isle, là où est actuellement la chapelle du Bois, et celui de sainte Jeune en Plounévez-Moëdec. On invoque saint Envel l'ainé dans tous les besoins, mais particulièrement pour qu'il préserve le bétail des loups et des maladies. Sa fête se célèbre à Locquenvel le deuxième dimanche avant Noël. On conserve, dans l'église, une partie des reliques du saint dans un bras doré.

L'ÉGLISE passe pour la plus ancienne du pays. Son clocher porte la date de 1111. Elle est sous l'invocation de saint Envel l'ainé. Les connaisseurs citent avec éloges le jubé que renferme cette église et des vitraux peints sur lesquels on a retracé plusieurs traits de la vie du saint patron. Sur l'un de ces vitraux, au premier plan, apparaît saint Envel, un licol à la main, puis, un peu plus loin, un loup dévou-

rant une jument, qu'il vient d'étrangler. Saint Envel, dit la légende, apostrophe le loup en ces termes :

Manquet out, dantec,  
Pa teus taguet ma c'bazec.  
Tu as manqué, bête à dent,  
Car tu as tué ma jument.

Cela dit, il enlace la tête du loup avec son licol, et force celui-ci à le suivre et à lui tenir lieu de la jument qu'il a perdue pour labourer son champ. Aussi voit-on sur une autre vitre un loup attelé à une charrue et conduit par le saint, qui tient un fouet levé et prêt à frapper. — On montre le champ que labourait saint Envel. — L'église de Locquenvel a deux bas-côtés; elle est fort jolie. On y a conservé pendant longtemps, appendues à un pilier, les chaînes d'un galérien, condamné injustement, et délivré, dit-on, par l'intercession de saint Envel. Ces chaînes ont été volées.

L'ancienne paroisse de Loc-Envel dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lan-nion. La cure était à la nomination de l'abbé de Saint-Jacut. Elle produisait 300 livres en 1680.

Ce territoire est baigné par le Légner, rivière qui prend sa source dans l'étang du même nom, en Plougras (V. ce mot).

— On voit deux dolmen renversés, dans un champ, entre la maison de Lanvic et l'église.

## COMMUNE

### DE LOUARGAT,

Formée des villages

Gars - Olivier, Keresquern, Régourlès, Keranscoul, Coat-Quédénou, Kerantiol, Traouan-Guer, Rumélégan, Kervoas-Doué, Coat-an-Bescont, Ker-guinion, Pergat, le Manaty (1), Kerleau, Golet, la Luzon, Kervern, Lanvoen-Crec'h-Guignec, Kervenou, Leinhalec, Kerdivoalanet, Pen-Jaudy (2), Kercadiou, Kerespern, le Fruguel, Keridré, Kermilin, Guermorvan, Guernalin, Kergrist, Keryas (3), Saint-Paul, Nénès, Kero, Coat-Conoz, Kermaria,

(1) Maison du moine.

(2) Tête, source du Jaudy.

(3) Lieu de saint Yas, prince breton.

Lisividic, Guéroudoux, Nénès-Caër, Cleutreus.

Elle est limitée, au nord par Pluzunet; à l'est par Bégard, Péderneec, Tréglamus; au sud par Gurunhuél, Plougonver; à l'ouest par Belle-Isle, Trégrom. — Sa population est de 4,428 hab., et sa superficie de 5,717 hect. 61 ares, dont 3,136 hect. sous ter. lab., 623 sous prés et pât., 781 sous bois, 32 sous verg. et jard., 881 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 886 maisons, 41 moulins. — Son revenu cadastral est de 89,009 fr. 95 c., et son revenu vrai de 222,525 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; minerai de fer dans le sud, roches amphiboliques à la montagne de Bré.

Le BOURG est situé sur la route impériale de Paris à Brest, à 14 kil. O. de Guingamp, et à 46 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Son bureau de poste est Belle-Isle. Presque totalement détruit en 1832 par un violent incendie, il est sorti de ses cendres, comme le phénix, plein de jeunesse et de fraîcheur. C'est le plus beau de l'arrondissement. — Ecoles pour les garçons et pour

les filles, résidence d'un notaire.

### Étymologie,

*Louargat* est-il une corruption de *Loc ar goat* ou de *Loar goat*? — Dans le premier cas, ce mot signifierait *lieu du bois*; dans le second, *lune du bois*, appellation qu'il pourrait devoir à sa situation au milieu de la forêt de Coat-an-Hay. En effet, la forêt de Coat-an-Hay, *bois du ciel*, quoique importante encore, a considérablement diminué d'étendue; il se pourrait donc que lorsqu'elle couvrait une plus grande surface de ce territoire, l'emplacement qu'occupe Louargat, dégarni d'arbres, formât un rond-point qui aurait été appelé la *lune du bois*.

### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de la Vierge, Notre-Dame de Louargat. Elle ne se recommande point par sa haute antiquité, car c'est à peine si les parties les plus anciennes de cet édifice remontent aux dernières années du seizième siècle. Elle a la forme d'une croix latine irrégulière, avec pignons sans orne-

ments; sur quelques-uns cependant on distingue des écussons dont les armes ont été martelées. Le clocher porte, à l'intérieur, la date de 1807. La flèche, peu élevée, est entourée à sa base d'une galerie à jours, et flanquée d'un petit clocheton couronnant une tourelle dans laquelle est pratiqué l'escalier qui conduit au clocher. A l'intérieur, l'église se compose de deux bas-côtés, formés de six arcades supportées par des piliers massifs de forme octogone. Le maître-autel est fort simple; son principal ornement est un tableau représentant la résurrection du Sauveur du monde. L'autel de sainte Marguerite, placé dans la chapelle de droite, est orné des statues de saint Yves et de sainte Marguerite, placées de chaque côté d'une peinture représentant sainte Philomène. La chapelle du Rosaire, à gauche, est plus grande que la précédente. L'autel est sculpté et supporte un tableau représentant Notre-Dame du Rosaire, et les Mystères, disposés tout autour en forme de médaillon.

Le cimetière entoure l'église. Il est planté, et recouvre, si l'on en croit une vieille tradition, les dépouilles mortelles d'un roi de la famille du Largez; sans dou-

te, de Raoul, dont nous parlons à l'article *Annales*. On admire, dans ce cimetière, une croix fort ancienne apportée là du Largez et chargée de figures sculptées avec quelque talent. Un écu est placé au-dessous. Il nous a paru renfermer un léopard. Cette croix est due probablement à la famille que nous venons de citer; elle repose actuellement sur une colonne de granit un peu lourde, construite en 1845.

La CHAPELLE du Largez dépendait du château de ce nom, aujourd'hui détruit.

SAINT-ÉLOY est la plus fréquentée des chapelles de la paroisse de Louargat. La dévotion au saint sous l'invocation duquel elle est placée, attire chaque année, le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet, jour du pardon, une affluence considérable de pèlerins, et 7 ou 800 chevaux (Ogée dit 6 à 7,000) que les cultivateurs des environs conduisent là pour les vouer à saint Éloy.

KERMARIA est une chapelle fort ancienne, avec bas-côté et vitraux peints. On y dit la messe le 8 septembre, jour du pardon.

CHRIST est une chapelle moderne dédiée au Sauveur du monde. Son pardon a lieu le jour de l'Ascension.

La CHAPELLE Saint-Paul, nouvellement restaurée, est sans importance comme monument, et son pardon, qui a lieu le jour de saint Paul, n'est pas très-fréquenté.

#### Annales.

En 1074, Trescand du Largez, propriétaire de la terre seigneuriale de ce nom, en Louargat, est qualifié haut-baron dans des actes du duc Conan III, dit *le Tors*.

En 1096, Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre, donne à Raoul du Largez, en récompense de ses services, lors de la conquête de la Grande-Bretagne, le royaume de Constangle, comprenant les comtés de Norfolk et de Suffolck. Malheureusement, l'ambition s'empara de Raoul, et causa sa perte. Après avoir épousé la fille de Roger de Breteuil, comte d'Héréfort, il entreprit de dépouiller Guillaume-le-Conquérant d'une dignité qu'il prétendait lui avoir acquise. Assiégé dans Nertwick, il s'échappa

pour aller demander du secours au Danemarck, tandis que sa femme soutenait le siège avec une valeur héroïque; mais la ville fut bientôt obligée de se rendre, et le vainqueur confisqua ce qu'il avait précédemment donné à Raoul. Ce dernier était né au Largez, et c'est lui sans aucun doute qu'entend désigner la tradition lorsqu'elle dit qu'un roi de la famille du Largez est enterré dans le cimetière de Louargat. — En 1270, autre Raoul du Largez, Alain, son fils, et Juhaël, se croisent pour la Terre-Sainte, sous la conduite d'Alain Fergent. — En 1421, Roland du Largez était de la revue d'Olivier de Mèel, qui se tint à Montoir le 1<sup>er</sup> septembre. — Jean du Largez fut abbé de Daoulas en 1502 et évêque titulaire d'Avesnes le 30 juillet 1507. Claude de Rohan, évêque de Quimper, le choisit pour remplir les fonctions épiscopales dans son diocèse et lui donna la cure de Glomel. Du Largez se démit de son abbaye en 1520 et mourut le 6 novembre 1533. Il fut enterré devant le maître-autel de Daoulas. Son épitaphe rappelle qu'il acquit beaucoup de biens à son abbaye et qu'il la gouverna honorable-

ment pendant vingt années. — Philippe du Largez de Pors-an-Coz fut un des 35 gentilshommes qui furent préposés à la garde du Port-Blanc le 8 avril 1562. — La famille du Largez s'est éteinte de nos jours.

— En 1160, les Templiers possédaient en Louargat, d'après une charte de Conan IV, une aumônerie et des biens assez considérables.

— En 1696, M. de Goësbriant était seigneur de la paroisse. La cure valait à cette époque 500 livres de revenu. Un siècle plus tard, elle était présentée par le commandeur du Paraquet, de l'ordre de Malte, devenu seigneur de Louargat.

— Sous le ministère de M. Guizot, pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, un ministre protestant, de l'église réformée de Morlaix, vint à Louargat et y prêcha quelque temps ses doctrines; mais il ne put gagner personne. C'était, du reste, un homme fort honorable, dont les enfants sont bien connus dans le pays, qu'ils continuent à fréquenter pour leur commerce.

*L'ancienne paroisse de Louar-*

gat dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lannion. Elle relevait du roi au moment de la révolution.

Ses *maisons nobles* étaient, en 1780, Kermoroc'h, haute justice; Kerampaliez, Guardenolé, Runegant (1), le Cleuziou, Kermorvan (2), Lagdu, Coët-gourhant, Kercadiou, Kernezvou et le Largez.

Le territoire de cette commune est productif, et l'agriculture y est en progrès. Il comprend une partie du Menez-Bré (V. Péder-nec), et la forêt de Coat-an-Hay, que traversait dans les temps anciens une voie romaine allant de Carhaix à Tréguier. Cette forêt mesurait naguère encore une superficie de 950 hectares, garnie partout de chênes et surtout de hêtres magnifiques; elle renfermait de 3 à 400 ménages de bûcherons; mais ceux-ci ont si

(1) Runegant, vendu par la nation comme bien d'émigré, a été incendié par suite des réactions politiques.

(2) Kermorvan appartient à l'hospice de Guingamp. Il y existe une auge en pierre fort curieuse; elle a 6 mètres environ de diamètre et est supportée par trois piliers. On ignore complètement la destination primitive de ce vaste bassin.

bien promené la hache dans les épais fourrés de Coat-an-Hay, qu'aujourd'hui tous ces beaux arbres qui élevaient leur tête vigoureuse vers la nue n'existent plus qu'à l'état de souvenir. — On trouve dans cette forêt, mais surtout dans celle de Coat-an-Nos, qui l'avoisine, des sangliers, des loups, des renards, des blaireaux, des cerfs et des chevreuils.

Les veaux de Louargat sont considérés comme les plus beaux des boucheries de Belle-Isle, Guingamp, Callac, Lannion et Morlaix.

#### COMMUNE

### DE PLOUGONVER,

Formée des villages

Toul-Pors, Relais-an-Roux, le Scalon, Kermoyec, Guermo-an, Lesvégan, le Bruit, Pelle-goat, Runoual, Rojudu, Kerga-saon, Keroc'h, Guernalou, Kerbouberien, Goarmay, Bourgerel, Graouanec, Peurdordel, Botlan, Lescastel, Kerigonan, Resterbès, Kerglas, Lanbruc-

an-Bizec, Quénécadon, Quenis-pley, Kerosnéven, Kermoruet, Restouguin, Kermeno, Quéné-quélin, Roc'h-Révézen, Kerdereh, Coat-Ker-Amelin, Lantzéo, Kerémeury.

Elle est limitée, au nord par Loguivy-Plougras, Locquenvel, Belle-Isle, Louargat; à l'est par Gurunhuel, Pontmelvez; au sud par Pestivien, Callac, Calanhel; à l'ouest par Lohuec, Loguivy-Plougras. — Sa population est de 4,037 hab., et sa superficie de 5,943 hect. 91 ares, dont 3,304 hect. sous terres lab., 920 sous prés et pât., 254 sous bois, 133 sous verg. et jard., 1,091 sous landes et ter. inc., 6 sous avenues. — Elle renferme 875 maisons, 20 moulins. — Son revenu cadastral est de 83,581 fr. 07 c. et son revenu vrai de 167,162 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux, roches amphiboliques, terres ferrugineuses connues sous le nom d'ocre.

Le BOURG, assez considérable, est situé à 9 kil. E. de Belle-Isle, son bureau de poste, à 25 kil. O. de Guingamp et à 54 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Résidence d'un notaire. — Ecole primaire pour les garçons.

**Étymologie.**

Plougonver signifie paroisse de saint Gonver. Ce saint est le même que saint Goneri, dont nous donnerons la légende à l'article Plougrescant, 4<sup>e</sup> vol. de cet ouvrage.

**Monuments.**

L'ÉGLISE (1) est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. Elle date de 1662; mais elle a été presque entièrement restaurée en 1846. Elle a un joli clocher, deux bas-côtés, et deux autels latéraux, éclairés chacun par une fenêtre à compartiments. Dans la rosace de l'une de ces fenêtres, on a remplacé des fragments d'anciens vitraux peints représentant les armes de la maison de Kergorlay, avec cette devise : *Aide-toi, Kergorlay, et Dieu t'aidera*. La

(1) Parmi les recteurs de Plougonver, on cite avec les plus grands éloges l'abbé Le Diouron, qui émigra pendant la crise révolutionnaire. De retour de l'exil, il conserva jusqu'à sa mort, par raison d'économie, l'usage de se servir d'urine pour faire ses lessives. Il conseillait à tout le monde de suivre son exemple, et affirmait que son procédé avait reçu la sanction d'une longue expérience.

maitresse-vitre, derrière le grand-autel, a aussi des vitraux de couleur. L'autel dédié à saint Yves est orné d'un joli tableau sur bois représentant le saint avocat des pauvres couché sur une claie et entouré d'anges protégeant son sommeil. — Le pieux solitaire Derbot, moins connu des Bretons, est, lui aussi, particulièrement honoré dans l'église de Plougonver. Saint Herbaud, Derbaud ou Burlot, naquit en Angleterre vers la fin du septième siècle. Issu de parents illustres, il reçut une éducation brillante, ce qui ne l'empêcha pas de manifester de bonne heure son goût pour la solitude et son détachement du monde. Ses parents ayant consenti au sacrifice de leur fils unique, il se fit religieux, puis, tôt après, devint abbé de Tine-muth. Comme on parlait beaucoup alors dans sa patrie des solitudes de l'Armorique, Herbaud s'embarqua pour s'y rendre, et sauva miraculeusement, pendant la traversée, le navire qui le portait. Retiré dans une forêt, il construisait de ses propres mains un ermitage, lorsque des méchants vinrent avec une meute mettre en fuite le serviteur de Dieu, qui s'enfonça plus pro-

fondément dans les bois. Sa demeure ne tarda pas à être découverte, et de toutes parts les malades accoururent lui demander guérison. La cellule du thaumaturge était en Berrien, au diocèse de Quimper. Sa chapelle et son tombeau sont près d'une belle cascade, non loin des mines de Poullaouen. On l'invoque pour protéger les animaux utiles à l'homme et on lui offre du beurre. Sa fête se célèbre le 17 juin.

— Il y a 30 ans environ, lorsque la chapelle de St-Germain subsistait encore dans le cimetière, on célébrait le pardon de cette chapelle le dernier dimanche de septembre. De là l'usage, pour les habitants de Plougonver, de faire encore leur pardon, entre eux, ce jour-là. Ils prétendent même, mais à tort, que le patron de leur église est saint Germain, et non saint Pierre, dont ils ne solennisent point la fête. — La véritable fête patronale de la paroisse a lieu le dimanche qui suit le 29 juin, à moins que ce jour ne soit un dimanche.

La CHAPELLE - NEUVE (*chapelle nevez*) est fort ancienne et très-fréquentée des pé-

lerins, le 15 août, jour du pardon.

La CHAPELLE de St-Tugdual, sous l'invocation du saint de ce nom, célèbre son pardon le dimanche du St-Sacrement.

Le CHATEAU du Cludon avait anciennement haute justice. En 1340, il appartenait à Jean de Guergorlay; maintenant à M. de Kerouartz. — L'autel en marbre de l'un des bas-côtés de l'église de Plougonver appartenait, dit-on, anciennement à ce château.

Le DRESNAY, autre terre noble, appartenait, en 1440, à Resnaud du Dresnay, lieutenant du roi dans sa ville d'Ath en Flandre. — En 1415, Bonabes du Dresnay était, le 1<sup>er</sup> septembre, écuyer à la revue de messire Jehen Aimery. Alain et Bonabes du Dresnay figurèrent la même année à la montre de Jehan de Roscerf, chevalier; Yvon du Dresnay était à celle de Thomas Fortin, l'année suivante. — En novembre 1426, Charles du Dresnay, que le duc de Bretagne avait autrefois envoyé en cour de Rome, reçut de ce prince un présent de 100 écus

d'or. Dans le même compte, figure Jacques de Hongrie, scolastique de Tréguier, lequel recevoit 200 mares d'argent pour parfaire de couvrir d'argent la tombe de monsieur saint Yves. Le 28 octobre 1437, Bizien et Guillaume du Dresnay figurent parmi les nobles de l'évêché de Tréguier, ressort de Goëlo, pour prêter serment de fidélité. — En 1431, aux états de Vannes, Charles du Dresnay était en procès avec le vicomte de Rohan. — A la mort du duc François II, Bizien du Dresnay, un de ses gentilshommes, eut pour deuil 4 aunes et demie de noir à 7 livres l'aune.

#### Annales.

A une époque peu éloignée de nous, un habitant de Plougonver fut incarcéré à Saint-Brieuc. L'abbé de Garaby, dont le zèle évangélique égale l'amour du travail et de la science, visita le prisonnier, lui prodigua des consolations, des enseignements de toutes sortes, et, pour achever de le rappeler à Dieu, laissa entre ses mains un livre religieux, écrit en breton. Cet homme ne connaissait qu'une partie des lettres de l'alphabet; mais il y avait

en lui une puissance de volonté si grande, qu'il parvint, *en moins d'une semaine*, à lire seul le livre tout entier! Cet homme, nous a-t-on dit, avait une ressemblance frappante, au physique, avec le plus grand capitaine des temps modernes. Dans le cours de son procès, il déploya une prodigieuse énergie de caractère, et il mourut avec le calme du chrétien.

L'ancienne paroisse de Plougonver-Chapelle-Névez dépendait de l'évêché de Tréguier, du ressort de Callac et de la juridiction de Lannion. Elle relevait du roi. La cure, dont la collation appartenait très-anciennement à l'abbaye de Quimperlé, était à l'alternative au moment de la révolution; elle est maintenant, comme toutes les succursales, à la nomination de l'évêque.

— Ogée assure qu'il existe dans le bois de Coëtnec une mine de plomb très-abondante.

Le territoire de la commune de Plougonver est bien boisé et parsemé de nombreux vallons. Il renferme plusieurs jolies habitations jetées çà et là au milieu de sites agréables. Si les Anglais, qui aiment la chasse,

connaissaient ce pays, plusieurs d'entre eux s'y fixeraient l'été, sans nul doute.

#### COMMUNE

### DE TRÉGLAMUS,

Formée des villages

Zunardery, la Ville-Neuve, Kernevez, Kerninon, Kermouchard, Comore, Keridet, Kergrun, Kermadec, Kerlocq, Porzon, Ruberzo, le Cranou, Guerjan, le Cleudrain, Kerguerhan, Crec'h-en-Maut, la Boissière, Kerlouaver, Trégournou, Kerjean, Pen-Coat-an-Hay, Kermasson, Parc-Morel, Parc-an-Hermite (1).

Elle est limitée, au nord par Pédernek; à l'est par Plouisy; au sud par Moustéru; à l'ouest par Louargat et Gurnhucl. — Sa population est de 1,587 hab. et sa superficie de 1,879 hect. 95 ares, dont 1,438 hect. sous terr lab., 241 sous prés et pât.,

(1) Parc-an-Hermite rappelle de toute évidence la retraite d'un solitaire, et ce nom pourrait bien remonter au religieux Glamus.

71 sous bois, 14 sous verg. et jard., 322 sous land. et terr. inc. — Elle renferme 303 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 21,403 fr. 56 c. et son revenu vrai de 64,214 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 11 kil. O. de Guingamp et à 43 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Belle-Isle-en-Terre. — Il se compose de quelques maisons couvertes en ardoises et de quatre ou cinq maisonnettes couvertes en chaume. — Maison d'école pour les filles et pour les garçons.

#### Étymologie.

Quelques auteurs ont prétendu que *Tréglamus* était une corruption de *Tréglammus*, et signifiait *trêve de saint Eflam*; mais ils ignoraient que *Glamus* ou *Glamus*, simple clerc alors, fit partie d'une colonie qui, sous la conduite de saint Tinidor, fils d'un pieux Irlandais, aborda en Armorique vers 630 et rendit à ce pays de signalés services; entre autres, elle bâtit deux églises dans la

forêt de Talamon, les entoura de fossés profonds, de fortifications en terres de toute espèce, et de là fit face aux Danois, qu'elle mit en fuite. Débarrassés de ces barbares, les grands et le peuple de Bretagne vinrent remercier leurs libérateurs. Tinidor devint évêque de Léon et se fit sacrer à Dol. Glamus, son disciple, alla semer partout la parole divine, et parmi les peuplades dont il fut l'apôtre bien aimé, il doit être permis de compter celle qui conserve son nom.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de N.-D. de Tréglamus. Elle se compose de deux bas-côtés, formés de 7 arcades irrégulières, supportées par des piliers massifs et sans grâce. La maîtresse-vitre, masquée par le grand autel, a conservé quelques débris de vitraux antiques colorés. L'autel du Bon-Pasteur et celui du Rosaire sont de la plus grande simplicité et n'offrent absolument rien de remarquable.

Le cimetière entoure l'église. Il domine la route impériale de Paris à Brest, passant à la dis-

tance d'un fort kilomètre, et aspect tout le versant sud du Ménez-Bré. Ce point de vue est magnifique.

La CHAPELLE de Nazareth est un tout petit oratoire, entouré d'une couronne d'arbres verts, et dépendant du Porzou, propriété actuellement à M. de Saint-Rivily. Elle est située sur une hauteur, au milieu du plus charmant paysage.

La chapelle primitive de N.-D. de Nazareth sert aujourd'hui de maison d'habitation au Porzou. Cette transformation serait l'œuvre, dit-on, du précédent propriétaire de cette terre, qui, pris plus tard d'un remords, aurait fait construire le petit oratoire dont nous venons de parler.

SAINTE-ANNE est une petite chapelle sans caractère monumental, située à peu de distance de Nazareth. On y dit la messe le jour du pardon, lequel a lieu le dimanche qui suit le 26 juillet. Une petite esplanade plantée de jeunes ormes et de chênes entoure la chapelle.

La chapelle de COMORE, propriété privée, dépendait de

l'ancien château de ce nom dont il est parlé plus loin. Elle est sous l'invocation de saint Trémeur, fils de sainte Tréphine et de Comore-le-Maudit. Sauvé miraculeusement par saint Gildas, Trémeur encore enfant fut rencontré par son père, qui le reconnut et lui trancha la tête. Cette circonstance l'a fait mettre au rang des martyrs.

RUNEFAUT était un ancien château dont les vieillards seuls ont conservé par tradition le souvenir. On montre cependant encore quelques pierres en provenant, dit-on, dans un champ tenu à domaine congéable et dont le propriétaire foncier est M. Joseph de Saint-Maur.

CASTEL-BALISSON n'a pas laissé la moindre trace, et il n'est pas bien certain que ce château ait existé, malgré l'affirmation de quelques cultivateurs de la commune.

Le château de COMORE, jadis entouré de douves et fortifié, n'existe plus. Une petite maison de maître, qui date à peine des premières années du dernier siècle, a remplacé l'ancienne forteresse et achevé de faire dis-

paraître l'impression d'involontaire terreur qui saisissait à la vue des débris solitaires de cette antique demeure du crime. Si l'on en croit la légende, après l'excommunication fulminée du haut de la montagne de Bré (V. Péderneq) contre l'impitoyable Comore, saint Hervé aurait pris une motte de terre, l'aurait lancée contre le château, et tout aussitôt, croulant sur sa base, celui-ci se serait changé en un monceau de ruines!

Cette tradition, que nous avons entendu appliquer au château qui nous occupe, nous fait penser que les historiens ont supposé à tort que Comore possédait un château *au pied même* du Ménez-Bré. Le château dont parlent ces auteurs n'est autre, bien certainement, que celui de Tréglamus, qui peut à la rigueur être considéré comme situé au pied de la montagne de Bré, puisqu'il n'en est éloigné que de quelques kilomètres.

Comore appartient encore à un membre de cette même famille, condamnée, dit toujours la légende, à s'éteindre dans le siècle où nous vivons (1).

(1) Il n'est nullement prouvé que la famille actuelle de Comore descende

**Annales.**

Le 10 février 1799, le bourg de Tréglamus fut le théâtre d'un combat sanglant entre une colonne mobile forte de 50 hommes environ et une centaine de royalistes. Après trois heures de combat, la colonne républicaine, à bout de munitions, fut obligée de se replier sur Louargat. Le chef des royalistes, nommé Taupin, périt dans cette action. Il fut le lendemain enterré dans le cimetière de Tréglamus, avec dix autres morts des deux partis, au bout de l'aile nord de l'église. — M. Godest, prêtre assermenté, qui desservait alors la paroisse, fut pris par les royalistes. Ces der-

de Comore-le-Maudit. Des personnes se disant bien informées nous ont même affirmé qu'il n'en était rien; mais l'opinion publique, frappée de quelques circonstances particulières assez étranges, croit fermement à cette descendance.

niers allaient le fusiller; mais ce même Taupin le délia et le fit évader.

*Autrefois* Tréglamus n'était que simple trêve de Péderneec.

La petite rivière le Jaudy a ses sources en Tréglamus et Louargat. Elle traverse les communes de Péderneec, Bégard, Saint-Laurent, Brélidy, Coatascorn, Runan, Montallot, Pommerit, Langoat, la Roche-Derrien, Troguery et Tréguier, où elle se réunit au Guindy. Elle prend alors le nom de rivière de Tréguier et traverse les communes de Plomeur, Plouguiel et Plougrescant. Son cours est de 5 myriamètres; elle est navigable, à l'aide des marées, jusqu'à la Roche-Derrien, sur une étendue de 17,000 mètres. Elle se jette dans la Manche.

La commune de Tréglamus est traversée, dans sa partie nord, par la route impériale de Paris à Brest.

**CANTON DE BOURBRIAC.**

Il comprend les communes de Bourbriac, Kerien, Magoar, Ploaidy, Pont-Malvez, Saint-Adrien, Senven-Léhart. — Sa population est de 10,564 habitants, et sa superficie de 17,271 hect. 94 aros. — Il renferme 2,143 maisons. — Son revenu vrai est de 502,068 francs.

**COMMUNE****DE BOURBRIAC,**

Formée des villages



REC'HGAN (1), Rubertel (2), Coatforn (3), Coatmen (4), Kerlivion (5), le vieux château du Lo-

jou (6), le Lézard (7), les Kercaidiou (8), Guerguiniou (9), Langoat (10), Saint-Judes (11), etc., etc., car cette commune compte 143 villages, divisés en 6 sections (12).

(6) N'existe plus.

(7) Le Lézard appartient à la famille Bizien depuis 1450. L'habitation est toute moderne, le vieux château est détruit.

(8) Ancienne gentilhommière.

(9) Ce village est situé en 3 communes: Bourbriac, Kerien et Magoar. Il s'y trouve une fontaine, dite *Fontaineu tri escop*, la fontaine des 3 évêques. En effet, les évêques de Tréguier, de Quimper et de Dol pouvaient s'y réunir, chacun sur son territoire: Bourbriac dépendait de l'évêché de Tréguier, Kerien de celui de Quimper et Magoar, ancienne trêve de Coadout, de celui de Dol.

(10) Ce village avait jadis un petit manoir avec juridiction.

(11) Avait une chapelle, complètement détruite.

(12) *Sant Briac a oa gourmand*, dit

(1) Ancienne terre noble appartenant autrefois aux Du Lojou.

(2) Le plus ancien village de la commune.

(3) Avait une station télégraphique avant la découverte du télégraphe électrique.

(4) Ancienne baronnie; l'emplacement du château est maintenant sous plantation. Cette terre appartenait, en 1330, à Jean du Liscouel, seigneur de Coetmen.

(5) Ancienne gentilhommière. Elle a donné son nom à une famille qui existe encore.

Elle est limitée, au nord par Moustéru, Coadout; à l'est par Saint-Adrien, Plésidy; au sud par Magoar, Kerien; à l'ouest par Maël-Pestivien, Pont-Melvez, Gurunhuel. — Sa population est de 4,333 hab., et sa superficie de 7,185 hect. 94 ares.

— Elle renferme 844 maisons, et les moulins à eau de Tournemine, Lejou, Rossant, Creeh-Gautier, Neuf, Coatmen, Talandour, Corongue, du Disquay, etc. — Son revenu cadastral est de 71,920 fr. 86 c., et son revenu vrai de 179,802 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; schiste talqueux dans le nord.

Du sommet de la montagne du Ruliou, l'observateur admire des points de vue nombreux et d'une grande étendue. La montagne elle-même se voit très-distinctement de Guingamp et des environs de Tréguier.

Sol assez fertile, bons pâturages, mines de fer, bois de Coatliou, de Crechan et de Coët-

une légende populaire. Un jour qu'il avait fait une trouée en Coadout, saint Ilut alla à sa rencontre et lui dit: Frère, pour peu que tes empiétements continuent, il ne me restera plus rien!... Briac, à cette apostrophe, s'arrêta court et déclara qu'il se tiendrait pour satisfait désormais.

men. — Une des sources du Blavet est en cette commune (V. Pont-Melvez) au village du Pen-Léguer, *tête du Léguer*. — Au moulin dit des Forges, on voit encore des traces d'anciennes forges détruites à une époque peu reculée.

Le BOURG est situé à 11 kil. S. de Guingamp, son bureau de poste, et à 38 kil. O. de Saint-Brieuc. Cure de 2<sup>e</sup> classe, justice de paix, chef-lieu de perception, bureau d'enregistrement et des domaines. Un notaire, un huissier. — Marché tous les lundis; foires le 3<sup>e</sup> mardi de janvier, le 1<sup>er</sup> lundi de juin, le 3<sup>e</sup> mardi de juillet, le 22 septembre; le lendemain lorsqu'un de ces jours est férié.

#### Origine et étymologie.

Vers les premières années du sixième siècle, l'Ultonie, province d'Irlande, donnait le jour à un enfant du nom de Briac, dont les parents soignèrent l'éducation avec une sollicitude qui devait plus tard porter les plus heureux fruits. Toutefois il n'entra pas dans les projets de ceux-ci que leur fils embrassât la vie religieuse; aussi, les études du

jeune homme à peine achevées, ils le mandèrent près d'eux et lui annoncèrent leur intention de l'envoyer prochainement à la cour. Briac déclara alors que sa vocation l'appelait autre part, et il se retira en effet au couvent que dirigeait saint Tugdual, où bientôt il reçut tous les ordres, y compris la prêtrise.

Deux ans plus tard, saint Tugdual, suivi de quelques disciples, parmi lesquels se trouvait l'abbé Briac, vint en Bretagne. Il prit terre à Kermorvan, dans la paroisse de Plumauguer, en Léon, et bâtit le monastère de Land-Pabu.

Briac, pendant ce temps, parcourait la province, remplissant de son nom vénéré les lieux qu'il visitait; si bien qu'Hoël II, neuvième roi de la Bretagne orientale (Rennes en était la capitale), lui fit don d'un emplacement situé à 2 lieues de la ville de Guingamp, vers la source du Trieux, non loin de son château d'Avaugour (V. Saint-Péver).

Saint Briac bâtit d'abord en ce lieu une simple chapelle dédiée à Marie, avec quelques cellules pour ses compagnons et pour lui-même; mais le nombre des religieux croissant sans cesse, Hoël II leur fit élever un magni-

fique monastère, autour duquel se groupèrent en peu d'années un assez grand nombre de maisons, qui toutes se peuplèrent d'habitants, attirés là de plusieurs points de l'Armorique par le récit des nombreux miracles qu'accomplissait saint Briac. Cette agglomération rapide d'habitants reçut naturellement le nom de *Bourbriac*, qui est parvenu jusqu'à nous; mais c'est là tout, comme nous le verrons à l'article *Annales*. Quant à saint Briac, épuisé de fatigues, et désirant d'ailleurs mener une vie complètement retirée, il confia le soin de son monastère au prieur, et alla s'enfermer dans un petit ermitage voisin, auquel les ducs de Bretagne accordèrent le droit de franchise, et que l'on nomma *Pinitisant Briac*. C'est là qu'il termina sa vie le 17 décembre 553.

La dévotion à saint Briac attire chaque année une affluence considérable de pèlerins. Les épileptiques surtout accourent des points les plus opposés de la contrée, dans l'espoir qu'ils obtiendront la guérison de la maladie terrible dont ils sont atteints, et que presque tous imputent au saint patron de la paroisse, sans se douter qu'ils

blasphème, tant leur foi est peu éclairée.

C'est vraiment un spectacle hideux et navrant tout à la fois, que de voir ces malheureux faisant le tour de l'église, soutenus par leurs parents ou leurs amis, et se tordant dans des convulsions horribles chaque fois qu'ils arrivent devant la porte principale! Ils ne franchissent cette porte qu'entraînés de force par les personnes qui les entourent et le plus souvent les frappent brutalement avec les genoux pour les faire avancer (1)!. . . . Nous le répétons, c'est hideux et navrant; aussi, nous considérons comme une grave imprudence de conduire là des enfants. Ce qui s'y passe est de nature à les impressionner assez fortement pour déterminer chez eux quelque grave maladie!

(1) Les personnes qui entourent les épileptiques sont là pour empêcher que ceux-ci ne tombent par terre lors de leurs crises; car c'est une croyance chez ces malheureux, d'une part qu'ils ne doivent espérer de guérison qu'après un pèlerinage au tombeau de saint Briac pendant sept ans consécutifs, d'autre part qu'une chute pendant l'accomplissement de ce pèlerinage en interrompt le cours, de sorte qu'il leur faudrait en ce cas recommencer à nouveau.

On a dit et l'on répète chaque jour que ces convulsionnaires sont de misérables imposteurs. Cela est vrai pour beaucoup; mais il y a de véritables malades, et nous pensons que chez ceux-ci l'imagination joue un rôle important dans le renouvellement de ces crises à point nommé. On a persuadé à ces infortunés — car c'est une croyance du pays — qu'ils ne pourraient pas mettre le pied sur le territoire de telle paroisse, ni passer devant le portail de l'église de Bourbriac, sans être pris à l'instant de crises, si bien que la peur les saisit au moment indiqué et leur donne peut-être en réalité le mal qu'ils redoutent!

Quoi qu'il en soit, sous l'administration de M. Thioullien, alors préfet des Côtes-du-Nord, l'autorité voulut en vain faire cesser ces scènes affligeantes: la force publique, représentée par quelques gendarmes seulement, fut méconnue, et chaque année, le jour du pardon de Bourbriac, se renouvelle un spectacle regrettable à quelque point de vue que l'on se place pour en apprécier les résultats.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invoca-

tion de saint Briac, dont elle renferme le tombeau, échappé comme par miracle à la destruction de Bourbriac par les barbares du Nord. Elle est ancienne et mériterait une étude toute spéciale, mais qui nous entraînerait au-delà des limites que nous avons dû nous imposer en traçant le plan de cet ouvrage. Nous nous bornerons à exprimer ici le vœu que l'on restaure les belles cryptes abandonnées de cette église, et qu'on les rende à leur destination primitive: l'une d'elles servait de chapelle pour l'office des morts; l'autre recevait les fous tandis que le prêtre invoquait saint Briac pour leur guérison. — Les reliques de saint Briac sont conservées dans un reliquaire d'écaille, orné de cercles d'argent. — Ce saint est encore patron de Saint-Briac, dans l'Ille-et-Vilaine, et d'un village en Héanbihen. Il a une chapelle dans la commune de Lanleff.

La CHAPELLE de saint Houarnau est desservie. Son pardon a lieu le quatrième dimanche de juillet. On fait de nombreuses offrandes à saint Houarnau ou Hervé, que l'on invoque principalement contre le loup.

PAIMPINOT est une chapelle

où l'on va en pèlerinage pour obtenir la guérison des maladies de la peau.

La CHAPELLE du Pinity est construite sur une élévation, à l'endroit même où fut l'ermitage dans lequel se retira saint Briac lorsqu'il remit en d'autres mains le soin de son monastère. Cette chapelle a un pardon.

N.-D. DU DANOUET, patronne très-vénérée et à laquelle on attribue un grand nombre de miracles, a une chapelle fort en renom, que visitent chaque année de nombreux et fervents pèlerins, la plupart apportant quelque offrande. Le pardon de N.-D. du Danouët peut être considéré comme le Longchamp de Bourbriac, qui s'y porte en foule et continue la fête le lendemain chez lui.

La CHAPELLE du Lézard est propriété privée. Elle dépend du Lézard; mais elle n'en a pas moins son pardon et d'assez nombreux visiteurs.

SAINT-LAURENT, au Helloc'h, n'existe plus qu'à l'état de ruines. La terre du Helloc'h était une des plus importantes de Bourbriac.

**Antiquités.**

Il existe, sur les limites de la commune, entre Bourbriac et Kerien, un remarquable menhir, qu'entouraient autrefois plusieurs autres monuments de même nature, mais plus petits. Comme il est situé dans une lande dite *Crec'h-an-Archant*, montagne d'argent, on s'était imaginé qu'un trésor était caché là. On fit donc des fouilles; mais elles n'amènèrent aucun résultat.

— Un superbe tumulus, qui date peut-être de l'irruption des peuples du Nord, au neuvième siècle, se voit aussi aux environs du bourg. La croyance populaire le dit l'œuvre des poulpiquets et des fées, qui ont enfoui sous ce monticule, évidemment fait de main d'homme, des richesses incalculables. Un pauvre diable a eu la malencontreuse idée, il y a de cela à peine 15 mois, d'aller avec sa mère creuser ce monument d'une époque loin de nous. Les fouilles se faisaient en cachette et sans précautions, de sorte qu'un jour les terres n'étant pas soutenues s'écroulèrent, et ces deux malheureux furent engloutis vivants....

— Dans la circonscription mé-

me du bourg, on remarque une enceinte élevée, entourée partout de douves. Les habitants lui donnent le nom de *Vieux-Château*; mais nul n'a jamais entendu parler de ce château, dont il ne reste aucune trace. La légende et l'histoire se taisent également à cet égard, ce qui permet de penser que ce lieu a servi probablement de fortification avancée, destinée à protéger Bourbriac, peut-être pendant les guerres si désastreuses de la Ligue.

**Annales.**

En 878 (il se pourrait qu'on eût élevé alors l'enceinte dont nous venons de parler) les peuples du Nord firent irruption en Bretagne et poussèrent jusqu'à Bourbriac, qu'ils pillèrent, puis brûlèrent complètement, à l'exception du tombeau de saint Briac, qui fut, dit-on, trouvé intact parmi les décombres. A cette époque, Bourbriac était une petite ville.

— En 1523, le 27 juin, le ban de la noblesse de Saint-Brieuc s'assembla à Bourbriac sous le commandement de François de la Feuillée, seigneur de

Bourbriac et capitaine des nobles de tout l'évêché.

— De nos jours, l'abbé Bidant, curé de Bourbriac, a fait beaucoup pour les écoles primaires de la paroisse.

**Singularité.**

Récemment, tout Bourbriac a été témoin d'un fait étrange : une chienne courante, qui venait de mettre bas et à laquelle on avait enlevé ses petits, a adopté pour nourrisson un jeune levreau et l'a allaité pendant plusieurs mois avec la plus grande sollicitude, allant le chercher lorsqu'il s'écartait ou se cachait, et le ramenant par l'oreille sans jamais lui faire de mal. Nous laissons aux naturalistes à décider si cette chienne agissait par affection, par pitié pour le pauvre animal qu'on lui avait confié, ou tout simplement dans son intérêt propre, pour se débarrasser de son lait.

L'ancienne paroisse de Bourbriac avait pour évêché Tréguier, pour subdélégation Guingamp et pour ressort la cour royale de Morlaix. Elle avait pour seigneurs, au moment de la révolution, le duc de Pen-

thièvre et M. de La Rivière. Saint-Adrien n'était alors que simple trêve de Bourbriac, dont la cure est portée au Pouillé de Tours comme bénéfice de 500 livres.

**COMMUNE****DE KERIEN,**

Formée des villages

De Keréven, Cosquer-Jéhan, Kersaliou, Saint-Norgan, Coattentiec, Magouarou, Roc'h-an-Bley, Guernamane'h, Roc'h-Glas-Bihan et Roc'h-Glas-Bras, Saint-Jean, la Ville-Neuve, Kerlégan, la Salle-Kerlégan, la Ville-Blanche, Goasily, Folviche, Kerohou, Cosquer-Gentil, Crec'h-Quéné-Bras et Bian, etc.

Elle est limitée, au nord par Bourbriac; à l'est par Magoar; au sud par Peumerit-Quintin, Lanrivain; à l'ouest par la rivière du Blavet, Maël-Pestivien. — Sa population est de 965 hab., et sa superficie de 2,186 hect. 59 ares. — Elle renferme 189 maisons. — Son revenu cadas-

tral est de 15,581 fr. 27 c., et son revenu vrai de 62,325 fr., soit  $\frac{1}{4}$  pour proportion entre ces deux nombres.

Cette commune renferme l'étang du Blavet; les ponts de Kerlouët, de Kerbastard et Evéniou, jetés sur la rivière du Blavet, servent de points de communication, au sud-ouest et au sud, entre ce territoire et celui des communes de Maël-Pestivien, Peumerit-Quintin et Lanrivain.

Le BOURG est situé à 11 kil. S. de Bourbriac, à 22 kil. S.-O. de Guingamp, et à 44 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Plésidy. — Pas de maison d'école.

#### Étymologie.

Kerien signifie littéralement *ville froide*; mais on croit que ce mot est une corruption de *Ker Ian*, qui veut dire *ville, lieu de Jean*. La paroisse de Kerien, ou mieux *Ker-Ian*, devrait son nom à la petite chapelle Saint-Jean, beaucoup plus ancienne que le bourg, si l'on s'en rapporte à la tradition.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invoca-

tion de saint Pierre. C'est un édifice tout moderne, dont l'achèvement ne date que de 1852; il avait été commencé en 1837. Il se compose de deux bas-côtés s'arrêtant vers le milieu de la nef et n'offre absolument rien de remarquable par ailleurs. Les autels sont d'une grande pauvreté; aussi doivent-ils être remplacés sitôt que les ressources de la commune le permettront.

La CHAPELLE Saint-Jean n'a rien de curieux. Elle est sous l'invocation du saint dont elle porte le nom et que l'on invoque pour les maux d'yeux. Il s'y tient deux pardons: le premier, le 24 juin; le second, le 3<sup>e</sup> dimanche d'août.

— Au village de Kerligan, on admire une belle croix sur un piédestal de pierre grise. Elle est elle-même en pierres de taille et chargée de sculptures en tuffeau, attachées au moyen de crampons de fer. Le piédestal porte une inscription illisible.

— Près de Botué, jadis terre noble, ainsi que le Pau et le Cozquer-Gentil, sur le bord de la route, on remarque deux autres croix en pierre: sur l'une, le sculpteur a représenté la fla-

gellation de N.-Seigneur; sur l'autre, la Vierge tenant son fils mort sur ses genoux.

— La commune de Kerien renferme deux tumulus: l'un, dans un champ près du bourg; l'autre, au village de Cozquer-Pel; et trois menhir: le premier au village que nous venons de nommer; le second aux dépendances de Kerligan, et le troisième entre ce village et celui de Coatantiec.

*Autrefois* Kerien n'était que simple trêve de Bothoa, maintenant Saint-Nicolas-du-Pélem.

L'agriculture a fait peu de progrès dans cette commune; les pauvres comptent pour un neuvième environ dans la population totale, ce qui en porte le nombre à une centaine à peu près. Une meilleure tenue des terres utiliserait tous ces bras, en augmentant, dans une proportion assez forte, les revenus et la plus-value du sol. Il y aurait donc profit pour tout le monde. — Il est temps que l'on songe à utiliser les pauvres, à les nourrir par le travail et non plus par la charité. Dans les villes et surtout dans les grands centres industriels, cela peut

offrir des difficultés par moments insurmontables; mais, dans les campagnes, il en est autrement, à peu d'exceptions près. Là le travail *fructueux* ne manquera pas de longtemps, à la seule condition de mettre sous culture les terres improductives, de reboiser, d'entretenir en bon état les voies de grande et de petite vicinalité.

#### COMMUNE

### DE MAGOAR,

Formée des villages

Kerlou, Kerviniou, Croix-Rouge, Kermorvan-Kervélec, Kerantour'h, La Salle, Kerhorongue, Coat-Piquet, Kerbloec, Kerhamon, le Brugou, etc.

Elle est limitée, au nord par Bourbriac, Plésidy; à l'est par Kerperit; au sud par Lanrivain; à l'ouest par Kerien. — Sa population est de 439 hab. et sa superficie de 778 hect. 94 ares. Elle renferme 76 maisons. — Son revenu cadastral est de 5,160 fr. 09 c. et son revenu vrai de 25,800 fr., soit  $\frac{1}{5}$  pour proportion entre ces deux nombres.

Le chemin vicinal n° 46 traverse la partie est de cette commune, la moins peuplée, la moins étendue et la moins riche de l'arrondissement après celles de Treffrin et de Tréogan, sises dans le canton de Maël-Carhaix.

Le BOURG est situé à 9 kil. S. de Bourbriac, à 20 kil. S.-S.-O. de Guingamp, et à 42 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Plésidy.

#### Étymologie.

Magoar, suivant M. de Blois, vient du gallois *magwir*, en d'autres dialectes *mogher*, qui signifie mur, enclos de murs. Pour nous, ce nom rappelle saint Magloire, évêque de Dol.

#### Coat-Picquet.

La propriété de ce nom appartenait, il y a 25 ans, à M. Loyer, ancien maire de Guingamp, puis député. A sa mort, elle passa aux mains d'une de ses filles, religieuse à Montbareil, qui la donna à sa communauté pour y établir une maison du même ordre, c'est-à-dire, des filles de la Croix. Les intentions de la pieuse bienfaitrice

furent exécutées avec ponctualité, et l'installation de ses sœurs et d'elle-même eut lieu solennellement, le 26 octobre 1842, à Coat-Picquet, qui prit à dater de ce jour le nom de Bois-de-la-Croix. Cette nouvelle maison eut pour premier aumônier l'abbé Clément, ancien directeur de Montbareil. Elle se livra à l'éducation de la jeunesse, et l'on devait espérer qu'elle deviendrait un centre de moralisation et de lumières; mais il n'était pas dans la destinée de cet établissement de vivre: aujourd'hui il est remplacé par une petite colonie pénitentiaire à l'instar de celle de Saint-Ilan (V. t. 4, p. 50). Il serait question en ce moment, si les bruits qui courent sont fondés, de confier la direction de cette colonie à des religieux de la Trappe et de lui donner plus d'extension.

*Autrefois*, Magoar n'était que simple trêve de Coadout et dépendait de l'évêché de Dol, quoiqu'enclavé dans celui de Quimper. Guingamp était sa subdélégation. En 1780, la moyenne et basse justice de Kergoanton appartenait à M. du Lézard, seigneur du lieu.

#### COMMUNE

### DE PLÉSIDY,

Formée des villages

Ruemorvan, Kerlouret Izélan et Huélan, Kerbanel, Pors Chevanneec, Lanlez, Tanegain, Garlouet, Claudrain, Kersière, Kerhars, Kerlan, Kerdanet, Kervénon, Kerfinit, Saint-Yvonnec, Lovanceel, Trolland, Caillonan, Guernognon, le Guern, Ruemenet, Goascaradec, Kervoizio, la Villeneuve, Kerhenry, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Adrien, Saint-Péver; à l'est par Saint-Fiacre, Senven-Léhart; au sud par Saint-Connan, Kerpert; à l'ouest par Bourbriac, Magoar. Sa population est de 4,747 hab. et sa superficie de 2,579 hect. 65 ares. — Elle renferme 374 maisons et les moulins de Sulé, du Parc, du Pont-Bren, du Roy, à eau. — Son revenu cadastral est de 20,446 fr. 06 et son revenu vrai de 81,784 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique. — Cette commune a plusieurs ponts.

Le BOURG est situé sur la route nationale de Guingamp à Corlay, à 7 kil. S.-E. de Bourbriac, 14 kil. S. de Guingamp et 38 kil. O. de Saint-Brieuc. — Bureau de poste, résidence d'un notaire, maison d'école. — Foires le 29 juin et le 2 novembre.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est assise sur le point culminant d'une éminence qui semble détachée des flancs d'une montagne s'élevant au nord-ouest. C'est un monument sans caractère architectural digne de remarque, triste, écrasé, sombre, où l'on cherche en vain quelque trace de splendeur passée. Rien ne rappelle l'importance de cette ancienne paroisse, qui embrassait, au moment de la révolution, Saint-Fiacre, Saint-Péver et Senven-Léhart, aujourd'hui communes séparées, alors simples trêves de Plésidy. L'intérieur, pauvre et nu, est d'une irrégularité choquante: il se compose d'un bas-côté, à droite, commençant vers le milieu de l'église, puis, à gauche, d'une chapelle prise sur le sanctuaire et formant comme un second bas-côté composé de deux arcades seulement. Le porche est

mesquin, sans intérêt d'aucune espèce; le portail principal, quoique d'une date peu reculée, arrête cependant un instant les regards; mais pour faire regretter qu'on l'ait en quelque sorte masqué par le mur d'enceinte du cimetière, qui forme en cet endroit comme un étroit couloir. Quant au cimetière lui-même, il nous a paru complètement négligé!..... Cependant, placé comme il l'est en amphithéâtre, il se prête merveilleusement à des embellissements peu coûteux et de facile entretien. Que la cognée renverse donc au plus tôt, sans pitié, ces grands arbres jetés là pêle-mêle; que la bêche trace quelques allées; qu'elle dépose ça et là, avec symétrie, de jeunes ifs, des cyprès, et du même coup l'église cessera d'être assombrie par un massif d'arbres disposés sans grâce, le bourg ne sera plus attristé par l'aspect sombre, lugubre de son cimetière, et les morts de la paroisse auront pour dernière demeure un lieu plus en rapport avec le respect qui leur est dû! Plésidy est encore une grande paroisse, et ne doit pas oublier que noble oblige. — Saint Pierre est le patron de cette église, dont le pardon se célèbre le 29 juin.

A l'autre extrémité du bourg, à l'est, on remarque une chapelle sans importance comme monument, précédée d'un calvaire en granit, assez curieux. Plus bas est une fontaine avec pignon en pierres de taille. C'est la chapelle de saint Irvoan (Yves). Elle a son pardon et reçoit en offrande des brebis; mais ces offrandes sont destinées à saint Jean, dont la statue, placée dans cette même chapelle, est l'objet d'une grande vénération parmi les fidèles. — La foire des moutons se tient sur le placître qui environne ce petit oratoire.

KERLAN, chapelle avec pardon, dépendait autrefois du manoir de ce nom, habité maintenant par des fermiers.

SANT - LAUR célèbre son pardon le 4<sup>e</sup> dimanche après Pâques. On se rend processionnellement à cette chapelle pour obtenir un temps favorable aux récoltes.

La TRINITÉ est une fort jolie chapelle, dont le pardon attire chaque année une affluence considérable de curieux et de pèlerins. Elle est située sur l'un des nombreux monticules qui acci-

dentent tout ce pays dans un rayon de plusieurs lieues, et de là plane comme un puissant symbole sur une population que la foi n'a pas abandonnée.

La CHAPELLE du Médic était primitivement, elle aussi, située sur une hauteur. Lorsqu'on la transféra où elle est maintenant, le saint, dit la légende, fit apparaître son mécontentement : Tous les matins, quelque soin que l'on eût pris la veille d'enfermer sa statue dans la chapelle neuve, cette statue se retrouvait sur la montagne, à l'endroit déshérité!

#### Terres nobles.

Sullé, Keromen et Kerliviou étaient autrefois terres nobles. En 1780, elles appartenait toutes les trois au duc de Lorge, alors seigneur de Plésidy, et avaient chacune une haute justice ressortissant à Guingamp.

Le CHATEAU du Médic a été pendant longtemps la demeure des Le Merdy du Médic, famille fort ancienne et qui n'est point encore éteinte. Un de ses membres est parvenu, de nos jours, à

un grade très-élevé dans l'armée; un autre, à une époque éloignée de nous, figura dans l'un des grands événements qui se sont accomplis à l'abbaye de Coëtmalouen. Voici dans quelle circonstance : Un prieur nouvellement envoyé dans ce monastère, voulut rappeler à la stricte observance de la règle les religieux qui en faisaient partie et qui vivaient dans un relâchement regrettable; mais ceux-ci le saisirent et l'enfermèrent dans un cachot de l'abbaye. Le malheureux était là depuis quelques jours et peut-être y serait-il resté jusqu'à sa mort, lorsqu'il trouva moyen de faire parvenir à M. du Médic un billet dans lequel il faisait connaître sa situation et implorait un prompt secours. Le comte du Médic courut aussitôt à Guingamp demander assistance à la justice, puis se rendit à Coëtmalouen, escorté de la maréchaussée. Les moines feignirent l'étonnement et nièrent; mais on descendit dans le cachot indiqué et l'on délivra la victime, qui, forte cette fois de l'appui que lui assurait pour l'avenir l'autorité judiciaire, fit plier ses oppresseurs sous le joug des statuts de l'ordre, et cela jusqu'à la révolution, qui

ouvrit, elle, toutes grandes les portes de l'abbaye.

L'ancienne paroisse de Plé-sidy avait pour trèves, ainsi que nous l'avons déjà dit, Saint-Pé-ver, Saint-Fiacre et Senven-Léhart. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier et ressortissait au siège royal de Lannion. Guingamp était sa subdélégation.

Le territoire de cette commune est semé de montagnes et offre à l'œil de toutes parts les points de vue les plus variés et les plus étendus. Il renferme d'excellentes prairies, des landes en grand nombre, mais aussi des terres d'assez bon rapport, dont la valeur augmentera dans des proportions considérables lorsque ce pays sera traversé par le chemin de fer de Paris à Brest et relié au littoral par une voie ferrée allant à Pontrieux. — Le Trieux arrose cette commune.

#### COMMUNE

### DE PONT-MELVEZ,

Formée des villages

Kerangoff, Kerantarff, Quilliac, Kernon, Langoasquel, Ke-

ranflec'h, Kernicol, Keranfubu, Kerancoat, le Golloth, la Ville-neuve, Keranbran, Goascaër, Kernicol, etc.

Elle est limitée, au nord par Gurunhuel; à l'est par Bourbriac; au sud par Pestivien, Maël-Pestivien; à l'ouest par la rivière le Guer et Plougonver. — Sa population est de 1,523 hab., et sa superficie de 2,298 hect. 35 ares. — Elle renferme 312 maisons et les moulins Neuf et du Rédau, à eau. — Son revenu cadastral est de 49,231 fr. 44 c., et son revenu vrai de 57,694 fr., soit 173 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur la route de Guingamp à Rostrenen, à 17 kil. O. de Bourbriac, à 16 kil. S.-O. de Guingamp et à 48 kil. O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Callac. — Foire le vendredi après l'Ascension.

#### Étymologie.

Pont-Melvez, en latin *Pons-Milvius*, est le nom d'un capitaine romain, qui probablement aura planté là ses tentes au temps où les légions de César foulaient

le sol de la vieille Armorique, et ce nom sera devenu celui du pays.

#### Monuments.

L'ÉGLISE, autrefois toute petite et de cette couleur noirâtre qu'aiment les antiquaires, a vu tout récemment le marteau faire disparaître ses rides, donner de l'ampleur à son corps, de la grâce à ses formes, si bien qu'aujourd'hui le touriste qui, comme nous, demande aux monuments des souvenirs, salue celui-ci sans s'arrêter. Nous constaterons, toutefois, que la cure de Pont-Melvez était anciennement présentée par le commandeur du Paraclét, et que des débris remarquables du tombeau d'un dignitaire de la commanderie de la Feuillée, située en cette paroisse, ont attendu vainement jusqu'alors, dans le cimetière, qu'un amateur d'antiquités vint les arracher à une complète destruction.

La jolie CHAPELLE de Christ, ainsi que la Commanderie, dont nous allons parler plus loin, furent vendues par autorité de justice depuis la révolution française et adjugées l'une et l'autre

à M. Patru, négociant à Guingamp. Ce dernier fit don de la chapelle, avec l'enclos muré et la plantation qui en dépendent, à la paroisse de Pont-Melvez, qui l'a gardée depuis. Cette chapelle a deux pardons.

La COMMANDERIE de la Feuillée appartenait, en 1789, à l'ordre de Malte. Elle avait une haute justice s'exerçant à Callac, et possédait une certaine quantité de quevaisiers, soumis encore à cette époque à une multitude de corvées, de droits seigneuriaux, dont quelques-uns assez bizarres, celui-ci entre autres : le lundi de Pâques, à l'issue de la grand'messe, en présence du commandeur, du président de son tribunal et d'une foule de curieux, tous les quevaisiers de la paroisse, mariés depuis moins d'un an, étaient tenus de franchir à trois reprises différentes, dans un endroit déterminé, un cours d'eau qui traverse une belle et longue prairie dépendant de la commanderie. Si la force ou l'agilité faisait défaut à ces pauvres diables, ils tombaient dans l'eau et devenaient l'objet de la risée générale; aussi, pour se soustraire aux huées auxquelles les exposait l'exercice

de ce droit, ceux qui le pouvaient préféraient payer une redevance de 60 sous 1 denier, somme fixée pour le rachat de cette humiliante corvée.

La prairie elle-même était ouverte à tout le bétail de la paroisse à une époque déterminée, que le foin fût ou non coupé et enlevé; mais, par contre, le jour de clôture arrivé, quiconque eût été assez mal inspiré pour conduire là son bétail eût payé une forte amende.

Nous avons dit que la Commanderie de la Feuillée appartenait au commandeur du Paracllet, de l'ordre de Malte; aussi, comme signe de dépendance, toutes les maisons de la paroisse de Pont-Melvez devaient avoir sur leur porte une croix de Malte.—Le 13 février 1740, Philippe Beubry, Claude Chanin et Guillaume Scolan furent condamnés à être pendus par la juridiction du Paracllet au membre de Louargat, laquelle était exercée par un seul et unique juge, nommé sénéchal!...

La Commanderie existe toujours comme ferme. Elle est située dans les vastes landes de Parc-Mestr, dont l'agriculture en progrès diminue chaque jour l'étendue. Ces landes ont des

sources excellentes, qu'il serait facile d'utiliser pour l'irrigation de prairies, que l'on créerait sans trop de frais.

La cour de la Commanderie renferme un puits, large et profond, entouré d'un mur d'un demi-mètre d'élévation. Par une nuit d'hiver, le gros chien de la ferme, coutumier du fait, se prit de querelle avec un loup. Des deux côtés on y allait à belles dents, et le chien aboyait de toute sa forte voix. Tout à coup, le silence se fait et l'on entend au même moment le bruit d'un corps qui tombe dans le puits. Un des valets, vieillard nonogénaire, se lève précipitamment et court au secours de son chien. Il descend le seau dans le puits, à la surface de l'eau, et sent à une secousse que le naufragé a compris le secours qui lui arrive et saisi la planche de salut. Il ramène à lui le seau, au fond duquel brillent deux yeux en feu; l'animal s'élançe sur la margelle, couvre en se secouant son sauveteur d'une eau glaciale, et s'enfuit à toutes jambes: c'était le loup..... dont le chien avait perdu la piste et qu'il cherchait à plus d'un kilomètre!

#### Annales.

Peu de temps avant les Cent-Jours, le général Berthier séjourna à Pont-Melvez, habillé en prêtre. Il parcourait secrètement la Bretagne pour s'entendre avec les anciens et fidèles amis de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>.

#### Légendes.

Sur le chemin de Guingamp à Callac, non loin de l'endroit où la route de Rostrenen vient aboutir, il existe une base en granit sur laquelle reposait autrefois une croix de fer. Une vieille légende prétend que toutes les guerres finiront par une épouvantable bataille qui sera livrée en cet endroit.

L'ancienne paroisse de Pont-Melvez avait pour évêché Tréguier, pour subdélégation Guingamp et pour ressort Lannion.

Le Blavet a ses sources en Pont-Melvez, Bourbriac et Maël-Pestivien, traverse les communes de Peumerit, Saint-Nicolas, Plounévez, Sainte-Tréphine, Plouguernevel, Goarec, Plélauf, Perret. Après avoir alimenté 23 moulins, il entre dans le Morbihan, passe à Pon-

tivy, où il est canalisé, à Hennebont, où il devient navigable au moyen de la marée, enfin à Lorient, où il se jette dans la mer. Ses principaux affluents sont le Scorff, la Sar, l'Evel, le Poul-Glass, nommé aussi Stival et Trévelin, le Bubry, la Lorette et le Salaün.

#### COMMUNE

### DE ST-ADRIEN,

Formée des villages

Kerauffret, Magoarou, Keryvon-Bian et Bras, Saint-Roch, Kerpierre, le Gachenec, Kermarcal, Quelesnier, Coat-Mau-dez, Kercadiou (1), Kercoatrieux, Parclan, Kertoudie, le Croissant, le Gars, Penlan, Kergostiou, Kerlourec, Restanlouarn, Kerambelec, le Lézar (2).

Elle est limitée, au nord par

(1) La propriété de ce nom avait un château, aujourd'hui complètement détruit.

(2) Le château du Lézar est en Bourbriac; mais la métairie et la chapelle sont en St-Adrien. Nous avons placé cette dernière en Bourbriac pour ne pas la séparer du château.

Ploumagoar; à l'est par Saint-Péver; au sud par Plésidy; à l'ouest par Bourbriac. — Sa population est de 660 hab., et sa superficie de 992 hect. 46 ares. — Elle renferme 143 maisons. — Son revenu cadastral est de 13,351 fr. 23 c., et son revenu vrai de 53,405 fr., soit 174 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 5 kil. N.-E. de Bourbriac, à 9 kil. S. de Guingamp, et à 40 kil. O. de Saint-Brieuc. Il est sans importance et composé à peu près uniquement de quelques toits de chaume, étagés sur le versant sud d'une montagne dont la crête est stérile. Il domine une petite et profonde vallée qui s'étend à l'est et à l'ouest du pont de Sullé, et voit se dérouler bien loin devant lui la route accidentée de Guingamp à Corlay, qui le traverse. — École de filles tenue dans une pauvre mesure. — Bureau de poste à Plésidy.

#### Monuments.

L'ÉGLISE s'élève au milieu d'un cimetière fort triste, où trône un if séculaire, dont le temps a presque entièrement

rongé l'énorme tronc. Elle est petite, sans bas-côtés, disposée en forme de croix latine, et surmontée d'un campanille à deux étages, abritant trois cloches. Le portail est orné de sculptures et l'on remarque sur les pignons des lions et des animaux fantastiques. A l'intérieur, rien qui fixe l'attention, si ce n'est quelques fragments d'anciens vitraux peints, un singe en saillie formant mascarón, et ailleurs, à la naissance de la voûte de l'un des autels latéraux, un lézard arrachant la langue à une figure qui grimace. Les trois autels sont d'une grande simplicité, mais tenus aussi proprement que possible. Les statues de la Vierge et de saint Joseph, en plâtre; celles de saint Adrien et de saint Maudez, en bois, sont sans intérêt artistique, de même que les figures des douze apôtres sculptées sur les quatre faces de la base en granit qui supporte le calvaire placé dans le cimetière.

La petite chapelle de St-Roch, au village du même nom, n'existe plus depuis longtemps; malgré cela, son pardon a lieu tous les ans, au mois d'août.

Saint Maudez, dixième enfant d'Érelée, roi d'Irlande, et de

Gentuse, épouse de ce dernier, avait une chapelle dans un champ dépendant de l'ancienne terre noble de Kercadiou. Détruite par le dernier propriétaire de cette terre, qui attribue lui-même à cet acte tout ce qui lui arrive de fâcheux, elle devait être rétablie à ses frais; mais ce projet, mille fois manifesté, n'a pas encore reçu d'exécution.

Saint Maudez a donné son nom à un bois qui touche au champ dont nous venons de parler et que l'auteur de ce livre a converti en une ferme, qui porte aujourd'hui le nom de Coat-Maudez. Lors des défrichements, il a été trouvé dans ce bois plusieurs pièces de monnaie romaine, en argent.

#### Kerauffret.

La terre jadis seigneuriale de Kerauffret appartient en ce moment à la famille Joubert, de Guingamp. C'est encore une des belles propriétés de notre pays, bien qu'elle ait beaucoup perdu de son importance première: Son vaste et splendide château, aux cheminées gigantesques et chargées de sculptures, a disparu tout entier; il ne reste plus que l'habitation qui servait au

régisseur, lorsque cette terre appartenait aux Lafayette, lesquels possédaient en Bretagne des biens considérables. Un de ces régisseurs — ce fut, croyons-nous, le dernier, — à peine installé dans ses fonctions, que lui avait transmises sa tante, eut chevaux, voiture, salon où affluèrent de nombreux amis; car les amis ne manquent jamais aux gens qui se ruinent pour les fêtes! En vain M<sup>me</sup> \*\*\* fit entendre de sages paroles à son neveu; celles-ci, entre autres, qu'elle lui répétait, dit-on, fréquemment: « Prenez garde, mon neveu; vous commencez comme on doit finir! » — Semblable à beaucoup de jeunes hommes de notre époque, qui, eux aussi, commencent par où l'on doit finir, l'imprudent régisseur ne tint pas compte des avis, et il arriva ce qu'il était facile de prévoir: il se ruina là où ses parents avaient honorablement gagné 12,000 livres de rente; car la régie de Kerauffret comportait en outre une multitude de recettes importantes pour compte de la même famille.

Lorsqu'un chef de maison se ruine en prodigalités, les domestiques s'en aperçoivent et se mettent ordinairement de la partie.

C'est ce que firent ceux de M. \*\*\*; mais pour qu'on ne troublât pas leurs dilapidations et leurs orgies de nuit, ils imaginèrent un conte de revenants : les esprits, disaient-ils, hantaient certains appartements retirés du château! Le fait est que ces affrontés compères étaient parvenus déjà, par des bruits de chaînes, des soupirs et des lamentations lugubres, à effrayer bon nombre de visiteurs mis à coucher dans les chambres signalées, lorsque M<sup>me</sup> D..., de Guingamp, mit fin à ce scandale. C'était une femme d'intelligence et de beaucoup de résolution, ne croyant point aux revenants. Elle devina ce qui se passait; mais comme elle tenait à convertir ses soupçons en certitude, elle demanda à coucher, accompagnée seulement d'une femme de chambre, dans l'une des pièces hantées par les esprits, ce qui lui fut accordé. Les premières heures de la nuit furent silencieuses et M<sup>me</sup> D... s'endormit; mais réveillée bientôt par des voix étranges, elle se lève précipitamment, fait jouer à plusieurs reprises le ressort d'un couteau et ordonne à la femme de chambre de la suivre. — Qu'allez-vous faire, s'écrie celle-ci? — Brûler la cervelle

aux voleurs, répond M<sup>me</sup> D... d'un ton résolu; suivez-moi vite, mes pistolets sont armés; ne craignez rien, je sais m'en servir! — La femme de chambre fit des difficultés; mais accusée elle-même de connivence et menacée à son tour, elle avoua tout....

Le château de Kerauffret avait une chapelle, détruite comme lui.

Le territoire de cette commune est très-accidenté et produit des grains de toute espèce. La culture y fait chaque jour des progrès. Le voisinage du chemin de fer, de Paris à Brest (on suppose qu'il passera au pont de Sullé ou dans les environs), va donner à tout ce pays une plus-value considérable.

*Autrefois*, Saint-Adrien était simple trêve de Bourbriac. Il avait pour évêché Tréguier, pour subdélégation Guingamp, et pour ressort Morlaix.

#### Annales.

Le premier frère de la congrégation de l'instruction chrétienne, instituée par l'abbé Jean-Marie Robert de Lamennais, frère du célèbre écrivain, était

de la commune de Saint-Adrien. Il est mort à Plouguernevel, peu avant 1830, après avoir signalé son long dévouement dans cette société appliquée à l'éducation chrétienne des garçons. Il se nommait, en religion, frère Adrien.

80 c. et son revenu vrai de 41,258 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Plusieurs ponts dans la commune.

Le BOURG est situé à 14 kil. S.-E. de Bourbriac, à 20 kil. S.-E. de Guingamp, et à 34 kil. S.-O. de Saint-Briene. — Son bureau de poste est Plésidy. — Maisons d'écoles communes pour les garçons et pour les filles à St-Connan. — Foire le 24 août.

### COMMUNE

## DE SENVEN-LÉHART,

Formée des villages

Boisléart-Morvan, Boisléart-Galaye, Penléart, Kerboden, Leurmin, Kergoff, Kerauder, Boisléart-Brient, Cozquer, Kervoizion, Kerderrien, Parc-Ferlicot, Coldegroëc, Kerauffret, Goas-Hamon, Kerprat, Crechan-cillonon, Goas-an-Blay, Gatalouarn, etc.

Elle est limitée, au nord par St-Fiacre; à l'est par St-Gildas; au sud par St-Connan; à l'ouest par Plésidy. — Sa population est de 872 hab., et sa superficie de 1,250 hect. 1 are. — Elle renferme 205 maisons et les moulins du Trioux, de Kerprat, de Kérélec, de Kerdie. — Son revenu cadastral est de 13,752 fr.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de la Vierge. Elle est petite, peu ornée et ne renferme rien d'antique, ni de curieux. Elle est pavée en pierres tombales avec croix et inscriptions, mais les plus anciennes ne remontent pas au-delà de la première moitié du dix-huitième siècle. Son clocher est neuf.

On admire, dans le cimetière, un magnifique calvaire en pierre de Kersanton, sur lequel sont sculptés dix-huit ou vingt personnages d'une assez grande dimension. On a eu la malencontreuse idée de badigeonner en rouge ce calvaire, de telle sorte

que vu à quelques pas seulement, il semble fait en bois peint, ce qui détruit évidemment tout l'intérêt qui s'attache à ce monument comme œuvre d'art. Nous conseillons de le faire gratter par un ouvrier intelligent ; ce sera une opération peu coûteuse, dont la paroisse ne refusera certainement pas de faire les frais.

La CHAPELLE de Saint-Tugdual célèbre son pardon le dimanche de la Trinité. On invoque le patron de cette chapelle contre la toux.

#### Antiquités.

A peu de distance de Senven-Léhart, entre cette commune et celle de Saint-Fiacre, à quelques pas du chemin, on aperçoit un fort joli menhir surmonté d'une croix. Le vieux monument du culte druidique a traversé les siècles et subsiste toujours ; mais le signe de la Rédemption plane au-dessus, l'efface comme souvenir d'une religion menteuse et le purifie : là encore les croyances superstitieuses sont vaincues !

*Autrefois*, Senven-Léhart n'était que simple trêve de Plésidy. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp, et du ressort de Lannion.

Le territoire de cette commune est coupé d'un nombre infini de petites montagnes se succédant les unes aux autres à de faibles distances, ce qui donne à ce pays un aspect pittoresque et plein d'attrait en été ; mais un peu triste, un peu désolé en hiver. Les pauvres y sont nombreux, et cependant les émigrations y sont fréquentes : les bons ouvriers, ne trouvant point à s'utiliser chez eux, vont depuis quelque temps chercher de l'ouvrage dans le département de Seine-et-Oise. Nous ne pouvons qu'encourager ces adieux pénibles quoique temporaires au clocher natal. Ce sont ces émigrations, commandées par la nécessité, qui font vivre depuis des siècles les habitants pauvres mais laborieux des montagnes de l'Auvergne, du Limousin, du Bas-Berri, de l'Alsace, etc.

## CANTON DE PONTRIEUX.

Il comprend les communes de Pontrieux, Bréldy, Ploëzal, Plouëc, Quemper-Guézennec, Runan, Saint-Clet, Saint-Gilles-les-Bois. — Sa population est de 14,438 habitants, et sa superficie de 10,780 hect. 09 ares. — Il renferme 3,008 maisons. — Son revenu vrai est de 704,163 francs.

### COMMUNE

## DE PONTRIEUX,

Formée des villages



UELZIC, Poul-an-Dicguy, Pen an-Crec'h, Kermahé, Barthélemy, Pen-an-Fantan, Kerpontou, Traou-Mélédern, Coz-Ilis, le Pavillon.

Elle est limitée, au nord par Ploëzal, Quemper-Guézennec ; à l'est par Quemper-Guézennec ; au sud par Saint-Clet ; à l'ouest par Plouëc, Ploëzal. — Sa population est de 2,004 hab. et sa superficie de 104 hect. 68 ares. — Elle renferme 253 maisons et

les moulins Richel et du Trieux. — Son revenu cadastral est de 14,731 fr. 76 c. et son revenu vrai de 73,658 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux ; granit au sud ; roches amphiboliques au nord.

La VILLE, adossée à une montagne qu'évite, depuis peu d'années, en la tournant, la route départementale venant de Guingamp, est divisée par le Trieux en deux parties à peu près égales, reliées par un pont de bois. Elle renferme deux places publiques : celle des Halles, sur laquelle est placée une fontaine avec pompe ; celle de la Liberté, à l'extrémité opposée de la ville, près de la mairie. Cinq petites rues débouchent sur cette

dernière place, qu'entourent d'assez jolies maisons. — Les routes de Guingamp, de St-Brieuc à Morlaix, de Lannion, par Bégard, de Paimpol, de Belle-Isle, de Pleubian traversent Pontrieux ou y aboutissent. — Justice de paix, cure de 2<sup>e</sup> classe, chef-lieu de perception, bureau d'enregistrement, bureau des douanes, bureau de poste aux lettres, brigade de gendarmerie; 2 notaires, 2 huissiers, etc. — *Foires* le 1<sup>er</sup> lundi d'avril, le lundi de la Pentecôte, le samedi qui précède le 3<sup>e</sup> dimanche de juillet (1), les 2<sup>e</sup> lundis de septembre et d'octobre, le dernier lundi de novembre. — Deux marchés par semaine, le lundi et le samedi. — Cette petite ville est sans contredit la plus commerçante de l'arrondissement de Guingamp (V. Port). Son industrie consiste en plusieurs fabriques de cidre, 2 fours à chaux,

(1) Cette foire, dite des Fontaines, est remarquable par la procession qui a lieu la nuit, en l'honneur de Notre-Dame des Fontaines, patronne de la ville. Cette cérémonie attire beaucoup d'étrangers à Pontrieux; mais elle a bien perdu de son caractère religieux d'autrefois, et ne peut plus, sous ce rapport, rivaliser avec les processions de Guingamp, Auray, St-Jean-du-Doigt, etc.

chapellerie, tanneries, brasserie renommée, etc.

#### Origine et étymologie.

Un nuage jusque alors impénétrable enveloppe les premiers commencements de la ville de Pontrieux. Parmi les historiens, les chroniqueurs et les légendaires, anciens ou modernes, nul n'a tenté de percer ce nuage, nul n'a osé se poser la question : Quelle est l'origine de cette cité? — C'est que la réponse, qu'elle soit ou non une solution, exige toujours, de la part de l'écrivain, des recherches, des études, des réflexions dont ne se doutent guère la plupart des lecteurs. — Nous n'avons pas reculé devant les recherches; nous avons consulté tour à tour Lobineau, d'Argentré, dom Morice, Ogée, Ruffelet, Albert et les auteurs modernes; mais tous, nous le répétons, se taisent sur la question qui nous occupe, et, ce qui est pis, tombent dans les plus étranges contradictions à l'égard des quelques faits mémorables qu'a enregistrés l'histoire relativement à cette ville et à son ancien château fort. Notre opinion, qui n'est du reste qu'une simple

hypothèse, ne s'appuie donc que sur un ensemble de faits généraux et de traditions, dont il ne nous est pas même permis de discuter la valeur, une dissertation ne pouvant trouver ici sa place.

Dès le douzième siècle, sous le règne de Conan IV, il existait en Plouëc (V. ce mot) un château fort connu sous le nom de Châteaulin-sur-Trieux, lequel protégeait une petite bourgade placée à ses pieds, dans une vallée qui s'étend au sud-ouest de la ville actuelle de Pontrieux. Deux siècles plus tard, cette bourgade, devenue plus importante, eut son église, conservée jusqu'à nos jours, en changeant toutefois de destination, sous le nom de *Coz Illis*, vieille église; mais, à cette époque (1343), son château ne put la défendre contre Édouard, roi d'Angleterre, qui la prit et la pilla. Deux ans plus tard, en 1345, le comte de Northampton la prit de nouveau, la pilla et la brûla entièrement, ainsi qu'il avait fait de deux faubourgs de Guingamp.

Après ce désastre, une ville nouvelle s'éleva sur les ruines de l'ancienne, mais elle s'étendit cette fois vers le nord-est et occupa les deux rives du Trieux, sur lequel on jeta un pont, cir-

constance qui lui a fait donner le nom de *Pontreô*, en français *Pontrieux*, ou *pont sur le Trieux*.

La ville *actuelle* daterait donc, tout au plus, de la fin du quatorzième siècle, et nous ne croyons pas qu'en effet Pontrieux renferme aucun monument que l'on puisse faire remonter à une époque antérieure.

#### Des habitants.

« Pontrieux, a dit le président Habasque en 1840, a été constamment attaché à la cause de la révolution. »

Cela est parfaitement exact et toujours vrai. Là point de différence de castes, point d'aristocratie de noblesse. Toute cette infatigable population de travailleurs se reconnaît une commune origine, un même point de départ. Ce qui fait, dans cette ville, les distinctions inévitables, nécessaires même dans toute société, puisqu'elles sont une cause d'émulation pour tous, c'est l'honorabilité, le mérite personnel, le succès, c'est-à-dire, la fortune. Tous les Pontrieuxiens ayant conquis leur position sociale par l'intelligence, le travail et l'ordre, ceux qui

sont arrivés le plus haut n'excitent point l'envie, mais deviennent un point de mire pour leurs concitoyens. — Un tel a réussi, se dit-on; pourquoi ne réussirais-je pas comme lui? La carrière n'est-elle pas ouverte pour tout le monde? — Et tous de se mettre à l'œuvre, tous d'entrer résolument dans la route des affaires, sans montrer de défaillance devant les ronces et les épines qui trop souvent l'obstruent. Un premier, un second insuccès n'ont pas le pouvoir d'arrêter les Pontriiviens dans la poursuite de l'idée qui les occupe. Ils savent que la fortune, dans son inconstance, aime et favorise pourtant de préférence ceux qui font des efforts pour conquérir ses faveurs, et ils agissent en conséquence. Doués d'une infatigable activité, ardents et résolus, ils se précipitent volontiers dans la lutte et y déploient une grande fermeté de caractère. Leurs petites querelles d'intérieur passionnent les femmes elles-mêmes : on a vu, en effet, lors de la construction de l'église refusée par le conseil municipal et par l'autorité supérieure, les dames dont les maris avaient pris parti pour l'adoption de cette église aider

de leurs propres mains les ouvriers dans le transport des matériaux, comme autrefois leurs mères, dans les rangs de la garde nationale, avaient aidé à repousser l'émeute qui menaçait leurs foyers. Quand, de loin en loin, ces dissentiments éclatent, chacun se pose carrément dans le camp qu'il a choisi et ne l'abandonne plus : les habiles à faces multiples ne réussiraient pas à Pontrieux ! Mais qu'au milieu même de leurs brouilles domestiques l'intérêt de leur cité soit aux prises avec un intérêt étranger qui le menace, tout aussitôt les rivalités ajournent leurs prétentions réciproques ; chacun accourt avec empressement mettre au service de la cause commune son activité, ses aptitudes, son influence, et tout cela réuni forme un faisceau de forces presque toujours irrésistible. Guingamp en a fait l'expérience cent fois à ses dépens !

Enfin, pour terminer en peu de mots, les Pontriiviens naissent pour la plupart avec les aptitudes qui font l'homme public et l'homme d'affaires.

#### Monuments.

L'ÉGLISE actuelle est sous

l'invocation de Notre-Dame des Fontaines. C'est un édifice moderne, construit d'après les dessins de M. Le Pescheur-Bertrand, et dont la première pierre a été posée le 29 juillet 1840. — Avant la révolution, une partie du territoire de Pontrieux, sur la rive gauche, appartenant à la paroisse de Ploëzal, et une autre partie, sur la rive droite, appartenant à celle de Saint-Clet, Pontrieux avait deux églises : l'une, en Saint-Clet, sur l'ancienne route de Guingamp, dédiée elle aussi à N.-D. des Fontaines, est tombée de vétusté (1) ; l'autre, en Ploëzal, dédiée à Saint-Yves et remplacée actuellement par une promenade, a été détruite en 1793. Avant cette époque, les baptêmes se faisaient à N.-D. des Fontaines et les enterrements à Saint-Yves. — Il y a une vingtaine d'années, une partie de la population pontriivienne fit construire à ses frais un assez vaste édifice qu'elle destinait à servir d'église

paroissiale; mais ce monument, par suite d'opposition de la part de l'autorité, n'a jamais été consacré (1) et il sert actuellement de magasin à blé. L'érection de cet édifice divisa dans le temps, ainsi que nous l'avons dit déjà, la ville en deux camps très-exaltés l'un et l'autre et longtemps ennemis irréconciliables. Aujourd'hui le souvenir de cette petite guerre est complètement effacé; ce n'est plus qu'une date historique.

L'HOTEL DE VILLE est un assez joli édifice, de forme carrée, à deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Il est surmonté d'un beffroi.

#### Annales.

En 1420, après la trahison des Penthievre, à Chantoceau, Pontrieux fut confisqué au pro-

(1) Mgr Le Mée, évêque de St-Brieuc, s'étant un jour présenté à l'entrée de ce monument, pour le bénir, un garde national, de faction, croisa sur lui la baïonnette en disant : « Mon seigneur, un soldat ne discute pas l'ordre de ses chefs; il obéit. Or, ma consigne m'ordonne de ne laisser passer personne; veuillez donc vous retirer. » L'évêque se retira aussitôt et l'édifice ne fut pas béni.

(1) Cette église avait reçu le nom de N.-D. des Fontaines, parce qu'elle avait pour patronne la mère du Sauveur, et, d'un autre côté, parce que du sol même sur lequel elle reposait jaillissaient plusieurs sources d'eaux vives.

fit de Jean VI, comme faisant partie du duché de Penthièvre.

En 1489, les troupes bretonnes, au service de la duchesse Anne, s'emparent de Pontrieux; mais les Français, déjà maîtres de Guingamp, les chassent de cette ville, après un combat opiniâtre dans lequel périrent Yvon de Pluscallec et Guillaume de Rostrenen. La ville fut saccagée et on y mit le feu.

En 1490, le capitaine Gouiquet, à la tête des Bretons restés fidèles, reprend Pontrieux avec l'aide de 1,500 Anglais, auxiliaires de la duchesse Anne, puis marche sur Guingamp, que les Français abandonnent.

En 1773, le 19 août, l'eau monta de 9 mètres au-dessus de son niveau, brisa le pont et fit crouler plusieurs maisons.

En avril 1777, un violent incendie réduisit en cendres la rue des Galeries tout entière.

En 1778, les 25 janvier et 20 juillet, deux nouvelles crues, attribuées à l'encombrement du Trieux, causèrent les mêmes dégâts qu'en 1773.

C'est, suivant toute probabilité du moins, à l'une de ces inondations que l'on doit la légende du *Moulin fondu*, que nous allons rapporter :

Pendant une nuit de Noël, des tailleurs de la paroisse de Plouëc jouaient aux cartes dans un moulin situé sur la rivière du Trieux, en compagnie du maître de la maison. Ces gens n'avaient point été élevés dans la crainte de Dieu; aussi la cérémonie religieuse de cette nuit mémorable, qui rappelle la naissance du Sauveur du monde, ne put les arracher au passe-temps impie dont nous avons parlé : l'heure solennelle de minuit les trouva les cartes à la main, blasphémant tour à tour le saint nom du Seigneur lorsque les chances du jeu cessaient de les favoriser!

La servante, fille pieuse, avait, aux premiers sons de la cloche, quitté toute seule le moulin pour se rendre à l'église, dont la voûte, éclairée par les nombreuses bougies appendues aux murailles, répétait, cette nuit là, les sons graves de l'orgue, l'hymne du célébrant et les répons de l'assistance. L'office terminé, la jeune fille reprit la route de sa demeure; mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'arrivée au terme de sa course, elle ne trouva plus qu'une nappe d'eau; du moulin qu'elle avait quitté peu d'heures auparavant, il ne restait pas le moindre vestige....

Depuis ce temps, tous les ans, pendant la messe de minuit, on entend, sur l'emplacement du *Moulin fondu*, le tic-tac d'un moulin à blé et des voix qui gémissent!...

En septembre 1792, les habitants des campagnes voisines, au nombre de plusieurs mille, se ruèrent sur Pontrieux, qu'ils considéraient comme un foyer de pestilence au point de vue de ses opinions politiques, et tentent de s'en emparer. Mais l'autorité prévenue veillait avec vigilance; toutes les dispositions étaient prises pour repousser une attaque illégitime, sans autre cause que ce sentiment de vague et sourde inquiétude qui s'empare, dans les temps de révolution, des esprits les plus calmes, et les pousse dans l'agitation et le mouvement après leur avoir ôté leur libre arbitre; le drapeau rouge, ce lugubre et muet avertissement des émeutes, projetait au loin ses reflets terribles; la garde nationale en armes occupait tous les postes; enfin deux canons braqués rue des Bouchers et rue des Galeries, sous le commandement des citoyens Le Millier, capitaine de la garde nationale, et Le Brigant, attendaient, prêts à tonner, cette multitude

inexpérimentée, sans guides, dont le vent poussait au loin les clameurs tumultueuses.

Par un sentiment d'humanité qui les honore, les Pontrieviens, bien qu'inférieurs en nombre, ne firent point usage de leurs canons dans cette lutte insensée entre des hommes d'un même pays, faits pour s'aimer et se prêter un appui mutuel.

Le combat dura deux heures, avec ses incertitudes et ses dangers pour la ville; mais au bout de ce temps les factieux prirent la fuite dans toutes les directions, laissant sur le terrain 6 morts et 4 blessés. Les Pontrieviens, de leur côté, avaient eu 8 hommes légèrement blessés. Les femmes, mêlées à la garde nationale, se battirent, dit-on, en véritables amazones pour la défense de leurs foyers.

Cet engagement est connu sous le nom de *Coumbat ar vas*, le combat des bâtons. Avant d'en venir aux mains, les citoyens Le Gorrec et Rolland avaient essayé, mais en vain, de dissiper cet attroupement par des paroles de paix et de conciliation; leurs voix, ordinairement toutes puissantes sur les masses, avaient été couvertes

par des vociférations frénétiques, et méconnues.

#### Port.

Le port de Pontrieux est à 3 kil. de la ville et s'étend sur le territoire de la commune de Quemper-Guézennec. Son gisement est nord-ouest et sud-est; il est soumis au flux et reflux, et mesure, lors des grandes marées, 3 mètres 80 de profondeur, pour ne conserver, à mer basse, que les eaux du Trieux. C'est le point de débarquement de toutes les marchandises à destination de Guingamp; aussi Pontrieux est-il considéré, depuis des siècles, comme l'entrepôt de son chef-lieu d'arrondissement, dont il est le port unique.

En moyenne, le mouvement de ce port est : *Exportation*, 3,700 tonneaux, dans la composition desquels les grains et farines entrent pour plus de 4,000 tonneaux. *Importations*, 2,600 tonneaux de matériaux divers, alcalis, sels, vins, fruits secs, pierres travaillées, eaux-de-vie, résines, goudron, charbon de terre, planches, denrées coloniales, graines de lin de Riga, provenant principalement de Bréhat, du Croisic, de Régneville,

du Légué, de Bordeaux, de Libourne, de Bayonne, de Lézardrieux, de Port-Launay.

Il s'y fait un commerce considérable de sable de mer, dont la vente a quintuplé depuis 15 ans. Les bancs d'où l'on extrait le sable sont : 1<sup>o</sup> l'*Ile-Verte*, longue de 600 mètres et large de 300. Son niveau a baissé de 6 mètres depuis 15 ans (1); 2<sup>o</sup> l'*Arcouest*, long de 1,000 mètres et large de 300. Il est couvert de 4 à 5 mètres d'eau, tandis qu'il découvrait, il y a 15 ans, de 0 m. 40 c. Ce banc fournit une chaux éminemment hydraulique; 3<sup>o</sup> *Modez*, au nord de l'île du même nom, long d'au moins 4,000 mètres et large de 2,000. La partie supérieure de ce banc découvre à mi-marée, mais elle est mélangée de beaucoup de sable et de mauvaise qualité; 4<sup>o</sup> *Toul-ar-C'hrom*, dans l'ouest sud-ouest de l'île-Verte, long de

(1) Nous avons constaté ce fait page 18 de ce volume, à la note; mais une erreur typographique nous y fait dire que les bancs de la rivière de Pontrieux ont baissé depuis 15 ans de treize mètres. C'est six mètres qu'il faut lire. Du reste, la conséquence est toujours rigoureusement la même, c'est-à-dire, que ces bancs s'épuisent et qu'ils feront défaut à l'agriculture dans un temps ou dans un autre.

330 mètres et large de 80, sable gris-vert; 5<sup>o</sup> *Loquivy*, long de 50 mètres et large de 20. Sable uniquement composé de nullipores et d'une couleur jaune rougeâtre qui conserve la même teinte à l'air; il donne une chaux hydraulique; 6<sup>o</sup> le *Courtois* ou la *Courtaise*, sur la Commandière, de 4,000 mètres de long sur 50 de large. Il est de difficile accès et trop éloigné pour l'exploitation.

Le transport du sable de mer se fait d'avril à octobre, par des gabares qui chargent en moyenne 8 mètres cubes chacune. Ces gabares sont au nombre de quarante et quelques; elles font quatre à cinq voyages par semaine.

*Autrefois*, Pontrieux, simple trêve de Quemper-Guézennec, était partagé en deux fiefs: l'un, celui de Pontrieux, appartenait à M. de Coëtrieux, présentateur de la paroisse de Quemper, sur laquelle était situé un bénéfice de 6,000 livres de revenu; l'autre, celui de Châteaulin-sur-Trieux, dépendait de la baronnie d'Avangour et appartenait au prince de Soubise au moment de la révolution. La ville, d'abord siège d'une maréchaussée,

devint chef-lieu d'un district qui embrassait Lézardrieux, Lannvallon, Yvias, Saint-Gilles-le-Vicomte, Paimpol, Pommerit-Jaudy, la Roche-Derrien et Plouha. Elle faisait partie du diocèse de Tréguier.

Les *terres nobles* de ce territoire étaient: Kerlouet, Kergoc, Kerbois de la Roche, moyenne justice; Keriou, haute justice; Kernavalet, haute justice; Châteaulin-sur-Trieux, avec titre de baronnie d'Avangour et de comté de Goëlo; la Roche-Jagu, haute justice, à la famille de Kerguérec depuis 1400. Ce château est très-ancien; il a été restauré à la moderne. Kerhospoirier, haute justice; Kerouarn-Coatalec, moyenne justice; Coat-Canton, haute justice. — Ces terres se trouvent aujourd'hui faire partie des communes environnantes.

La rivière du Trieux traverse Pontrieux, nous l'avons dit déjà; elle prend sa source à l'Étang-Neuf, non loin de l'abbaye de Coëtmalouën. On y pêche, chaque année, une très-grande quantité de saumons qui s'exportent. L'entrée de cette rivière était autrefois défendue par

le château de Frinaudour (V. Quemper-Guézennec).

Patrie de LE BRIGANT (JACQUES), né à Pontrieux en 1720, mort à Tréguier en 1804. Il est auteur des *Origines de la langue celtique*, d'une Dissertation sur une nation des Celtes nommée *Brigantes ou Brigants*, etc. Ce savant soutenait avec toute la chaleur que donne une conviction profonde que le celtique est la langue primitive dont se servit Dieu pour communiquer avec nos premiers parents, dans le paradis terrestre. C'était là un travers ou un ridicule, sans nul doute, mais qui n'infirme en rien, selon nous, l'utilité et l'importance des recherches de cet infatigable lexicographe.

De BASTIOU (YVES), né en 1751, mort en 1814. Il fut docteur en droit et en théologie, principal du collège de Tréguier, officier et grand vicaire de ce diocèse, sous-prieur de la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, etc. On a de lui plusieurs ouvrages sur la religion et sur l'éducation.

De FROMAGET (JEAN-JOSEPH-

PIERRE), collaborateur de l'*Almanach des Muses*, vers 1778. Il a publié le *Livre des Enfants*, *Eléments de grammaire générale, Rhétorique et logique françaises*, enfin une traduction de quelques livres de l'*Énéide* et de Tacite.

De HELLO (J.-M.), docteur en médecine, officier de la légion-d'honneur. Il a laissé une *Relation de l'expédition de la Créole au Mexique*. On fait le plus grand éloge de ce livre.

De COUFFON DE KERDELLEC, auteur d'un petit livre sur l'agriculture, publié sous le titre d'*Adages*. Cette brochure est remarquable par la justesse des pensées.

De LE GORREC (CLAUDE), représentant de l'arrondissement de Guingamp depuis plus de 20 ans, en qualité de député, sans voir faiblir un seul instant la haute estime et la confiance sans bornes que lui témoignent ses concitoyens!..

De LUCAS (YVES), mort il y a un an à peine, dans un âge peu avancé. C'était un homme de beaucoup d'initiative et d'in-

telligence. Il a laissé plusieurs écrits remarquables sur des questions agricoles.

#### COMMUNE

### DE BRÉLIDY,

Formée des villages

Ty-ar-Boniec, Pen-an-Barrière, Traou-Richard, Croas-Ru, Traou-Brelidy, Kerbars, Kerjacob, Kernevez, Kerguen, Kerveziou, Kerbiguet, Keronal, Kergroas, le Goas-Vihan, Kervat-Gouëno, Saint-Tugdual, Levergot, le Launay, Keravel, la Chavraie, Deruen, etc.

Elle est limitée, au nord par Runan; à l'est par Plouëc, Landebaëron; au sud par St-Laurent; à l'ouest par St-Laurent, Bégard. — Sa population est de 805 hab. et sa superficie de 813 hect. 33 ares, dont 614 hect. sous terres lab., 65 sous prés et pât., 45 sous bois, 8 sous verg. et jard., 55 sous landes et terres inc. — Elle renferme 162 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 17,614 fr. 67 c. et son revenu vrai de 52,835 fr., soit 1/3 pour proportion entre

ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 6 kil. S. de Pontrieux, son bureau de poste, à 14 kil. N. de Guingamp et à 46 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Il est sans importance; toutefois on y remarque plusieurs habitations couvertes en ardoises.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Colomban, dont elle possède quelques reliques. C'est un monument sans importance et sans intérêt. Il se compose d'un clocher de forme carrée, surmonté d'une flèche octogone en pierres, ayant à sa base une galerie à jours, également en pierres de taille. Une tourelle servant d'escalier est adossée à ce clocher. A l'intérieur, une nef avec un bas-côté étroit et écrasé; trois autels assez mesquins, un tableau représentant saint Colomban, peint par Guillou en 1751, et une statue du même saint; le reste ne mérite pas une mention. — Colomban naquit en Irlande vers 540; ses études terminées, il prit l'habit religieux à Banchor, sous saint

Congel, et passa dans la Grande-Bretagne, puis dans les Gaules vers 385. Appelé près de Gontran, roi de Bourgogne, il fonda un monastère dans les Vosges; mais à la mort de Gontran, le trône passa à Thierry, prince d'une conduite fort peu réglée, qui s'irrita des remontrances du saint et le fit conduire à Nantes pour être transporté dans sa patrie. Il s'embarqua en effet; mais le vaisseau qui le portait, assailli par la tempête, rebroussa chemin et rentra à Nantes. Le saint traversa secrètement la France et se rendit en Suisse, où il fonda le célèbre monastère de Mereraw. Enfin, en 612, forcé de quitter la Suisse, il se réfugia en Lombardie, où il fonda l'abbaye de Robio. C'est là qu'il mourut le 21 novembre 615. — On assure qu'il a habité Brélidy. — Saint Colomban a laissé une règle longtemps suivie en France, des lettres, des pièces de poésie, enfin plusieurs instructions remarquables.

La CHAPELLE de Kerbiguet est moderne. Elle a pour patron saint Tugdual, fils de Hoël I<sup>er</sup>, roi d'Armorique, et de sainte Pompée; il vivait dans le sixième siècle.

#### Anciennes terres nobles.

BRÉLIDY-SUR-LE-PARC, dit Ogée, appartenait jadis à Vincent du Parc, marquis de Loemaria, qui présida, par élection, aux états assemblés à Fougères, en 1653. Ce seigneur épousa Claude Nevet, et eut plusieurs enfants, dont l'aîné, Louis-François, fut maréchal des camps et armées du roi.

PORS-AN-PARC, actuellement aux mains d'Yves Gouriou et François Le Cabet, appartenait au marquis du Gage lorsque ce dernier émigra (V. p. 42 de ce volume). Il ne reste plus que des ruines de cet ancien château fort, qu'entouraient des douves profondes. Bâti sur une hauteur, il recevait l'eau en abondance par un canal de 1,200 à 1,500 mètres, dont on trouve fréquemment encore des fragments enfouis dans la terre à un mètre ou un mètre et demi de profondeur. Pour obtenir de l'eau potable, on avait creusé un puits si profond, qu'il communiquait avec la rivière qui coule au pied du coteau. On s'amusait, disent les gens du pays, à descendre des canards dans ce gouffre sans fond, pour les retrouver, au bout de

quelques instants, nageant dans la rivière... Ce château avait une chapelle dont le clocher est démoli. Le colombier est toujours debout.

Les autres maisons nobles étaient, en 1520 : Kercadu, aux enfants d'Amaury du Bois-de-la-Roche; Kerguisio, à François Davy, sieur de Kermino; le Châtelier; le Juhen, à Gilles de La Haye, et le Versault.

#### Antiquités.

A Croas-an-Tort, sur la route de Brélidy à Saint-Laurent, on a découvert des restes d'un camp romain.

Une urne romaine remplie d'ossements que l'on croit avoir appartenu à un enfant d'une dizaine d'années, a été trouvée sur le territoire de cette même commune de Brélidy et transportée à Guingamp.

Enfin, en fouillant un tumulus, on a mis à nu des vestiges très-reconnaissables de constructions romaines.

Ainsi donc, là encore les légions de César ont planté leurs aigles victorieuses et pris possession, pour un temps qui a eu nécessairement quelque durée, de cette portion de la vieille Armorique.

L'ancienne paroisse de Brélidy dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Pontrieux et du ressort de Morlaix. La cure était à l'ordinaire.

Le territoire de cette commune est traversé par la petite rivière le Jaudy, dont la source est en Louargat et Tréglamus (V. ce mot). Il est fertile en toutes sortes de produits et très-bien cultivé. C'est un pays coupé de vallons et arrosé par plusieurs ruisseaux.

#### COMMUNE

### DE PLOÉZAL,

Formée des villages

Le Grand-Héol, Prat-Lan, Houerou, Pen-Lan, Keriollan, Coadic, Kerstevenou, Keropartz, Kerieuff, Kerstériou, Convent-Maobihan, Kerloaz, Pen-Fanttan, Kermorvan, Troben, Lisguiley, Kerbastiou, Kermellou, Kerbouriou, Campors, Kerbrilliant, Kerandré, Keriell, Coat-Guegan, Kermainguy, la Roche-Jagu, Kerivoal, Kerbistolet, St-Jean, Kermarec, Kergouran,

Kerberen, St-Thomas, Kerliou, Kervrannie, Kervurluet, etc.

Elle est limitée, au nord par Pleudaniel; à l'est par Quemper-Guézennec, rivière du Trieux; au sud par Pontrieux, Plouëc, Runan. — Sa population est de 3,116 hab. et sa superficie de 2,627 hect. 56 ares, dont 2,122 hect. sous terres lab., 164 sous prés et pât., 63 sous bois, 23 sous verg. et jard., 103 sous landes et terres inc. — Elle renferme 606 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 79,872 fr. 93 c. et son revenu vrai de 174,682 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG est situé à 4 kil. N. de Pontrieux, son bureau de poste, à 22 kil. N. de Guingamp et à 49 kil. N.-O. de St-Brieuc. Il s'est considérablement accru et transformé depuis une vingtaine d'années. — Maison d'école. — Foires le 8 avril, le 5 juillet et le 3 novembre.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre. Elle est très-ancienne et dans un état de

dégradation complet. Des huit chapelles desservies que possédait la paroisse avant la révolution, il n'en reste plus que cinq, non ouvertes au culte.

#### Château de la Roche-Jagu.

Admirablement situé sur les grèves solitaires du Trieux, le château de la Roche-Jagu ne conserve presque plus rien de son ancienne splendeur. L'œil du touriste cherche en vain sur ces vieux murs un signe de force et de puissance, rien n'y parle de sa grandeur passée. Construction bizarre et irrégulière, il n'offre point cet aspect triste et imposant des ruines, qui frappe et qui étonne. Non; ici tout est encore debout; ni le lierre, ni les ronces ne couvrent ses murailles; de larges placards de chaux cachent aux regards les lézardes que le temps y avait faites; les poternes sont murées, les grillages de fer, qui défendaient ses fenêtres, enlevés, et les galeries extérieures, qui entouraient son faite comme une couronne, détruites.

Trop grand pour avoir été un simple manoir, il ne présente pas cependant les apparences d'un

château fort. D'abord la propriété des Péan de la Roche-Jagu, il passa aux d'Acigné, puis aux Richelieu qui le vendirent en 1770, et vers cette époque M<sup>me</sup> Le Gonidec de Tressan en devint propriétaire. Ce château qui jouissait de droit banneret eut longtemps une garnison fournie par Ollivier de Clisson.

Son histoire serait difficile à raconter, car au milieu des temps de troubles et de guerres du moyen-âge, on savait mieux se servir de l'épée que de la plume, et aujourd'hui à peine pourrait-on savoir ce qu'était ce château ni à quoi il pouvait servir, si sa position au bord de la mer et ses immenses caveaux, ne disaient assez ce qui s'y passait. Sans doute que retraite de hardis corsaires, il servit à cacher les fruits de leurs rapines et aussi les crimes qu'ils avaient à commettre. Ces murs muets ne parlent point des morts et les échos de ces sombres voûtes ne répètent plus les cris des victimes! Mais là s'entassaient les richesses de ces gens d'armes qui ne connaissaient d'autres lois que celles de leur épée et peut-être d'autre Dieu que l'or! Là la vengeance était facile et assurée, le crime restait ignoré ou impuni, et rien

ne devait venir au milieu de ces solitudes troubler les joies de ses hôtes, rien si ce n'est les cris des victimes. Souvent, peut-être, s'arrêta la nuit au pied du castel une barque ramenant des prisonniers, ou bien s'éloigna un léger esquif, emportant au milieu du silence les cadavres qu'on allait livrer aux flots.

Lorsque vous parcourez ces vastes salles aujourd'hui désertes, votre souvenir vous reporte involontairement vers ces époques, où dans toute sa puissance et sa force, le maître y régnait en souverain. Il vous semble y voir encore ces hommes d'armes, bardés de fer; y entendre ce cliquetis des épées, ces voix hautes et impérieuses des chefs; votre imagination est pour vous une amie complaisante qui ranime ce qui n'est plus, qui vous fait vivre pour un instant de la vie des siècles passés, et lorsque vous entrez ces portes massives qui crient en roulant sur leurs gonds, vous vous étonnez de ne trouver personne. C'est que les morts ne reviennent pas!

L'extérieur du château n'offre plus de remarquable que l'éléance des sommets de cheminées, dont les uns sont terminés en couronnes ducales, les autres

seulement festonnés. Il existait autrefois des galeries extérieures dont il reste une partie du côté du château qui domine le Trieux.

La seule porte de l'édifice est d'une remarquable solidité; d'une épaisseur peu commune et en chêne, elle est munie d'écroux formidables, et comme si on ne l'eût pas trouvée assez forte, derrière elle est placée une seconde porte faite d'un treillage de fer d'une force prodigieuse; elle est si lourde qu'une seule personne ne la fait mouvoir qu'avec peine. Du côté de la rivière, on remarque une poterne doublée entièrement de fer avec des écroux qui répondent à sa solidité massive. Elle est maçonnée en dedans.

Lorsque l'on entre dans le château, on trouve au rez-de-chaussée trois fours et quatre tours comme dans les communautés; ils servaient sans doute aux gens d'armes. Au premier est une chapelle faite dans l'épaisseur du mur et dont les pierres travaillées avec soin méritent une grande attention. Ce petit oratoire peut encore contenir vingt ou trente personnes. Les murailles sont au reste si épaisses qu'il y a telle fenêtre dans l'embrasure de laquelle douze personnes peuvent se ranger facilement autour d'une table.

Les foyers des cheminées sont énormes comme tous ceux de ces anciennes époques; nous y avons vu des landiers capables de soutenir un bœuf et des chenets de près de trois pieds, deux plats d'argent pouvant porter cinquante livres de viande chaque.

Les appartements sont vastes, carrelés en petites tuiles, les poutres et le plafond de l'un d'eux sont ciselés à rainures. Du grenier on trouve un petit escalier en pierre qui conduit au bas du château; il menait sans doute à d'autres escaliers souterrains, comme le devait aussi la poterne murée; maintenant il est fermé au niveau du sol de la cour.

En 1812 un homme fit trouver d'une petite pièce d'or, dont nous n'avons pu savoir le millésime; la famille fit des fouilles qui ne firent rien découvrir. Seulement en se livrant à ces recherches, on vit à l'aide d'une lumière dans une latrine abandonnée, un énorme paquet de fil; on y fit descendre un enfant qui remonta 80 livres de fil de lin qui se réduisaient en poussière, puis sous le fil une boîte qui récélait des ossements; on les reconnut pour être ceux d'un enfant.

Sous le château existaient de vastes et profonds souterrains qui

pouvaient servir pour la fraude et sans doute aussi à cacher des crimes; ils furent tous comblés par l'ordre des Richelieu.

Dans l'intérieur d'une arrière-cuisine, nous vîmes la voûte d'un soupirail, nous fîmes déblayer à l'entour et bientôt nous distinguâmes deux entrées de souterrains comblés eux-mêmes. Il existe encore deux petits caveaux; si on y tire un coup de pistolet, on entend un écho assez fort qui se prolonge pendant quelques minutes et à une très-grande distance; il provient probablement du fond des souterrains mal fermés. On nous fit voir aussi dans la muraille d'une galerie un endroit assez resserré et auquel on donne le nom de prison. L'intérieur est en pierres de taille; il est plutôt supposable que c'était une sorte de guérite où l'on plaçait une sentinelle qui pouvait de là dominer les abords du château.

Lorsque l'on reste le soir dans ces sombres appartements, que le vent gémit sourdement à travers ces solitudes, agitant les tapisseries de haute lisse, comme si des hommes cachés derrière les faisaient mouvoir, il vous semble voir, à la clarté vacillante de votre lampe, toutes ces figures s'animer; les cris des oiseaux de

nuît, le silence qui se fait par intervalles, les tintements de quelque cloche lointaine que le vent vous apporte; les souvenirs qui se rattachent à ce château et qui se présentent à votre mémoire, je ne sais quelle tristesse s'empare alors de vous, ni quelle peur vous fait trembler!

Les contes populaires sont là, tristes et terribles tour à tour. Les aïeux les racontent à leurs petits enfants à la clarté mobile du foyer, la nuit, quand la pluie tombe à torrents, que le vent gémit à travers les arbres sans feuilles, et que les âmes en peine pleurent dans les airs. Ici c'est M<sup>lle</sup> du Boloï qui apparaît en lapin blanc, là est la fontaine qu'elle a remplie de ses larmes, lorsqu'elle y venait pleurer l'absence d'un sire de Péan parti pour la Terre-Sainte et qui n'est plus revenu. Ils redisent encore les fantômes qui s'agitent dans l'ombre et les bruits de fers qu'on entend dans les souterrains, lorsque la tempête mugit au dehors et que la mer bat de ses vagues furieuses le pied du mont où s'élève le castel.

Mais à quoi bon! aujourd'hui les écussons sont brisés, les galeries détruites, les caveaux comblés, les souvenirs qui s'y ratta-

chaient s'en vont avec les traditions qui se perdent et les croyances qui meurent !

CH., DE LANNION.

En 1280, ce château appartenait à Richard de la Roche-Jagu. En 1393, il revint, à défaut d'héritiers, au domaine ducal, et Jean IV y entretint garnison. A peu près dans ce même temps il fut pris par Clisson, qui le remit au duc après l'avoir gardé un certain nombre d'années. En 1451, il appartenait à Jean Péan, en faveur duquel Pierre II, duc de Bretagne, l'érigea en banrière par lettres patentes données à Vannes le 29 mai 1451. La famille Péan existe toujours.

En 1773, le duc de Richelieu, possesseur du château de la Roche-Jagu, le vendit à M. Le Gonidec de Tressan et stipula dans le contrat de vente *qu'il ne serait jamais fait aucune tentative pour déboucher les portes de ces souterrains afin d'y descendre et d'y dévoiler le mystère qui les environne.*

En 1789, il y avait plusieurs pièces d'artillerie à la Roche-Jagu, telles que fauconneaux et arquebuses à croc.

La Roche-Jagu avait haute,

moyenne et basse justice, avec droit de quintaine.

Le CHATEAU de Kermarquer existait dès 1280. En 1363 il appartenait à Derrien Hingant; en 1484 il passa par mariage à Chretien de Pommorio; en 1532 à Henri de Kernabin; en 1697 à Mathurin Le Gonidec. Il avait une moyenne justice s'exerçant à Pontrieux. Ogée assure qu'on voyait de son temps (1780), dans la cuisine de ce château, l'entrée d'un souterrain qui passait sous la rivière du Trieux et conduisait au château de Frinaudour, à une lieue de là. Plusieurs personnes, dit cet auteur, qui avaient voulu l'explorer, y auraient perdu la vie, d'autres auraient eu beaucoup de peine à retrouver leur chemin. — Cette croyance est de tradition dans le pays; mais elle n'a aucun fondement, dit le propriétaire actuel de Kermarquer.

Le CHATEAU de Kericuf a été réparé. Il appartient à M. de Kerguezec, dans la famille duquel il est depuis 1400.

Les MANOIRS de Kerhouarn et de Launay appartenaient, en 1460, à Yves Boéloy; Coëtgué-

Jardel, aux sieur et dame de Kerdaniel.

Annales.

En 1614, les loups étaient si nombreux en Bretagne, que le parlement enjoignit de les chasser tous les dimanches et jours de fête. Cet ordre fut publié au prône de la grand'messe, à Ploëzal. Là, comme partout du reste, les marguilliers et trésoriers tenaient un registre sur lequel ils inscrivait avec soin les absents, que l'on condamnait ensuite à une forte amende. « S'étant habitués à vivre de chair humaine, par l'abondance des cadavres que leur servait la guerre pendant la ligue, les loups, dit le chanoine Moreau, trouvèrent cette curée si appétissante, que dès-lors et dans la suite, jusqu'à sept et huit ans, ils attaquèrent les hommes, étant même armés, et personne n'osait plus aller seul. Quant aux femmes et enfants, il les fallait bien enfermer dans les maisons; car si quelqu'un ouvrait la porte, il était le plus souvent happé jusque sur le seuil. Et s'est trouvé plusieurs femmes, au sortir tout près de leur demeure, avoir eu la gorge

coupée, sans pouvoir crier à leurs maris, à trois pas d'elles, en plein jour!... Ces loups montraient tant de ruses, dit le même auteur, que le peuple les appelait *tut-bleiz*, gens-loups: il croyait que ces loups étaient des soldats trépassés qui étaient ressuscités par la permission de Dieu pour affliger les vivants. »

En 1632, après la soumission de la Bretagne à Henri IV, une bande d'aventuriers, composée d'une cinquantaine d'hommes armés, pilla Ploëzal et leva sur ce bourg une contribution de 600 écus.

En 1789, la paroisse de Ploëzal possédait la partie de la ville de Pontrieux désignée sous le nom de *Saint-Yves*. Cette portion du territoire est demeurée depuis cette époque attachée à Pontrieux.

L'ancienne paroisse de Ploëzal a fait partie du comté de Goëlo (V. Plourivo). Au moment de la révolution, elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Pontrieux et du ressort de Lannion. La cure était à l'alternative.

Le territoire de la commune de Ploëzal est fertile et bien cultivé. Il produit plus spécialement

du froment, de l'avoine et du lin, qui se vendent sur les marchés de Saint-Brieuc, de Lannollon et de Quintin. — Il renferme deux tumulus et deux fours à chaux.

-----  
**COMMUNE**

## DE PLOUEC,

Formée des villages

Kerguen, Kerarcun, Keroux, le Châtelot, Kercabin, Kervoën, Kerdéozér, Keralbin, Kermoal, Croajou, Kernizan, Lec'h-an-Moal, Kerjégo, Kerigou, Kerbourhis, Kerbilliou, le Romain, Pen-an-Grave, Kerrichard, Kerhorvou, la Belle-Eglise, Kerboléan, Lan-Kerbriand, Conventant-Arzer, Kergostar, Kerbars, etc.

Elle est limitée, au nord par Ploëzal; à l'est par Pontrieux, St-Clet; au sud par Squilliec, Landebaëron; à l'ouest par Brélidy, Runan. — Sa population est de 2,230 hab. et sa superficie de 4,827 hect. 21 ares, dont 4,408 hect. sous terres lab., 414 sous prés et pât., 23 sous bois,

14 sous verg. et jard., 108 sous landes et terres inc. — Elle renferme 524 maisons et les moulins de Châteaulin, Coz-Kercabin, Brélidy, Kernavalet, Camarel, à eau. — Son revenu cadastral est de 36,600 fr. 31 c. et son revenu vrai de 109,804 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 4 kil. S. de Pontrieux, son bureau de poste, à 15 kil. N. de Guingamp et à 47 kil. N.-O. de St-Brieuc. — Résidence d'un notaire, chef-lieu de perception.

### Étymologie.

Plouëc est formé de *plou*, paroisse, et de l'augment syllabique *ec*, qui dans la langue bretonne ajoute une idée de grandeur au mot qu'il complète. Ainsi *Plouëc* signifie littéralement *grande paroisse*. Ce nom est toujours justifié; mais il l'était bien davantage lorsque Runan faisait partie du territoire de Plouëc.

### Monuments.

L'ÉGLISE paroissiale de Plouëc, en ce moment en réparation,

est complètement effacée, au triple point de vue de la vénération des fidèles, de l'architecture et de l'histoire, par l'ancienne chapelle de la Trinité, dite aujourd'hui la *Belle-Eglise*. Celle-ci est un lieu de pèlerinage très-fréquenté; elle est fort jolie, et date, croit-on généralement, de la fin du seizième siècle. Elle renferme un cadre assez curieux de 1628, dans lequel se trouve une suite de tableaux représentant les traits principaux de la légende de saint Jorhant, telle que nous l'allons donner, puis, au bas de l'édifice, du côté de l'évangile, une cheminée qui apparaît là tout d'abord comme une singularité inexplicable; mais il paraît qu'elle avait anciennement pour destination de chauffer l'eau servant aux baptêmes par immersion.

### Légende.

Saint Jorhant naquit vers la fin du treizième siècle, dans la paroisse de Gommenec'h, de parents pauvres, mais élevés dans la crainte de Dieu. Encore enfant, il perdit son père et vint se fixer avec sa mère près de Châteaulin-sur-Trieux, en Plouëc. Là, grâce aux sages conseils et aux leçons d'un pré-

dicateur du voisinage, qui l'avait pris en affection, sa piété, ses heureuses dispositions, son intelligence se développèrent avec une rapidité si extraordinaire, qu'il fut en état d'être ordonné prêtre au bout de quelques années d'étude.

Un jour qu'il revenait de l'école, Jorhant trouva sa mère tout en pleurs. La pauvre femme lui raconte en sanglotant que les soldats du fort de Châteaulin lui ont pris son unique bien, la vache qui les nourrissait l'un et l'autre. Sans perdre de temps, il se rend à la forteresse, mais déjà sa vache était abattue et même mangée. Sur sa demande, toutefois, on consent à lui restituer la peau et les os, moins un fragment de l'épine dorsale, qui se trouvait perdu. Notre saint réunit le tout, se met en prières, après quoi il ordonne à sa vache de se lever et de marcher, ce qu'elle fit aussitôt.

Jorhant, persécuté par des gens de mauvaises mœurs, à la tête desquels se trouvait un nommé Le Fiblec, se retira du village de la Trinité, où il s'était fixé après l'enlèvement de sa vache, au monastère de Saint-Jagu; mais bientôt une grande sécheresse ayant amené la disette

dans la paroisse de Plouëc, on crut apaiser Dieu en rappelant le saint et en le prenant pour pasteur. Jorhant, en effet, n'eut pas plus tôt mis le pied sur le territoire de Plouëc, qu'une pluie abondante vint lui rendre sa fertilité perdue.

Comme il avait amené avec lui des moines de Saint-Jagu, il bâtit, au midi de l'église, de l'autre côté de la grand'route, une abbaye dont on voit encore des vestiges. Tout près se trouve le *champ du miracle*, ainsi nommé parce que, dit la légende, Jorhant s'étant blessé le pied contre une racine de fougère, demanda à Dieu de ne plus permettre que cette plante crût à l'avenir sur ce terrain, prière qui fut exaucée.

Jorhant passe pour avoir guéri beaucoup d'hommes et d'animaux, et préservé du naufrage un navire, déjà entre deux eaux, que montaient 110 marins.

La *Belle-Eglise* renferme le tombeau du saint, placé dans le sanctuaire. Jorhant est représenté sur ce tombeau vêtu en cénobite; deux religieux agenouillés maintiennent le coussin sur lequel repose sa tête; de la main droite il tient le bâton qui soutenait sa vieillesse, de la gauche la bourse

où était son bréviaire; les pieds s'appuient sur un chien, symbole de la fidélité. Mais ce tombeau est vide depuis que deux larrons en ont enlevé le corps du saint, ne laissant que quelques ossements, recueillis depuis avec soin et placé dans des reliquaires, déposés dans la sacristie: on les expose à certaines époques de l'année.

Après la suppression du monastère de la Trinité, la chapelle, qui dépendait de l'abbaye de St-Georges de Rennes, fut érigée en église tréviale. Un petit édifice à porte ogivale, situé au nord du monastère, servit quelque temps de presbytère, puis fut abandonné, et le desservant fit sa résidence dans les chambres mêmes de la sacristie.

Le pardon de la Belle-Eglise a lieu le dimanche de la Trinité.

La CHAPELLE de N.-D. des Neiges appartient à la famille de La Boissière. C'est un édifice ogival du quatorzième siècle, aujourd'hui en ruines et complètement abandonné.

#### **Châteaulin-sur-Trieux.**

La charrue passe aujourd'hui sur l'emplacement qu'occupait autrefois cette forteresse, dont

les puissantes murailles sont tombées après avoir soutenu plusieurs sièges.

Sous le règne de Conan IV (seconde moitié du douzième siècle), Hervé, vicomte de Léon, fut enfermé avec son fils dans ce château par le vicomte du Faou; mais ils furent délivrés par Hamon, évêque de Laon, qui s'empara à son tour du vicomte du Faou, l'enferma à Daoulas et le fit mourir de soif et de faim.

En 1332, le 5 décembre, le duc de Bretagne (Jean III, dit le Bon) céda à Jean de Rais la châtellenie de Châteaulin-sur-Trieux en échange de la baronnie de Rais. Cet échange, dit dom Morice, mit le duc, plus tard, dans l'obligation de faire un personnage qui convenait peu à sa dignité. En effet, le sire de Rais était un des quatre personnages qui portaient les évêques de Nantes lorsque ceux-ci faisaient leur première entrée dans la ville. Jean de Montrelais, évêque de Vannes, ayant permuté avec Simon de Langres, évêque de Nantes, écrivit au duc, le 29 mars 1334, pour l'avertir qu'il ferait son entrée à Nantes le mardi de la semaine sainte et pour le sommer de se trouver à cette cérémonie. Le

duc obéit à cette injonction et porta l'évêque conjointement avec les barons de Pont-Château, d'Ancenis, et de Châteaubriant.

En 1343, Édouard, roi d'Angleterre, mit le siège devant Châteaulin-sur-Trieux et s'en empara.

En 1345, le comte de Northampton prit de nouveau cette forteresse, la pillait et y mit le feu.

En 1407, la forteresse de Châteaulin-sur-Trieux appartenait à Marguerite de Clisson, comtesse de Penthèvre. Celle-ci ayant été à cette époque déclarée coupable de félonie, tous ses biens furent confisqués: la Roche-Derrien, Guingamp, Bréhat et Châteaulin-sur-Trieux furent pris, pillés et démantelés.

En 1489, Châteaulin-sur-Trieux tenait pour la duchesse Anne, qui l'avait fait réparer. Le vicomte de Rohan, maître de Guingamp, vint mettre le siège devant cette forteresse, s'en empara et la fit démolir. Sa destruction définitive date de cette époque.

En 1780, Châteaulin-sur-Trieux, avec titre de baronnie d'Avagour et de comté de Goëlo (Plouëc faisait partie du comté de Goëlo. V. Plourivo), appartenait au prince de Soubise.

Le MOULIN de Châteaulin est depuis quelques années transformé en une usine pour la préparation du lin. Cet établissement a une certaine importance et fait beaucoup de bien au pays. Il est notamment un encouragement puissant donné à la culture du lin.

KERCABIN, très-ancien château, toujours debout. Il a appartenu à l'illustre maison de Lannion jusqu'à la révolution française; car à cette époque il était encore aux mains d'une dame Stapleton, descendante des comtes de Lannion. — Au quatorzième siècle, un marquis de Kercabin se trouvait dans Châteaulin-sur-Trieux lorsque les Anglais s'emparèrent de cette forteresse. Il combattit en brave et fut tué les armes à la main.

KERTANGUY appartient à la famille de La Boissière. L'habitation est du dix-septième siècle.

#### Antiquités celtiques.

Entre la Belle-Église et Bré-lidy, on doit visiter une de ces pierres séculaires qui rappellent le culte des Druides. C'est un menhir assez remarquable, me-

nacé de destruction tout récemment, mais encore debout.

#### Kerpry.

Le village de Kerpry, de même que la fameuse ville d'Ys, a disparu complètement, frappé, lui aussi, sans doute, par la main toute puissante et vengeresse de Dieu. Il était situé entre le bourg de Runan et celui de Plouëc; ses habitants, tous malfaiteurs incorrigibles et sans frein, jetaient l'inquiétude dans toute la contrée, en commettant chaque jour quelque méfait nouveau. Cette race maudite n'existe plus; le temps a détruit jusqu'aux toits qui lui servaient d'abri; mais il n'a pu effacer encore de la mémoire des habitants de Plouëc le souvenir de ces descendants de Caïn. Lorsque quelqu'un, dans la paroisse, se rend coupable d'une action blâmable ou laisse voir de mauvaises inclinations, on dit qu'*il est de Kerpry!* C'est la plus sanglante injure que l'on puisse jeter à la face d'un homme dans le pays.

L'ancienne paroisse de Plouëc comprenait Runan. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Pontrieux et

du ressort de Lannion. La cure était à l'alternative. Il se tenait sept foires par an sur le territoire de cette paroisse en 1780.

Plouëc est traversé par le Trieux, rivière dont la source est en Kerpert (V. ce mot). Comme tout le littoral, ce pays est fertile, riche et très-bien cultivé. Le mouton de Plouëc est recherché des gourmets.

#### COMMUNE

#### DE QUEMPEL-GUÉZENNEC,

Formée des villages

Fry-Quemper, Kerligan, Kerblouc, Guignolez, Pors-Bras, Kergoulad, Poulopry, Kervoyou, Kermanchee, Kerhalvez-Bras, Kerbleust, Kerbourbon, Kerouzie, Kertanguy, Kerriou, Kerbénéien, Kervigné, Kervalgon, Keromnès, Fraou-Goajou, Kerlouet, Kermerrer, Kervouriou, Kergadegan, Kergoecq, Kerpuns, Pen-Lan, Kermilon, Kerminguy, etc.

Elle est limitée, au nord par Plourivo; à l'est par Yvias, Lanneff; au sud par le Faouët, St-Clet; à l'ouest par St-Clet, Pon-

trieux, Ploëzal. — Sa population est de 2,816 hab. et sa superficie de 2,308 hect. 26 ares, dont 4,817 hect. sous ter. lab., 104 sous prés et pât., 42 sous bois, 27 sous verg. et jard., 187 sous landes et ter. inc., 5 sous étangs. — Elle renferme 655 maisons et les moulins de Kermanté, Nouel, Cojou, Quintin, Kerlouet, à eau; de Kerhuel, à vent. — Son revenu cadastral est de 55,142 fr. 37 c. et son revenu vrai de 137,856 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — schiste talqueux.

Le BOURG est situé à 5 kil. E. de Pontrieux, son bureau de poste, à 20 kil. N. de Guingamp et à 40 kil. N.-O. de St-Brieuc. — École.

#### Monuments.

L'antique FORTERESSE de Frinaudour paraît avoir été construite pour défendre le passage de ce nom, au point de jonction du Leff et du Trieux, et protéger par ce moyen la ville de Pontrieux contre les excursions des pirates du Nord. Elle appartenait, en 1393, à Jean IV, dit le Vaillant, 20<sup>e</sup> duc de Bretagne. En 1394, Clisson, qui fai-

sait la guerre à son souverain, s'en empara et la garda jusqu'au traité d'Aucfer, en 1395. On la retrouve, en 1512, aux mains d'un sire de Châteaubriant, qui paraît avoir été le dernier possesseur de ce château fort, dont il ne reste plus que quelques ruines.

Sur un plan de figure trapézoïde, Frinaudour offrait une enceinte de remparts construits à chaux et à sable, et revêtus en pierres de taille. Au côté méridional du trapèze, se trouvait la porte d'entrée, défendue par deux tours massives et très-fortes. Au côté opposé, sur le confluent des deux rivières, deux autres tours, de même force que les premières et rondes comme elles, complétaient avec les remparts crénelés qui reliaient le tout, la défense de cette forteresse.

Frinaudour est, croit-on, une corruption de *fri en dour*, et signifie *nez dans l'eau*. Ce château, en effet, s'élevait sur le point culminant d'un triangle formé par les rivières du Leff et du Trieux. Le pied de la tourelle de vigie baignait dans l'eau, lors des marées montantes. On a dit qu'un immense souterrain, passant sous le Trieux, reliait la forteresse de Frinaudour au châ-

teau de Kermarquer, en Ploëzal; mais c'est là une erreur.

Le CHATEAU de Kerlouet existe toujours. Il a vu naître, en 1742, Jérôme - Charlemagne Fleuriot, marquis de Langle, mort à Paris le 16 octobre 1807. Il a publié : *Voyage en Espagne*, ouvrage qui obtint une vogue immense et fut condamné au feu par arrêt du parlement en date du 26 février 1788; *Amours d'Alexis et Justine*; *Tableau pittoresque de la Suisse*; *Soirées villageoises*; *Paris littéraire*; *Voyage en Prusse*; *Nécrologe des auteurs vivants*; *Mercur du 30 janvier 1808*. A la fin de sa vie, M. Fleuriot revint à la religion et à la morale. Sa fille unique fut élevée par la famille, sous la direction de Mme de Langle, cousine-germaine de l'auteur et supérieure des filles de la Croix de Guingamp, où elle est morte le 13 février 1822.

Paul-Antoine Fleuriot, comte de Langle et frère du précédent, est né, lui aussi, au château de Kerlouet, en 1747. Il figura avec distinction dans la guerre de l'indépendance, en qualité de capitaine de frégate, et fut décoré de l'ordre de Cincinnatus.

Lorsque Louis XVI conquit le

projet d'un voyage autour du monde, dans l'intérêt de la science et du commerce, il fit choix, pour cette haute et importante mission, de M. Galaup de la Pérouse, auquel il donna le commandement de la *Boussole*, et de M. Fleuriot de Langle, qui eut celui de l'*Astrolabe*. Ces deux frégates furent armées à Brest et mirent à la voile le 1<sup>er</sup> août 1785.

Après avoir visité successivement Madère, l'île Sainte-Catherine, la baie de la Conception, les îles Sandwich, le Mont-St-Élie, Monterey, Macao, Manille, les Philippines, les îles du Japon, etc., elles mouillèrent, le 7 septembre 1787, au havre de Saint-Pierre et Saint-Paul. Le 29 elles reprirent leur route et passèrent par les îles des Navigateurs.

Le 10 décembre 1787, M. de Langle descendit à l'île de Maoua pour faire de l'eau. Le chargement se fit sans accident; mais comme il fallait attendre la marée pour partir, les insulaires eurent le temps de former tout autour des canots à sec un cercle dans lequel ils enveloppèrent de très-près les marins de l'*Astrolabe*, descendus à terre. Par humanité et par

obéissance à un ordre de Louis XVI, donné au départ, de ne tirer qu'à la dernière extrémité, M. de Langle fit usage trop tard de ses armes. Attaqués corps à corps, avant d'avoir eu le temps de recharger leurs fusils, le commandant de l'*Astrolabe* et bon nombre des siens périrent assommés à coups de pierre et de massue.

L'ancienne paroisse de Quemper-Guézennec a fait partie du comté de Goëlo (V. Plourivo). En 1789, elle dépendait de l'évêché de Tréguier et de la subdélégation de Pontrieux. Il s'y exerçait une haute, moyenne et basse justice ressortissant à Lannion. Elle était patronage laïque et avait pour seigneur M. de Coëtrieux. Le roi y possédait plusieurs fiefs; enfin elle avait alors pour trêve Saint-Clet, érigé maintenant en commune séparée.

Le territoire de Quemper-Guézennec est arrosé par le Leff, rivière qui prend sa source dans la commune de Leslai (V. ce mot). Il est traversé par la route de Pontrieux à Saint-Brieuc, courant de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est.

Cette commune est renommée

par la fertilité de son sol, grâce aux engrais de mer, qu'elle peut se procurer sans frais de transport pour ainsi dire. On cultive l'ajonc pour chauffage dans les terres de qualité inférieure, et ce produit donne de beaux bénéfices.

## COMMUNE

## DE RUNAN,

Formée des villages

Kermaçonet, Kerhuon, Kermapellou-Bras, Kersavet, Kerballec-Bras, Lech-an-Bras, Berlaz-Bras, Lezléan, Kergomard, le Penity, etc.

Elle est limitée, au nord par Pommerit-Jaudy, Ploëzal; à l'est par Plouëc; au sud par Plouëc, Brélidy; à l'ouest par Coatascorn, Prat. — Sa population est de 733 hab. et sa superficie de 511 hect. 85 ares, dont 387 hect. sous ter. lab., 22 sous prés et pât., 16 sous bois, 5 sous verg. et jard., 53 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 133 maisons et le moulin à eau de Cadoré. — Son revenu cadastral est de 47,477 fr. 32 c. et son revenu vrai de

34,355 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 4 kil. O. de Pontrieux, son bureau de poste, à 17 kil. N. de Guingamp et à 49 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Il a foires les 26 mars, 11 juin, dernier samedi de juillet, 1<sup>er</sup> samedi d'août, 9 septembre, 18 octobre et 27 décembre. Trois de ces foires remontent à une assez haute antiquité, et doivent leur création aux ducs de Bretagne dont les noms suivent : Jean V, en 1414; Jean VI, en 1421, et Pierre II, en 1450. On percevait, à cette occasion, certains droits dont le produit était consacré tout entier à l'entretien et à l'embellissement de la chapelle N.-D. (église paroissiale de Runan), pour laquelle les souverains précédemment nommés, Jean V notamment, avaient la plus profonde vénération.

Une petite place plantée, en face du cimetière, donne à Runan un air de fraîcheur et de gaieté qu'on ne rencontre pas toujours, même à la campagne. Deux ou trois maisons, posées à l'extrême limite de la commune de Plouëc, à laquelle elles appartiennent, touchent à cette

place et complètent la ceinture d'édifices épars qui l'entoure de tous côtés.

## Étymologie, Origine.

La localité qui nous occupe, — de vieux titres nous l'apprennent, — se nommait autrefois *Run-ar-Gan*, trois mots celtiques dont l'usage a fait à la longue, par contraction, *Runan*. Son commerce et son importance relative datent évidemment de 1414, époque de l'institution de la première de ses foires; mais son origine est moins facile à établir. Nous croyons, toutefois, que *Run-ar-Gan* ne prit naissance que dans le quatorzième siècle, après l'érection de Notre-Dame et lorsque la dévotion à cette chapelle eut attiré l'attention sur ce coin de terre.

## Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de la Vierge, Notre-Dame de Runan. C'est un fort bel édifice de la fin du quinzième siècle, aux pignons parsemés d'armoiries de toutes sortes, parmi lesquelles se remarquent les armes de Bretagne, d'*hermine plain*, avec cette devise : *Potius*

*mori quam fœdari*, et cette autre : *à ma vie*, gravée sur le collier de l'hermine suspendue au-dessous de l'écu (1).

Au moment où nous écrivons (novembre 1853), les maçons et les tailleurs de pierre ont mis à découvert la nef de droite; ils relèvent plusieurs pignons, et, copistes fidèles, reproduisent les belles fenêtres ogivales à compartiments dont la conservation n'était plus possible. Les premiers ouvriers de cette église ont reçu depuis longtemps la qualification d'artistes, les seconds

(1) Le collier de l'ordre de l'hermine, institué par Jean IV, en 1381, était composé de 2 chaînes, attachées par leurs extrémités à 2 couronnes duciales renfermant chacune une hermine passante. Une des couronnes pendait sur la poitrine et l'autre était sur le cou. Les chaînes étaient composées chacune de 4 fermoirs, et ces fermoirs étaient une hermine avec un rouleau autour du corps, sur lequel ces mots étaient écrits : *à ma vie*. Les rouleaux étaient émaillés alternativement de blanc avec des lettres noires, ou de noir avec des lettres blanches. Chacune des hermines portait un collier, d'où pendait un chaînon composé de 4 ou 5 anneaux. Les colliers des chevaliers étaient d'or ou d'argent, suivant la qualité des personnes; ceux des ducs étaient enrichis de pierreries. Les femmes étaient reçues dans cet ordre sous le titre de *chevaleresces*.

s'appellent simplement des tailleurs de pierre; mais quand le temps aura *noirci* le travail de ces derniers, les soi-disant antiquaires s'arrêteront pour admirer *ce chef-d'œuvre du quinzième siècle*, et nos tailleurs de pierre, eux aussi, seront proclamés artistes, à moins qu'ils n'aient la malencontreuse idée de mettre une date à leur œuvre. Alors tout serait perdu; car les admirateurs systématiques du passé n'accueillent les choses du présent qu'avec froideur et dédain.

L'intérieur de l'église de Runan est d'une grande irrégularité. Il se compose de trois nefs, dont l'une, celle de gauche, est étroite et écrasée, tandis que celle de droite, plus large et plus élevée, se divise en compartiments communiquant entre eux par des arcades disposées dans le sens de la largeur de cette nef, circonstance en dehors, croyons-nous, des règles de l'art architectural et du bon goût. Les piliers diffèrent presque tous: les uns sont de forme carrée et chargés d'ornements, d'autres sont composés de colonnettes en faisceau, d'autres enfin sont ronds, massifs, sans aucune ornementation.

Cette nef renferme l'autel du Rosaire, les fonts baptismaux à

l'extrémité opposée, et, dans le compartiment du milieu, une énorme pierre sépulcrale sur laquelle sont grossièrement sculptés un homme et une femme, reposant à côté l'un de l'autre. Ces statues ont de 13 à 20 centimètres de relief; elles sont de grandeur naturelle, et comme l'ouvrier leur a donné à toutes les deux même taille et mêmes proportions, la femme apparaît sur cette pierre froide comme un phénomène de stature. Pauvre Jeanne de France! car cette femme, c'est la fille de Charles VI, roi de France; le guerrier qui repose à ses côtés est Jean V, dit le Bon (1), son époux, dont

(1) Jean V fut élevé à la cour de France. Il fit hommage au roi Charles VI; envoya des ambassadeurs en Italie pour travailler à l'extinction du schisme; marcha plusieurs fois au secours du roi de France, qui lui restitua St-Malo; conclut une trêve avec le roi d'Angleterre; retourna à Paris après le massacre des Armagnac; conduisit le dauphin à Saumur; fut arrêté à Chantoceaux par Marguerite de Clisson, puis délivré par ses sujets; confisqua, à la suite de cette trahison, les terres des Penthièvre; fit alliance avec le dauphin à Sablé. peu de temps après avec le roi Charles VI; fit armer les communes; rendit hommage au roi Charles VII; traita avec le duc de Belfort et ratifia le traité de Troyes.

les restes mortels, comme nous le verrons plus bas, reposèrent pendant une nuit dans l'église de Runan, il y a de cela 404 ans! Les statues dont nous venons de parler ont beaucoup souffert de la part du temps ou des hommes.

La maîtresse-vitre a conservé plusieurs fragments de vitraux peints, au milieu de ses gracieux enroulements de granit. Mais pour admirer les uns et les autres, il faut d'abord savoir que cette maîtresse-vitre existe, complètement cachée par un énorme baldaquin en menuiserie formant tout-à-la-fois et comme d'une seule pièce, autel, tabernacle (1) et retable; puis, certain de trouver ce que l'on désire derrière cette boiserie malencontreuse, chercher longtemps des yeux un passage. On finit par découvrir deux petites portes placées de chaque côté du maître-autel: celle de gauche résiste; mais celle de droite cède à la première pression, et l'on se trouve tout-à-coup en présence de l'objet de ses recherches, dans un couloir étroit et encombré de vieilleries sans nom.

La chaire est ornée de sculptures d'un travail remarquable.

(1) Ce tabernacle est orné de statuettes et assez curieux à étudier.

Le clocher a été refait en entier en 1822, mais sans tenir compte du style architectural du reste de l'édifice, avec lequel il n'est plus en harmonie.

Cette jolie église est désignée dans les vieux titres sous le nom de chapelle de Notre-Dame de Plouéc; et, en effet, nous verrons plus loin que Runan était jadis simple trêve de cette paroisse. Elle appartenait, lorsqu'éclata la révolution de 1789, à la commanderie du Paralet, ordre de Malte (V. Pont-Melvez), et lorsque les commandeurs venaient y faire des visites pastorales, on était tenu de leur présenter les comptes des fabriciens. L'évêque de Tréguier ayant voulu, lui aussi, se faire servir ces comptes, l'ordre plaïda et obtint de Louis XIV une ordonnance qui rappelait l'évêque comme d'abus.

Dès les premières années du quinzième siècle, Notre-Dame de Plouéc était en grande vénération parmi les fidèles, et comptait au nombre de ses bienfaiteurs Jean V, dit le Bon, 21<sup>e</sup> duc de Bretagne, dont les dépouilles mortelles furent solennellement transportées à la cathédrale de Tréguier en 1451, après de vives contestations entre le clergé de

cette cathédrale et celui de Nantes. A l'occasion de cette translation, voici ce que rapporte la tradition : Le char funèbre roulait lentement et à petites journées pour se rendre au lieu de sa destination, lorsqu'arrivé en face de la porte de la chapelle de N.-D. de Plouëc les roues se brisèrent en éclats; il fallut donc renoncer à poursuivre la route. On descendit le cercueil renfermant les reliques précieuses, et on le déposa dans l'église de Runan, où il passa la nuit. Dès le lendemain, l'évêque de Tréguier, Jean de Plouc, accompagné de son clergé, vint au-devant des restes mortels de son ancien duc et les conduisit en grande pompe à Tréguier.

Cette halte, a dit l'histoire, était réglée dans le cérémonial; mais la tradition n'est pas de cet avis; elle l'attribue à l'impossibilité où fut le char de continuer son chemin, par suite de la rupture de ses roues, et regarde cet accident comme une circonstance miraculeuse, comme un avertissement de déposer là les précieuses et saintes reliques, Jean V, de son vivant, ayant eu, comme nous l'avons dit plus haut, une grande dévotion pour cette chapelle de Notre-Dame de Plouëc,

devenue depuis église paroissiale de la commune de Runan.

#### Calvaire et bas-relief en granit.

Dans le cimetière, assez mal entretenu, de Runan, le touriste visite avec admiration deux créations artistiques paraissant, l'une et l'autre, appartenir au quinzième siècle. C'est d'abord, au milieu d'une enceinte en maçonnerie formant balustrade, un superbe Calvaire dont la base a 6 pans et supporte trois croix d'inégales grandeurs. Ce monument, de même que l'église, était chargé d'armoiries et de riches sculptures; mais le marteau des mauvais jours de notre révolution de 1789 a laissé là des témoignages nombreux de la fièvre de destruction qui fut un des traits caractéristiques de cette terrible époque.

Plus heureux que le Calvaire, dont les profondes cicatrices attristent les regards, le Bas-Relief a été préservé de toute atteinte. Découvert, en juillet 1854, par un enfant qui s'amusa à gratter le mur qui le soutient, et débarrassé, à cette époque, de l'épaisse couche d'argile sous laquelle la prévoyance d'un habitant de la



ADORATION DES MAGES.

ANNONCIATION.

paroisse l'avait caché en 1793, il est devenu depuis un but de pèlerinage assez fréquenté, et laisse voir maintenant sans crainte les gracieuses statuettes, disposées en groupe, dont nous regrettons de n'avoir pu reproduire ici qu'une partie.

Cette œuvre représente les scènes principales de la vie de la Vierge. Elle est incrustée maintenant dans la muraille intérieure d'une masure dont la toiture est complètement détruite. Située dans un coin du cimetière et transformée en mairie lors de l'érection de Runan en commune, cette masure était anciennement disposée en oratoire et formait une petite chapelle. Il ne serait donc pas impossible que ce bas-relief eût été fait pour la place qu'il occupe; mais on suppose qu'il servait autrefois de retable au maître-autel de l'église. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'on ne saurait mieux faire aujourd'hui que de faire revivre l'oratoire des temps anciens, et de lui conserver surtout les admirables sculptures dont nous venons de parler.

La CHAPELLE de Saint-Vincent, dans la paroisse de Runan, célèbre son pardon huit

jours après Pâques. Les personnes atteintes de la fièvre s'y rendent de tous les lieux environnants pour demander au saint leur guérison. — L'église honore deux saints Vincent : l'un, diacre et martyr; l'autre, surnommé l'apôtre des provinces, et désigné communément sous le nom-composé de saint Vincent-Ferrier. Ce dernier, bien qu'il soit né à Valence, en janvier 1337, est cependant mis au nombre des saints de Bretagne, sans doute parce qu'il a longtemps évangélisé ce pays, où il est mort le 5 avril 1419. Quoi qu'il en soit, c'est lui que les Bretons honorent sous le nom de saint Vincent.

Le CHATEAU de Kerbellec est détruit. Il appartenait, au seizième siècle, à la famille de Kerbellec, laquelle fit don à l'église de Runan, alors chapelle de N.-D. de Plouëc, de riches tentures brodées, qui servaient, aux jours de fête, à parer les autels et la chaire (1). Des mains des Kerbellec, ce château passa

(1) Les Lestrezec, famille éteinte et dont nous ne trouvons aucune trace dans l'histoire de Bretagne, compte aussi au nombre des bienfaiteurs de la chapelle Notre-Dame de Plouëc.

dans celles de Pierre Per. La propriété de ce nom est maintenant à M. Bernard.

*Autrefois*, Runan n'était que simple trêve de Plouëc. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Pontrieux et du siège royal de Lannion.

Cette commune est traversée par la petite rivière le Jaudy, dont les sources sont en Louargat et Tréglamus (*V. ce mot*). Son sol est très-fertile et parfaitement cultivé.

OLIVIER DE MONTEVILLE, un des courageux champions du Combat des Trente, en 1351, était des environs de Runan.

#### COMMUNE

### DE SAINT-CLET,

Formée des villages

Le Cloître, Quilliamon, Kermorvan, Kervisio, Kerousever, Kerderrien, Couvent-Trémeur, Couvent-Richou, Kergavet, Coadejo, Rulineu, Beauregard, Pen-Lan, Kerbastiou, Kerauffret,

Kerguezennec, Gueloyer, Kerveret, Kernavanez, Kerhalec-Bras, Kerloc'h, Traou-Zréon, etc.

Elle est limitée, au nord par Pontrieux, Quemper-Guézennec; à l'ouest par le Faouët, Saint-Gilles-les-Bois; au sud par Pomerit-le-Vicomte; à l'ouest par Squiffiec, Plouëc. — Sa population est de 1,617 hab. et sa superficie de 1,444 hect. 75 ares, dont 1,090 hect. sous ter. lab., 75 sous prés et pât., 48 sous bois, 9 sous verg. et jard., 127 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 391 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 34,229 fr. 82 c. et son revenu vrai de 68,460 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Granit; roches amphiboliques dans le sud et schiste modifié dans le nord.

Le BOURG, il y a fort peu d'années de cela, n'était encore qu'une sorte de hameau, dont le clocher seul indiquait l'existence au voyageur qui, parcourant la route de Guingamp à Pontrieux, jetait les yeux à sa droite, un peu avant d'arriver à la dernière de ces deux villes. Mais depuis que cette route a été détournée pour éviter la colline rapide qui do-

mine l'entrée de Pontrieux, depuis qu'elle passe par Saint-Clet même, ce bourg s'est transformé comme par enchantement: il compte maintenant un nombre assez grand d'habitations modernes, et voit s'élever, chaque jour, de nouvelles constructions. Il est situé à 5 kil. S. de Pontrieux, son bureau de poste, à 13 kil. N. de Guingamp et à 40 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Maison d'école pour les garçons.

#### Monuments.

L'ÉGLISE, réparée à plusieurs reprises, a conservé quelques parties assez anciennes: un de ses pignons porte la date de 1010. C'est un édifice assez mesquin et fort irrégulier. A l'intérieur, il se compose de deux bas-côtés écrasés et s'arrêtant au milieu de la nef principale. La maîtresse-vitre, à compartiments, laisse voir encore quelques débris de vitraux peints. — Cette église est sous l'invocation de saint Clet, ou plutôt saint Anaclét, dont elle célèbre la fête dans le mois de juillet.

Anaclét naquit en Grèce et fit ses études à Athènes; il eut pour père Antiochus. Après la mort de Clément, pape et martyr, il

fut placé sur le trône de saint Pierre, aux acclamations du peuple tout entier. Mais bientôt commencèrent contre lui les persécutions de l'empereur Trajan. Il tint ferme cependant et fit tête à l'orage pendant neuf ans, conservant tout son courage et toute sa foi. Enfin on le martyrisa l'an 112 de Notre Seigneur. Il a laissé plusieurs doctes écrits et de touchantes épîtres.

NOTRE-DAME de Clérin a pour second patron saint Cado ou Cadoc, lequel doit le jour à Gladux, fille du prince Brécan, et à Gontré, roi de la partie méridionale du pays de Galles. Fuyant les honneurs auxquels l'appelaient sa haute naissance et cherchant des lieux complètement solitaires pour s'y livrer à la contemplation, Cadoc, en compagnie de son ami Gildas, se cacha dans les îles de Honcehe et d'Exni, que l'on suppose être Groix et Hœdic.

Il passa ensuite dans une île située entre Vannes et Auray, où il bâtit, dit la tradition, une église, et un pont qui subsiste encore. Des pirates l'ayant forcé de quitter sa retraite, il alla se fixer à Benavenne, en Northamptonie, et y fut nommé évêque,

puis, peu de temps après, massacré par les Saxons. Saint Cadoc fut donc évêque et martyr.

Le pardon de Notre-Dame de Clérin a lieu dans le mois de juin. Il attire une affluente considérable de pèlerins, qui s'y rendent du fond même de la Cornouaille, pour demander à la sainte patronne de la chapelle la guérison des maladies d'yeux et des ulcères de toutes sortes.

Saint Trémeur avait autrefois sa chapelle, avec fontaine, dans la paroisse; mais cette chapelle a été détruite. La statue du saint a été transportée dans l'église de Saint-Clet. Saint Trémeur est représenté tenant sa tête dans ses mains. On sait qu'il a été, tout jeune enfant, décapité par son père, le farouche Comorre.

#### Anciennes terres nobles.

**KERNAVALET**, ou Carnavalet, ancien château fort avec douves et étang, appartient maintenant à M. de la Villéon, du chef de sa femme, demoiselle de Couaridouc. Cette terre était très-importante autrefois. Elle a appartenu à Charles d'Acigné, (V. p. 130 de ce volume), dont le portrait en pied se voit dans la salle dite d'Acigné, au château de

Carnabat, en Plouisy. Carnabat, demeure des d'Acigné aux seizième et dix-septième siècles, n'était que simple fief de Kerna-valet.

**KERHALET**, avec manoir, autrefois à la famille Le Cerff, appartient maintenant, en partie, à M. Le Jemble, de Guingamp.

**KERDOUDET**, manoir à tourelle, appartient à la famille Le Goff et à M<sup>me</sup> veuve Couffon.

**KERLART**, manoir à tourelle, avec avenue plantée, appartient aux familles Le Tinévez et Cozannet.

Le **CLOITRE** avait un bel étang, aujourd'hui détruit.

**KERGLAS**, manoir entouré de bois, a appartenu au comte Carnier, puis à la famille Le Millier; maintenant à M. Le Gorrec.

**KERILIS** appartient à M. de Trogoff, qui l'habite.

**BEAUREGARD**, avec château détruit depuis des siècles, a passé des mains du comte Carnier dans celles de M. Bécot. Il appartient maintenant à M. Geffroy, de Saint-Clet.

Autrefois, Saint-Clet n'était que simple trêve de Quemper-Guézennec. Elle dépendait de l'é-

vêché de Tréguier, de la subdélégation de Pontrieux et du siège royal de Lannion.

Le territoire de cette commune est traversé par le Trieux, rivière dont la source est en Kerpert (V. ce mot). C'est un pays fertile, bien cultivé, à la portée des engrais de mer.

#### COMMUNE

#### DE ST-GILLES-LES-BOIS,

Formée des villages

La Madeleine, le Carpont, Kerjan, Kerantouer, le Bil, Restelven, Kerbars, le Marqués, Quenvet, Kernevez, Trélouarn, le Porzou, Convent-Harenec, Kerdanet, Kerespers, Kerbino, Kerhervé, Kerivoalan, Goasanzale, Goasmap, Kerprigent, Kerhelary, Meingleuziou, etc.

Elle est limitée, au nord par le Faouët; à l'est par Trévèrec, Gommenech; au sud par Pommerit-le-Vicomte; à l'ouest par Saint-Clet. — Sa population est de 1,045 hab. et sa superficie de 945 hect. 41 ares, dont 802 hect. sous ter. lab., 23 sous prés et

pât., 8 sous bois, 6 sous verg. et jard., 36 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 262 maisons et le moulin à eau de Brestic. — Son revenu cadastral est de 21,006 fr. 31 c. et son revenu vrai de 52,516 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 8 kil. S. de Pontrieux, son bureau de poste, à 12 kil. N. de Guingamp et à 38 kil. N.-O. de St-Brieuc. — Maison d'école.

#### Origine et étymologie.

Les continuateurs d'Ogée nous apprennent que la paroisse de St-Gilles-les-Bois n'était jadis qu'une chapelle domestique dépendant du manoir de Coët-Mohan, qu'elle devint église tréviale vers la fin du quinzième siècle et fut desservie par des vicaires résidents de Pommerit-le-Vicomte, auquel elle a emprunté son ancien nom. Vers la fin du dix-septième siècle, la noblesse qui habitait les environs de St-Gilles demanda au présentateur (vicomte de Praslin, duc de Lorge) la nomination d'un titulaire pour Saint-Gilles, ce qui fut fait, malgré l'opposition du curé de Pom-

merit. L'érection en paroisse eut lieu enfin en 1716; mais le territoire de cette trêve fut, à cette occasion, diminué d'un tiers. Le premier recteur, M. Le Gonidec, fut un membre de la noblesse. Ses successeurs sortirent aussi du même ordre; ce furent : MM. Guyomard, de Saint-Solme, de Coatrel, Armez, de Cozou, de Kermel. A la révolution, le nom de St-Gilles-le-Vicomte que portait la paroisse fut transformé d'abord en celui de St-Gilles-les-Bois, par suite de la suppression des titres; puis, lorsqu'on supprima les saints, la commune prit le nom de *Bellevue*.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Gilles et de saint Loup. Elle est fort ancienne; mais elle a été successivement restaurée dans les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Outre cette église, la paroisse de Saint-Gilles possédait encore les chapelles de St-Jean-l'Évangéliste, de Sainte-Madeleine et de St-Enoch et St-Elie, toutes les trois vendues pendant la révolution et détruites. Elle n'a conservé que Sainte-Anne, dans l'enceinte même du cimetière. On

dit la messe dans cette chapelle le 26 juillet, lorsque ce jour ne tombe pas un dimanche. Dans ce dernier cas, la solennité est remise au lendemain.

KERHÉNORET. — Au lieu de Kerbars, à moins d'un kilomètre du bourg de Saint-Gilles, la tradition place l'ancienne Templierie connue dans les vieux titres sous le nom de Kerhénoret. La vérité est que des fouilles faites en cet endroit en 1825, ont amené la découverte de plusieurs objets marqués au coin de l'ordre du Temple. Deux ans plus tard, 1827, on y découvrait encore un vase rempli de sous tournois. Les champs qui réclamaient ces diverses curiosités s'appellent encore le grand et le petit Cloître, noms qui donnent une certaine autorité à la tradition.

Le CHATEAU de la Villeneuve appartient en ce moment à M. de Botmiliau, de Guingamp. Il est moderne et remplace, sans occuper toutefois le même emplacement, le château dit le Traumeur, qui était anciennement propriété de la famille de Jégou. En février 1793, la Villeneuve a été envahie par un certain nombre d'habitants de la contrée

même, qui, sous prétexte de mettre à exécution la loi de la réquisition, pillèrent et emportèrent le mobilier de M. de Courson, alors régisseur de cette terre. Les tribunaux évoquèrent cette affaire, on jugea les coupables et plusieurs d'entre eux furent condamnés aux galères. Sept ans plus tard (1800), M. de Courson de la Ville-Valio fit irruption à St-Gilles à la tête d'une compagnie de royalistes et s'installa au presbytère, alors occupé par M. Le Gall, curé constitutionnel. A cette nouvelle, la force armée de Pontrieux accourut en toute hâte; M. de Courson se replia avec sa troupe au Restmeur, en Pommerit, et là il y eut un engagement dans lequel les deux partis laissèrent quelques morts. Les républicains perdirent trois hommes, qui furent inhumés dans le cimetière de Saint-Gilles par les soins du curé constitutionnel : les royalistes restèrent maîtres du château du Restmeur.

GOASMAP, ancienne terre noble, est réduit aujourd'hui aux proportions d'une simple ferme, ainsi que les autres propriétés dont les noms suivent : Le Porzou, à la famille Denis Dupor-

zou; près de cette terre un tumulus; le Carpont, à la famille Bernard; Keriou, à la famille Raison; Kerbino, à la famille de Tréveneuc, a été vendu en 1793. Lagarde, où il existe, dit la tradition, un souterrain dont on ne connaît ni l'étendue, ni la profondeur.

Au commencement du quatorzième siècle, Goasmap a vu naître Geoffroy de Kermoisan, qui fut évêque de Cornouaille en 1358, puis de Dol quinze ans plus tard. Ce manoir appartient aujourd'hui à M. de La Boissière.

COETMOLAN a vu naître, au treizième siècle, Guillaume de Coëtmolan, qui, devenu docteur régent de la faculté de Paris, fonda, rue de Cambrai, un collège pour les élèves du diocèse de Tréguier.

#### Coutumes.

Lors des mariages, quand on vient prendre la fiancée pour la conduire à l'église, il s'établit, entre ses parents et ceux de la future, une espèce de plaidoirie qui dure quelquefois des heures entières.

**Points de vue.**

Des balcons de la tour de l'église, on jouit d'une vue superbe. Du côté du sud-est principalement, on découvre les landes du Ménez, qui sont à 8 ou 10 myriamètres de St-Gilles.

L'ancienne paroisse de St-Gilles dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort royal de Lannion. La cure était un pa-

tronage laïque, présenté, en 1780, par le duc de Lorge, seigneur du lieu. Nous avons dit qu'en 1713, cette paroisse n'était que simple trêve de Pommerit-le-Vicomte.

La commune de Saint-Gilles-les-Bois est fertile et bien cultivée. Elle exporte des céréales en assez grande quantité et des graines de lin. Elle fournit des bois de chauffage à Pontrieux, Paimpol et Bréhat.

**CANTON DE ROSTRENNEN.**

Il comprend les communes de Rostrenen, Glomel, Kergrist-Moëlou, Plouguernével, Plouvévez-Quintin, Trémargat. — Sa population est de 14,409 habitants, et sa superficie de 25,768 hect. 68 ares. — Elle renferme 2,682 maisons. — Son revenu net est de 540,861 francs.

**COMMUNE****DE ROSTRENNEN,**

Formée des villages



ERBESCONT, Compostal, la Corderie, Sainte-Barbe, Saint-Jacques, Le Hambout ou Bonne-Nouvelle (1).

Elle est limitée, au nord par

(1) Compostal et la Corderie font, à proprement parler, partie intégrante de la ville, ainsi que le petit quartier qui entoure l'ancienne chapelle dédiée à sainte Barbe et où se tient aujourd'hui l'école primaire des garçons. Les maisons les plus voisines de St-Jacques tiennent également à Rostrenen.

Kergrist-Moëlou; à l'est par Plouguernével; au sud par Plouguernével, Glomel; à l'ouest par Glomel. — Sa population est de 1,396 hab. et sa superficie de 272 hect., dont 139 sous terlab., 42 sous prés et pât., 11 sous verg. et jard., 6 sous bois, 55 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 237 maisons et le moulin à eau de Kerbescont. — Son revenu cadastral est de 8,738 fr. 31 c. et son revenu vrai de 21,846 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La VILLE a pour armes : de Bretagne, à trois faces de gueules. Elle se compose d'une petite place centrale où se trouvaient autrefois des halles, d'un champ de foire assez vaste et des

rues Sainte-Catherine, Pors-Mouellou, Saint-Jacques, etc., étagées en amphithéâtre et comme suspendues aux flancs rapides d'une colline située à l'extrémité S.-O. de l'arrondissement de Guingamp, à 30 kil. de cette dernière ville, enfin tout près des limites qui séparent, de ce côté, les Côtes-du-Nord du Finistère et du Morbihan.

Elle n'est pas jolie; mais, ce qui est préférable, elle est fort commerçante. L'espèce d'isolement dans lequel elle se trouve, loin de lui nuire, en fait, au contraire, un centre d'affaires très-important et surtout très-actif. En effet, elle ne compte pas moins de 26 foires par an (1), et des marchés assez forts tous les

(1) Le premier mardi de janvier et le mardi après le 15 janvier; le premier mardi de février; le mardi avant le carnaval; le deuxième mardi de carême et le mardi après la mi-carême; le mardi de la Passion; le mardi avant et le mardi après Pâques; le mardi après le 15 mai; le mardi avant l'Ascension; le mardi après la Pentecôte; les deuxième et quatrième mardis de juin; les premier, troisième et quatrième mardis de juillet; le mardi après le 15 août; le dernier mardi d'août; les mardis après le 14 et le 29 septembre; le mardi après le 15 octobre et le dernier de ce mois; le mardi après la Toussaint; le premier mardi

mardis autres que les jours de foire. Ces simples marchés donnent lieu à un commerce assez actif de bêtes à cornes, de pores et même de chevaux.

Rostrenen est traversé par la route militaire de Rennes à Brest; plusieurs autres routes y aboutissent, et le canal dit de Glomel (de Nantes à Brest) passe à une assez faible distance. — Justice de paix, cure de 2<sup>e</sup> classe, bureau d'enregistrement, bureau de poste, gîte d'étape, résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, deux notaires, deux huissiers, etc.

#### Origine et étymologie.

En 800, les hôtes du vieux château de Rostrenen, dont nous parlerons en son lieu, étaient les seuls habitants de cette contrée solitaire, inculte, délaissée par

de décembre et celui qui suit la Nativité.

Le commerce toutefois ne reconnaît comme foires que celles de la Chandeleur ou Purification, celle de St-Barnabé, le premier mardi de juin, celle de Saint-Jacques, en juillet, celle du Pardon, le 16 août, et celle du Bot, le premier mardi de décembre. Il ajoute à ces 5 foires proprement dites les trois grands marchés des Gras, de Pâques et de Noël.

les Romains eux-mêmes, lorsque, 364 ans auparavant, Aétius, préfet des Gaules, planta ses aigles triomphantes à quelques lieues de là, sur le sol qu'occupe aujourd'hui la ville de Carhaix, dont il fut, dit-on, le fondateur (1). La ronce, ce parasite envahisseur de tout terrain que la charrue néglige, enveloppait de ses longs bras couverts d'épines la colline sur laquelle s'élève maintenant la cité qui nous occupe; aucune habitation, si petite qu'elle fût, ne s'y laissait voir; nul ne prenait souci de ce monticule rocailleux, ingrat et rebelle à la pioche. Mais il arriva là ce qui devait nécessairement arriver à une époque où les institutions politiques avaient fait quelques hommes si puissants et les masses si faibles, que celles-ci ne pouvaient se passer de l'appui des premiers, qui, du reste, disposaient d'elles à peu près à leur guise: A l'ombre du châ-

(1) D'autres prétendent que l'origine de cette ville remonte à une fille de Grallon, nommée Ahès, qui fonda le château de Ker-Ahès, depuis Carhaix. Cette furie, vrai monstre de débâche, dont notre histoire contemporaine offre pourtant un second exemple, faisait précipiter ses nombreux amants dans une fondrière de la montagne d'Aré.

teau fort s'éleva une chaumière, puis deux, puis quatre. Au bout d'un certain temps, l'agriculture, le commerce et l'industrie, accomplissant leur œuvre accoutumée, grossirent peu à peu cette petite agglomération d'habitants, et Rostrenen prit naissance.

Le nom de cette ville, d'après le lexicographe Grégoire, l'un de ses plus célèbres enfants, vient de *roz drenen* ou *roz dresen*, qui signifie *rose épineuse*, *rose cueillie parmi les épines*. C'est qu'en effet, si l'on en croit la légende, l'image de la Vierge, que Rostrenen a prise pour patronne et qu'il vénère sous le nom de Notre-Dame-du-Roncier, a été trouvée sur le coteau qu'occupe la ville actuelle, parmi des ronces qui, par un phénomène étrange de végétation, portaient, dit toujours la légende, des roses admirables au cœur même des hivers les plus rigoureux (1).

D'autres étymologistes, moins enthousiastes, on dit: *Rostren* ou *Rostrenen* signifie tout simplement *tertre de la ronce*, nom

(1) On chante encore tous les ans, le soir qui précède la fête de la Vierge, lorsque la procession a allumé le feu de joie, un cantique qui rappelle le souvenir de cette découverte.

parfaitement justifié comme nous l'avons vu plus haut.

Ce n'est pas tout : M. Miorcec de Kerdanet, un des hommes assurément qui ont le plus et le mieux exploré la Bretagne (on le dit en possession de matériaux considérables sur ce pays), a cru trouver l'étymologie de Rostrenen dans les deux mots latins *abbatarum reliquia*. Cette fois, le savant s'égare de toute évidence, et cependant, il est vrai de dire qu'à une époque fort reculée la tradition rapporte qu'il existait, à l'ouest de l'emplacement actuel de Rostrenen, un couvent de *moines rouges*. Un très-beau puits dans un lieu depuis des siècles inhabité, de petits bénitiers funéraires, trouvés en fouillant le sol, ne permettent pas, en effet, de mettre un seul instant en doute qu'il ait existé en ce lieu un cimetière et un établissement quelconque.

#### Monuments.

L'ÉGLISE a pour patronne Notre-Dame-du-Roncier. C'est un édifice massif et sans grâce de la fin du seizième siècle, dont le portail et le clocher, plus récents, portent les dates de 1749 et de 1776. Elle renferme un ta-

bleau de Perrin, représentant la Vierge, les mains étendues et les yeux levés vers le ciel. Deux anges et plusieurs têtes ailées complètent ce tableau.

Dans le principe, ce n'était qu'une simple chapelle dépendant du château, laquelle fut érigée en collégiale en 1295 par Pierre du Quellence, dont les restes mortels furent trouvés dans un enfeu, en 1794. Ils étaient intacts alors, mais le contact de l'air les réduisit en poussière lorsqu'on eut ouvert la châsse en plomb qui les renfermait.

Cette collégiale avait six chanoines, dont le doyen s'intitulait *recteur-privilegié* de Kergrist-Moëlou. En 1780, la princesse d'Elbeuf avait la présentation des canonicats.

La collégiale de Rostrenen a possédé encore les dépouilles mortelles de Toussaint de Beaumanoir, baron de Pont et de Rostrenen, mort en 1590 au siège de Derval, où il commandait 300 gentilshommes. Comme il tenait pour le roi, le parlement lui fit faire de brillantes funérailles à l'église de Toussaint, à Rennes, où son corps fut déposé provisoirement.

La CHAPELLE Saint-Antoine

date du seizième siècle. Elle est située à l'entrée du cimetière, et porte incrusté dans son mur extérieur un bas-relief paraissant remonter à une époque beaucoup plus reculée. Ce bas-relief représente Notre-Seigneur portant sa croix, environné de soldats couverts de l'armure du quinzième siècle; deux seulement ont un vêtement couvert de plaques écaillées et serré au corps. Deux statues de saints placées dans le portail et une troisième adossée au mur opposé à celui sur lequel est le bas-relief semblent aussi d'une époque antérieure. Cette chapelle a été restaurée avec les débris d'une autre chapelle qui existait aussi dans le cimetière, en 1809 ou 1810, sous l'invocation de St-Jacques, dont elle a pris le nom. La tradition place en ce lieu l'ancienne chapelle des templeiers.

Les CHAPELLES Sainte-Catherine et de Bonne-Nouvelle ont été détruites. Sainte-Barbe sert de maison d'école.

#### Le VIEUX CHATEAU (1) était

(1) Le château moderne n'offre absolument rien de remarquable. Il appartient maintenant à la commune et sert d'hôtel de ville et d'école communale primaire pour les filles. Cette

situé sur les bords d'un étang marécageux, où la ville dépose maintenant ses immondices. Il n'existe plus, même à l'état de ruines; seulement, la place qu'il occupait forme encore une élévation circulaire, plantée depuis la Révolution (1). Les murs de ce château avaient, assure-t-on, six mètres d'épaisseur. L'histoire a pris soin de recueillir quelques traits de la vie des puissants seigneurs qui l'ont tour à tour possédé et qui comptaient au nombre des plus anciens et des plus illustres de Bretagne.

En 683, la maison de Rostrenen était déjà connue. Elle donnait à cette époque un chambellan, Rivallon de Rostrenen, à Alain II, dit le Long, onzième roi de la Bretagne Armorique.

En 834, Guillaume de Rostrenen fut tué au service de Louis-le-Débonnaire. Quelques années auparavant, il avait été créé connétable de France, charge

école est tenue par des dames du St-Esprit; elle a un pensionnat.

(1) L'emplacement que nous signalons n'était, dit la tradition, qu'une faible partie de l'étendue considérable de terrain qu'occupait le vieux château, lequel aurait embrassé dans ses dépendances une portion notable de la ville actuelle.

qui n'existait pas avant lui. On le nommait *Guillaume au Court-Nez*, parce que dans une bataille où il se signala, il eut l'extrémité du nez emportée d'un coup de sabre.

En 1237, Pierre de Rostrenen se prononça en faveur d'Olivier, baron de Lanvaux, dans le différend qui s'éleva à cette époque entre le duc et lui : Olivier succomba, fut mis en prison à Sucinio et sa baronnie fut confiscuée.

En 1270, Geoffroi de Rostrenen se croisa avec Jean I<sup>er</sup>.

En 1276, à l'imitation du duc de Bretagne, Pierre de Rostrenen, fondateur du couvent des Dominicains de Guingamp, abolit dans ses domaines le bail des mineurs, et le convertit en rachat payable par une année de revenu, à la mort du père.

En 1294, les seigneurs de Rostrenen prennent l'engagement de suivre l'ost du duc en Gascogne.

En 1323, Pierre de Rostrenen, appelant près du roi d'une sentence du duc, est condamné à l'amende.

En 1346, le sire de Rostrenen, commandant l'un des corps d'armée de Charles de Blois, est

tué à la bataille de la Roche-Derrien.

En 1354, Jeanne de Rostrenen, veuve d'Alain, vicomte de Rohan, épouse Roger David, officier anglais. Édouard, roi d'Angleterre, leur accorde une partie de la vicomté de Rohan, à titre de douaire pour la veuve et de droit de conquête pour l'époux.

En 1373, Guillaume de Rostrenen assiège Dorval, qui appartenait alors à l'Anglais Robert Knolles, et contraint les habitants à capituler.

En 1386, le seigneur de Rostrenen assiste aux États convoqués à Rennes par le duc de Bretagne, lequel demandait des subsides pour combattre les Anglais, ce qui lui fut accordé.

En 1387, après le traité du 27 juin, le sire de Rostrenen, qui avait pris parti pour Clisson contre Jean IV, est contraint de venir demander pardon à celui-ci, ce qui ne l'empêche pas, le 27 septembre suivant, de prendre d'assaut la ville de Châtelaudren, au nom du même Clisson, toujours en révolte contre son souverain.

En 1388, le sire de Rostrenen retient captif, dans la prison

de son château, Vatec Beauvis, et refuse de le rendre au duc.

En 1402, le sire de Rostrenen s'oppose à ce que la tutelle des enfants de Jean IV passe au duc de Bourgogne, ne voulant pas, disait-il, que le gouvernement du duché et la garde des enfants du feu duc tombassent entre les mains d'un étranger.

En 1424, le seigneur de Rostrenen, accompagné, en qualité de capitaine, le comte de Richemont se rendant à la cour de France pour travailler à un rapprochement entre le roi et la maison de Bourgogne.

En 1433, le sire de Rostrenen prend de nouveau parti pour Clisson contre Jean V. En 1437, il fait des prodiges de valeur au siège de Moncontour.

En 1455, le 16 novembre, M<sup>me</sup> de Rostrenen assiste au mariage du comte d'Étampes avec la princesse Marguerite de Bretagne.

En 1487, Rolland de Rostrenen signe cette fameuse ligue de Châteaubriant qui amena, après la perte de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier et la mort du duc, la réunion de la Bretagne à la France.

En 1489, Guillaume de Rostrenen périt à la bataille que les

Français livrèrent aux Bretons et aux Anglais réunis à Pontrieux pour marcher sur Guingamp.

En 1592, le château de Rostrenen passe aux mains des royalistes; mais repris peu de temps après, au nom de Mercœur, par Juan d'Aguila, ce dernier y mit le feu et ne l'abandonna qu'après l'avoir entièrement détruit. Aussi, à dater de cette époque, l'histoire n'en fait plus mention, si ce n'est pour constater un ordre donné à du Liscouët, l'année suivante, par René de Rieux, lieutenant du roi en Bretagne, de le mettre de nouveau en état de défense, ainsi que la ville. Cet ordre portait que tous les habitants de 40 paroisses environnantes seraient tenus de venir travailler, deux jours par semaine, aux fortifications de cette place; mais rien n'indique qu'il fut mis à exécution.

En 1727, le seigneur de Rostrenen afféage une grande partie des terres de son fief et le rend ainsi un des plus importants et des plus productifs de Bretagne. L'exemple donné par ce seigneur ne fut pas perdu; car à dater de cette époque, fait observer M. Girard, dans ses *Usements ruraux de la Basse-Bretagne*, l'agriculture prit une grande ex-

tension dans le canton de Rostrenen.

En 1752, les seigneuries de Glomel, Kergrist-Moëlou, Paule, Maël-Pestivien, y compris même celle de Kerjean, sont réunies à la juridiction de Rostrenen par lettres-patentes du roi, attendu qu'à cette époque toutes appartenaient à Mme Innocente-Catherine de Rougé, laquelle n'eut pas d'enfants de ses deux maris : Sébastien de Kerhouent, marquis de Coëtanfao, et Maurice de Lorraine, duc d'Elbeuf.

En 1777, Mme la duchesse d'Elbeuf vendit la terre de Rostrenen au prince de Rohan-Guéméné; mais ce dernier n'ayant pu payer aux termes stipulés, elle fit retour à Mme la duchesse d'Elbeuf qui la revendit, en 1785, au comte Giequel Dunédo, mestre-de-camp.

M. Dunédo, *dernier baron de Rostrenen*, mourut dans l'émigration, laissant deux héritiers collatéraux : MM. de Guerry et de Guichen, qui se partagèrent sa succession; mais le premier étant mort sans enfants, M. de Guichen, son parent le plus proche, hérita de la part qui lui était échue, et se trouva ainsi seul possesseur de tous les biens in-

vendus jusqu'alors de la terre de Rostrenen.

Par acte en date de 1836, M. de Guichen a aliéné cette propriété, avec toutes ses annexes situées en Glomel, Kergrist-Moëlou, Paule, Maël-Pestivien, au profit de M. le comte de Saisy, qui depuis cette époque en a considérablement augmenté la valeur par une culture progressive, plus intelligente et mieux raisonnée.

Les différentes terres seigneuriales dont nous venons de parler, toutes annexées à la juridiction de Rostrenen en 1752, ont appartenu aux familles de Rostrenen, du Quellenec, de Budes, de Fronsac, de Richelieu, de Rougé, du Plessis-Bellière. Ces seigneurs sont fondateurs des églises de Rostrenen, de Glomel, de Kergrist-Moëlou, de Paule, de Maël-Carhaix, et présentaient aux bénéfices ecclésiastiques. Ils avaient sur l'abbaye de Langonnet un droit seigneurial qui consistait, lors de chaque changement de seigneur, à se rendre par lui-même ou par ses officiers de justice (dans tous les cas, il en était toujours accompagné) à l'abbaye, où le Révérend Père lui rendait les honneurs, et faisait remettre aux

maines de ses officiers les clefs de la cave, qui restaient à leur disposition pendant 24 heures!

*Autrefois*, Rostrenen n'était qu'une simple trêve de la paroisse de Kergrist-Moëlou. Cette ville dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Corlay et ressortissait au siège royal de Carhaix.

La révolution de 1789 a passé là comme partout, traînant après elle ses enthousiasmes et ses défaillances, ses scènes patriotiques et ses revers, ses joies et ses douleurs; mais sans laisser pour l'histoire rien de caractéristique, si ce n'est la prise de la ville, en l'an VIII, par les royalistes, qui la mirent à contribution.

Le territoire de la commune de Rostrenen est favorable à l'élevage et à l'engraissement des bestiaux, qui font la principale industrie du pays; mais il est peu productif en céréales. La culture dominante habituelle est celle du blé noir, du seigle et de l'avoine, que l'on alterne. — Pays accidenté et giboyeux.

*Patrie* de GRÉGOIRE, prédicateur, capucin. Il a laissé un *dictionnaire français-breton*,

réédité en 1834 par l'auteur des *Côtes-du-Nord*, et une *grammaire française-celtique*, réimprimée aussi à la même époque. Ces deux ouvrages, épuisés pour la seconde fois, ont eu tour à tour leurs prôneurs et leurs critiques. Le Brigant, de Pontrioux (*V. ce mot*), les a attaqués sans aucun ménagement. Voici, sur ce sujet, notre opinion personnelle : comme œuvre grammaticale, le dictionnaire et la grammaire du P. Grégoire laissent certainement beaucoup à désirer; ils ne sauraient être comparés surtout au dictionnaire et à la grammaire de Le Gonidec, publiés depuis. Mais si, abandonnant les hauteurs de la science, l'on veut bien ne considérer ces deux ouvrages que sous le rapport de leur *utilité pratique*, comme moyen de faciliter les relations entre les Français et cette portion de la population bretonne ne parlant que la langue maternelle, *depuis longtemps corrompue, dé-générée partout*, on sera forcé de reconnaître que le P. Grégoire a rendu un service signalé en publiant ses deux livres, et que ceux-ci sont restés aussi nécessaires que lorsqu'ils étaient seuls en possession de la faveur

publique. Le Gonidec a travaillé au profit de la science et dans l'intérêt de la langue celtique; Grégoire a écrit pour donner satisfaction à des besoins d'un autre ordre, pour faciliter aux prédicateurs français notamment l'exercice de leur ministère dans un pays dont ils ignoraient le langage. Est-il donc étonnant qu'il ait donné place dans son dictionnaire à une foule de mots que l'usage avait déjà de son temps introduits dans la langue bretonne, sans s'inquiéter s'ils avaient ou non une origine celtique inattaquable? — Non, sans doute.

Le P. Grégoire est mort à Roscoff il y a un siècle environ. Les derniers membres de sa famille vivaient encore à Rostrenen il n'y a pas plus d'une vingtaine d'années.

OLIVIER PERRIN, peintre distingué, est né, lui aussi, dans cette ville, en 1761. Il était fils d'un ancien procureur fiscal de la seigneurie de Rostrenen. M<sup>me</sup> la duchesse d'Elbeuf étant venue passer l'été à son château de Rostrenen, Olivier lui fut présenté comme un jeune homme annonçant de très-grandes dispositions pour la peinture. Elle

s'intéressa à lui, l'emmena à Paris et lui procura les moyens de continuer ses études. La Terreur en suspendit le cours et le ramena en Bretagne, où il épousa la belle-sœur de Valentin. Peu de temps après, il succéda à ce dernier dans la place de professeur de dessin au collège de Quimper. Cet emploi lui laissant quelques loisirs, il les consacra à la composition des dessins dont s'est servi son fils pour publier, de nos jours, à Brest, la *Galerie bretonne*. Dans ces dessins, de l'avis des hommes les plus compétents, l'artiste a retracé avec un rare bonheur et une fidélité parfaite les scènes principales de la vie du paysan breton.

#### COMMUNE

### DE GLOMEL,

Formée des villages

Quérangat, Kermarquer, Keranlec, Coatrennec, Goas-an-Moran, le Croasty, Kermajean, Trébel, Kérien, Kerguinou, Kerbidam, Kerviguen, Guermeur, Kerphales, Crazius, Ker-Saint-Eloy (château), Kerbiguet, le

Guioner, Guennevan, Restaufret, Cleuzioudonne, Botsay, le Merdy, Locorvé, Kermaptanguellou, Quenquis-an-Lez, Kermarec, Botcanou, Sainte-Christine, la Ville-Blanche, Hilars, etc.

Elle est limitée, au nord par Maël-Carhaix; à l'est par Kergrist-Moëlou, Rostrenen, Plouguernével, Mellionnec; au sud par Plouray; à l'ouest par Langonnet, Paule. — Sa population est de 3,814 hab. et sa superficie de 8,400 hect. 83 ares, dont 4,141 hect. sous ter. lab., 1,040 sous prés et pât., 288 sous bois, 160 sous verg. et jard., 111 sous canaux de navigation, 2,198 sous landes et terres incultes, 60 sous étangs. — Elle renferme 680 maisons et 11 moulins à eau. — Son revenu cadastral est de 62,070 fr. 21 c. et son revenu vrai de 124,140 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Roches amphiboliques à Glomel, granit à Trégornan et à l'est.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 7 kil. O. de Rostrenen, son bureau de poste, à 53 kil. S. de Guingamp et à 65 kil. S.-O. de St-Brieuc. Résidence

d'un notaire. — Foires le 28 mai et le 1<sup>er</sup> août.

#### Monuments.

La commune de Glomel a trois églises: celle du bourg, celle de Trégornan et celle de St-Michel. Les deux dernières sont érigées en succursales.

Les chapelles St-Conogan et Ste-Catherine subsistent toujours; celle dédiée autrefois à St-Quay est détruite.

SAINT-CONOGAN est sous l'invocation du saint de ce nom. — Conogan était abbé. Il vivait du temps de saint Hervé, en 566, et assista aux funérailles du saint exorciste, avec saint Maian et saint Mormède. Tous les quatre étaient originaires de l'Armorique.

SAINT-QUAY reconnaissait pour son patron un saint originaire d'Irlande, dont nous avons donné la légende p. 107, t. 1<sup>er</sup> de cet ouvrage.

SAINTE-CHRISTINE a pour patronne la nièce de la bienheureuse Rivanone, épouse de l'Anglais Harvian et mère de saint Hervé l'aveugle. Après la mort

de sa tante, sainte Christine se retira près de son parent et prit soin de lui jusqu'à sa mort, qui arriva le 22 juin 566. Elle mourut elle-même au pied du lit du saint, peu d'instants après le trépas de celui-ci. Elle avait, dit la légende, prié saint Hervé de demander à Dieu pour elle la grâce de ne pas rester après lui sur la terre, où elle n'avait plus désormais que faire.

Le CHATEAU de Saint-Péran était terre noble avant 1789. Il appartient maintenant à Madame de Lanascot. En 1820, il était aux mains de la famille de Lausanne.

COATCOURAVAL, château avec bois et deux moulins de ce nom, appartenait, vers le milieu du dernier siècle, à la famille Thibaut.

Par acte du 21 février 1678, Jean-Gabriel Thibaut avait acheté cette terre, qualifiée seigneuriale, d'un sieur Dugué, seigneur de Baignols. Une des demoiselles Thibaut, devenue dame de Bruix, fut la mère de l'amiral de Bruix, né lui-même à Coatcouraval.

KER-SAINT-ÉLOY appartenait à M<sup>me</sup> de Saisy de Kerem-

puil en 1780; maintenant à son fils, M. le comte de Saisy de Kerempuil. Sous la république de 1848, M. de Saisy était membre du Conseil général des Côtes-du-Nord. Lesort le désigna, ainsi que M. Pasquiou, de Runan, son collègue, pour aller siéger, en qualité de haut-juré, à la haute-cour de justice qui se tint à Orléans. — M. de Saisy a exécuté dans sa commune des travaux de défrichement sur une échelle tellement étendue, que l'aspect de ce territoire en est changé. Son fils, placé à la tête d'une ferme-mo-dèle, continue l'œuvre commencée, et tôt ou tard son exemple entraînera sans qu'ils s'en doutent les cultivateurs ses voisins.

#### Antiquités celtiques et romaines.

Le village du Menhir tire son nom du plus imposant peulven qui soit peut-être en Bretagne! Ce gigantesque monolithe, taillé en forme de pyramide tronquée, mesure 11 mètres environ au-dessus du sol; son volume est de 100 mètres cubes! C'est dire assez que son poids est immense et que le peuple qui a dressé debout cette masse erratique, sur laquelle les siècles ont glissé sans

laisser pour ainsi dire leur inévitable empreinte, n'était pas aussi ignorant ni aussi barbare qu'on le pense...

Le menhir dont nous parlons (il en existe un autre, mais beaucoup moins beau, dans le bois de Coatcouraval) a 4 mètres de face à sa base et 3 à son sommet. Il est situé sur une hauteur, au-dessus d'un étang dont les eaux alimentent un des biefs de partage placés sur le canal de Glomel, et s'aperçoit de très-loin.

Quelle put être la véritable destination de ces monuments à proportions colossales? — Les opinions sont partagées sur ce point: les uns en font des emblèmes impérissables de la religion des Druides; d'autres, de simples monuments destinés à perpétuer le souvenir d'une bataille mémorable, d'un haut fait, ou bien d'un voyage aventureux, lointain, accompli avec succès par les navires armoricains. Malheureusement, un peuple qui n'a pas d'histoire écrite, et dont les monuments ne portent aucune inscription, aucun signe quelconque, emporte nécessairement avec lui, lorsqu'il disparaît, la plus grande partie de ses souvenirs et de ses secrets; il ouvre, pour la postérité, le champ si

vaste des conjectures, et la vérité, si parfois elle se montre, n'apparaît plus qu'environnée de doutes!.. Quoi qu'il en soit, nous optons pour la première des deux opinions que nous venons de faire connaître.

CLAUSTRUM. — Au-dessus du moulin de Kerbescont, on trouve un Claustrum ou camp de terre retranché (V. Plouguernével).

#### Canal.

Le canal de Bretagne, ou de Nantes à Brest, reçoit, dans le département des Côtes-du-Nord, qu'il traverse sur une longueur d'environ 8 myriamètres, le nom de *Canal de Glomel*. La construction de son beau barrage n'a pas coûté, dit-on, moins de 500,000 fr. Les travaux qu'a nécessités le bassin de partage (tout entier dans la lande de Glomel) ont été exécutés par des condamnés militaires qu'on y avait envoyés en 1823 et qui y sont restés jusqu'en 1836 ou 1837. L'emplacement qu'ils occupaient et qui leur servait plus spécialement d'atelier est encore désigné sous le nom de *camp*.

« Ce canal, dit le président

Habasque, passe par la partie la plus pauvre et la moins civilisée des Côtes-du-Nord. Il a 10 mètres de largeur au fond et 13 mètres 90 centimètres à la ligne d'eau. Sa profondeur est d'un mètre 62 centimètres; la largeur de ses écluses est de 4 mètres 70 centimètres et leur longueur de 25 mètres. Ces écluses sont au nombre de 255. Le canal débouche dans la mer par la Loire, la Vilaine, la Rance, le Blavet et la rade de Brest. Dans notre département, il remonte le Blavet, prend le Doré à gauche, arrive aux étangs et à la tranchée du même nom, après quoi il descend la rivière d'Aulne. Ce canal doit avoir 73 pieds de profondeur sur une largeur de 300 pieds. »

#### Bivières.

Le Doré et ses affluents s'absorbent aujourd'hui dans le canal de Glomel, au bout levant du point de partage. Avant l'ouverture de ce canal, sa source principale était dans l'étang de Kerjean, d'où, après avoir fait tourner les moulins de Kervidan et du Coronq, il entraînait dans le grand étang de Mézouet, et à la sortie de cet étang se réunissait aux eaux de l'étang dit du Grand-

Moulin, alimenté lui-même par deux ruisseaux, l'un venant du versant sud des terres de Kergrist-Moëlou, l'autre de la lande dite vulgairement Lan Bern. Il est navigable depuis Goarec, où il se jette dans le Blavet, jusqu'au lieu où le canal de Nantes à Brest quitte cette rivière pour se diriger vers les étangs de Glomel.

L'Elle est formé de la réunion de deux ruisseaux principaux, l'un sortant de l'étang de Cruzien, en Glomel, au nord-est de Trégornan, l'autre sortant de l'étang de Locorvé, aussi en Glomel. Cette rivière traverse un grand nombre de communes, reçoit dans son cours le Ster-Laër et le Pont-Rouge, puis se réunit à l'Isole, à Quimperlé. Elle prend alors le nom de rivière de Quimperlé ou de Laita, et va se jeter dans la mer, entre les anses du Perce et de Béguelen. Sous des noms différents, cette rivière parcourt 6 myriamètres et alimente 31 moulins à blé, un à tan, une papeterie, une scierie et deux tanneries. Elle est sujette à de fréquentes inondations par suite de l'existence de vieilles pêcheries dans la partie supérieure de son cours.

*Autrefois*, la paroisse de Glo-

mel relevait du roi; elle avait pour évêché Quimper, pour subdélégation Corlay et ressortissait au siège royal de Carhaix. Elle avait pour trêve Saint-Michel et Trégornan. La cure était présentée par le chapitre de Quimper.

Le territoire de cette commune est coupé de montagnes et renferme plusieurs étangs qui grossissent la rivière de Blavet. La forêt de Glomel a 150 hectares. Les landes, on a pu le voir au commencement de cette notice, couvrent encore une étendue beaucoup trop considérable de terrain; mais le progrès, grâce à de bons exemples, pénètre peu à peu dans cette paroisse et achèvera de donner à ses terres une plus-value déjà constatée depuis l'établissement du canal.

#### COMMUNE

#### DE KERGRIST-MOËLOU,

Formée des villages

Kernon-an-Argoat, Kerven, Boval, Kerodau, St-Coudan, Lustruyen, Kerver, Goasvoen, Pempou-Éven, Lanhellen, Tou-

lazen, Kerdourec'h, Kerbiquet, Moustermeur, le Gaullédic, Kerfloc'h-an-Dour, Pempoulrot, St-Guillaume, Kermorvan, Kerguelezan, Quinquis-Leurou, Kermabeven-Vergus, Lostilau, Kernevez-Lan, Ilis-Moëlou, Rescostrion, etc.

Elle est limitée, au nord par Locarn, Duault; à l'est par Plounévez-Quintin, Plouguernevel; au sud par Rostrenen, Glomel; à l'ouest par Glomel, Maël-Carhaix. — Sa population est de 2,335 hab. et sa superficie de 5,469 hect. 60 ares, dont 2,722 hect. sous ter. lab., 638 sous prés et pât., 283 sous bois, 150 sous verg. et jard., 1,399 sous landes et ter. inc., 6 sous étangs. — Elle renferme 494 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 58,981 fr. 04 et son revenu vrai de 88,472 fr., soit 2/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Granit, schiste dans le sud. Carrières d'ardoises notamment à St-Guillaume et à Kervase.

Le BOURG est situé à 9 kil. N. de Rostrenen, son bureau de poste, à 37 kil. S. de Guingamp et à 56 kil. S.-E. de St-Brienc. — Il compte à peine une douzaine de maisons.

**Origine et étymologie.**

La tradition nous apprend que le bourg actuel de Kergrist-Moëlou n'a pas toujours été le chef-lieu de la commune. C'était, anciennement, le petit bourg de Saint-Lubin, ou *Ilis-Moëlou*, église de Moëlou (les gens du pays disent : *Coz-Ilis-Moëlou*, vieille église de Moëlou). L'étymologie vient donc ici prêter appui à la tradition.

Ilis-Moëlou est situé à mi-chemin de Kergrist à Rostrenen. Son église n'est pas comparable à celle de Kergrist; elle est beaucoup plus petite. Mais, comme nous le fait fort bien remarquer M. Le Gac, juge de paix à Rostrenen, à qui nous devons d'excellentes notes sur ce canton, les soins du culte furent limités, là comme ailleurs, dans le principe.

Ilis-Moëlou avait en outre, dans son voisinage, deux chapelles : celle de l'Isle, encore debout, et celle de Saint-Jean, entièrement ruinée. Le village de St-Guil-laume avait aussi une chapelle.

**Monuments.**

L'ÉGLISE appartient au commencement du quinzième siècle. Son portail gothique est orné

d'une multitude de petites figures, entremêlées à des feuilles de vigne et à des grappes de raisin; le tout travaillé avec une entente parfaite de l'art et beaucoup de délicatesse. A l'intérieur, elle se compose du maître-autel et de deux chapelles latérales, éclairées par de grandes et belles fenêtres ogivales à compartiments. Les sculptures des fonts baptismaux et celles représentant les quatre évangélistes, qui se voient sur une petite porte en bois, sont dignes de remarque : on les croit du seizième siècle. Les pignons extérieurs portent plusieurs écussons aux blasons martelés, mais encore ornés de leurs cimiers et supports sculptés en pierre.

Ces armoiries martelées étaient sans aucun doute celles des familles de Rostrenen, du Quellé-nec, de Budes, de Fronsac, de Richelieu, de Rougé, du Plessis-Bellièrre, lesquelles ont possédé la terre de Rostrenen et toutes ses annexes situées en Glomel, Kergrist-Moëlou, Paule et Maël-Pestivien. Madame la duchesse d'Elbeuf, qui nommait au canonicat de la collégiale de Rostrenen en 1780, présentait aussi la cure de Kergrist-Moëlou à la même époque.

Le porche qui précède le portail latéral renferme les statues des douze apôtres, placées là suivant un usage à peu près général en Bretagne. La voûte de ce porche est en pierre, mais elle est restée inachevée.

Enfin, un très-joli clocher surmonte cette église, dont les proportions, l'élégance et la richesse d'architecture s'expliquent difficilement dans une localité isolée et de si peu d'importance.

Il existe peut-être, dans la mémoire des vieillards, quelque légende pieuse qui nous donnerait la clef de cette sorte d'énigme; mais lorsqu'un touriste interroge, soit indifférence, soit mauvais vouloir, la réponse est à peu près partout la même : on ne sait rien d'intéressant sur le pays, rien qui mérite d'être vu!.. Or, l'histoire locale n'est pas écrite sur la poussière des chemins, ni sur les murs chargés d'images grossières de l'auberge du village; de sorte qu'il ne suffit pas, pour l'apprendre, de parcourir les uns ou d'aller demander un semblant de repas dans l'autre.

L'écrivain qui n'a pas le temps d'aller s'asseoir près du fauteuil de bois du grand-père (*tad coz*), retenu près du foyer par l'âge; de se rendre au douet pour in-

terroger les lavandières; d'arrêter le mendiant qui va de porte en porte et paie l'aumône qu'on lui fait d'une nouvelle ou d'un récit; d'écouter le tailleur qui narre en s'admirant au milieu d'un cercle de femmes, son auditoire accoutumé; de se glisser dans l'étable où les fileuses sont réunies; l'écrivain, en un mot, dont les instants sont comptés, court risque de rentrer chez lui aussi léger de renseignements qu'à son départ, si le *hasard*, qui règle un peu toutes choses en ce monde, ne place sur son passage quelqu'un de *bonne volonté*, qui connaisse son pays et surtout qui s'y intéresse, chose beaucoup plus rare qu'on ne pense. Encore doit-il bénir le ciel si, dans ces courses rapides et trop souvent peu fructueuses, il n'a pas été mis en présence d'un *savant*; car celui-ci ne se croit tenu à aucun égard, à aucune délicatesse envers lui. C'est en vain que vous lui rappelez vingt fois le but de votre visite; il n'écoute rien et ne vous lâchera que lorsqu'il aura épuisé le récit des travaux d'Hercule qu'il a faits, des recherches auxquelles il s'est livré, des richesses historiques et archéologiques qu'il possède!... Mais tout cela est encore à l'état

informe; il portera la lumière dans ce chaos, et, soyez-en sûr, vous recevrez de lui des documents précieux.... si vous pouvez différer votre travail...! — En attendant, il est dans l'impossibilité de vous rien donner, pas même le plus petit renseignement....

Le CIMETIÈRE renferme un reliquaire gothique d'un fort bon style. — L'usage d'exposer aux regards de tout le monde des ossements humains, entassés pêle-mêle dans un reliquaire, quelquefois même en plein air, dans quelque coin du cimetière, est général en Bretagne, où l'on professe pourtant un respect profond pour les morts. Il y a mille ans, ces exhibitions permanentes de têtes de mort, empilées les unes sur les autres, avaient sans doute leur raison d'être; mais aujourd'hui, nous ne craignons pas de le dire, elles sont une sorte d'anachronisme contre lequel nos mœurs protestent.

— Outre sa belle église gothique, la paroisse de Kergrist possède encore la chapelle de l'Isle dont nous avons précédemment parlé.

*Autrefois*, la paroisse de Ker-

grist-Moëlou dépendait de l'évêché de Quimper. Elle avait pour subdélégation Callac et ressortissait au siège de Carhaix. En 1780, sa population était de 2,600 communiants, dit Ogée, y compris ceux de la collégiale de Rostrenen, qui n'était à cette époque que simple trêve de Kergrist.

Le territoire de cette commune renferme la forêt de Kergrist. Il est entrecoupé de montagnes et de vallons, et fournit d'excellents pâturages et des prairies naturelles fort productives; mais l'étendue de ses landes accuse la lenteur du progrès agricole dans ce pays et l'insuffisance de ses engrais. Toutefois, la partie au midi est bien cultivée et produit beaucoup de blé-noir et d'avoine.

Sur le bord de la route départementale de St-Brieuc à Quimper se trouve la terre de Couart, appartenant autrefois à la famille de Lausanne. C'est une des plus anciennes gentilhomnières du pays, bien que l'habitation actuelle n'ait pas une haute antiquité. La chapelle qui était dans la cour n'existe plus.

## COMMUNE

## DE PLOUGUERNÉVEL,

Formée des villages

Le Bot-Col, Kervalentou, Kermap-Jeffray, la Croix, Kerdelaide, Kervert, le Bigodou, Restrote, Berzoc'h, Quinquis-Futen, Quinquis-Gesten, Bodillo-Bras, Saintenant, Kerbert, Kermarec, Kerloscouarn, Kerjacob, Questel, Restuet, Stang-Bouet, Locmaria, Kerallain, etc.

Elle est limitée, au nord par Plounévez-Quintin; à l'est par Sainte-Tréphine, Goarec, Plélauff; au sud par Plélauff, Mellionec; à l'ouest par Glomel, Rostrenen, Kergrist-Moëlou. — Sa population est de 3,150 hab. et sa superficie de 5,933 hect., dont 3,208 sous ter. lab., 695 sous prés et pât., 185 sous bois, 448 sous verg. et jard., 1,428 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 666 maisons, 7 moulins à blé et un à papier. — Son revenu cadastral est de 62,471 fr. 03 c. et son revenu vrai de 187,413 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

— Terrain granitique, schiste modifié au nord-est du bourg.

Le BOURG est situé sur une montagne, à 6 kil. E.-N.-E. de Rostrenen, son bureau de poste, à 43 kil. S.-S.-O. de Guingamp et à 54 kil. S.-O. de St-Brieuc.

**Origine et étymologie.**

Nous ne savons rien de précis touchant l'origine de Plouguernével; mais il existait très-anciennement un bourg de ce nom. Nous voyons, en effet, qu'en 1246, Hervé de Landelleau, évêque de Quimper, unit au chapitre de sa cathédrale l'église de Plouguernével.

En changeant seulement la finale de ce nom, on obtient *Plouguer nevez*, qui signifie *paroisse de la Ville-Neuve*.

Cette étymologie, jointe aux circonstances que nous allons rapporter, nous porte à croire que non seulement le bourg *actuel* est d'origine moderne, mais encore qu'il n'occupe pas le même emplacement que l'ancien. D'une part, l'église de Plouguernével et les maisons qui constituent ce bourg sont d'une époque peu reculée; de l'autre, la lande dite de Plouguernével touchait, il y a

cent ans à peine, les maisons du bourg, d'où la conséquence que ces maisons étaient nouvellement construites et habitées, puisque les terres les plus rapprochées étaient encore incultes; enfin, le chemin de Goarec à Rostrenen, qui maintenant traverse Plouguernével, passait autrefois au midi de ce bourg, tandis que celui conduisant de Quintin à Rostrenen passait au nord, à des distances assez rapprochées. Si le bourg de Plouguernével avait existé lors de l'ouverture de ces chemins, la raison dit qu'il eût été appelé à en profiter et que leur direction eût été tout autre.

#### Monuments.

L'ÉGLISE renferme quatre fonts baptismaux, particularité qui étonne tout d'abord; mais nous verrons plus loin qu'elle avait cinq recteurs et qu'on y célébrait quatre grand'messes tous les dimanches.

Le CHATEAU de Coëthual est moderne; mais il existait anciennement sur la terre de ce nom, tout près de l'habitation actuelle, une forteresse entourée de douves, dont on voit encore des vestiges.

En 1647, cette terre appartenait à une dame Le Pape, demeurant commune de Kernillis, évêché de Léon. Cette dame descendait du sire Barbier Du Liscoët, lequel possédait Coëthual en 1571 et habitait le château de Kerlouren ou Kerlouërrou, en ladite commune de Kernillis.

La seigneurie de Coëthual avait droit de haute, moyenne et basse justice, mais elle n'exerçait plus ce droit depuis longtemps déjà lorsqu'éclata la révolution française.

La maison de Coëthual est fort ancienne; elle a donné un compagnon à Bertrand Du Guesclin, en 1370, dans la personne de Henri de Coëthual.

Les autres terres nobles de la paroisse étaient, en 1400: Quermeur, qui appartenait à Hervé de Quermeur; Kerneul, à Alain de Kerneul; la haute, moyenne et basse justice de Rest-Rouaud, à M. de Kervier, en 1780; enfin Trevelept et Kerlan. Quermeur, Kerneul, Trevelept et Kerlan n'existent plus. Lestroualen ou Rest-Rouaud appartenait autrefois à M. Le Cardinal de Kernier.

Le CHATEAU de Kerhingant appartient encore à la famille de Perrien.

COATDRENAUD a aussi appartenu à la famille Perrien.

#### Séminaire.

Le 9 janvier 1669, Picot de Coëthual, alors curé de Plouguernével, dont la tombe armoriée se voit encore dans le cimetière de cette paroisse, fonda un séminaire ou communauté de prêtres pour l'instruction de la jeunesse. Les revenus de cette maison étaient fort peu de chose; cependant elle recevait un assez grand nombre d'élèves gratuits et ne prenait que 150 livres de pension aux élèves payants. Les externes étaient placés dans les fermes des environs et ne payaient que demi-pension.

En 1789, cette communauté était composée de cinq prêtres, tous recteurs de la paroisse, fort étendue alors, puisqu'elle comprenait Bonen, Locmaria et Goarec ou Saint-Gilles; aussi y célébrait-on quatre grand'messes tous les dimanches.

La Révolution, on le pense bien, enleva cette maison à sa destination première; mais la Restauration, à la demande de M<sup>re</sup> Croing de la Romagère, alors évêque de Saint-Brieuc, y

rétablit le séminaire, qui n'a cessé de fonctionner depuis.

Cet établissement a donné d'excellents sujets au sacerdoce.

Indépendamment de ce séminaire, la commune de Plouguernével a une école de garçons, tenue par un frère et très-suivie.

#### Antiquités romaines et celtiques.

Au sud est du bourg de Plouguernével, et à une distance de 1,500 mètres environ, entre les deux villages de Bodéléo, se trouve un de ces retranchements que les Romains élevaient à la hâte lorsqu'ils redoutaient une surprise ou prévoyaient une lutte passagère.

Ce *claustrum* ou camp retranché est dans un état de conservation très-satisfaisant. Autour d'une enceinte elliptique de 100 et quelques mètres de longueur sur 60 environ de largeur, on distingue parfaitement des lignes de clôtures formées de terre et de pierres brutes de petite dimension, circonstance qui exclut l'idée d'une construction couverte, conséquemment d'un monastère qui aurait existé là, au dire de quelques personnes.

A l'est de ce camp se voit un espace très-vaste, évidemment nivelé par la main de l'homme et portant le nom de *Parc Cos-Castel* (champ du Vieux-Château).

D'autres fortins du même genre, mais plus ou moins vastes et plus ou moins bien conservés, se montrent encore près des villages Favœdic, Kerauffret, Kerivelas et Kerhuel. Ce sont là des souvenirs que quinze siècles n'ont point encore effacés! (V. Trémargat).

— Il existe un menhir dans chacun des villages de Kerhinguet, Kerauffret et Kerallain.

*Autrefois*, la paroisse de Plouguernével dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Callac et ressortissait au siège royal de Hennebon. Elle avait pour trèves Bonen, Locmaria, Goarec ou Saint-Gilles (1). La cure était à l'ordinaire en 1780.

(1) Bonen, succursale depuis quelques années, à une fort jolie chapelle. Le terrain environnant est bien boisé et d'excellente qualité. La terre du cimetière possède la qualité de conserver très-longtemps les cadavres.

Locmaria n'est plus qu'une simple chapelle, remarquable par son gracieux clocher et par le site qui l'environne.

Le territoire de cette commune est longé à l'est par le Blavet, rivière qui prend sa source en Bourbriac. Il est accidenté et renferme d'excellentes prairies, beaucoup de bois, mais aussi beaucoup de landes.

### COMMUNE

## DE PLOUNÉVEZ-QUINTIN,

Formée des villages

Le Gouez-Bihan, Créfurien, Resteloret, Kerguéven, le Colodie, la Noé-Sèche, Kerborgne, Quérode, etc.

Elle renferme la tombe d'un croisé, placée dans un enfeu, à gauche de l'autel. Ce croisé était un sire de Quénech Quéville, dont un arrière descendant est mort dernièrement à Vannes sans lignée.

Saint-Gilles est en ce moment l'église paroissiale de la commune de Goarec.

On voit encore, en Plouguernével, les chapelles de Saint-David, de Saint-Jean et de Saintho. Les chapelles du Bigodou et de Saint-Vincent n'existent plus. La première était située dans un petit vallon conduisant au Blavet, à environ 4 kilomètres est du bourg, et la seconde à l'extrémité sud de la commune, sur la limite de Mellionec.

Elle est limitée, au nord par Peumerit-Quintin; à l'est par Lanrivain, St-Nicolas-du-Pélem, Sainte-Tréphine; au sud par Plouguernével; à l'ouest par Kergrist-Moëlou.

Elle est traversée par le Blavet, rivière qui a ses sources en Plounévez-Quintin, Bourbriac, etc. Il y a 4 ans, sa population dépassait celle de toutes les communes de l'arrondissement, dix exceptées: Guingamp, Bégard, Pédernee, Louargat, Plougonver, Bourbriac, Callac, Ploëzal, Glomel et Plouguernével. Sa superficie ne le cédait qu'à celle des communes de Louargat, Plougonver, Bourbriac, Duault, Glomel et Plouguernével. Mais une loi du mois d'août 1831, mise à exécution en janvier 1832, lui a enlevé une partie de son territoire, au profit de Trémargat, son ancienne trève, dont on a fait une commune distincte. Plounévez-Quintin ne peut donc plus prétendre à figurer parmi les communes les plus importantes de l'arrondissement de Guingamp.

Les communes sont de petites communautés, de petits états, ayant des besoins, des ressources, des intérêts distincts. Plus elles sont grandes, plus elles sont for-

tes, plus elles peuvent pour le bien-être de tous. Il est donc rarement prudent et de bonne administration de les amoindrir en les multipliant. Comment veut-on, par exemple, qu'une petite commune entretienne son église, sa maison d'école, ses chemins, etc., avec un budget presque nul?... Cela dit, bien entendu, en thèse générale, sans application aux communes de Plounévez-Quintin et de Trémargat, qui avaient peut-être l'une et l'autre de bonnes raisons pour demander leur séparation.

Le Blavet, dont nous avons parlé plus haut, traverse les communes de Maël-Pestivien, Peumerit, Saint-Nicolas-du-Pélem, Plounévez-Quintin, Sainte-Tréphine, Plouguernével, Goarec, Plélauf et Perret. Il entre alors dans le Morbihan après avoir alimenté 23 moulins à blé, et continue à couler vers la mer, qu'il atteint à Lorient. Ses principaux affluents sont: le Scorff, la Sar, l'Evel, le Poul-Glass, (aussi nommé Stival et Trévelin), le Bubry, la Lorette et le Salaün.

Le Blavet est canalisé depuis Pontivy jusqu'à Hennebon. Son étendue, entre ces deux points, est de 50,500 mètres. Il compte 27 écluses, non compris celle

qui fait communiquer ce canal à celui de Nantes à Brest (V. Glomel).

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 9 kil. S.-O. de Rostrenen, son bureau de poste, à 36 kil. S.-S.-O. de Guingamp et à 50 kil. S.-O. de Saint-Briec. Il est traversé par la route de Rostrenen à Saint-Nicolas-du-Pélem. — Maison d'école, résidence d'un notaire.

#### Étymologie.

Plounévez - Quintin signifie littéralement *paroisse nouvelle de Quintin*.

Le bienheureux Pierre Quintin naquit en 1559, dans la paroisse de Ploujean, d'Alain Quintin de Kerosar et de Perrine de Kermerhou. Ses premiers instituteurs furent M. Miorecc, qui enseignait les enfants dans une chapelle de Saint-Nicolas, près Morlaix, et l'abbé Larchiver, depuis évêque de Rennes.

Il fut successivement lieutenant d'une compagnie de gendarmes, membre de la congrégation de la Vierge, dont il fut préfet, supérieur de la confrérie des Pénitents bleus, enfin fonda-

teur d'une association d'élèves, à la tête desquels il allait dans les campagnes fortifier les catholiques dans la foi, menacée par les calvinistes.

Vers 1600, il vendit tout son bien et en distribua le produit aux pauvres, après quoi il entra chez les Jésuites. Un an plus tard, il reçut les ordres et prit l'habit de saint Dominique, au couvent de Morlaix, en 1602.

A dater de cette époque, le père Quintin ne cessa de se signaler par les œuvres de la plus ardente charité. Il est mort à Vitré le 22 juin 1629.

Nous ferons remarquer toutefois que sur le plus ancien des registres de cette paroisse, lequel date de 1605, elle est déjà désignée sous le nom de *plebs nova de Quintin*. Cette circonstance n'exclut pas rigoureusement l'idée que cette paroisse pourrait devoir son nom au B. Quintin, puisque ce dernier vivait alors et se faisait remarquer par ses bonnes œuvres; mais il faut bien reconnaître pourtant qu'elle n'apporte aucune autorité à cette supposition; qu'elle conduit à penser avec quelque raison, au contraire, que *plebs nova de Quintin*, en breton *plou nevez Quin-*

*tin*, est antérieur à l'époque que nous rappelons, et signifie plutôt *paroisse nouvelle de la circonscription de Quintin*; d'où la conséquence que cette dernière ville, jadis chef-lieu du duché de Lorge et partie intégrante du comté de Goëlo, avait dans sa dépendance tout ou partie de ce pays.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est fort belle. Elle était digne, à tous égards, de servir de sanctuaire aux 2,600 communicants qui venaient s'agenouiller sur ses dalles avant la révolution, et dont le nombre avait augmenté depuis. Elle vient d'être restaurée.

Outre son église, la commune possède deux chapelles très-bien entretenues : l'une sous l'invocation de saint Colomban, au village de ce nom; l'autre dédiée à la Vierge, près le village de Kerhir. Autrefois, on y voyait encore les chapelles de Focomb, au village de ce nom, de Kergontraly, au milieu des bois, de Kersconédec, propriété privée, enfin la chapelle de Trémargat.

La commune de Plounévez-Quintin repose presque tout en-

tière sur du schiste et se distingue des communes environnantes par la fécondité de son sol.

La voie romaine (*hent guen*, chemin blanc), sur laquelle passe aujourd'hui le chemin de Quintin à Carhaix, se trouve à un kil. nord du bourg. Une borne milliaire en granit, avec un fragment d'inscription, fut trouvée sur cette voie romaine il y a quelques années et placée dans le cimetière du bourg; mais elle n'y est plus maintenant et nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Autrefois, la paroisse de Plounévez - Quintin dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Quintin et du ressort de Carhaix. La cure était à l'alternative.

#### COMMUNE

### DE TRÉMARGAT,

Formée des villages

Le Helles, Par-Crech, Kergonan, Guillerbot, Quinquis-Auffret, etc.

Elle est limitée, au nord par

Peumerit-Quintin; à l'est par Lanrivain, Saint-Nicolas-du-Pélem; au sud par Plounévez-Quintin; à l'ouest par Kergrist-Moëlou. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 15 kil. de Rostrenen, son bureau de poste, à 31 kil. S. de Guingamp et à 51 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Il est sans importance et n'a pas de maison d'école. Le costume des habitants annonce la pauvreté.

#### Origine.

La commune de Trémargat est de création toute moderne. La loi qui l'a séparée de la paroisse de Plounevez-Quintin, dont elle était trève avant la révolution de 1789, date du mois d'août 1851, et la séparation de fait a eu lieu en janvier 1882.

Ainsi, considéré comme commune, Trémargat n'a pas d'annales; son individualité, son existence date d'hier et son passé se fonde dans celui de Plounévez-Quintin.

Toute cette commune est assise sur le revers sud de la chaîne de montagnes dites Menez-Aré. C'est un composé de vallons et de monticules à sous sol grani-

tique, très-froid et très-maigre, où la végétation ne se manifeste guère que du mois de mai à la fin de septembre. Par compensation, les épidémies et les épi-zooties ne visitent jamais ces rochers et ces bruyères.

#### Monuments.

L'ÉGLISE n'était que simple chapelle avant la séparation de Trémargat, cependant on y tenait *distinctement*, depuis 1600, les registres de baptême, de mariages et de décès.

#### Antiquités.

Au-dessus de Blavet et tout près du moulin de Posporet, il existe un très-vaste *claustrum* ou camp de terre retranché, pareil, aux dimensions près, à ceux que l'on rencontre sur les communes de Glomel et de Plouguernével (V. ce mot), appartenant aussi toutes les deux au canton de Rostrenen.

Ces ouvrages de guerre sont attribués aux Romains, bien qu'ils diffèrent essentiellement, par la disposition et la solidité des glacis surtout, de ces grandes enceintes fortifiées, connues plus spécialement sous le nom

de *Camps de César*. L'exécution de ces derniers, que les Romains appelaient *stativa*, était l'objet de plus de soins; elle donnait lieu à des travaux beaucoup plus considérables, plus sérieux, et qui dénotent qu'on attendait d'eux des services de longue durée. L'exécution des autres, au contraire, accuse une grande précipitation. C'est qu'en effet ceux-ci s'élevaient à la hâte, pour les besoins du moment, pour repousser une attaque imprévue, pour soutenir une lutte passagère, après quoi on les abandonnait; tandis que les *stativa* avaient pour destination de recueillir les légions romaines lorsque la saison ne permettait plus à celles-ci de tenir la campagne, et de leur procurer toutes les choses nécessaires à la vie. Ces camps étaient des *quartiers d'hiver*, des stations, des points stratégiques mis à l'abri de toute surprise par des travaux de fortification exécutés avec le plus grand soin.

Quoi qu'il en soit, nous croyons important de constater qu'une voie romaine allant de Carhaix dans la direction de Corlay, qu'elle desservait sur son parcours, passe non loin des

camps de terre retranchés dont nous venons de parler.

Entre Lanrivain et Trémargat, sur les limites des deux communes, le Blavet disparaît sous un rocher qui sert de pont, sur une largeur de 25 à 30 mètres. Cet endroit se nomme *Toul Goulie*. C'était, dit la légende, un lieu habité par les *Corandon*.

*Autrefois*, simple trève de Plounévez-Quintin, Trémargat dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Quintin et du siège royal de Carhaix.

Trémargat dispute à Carhaix et à Trébrivan l'honneur d'avoir donné le jour à la Tour-d'Auvergne. L'opinion générale dans ce pays est que l'illustre Coret est né à Lampoul-Huellaf, propriété qui appartient encore de nos jours à sa famille.

#### Anciennes maisons nobles.

Ogée signale sur ce territoire, en 1780, le Vieux-Châtel, haute, moyenne et basse justice;

Trovran, haute, moyenne et basse justice;

Plounévez - Quintin, haute,

moyenne et basse justice, à M<sup>lle</sup> de Lannion.

Kercouédec, haute, moyenne et basse justice, à M. de Saint-Pern Ligouyer ;

Quercomdec, moyenne justice, au précédent, aujourd'hui inconnu ;

Lanrivault, moyenne et basse justice, à M. de Coëtrieux ;

Quenemnan, moyenne et

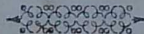
basse justice, à M. Trogoff, aujourd'hui inconnu ;

Quergontraly, moyenne et basse justice, à M. Perrien ;

Le château de Kerborgne, à M. de Kernizan ;

Enfin le château de Penquerle-Borde, plus connu sous le nom de Porsquerlamare, à la famille Le Borgne.

*Nota.* — Ces terres nobles se trouvent placées ici par suite d'une transposition typographique, dont nous nous apercevons trop tard, notre notice sur la commune de Plouvévez-Quintin étant déjà imprimée, c'est-à-dire, toute rectification à cette notice étant désormais impossible. — Il doit donc être entendu que ces terres jadis nobles faisaient partie du territoire de la paroisse de Plouvévez-Quintin, alors qu'elle n'avait pas encore été séparée de Trémargat. Aujourd'hui ces propriétés sont réparties sur les deux communes.



## CANTON DE ST-NICOLAS-DU-PÉLEM.

Il comprend les communes de St-Nicolas-du-Pélem, Canihuel, Kerpert, Lanrivain, Peumerit-Quintin, Saint-Connan, St-Gilles-Pligeaux, Sainte-Tréphine. — Sa population est de 10,834 hab., et sa superficie de 19,122 hect. 63 ares. — Il renferme 2,293 maisons. — Son revenu vrai est de 495,427 francs.

### COMMUNE

#### DE ST-NICOLAS-DU-PÉLEM,

Formée des villages



AUNOEDÉL, Collé-dic, Botéol, Bothoa, St-Nicolas, etc.

Elle est limitée, au nord par Kerpert, Saint-Gilles ; à l'est par Canihuel ; au sud par Laniscat, rivière de Corlay, Sainte-Tréphine, Plouvévez-Quintin, rivière du Blavet ; à l'ouest par Lanrivain. — Sa population est de 2,760 habitants, et sa su-

perficie de 4,103 hect. 86 ares. — Elle renferme 590 maisons et les moulins à eau de Goazeu, Danoët, Locqueltas, Mézémaou, Trohan, Kerlédec, Kermarc'h, Peulau (sur le Blavet), Cassaliou, Rey, Quéllec-Coz et Coz-Salon. — Son revenu cadastral est de 70,682 fr. 53 c., et son revenu vrai de 106,024 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique ; schiste maclifère dans le sud.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 32 kil. S. de Guingamp et à 43 kil. S.-O. de St-Brieuc. — Cure de 2<sup>e</sup> classe, chef-lieu de perception, bureau

d'enregistrement, justice de paix, deux notaires, un huissier. — Foires le deuxième lundi de mai et le troisième lundi de septembre; le lendemain si l'un de ces jours est férié; marché le lundi.

#### Origine et étymologie.

Vers la fin du quinzième siècle, le territoire de Saint-Nicolas-du-Pélem vit s'élever un château fort, autour duquel existaient déjà quelques habitations chétives que le temps a détruites, puis remplacées successivement par celles qui subsistent de nos jours. Longtemps avant la révolution, St-Nicolas avait dans cette contrée une importance relative comme population; mais ce n'était pourtant encore à cette époque et même beaucoup plus tard, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, qu'un simple *village* dépendant de la paroisse de Bothoa, laquelle avait pour trèves, en 1789, Canihuel, Lanrivain, Kerien et Sainte-Tréphine, formant aujourd'hui autant de communes distinctes. En 1836, Saint-Nicolas-du-Pélem, dont la voix avait crié quelque temps dans le désert, sans jamais se lasser,

détrône enfin Bothoa, et reçoit régulièrement, de l'autorité compétente, le titre ambitionné de chef-lieu de canton. Son existence comme canton est donc toute moderne. Mais nous faisons remonter l'origine de ce bourg à une époque de beaucoup antérieure au XV<sup>e</sup> siècle, date de la construction du château fort dont nous parlons plus haut. Nous trouvons, en effet, dans l'Armorial de Bretagne, un du Pellem, sieur de Saint-Nicolas et de Belle-Noé, dont les armes étaient d'argent à la bande de gueules, chargée de trois mâcles d'or, et nous voyons qu'un membre de cette famille, nommé Eudes, se croisa en 1248. Il est donc presque certain qu'il existait, dès le treizième siècle, sur ce territoire, un château qui a disparu pour faire place peut-être à celui que vit élever le quinzième siècle. Quoi qu'il en soit, il paraît hors de doute que l'ancienne famille du Pellem, aujourd'hui éteinte, avait sa demeure sur ce territoire et que Saint-Nicolas lui doit la dernière partie de son nom.

#### Monuments.

L'ÉGLISE, édifice gothique,

appartient à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ce n'était autrefois qu'une chapelle privative de la famille Loz de Beauours, dont les armes (3 merlettes d'or, 2 et 1, sur champ d'azur), se voient encore au-dessus de la porte principale. Elle est fort jolie; son grand vitrail, divisé en tableaux, représente saint Nicolas, son patron; le baptême de Jésus, avec cette inscription : *Comment sent Jehan batisa Jesus-Christ*; et la décollation de saint Jean, avec ces mots : *Comment sent Jehan fust décollé*.

La CHAPELLE Saint-Eloy, remarquable par l'élégance de son clocher, est située dans la partie sud-est de la commune. Elle renferme une fort mauvaise sculpture représentant saint Eloy, coupant le pied d'un cheval pour le ferrer plus à son aise, puis rajustant ensuite ce pied sans difficulté. On appelle cela le *miracle de saint Eloy*. Mais il y a là une erreur grave. En effet, voici la légende, assez bien conservée dans nos souvenirs : Saint Eloy était un maréchal d'une grande habileté, mais plein d'orgueil; c'était, du reste, son seul défaut. Ayant fait un jour placer sur son en-

seigne cette inscription : *Maitre sur maitre et maitre sur tous!* un murmure général s'éleva dans tout le pays et monta jusqu'au ciel! Le Seigneur s'en émut, descendit sur la terre et se présenta comme ouvrier dans la boutique d'Eloy, qui l'accueillit assez mal. — Savez-vous ferrer un cheval, lui dit-il enfin? — Je le crois, répondit humblement le prétendu ouvrier. — Il y avait justement à la porte un cheval de prix, amené là pour être ferré. Notre Seigneur, transformé en ouvrier, va droit à ce cheval, lui coupe un pied, qu'il met sur l'enclume, le ferre, puis le replace tout naturellement. — Eloy était surpassé; mais dans son orgueil il ne voulait point en convenir. Il prend donc un des trois autres pieds du cheval, le coupe à son tour... Hélas! le cheval jette des cris de souffrance, le sang jaillit à flots de sa blessure, il ne peut plus se soutenir! Le cavalier irrité s'emporte et réclame une somme énorme comme dédommagement! Eloy avoue alors son impuissance, s'humilie devant son ouvrier, et de ce moment devient aussi modeste qu'il l'avait été peu jusqu'alors.

Le pardon de Saint-Eloy est

très-fréquenté, principalement par les cultivateurs qui élèvent des chevaux. On arrose ceux-ci de l'eau de la fontaine qui avoisine la chapelle pour les préserver de maladies et leur donner de la vigueur. On fait des offrandes d'avoine à Saint-Eloy.

La CHAPELLE Riollou a beaucoup moins d'importance que la précédente et n'offre aucune particularité digne de remarque.

Le CHATEAU est un édifice de la fin du quinzième siècle, dont les fortifications étaient détruites longtemps avant la révolution. A cette époque, cette seigneurie avait moyenne et basse justice; elle appartenait à M. de Bréhand.

Si l'on en croit le chanoine Moreau, son contemporain (1), Guy Eder était un cadet de la maison de Beaumanoir, né en Bothoa (dans le château dont nous venons de parler probable-

(1) Les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point. Nous avons assigné nous-même pour berceau au terrible Fontenelle le château de Beaumanoir, commune du Leslay (V. ce mot, t. 1er, p. 331 de cet ouvrage).

ment). « De bonne heure il prit  
« le mors aux dents et suivit les  
« appétits de la bouillante jeu-  
« nesse. En 1529, étant au col-  
« lége de Boncotest, à Paris,  
« toujours aux mains avec ses  
« compagnons, plus prompt aux  
« coups qu'à la parole, il vendit  
« ses livres et sa robe de classe,  
« et, du prévenu de l'argent,  
« acheta une épée et un poi-  
« gnard, se déroba dudit collège,  
« et prit le chemin d'Orléans  
« pour aller trouver l'armée de  
« M. le duc du Maine, lors lieu-  
« tenant général de l'état et  
« couronne de France, et chef  
« du parti catholique; mais il  
« n'alla guère loin qu'il ne fût  
« dévalisé et dépouillé par quel-  
« ques coureurs, si bien que la  
« nécessité le contraignit de re-  
« tourner à Paris, à son pre-  
« mier maître de collège, où  
« toutefois il ne tarda guère  
« qu'il ne retournât en Bretagne,  
« en 1589, que tout le royaume  
« était en trouble et en combus-  
« tion... La Fontenelle, âgé de  
« 15 à 16 ans, se mit parmi la  
« populace, qui était sous les  
« armes pour le parti des li-  
« gueurs, qui en fit état parce  
« qu'il était de bonne maison et  
« du pays, et le voyant d'un es-  
« prit actif, lui obéissait volon-

« tiers. Il prit le titre de La Fon-  
« tenelle, maison noble de leur  
« patrimoine, se fit suivre de  
« quelques domestiques de son  
« frère aîné et d'autres jeunes  
« seigneurs de la commune  
« qu'il connaissait plus remuants,  
« hardis à suivre les hasards de  
« ses desseins, et commença à  
« piller les bourgades, prendre  
« prisonniers de quelque parti  
« qu'ils fussent; s'ils avaient de  
« l'argent pour payer leur ran-  
« çon, leurs prises étaient bonnes.  
« Tous les malins et bandits du  
« pays se rallièrent auprès de lui.  
« Après avoir battu les pays de  
« Tréguier, St-Brieuc, Guin-  
« gamp, il donna jusqu'à Mésar-  
« nau, en Léon, enleva la fille  
« du lieu (Marie de Koadelan,  
« fille de Lancelot Le Chauvoir  
« et de Renée de Koëlogan), ri-  
« che de 9 à 10,000 livres de  
« rente, âgée de 18 à 19 ans. »  
— Il la fit élever dans un cloître,  
l'épousa dans la suite, et s'en fit  
aimer avec passion?

« Quand La Fontenelle enva-  
« hissait un château, dit Pitre-  
« Chevalier, il torturait le sei-  
« gneur jusqu'à ce que celui-ci,  
« porté de chambre en chambre,  
« eût découvert et livré tous ses  
« trésors. Puis le brigand faisait  
« venir la châtelaine si elle était

« jolie, et ses enfants, si elle en  
« avait; il poignardait l'époux  
« sous les yeux de la femme,  
« déshonorait celle-ci sur le ca-  
« davre palpitant, attachait au  
« cou des enfants des chats fu-  
« rieux, et s'enivrait avec ses  
« soldats entre ses victimes mor-  
« tes et ses victimes expirantes. »

Enveloppé dans le complot de Biron, La Fontenelle est mort sur la roue, en place de Grève. Son nom, après plus de deux siècles, est encore un sujet d'horreur dans toute la Cornouaille.

La jolie FONTAINE, avec la-  
voir, de St-Nicolas-du-Pélem  
est renfermée dans une enceinte  
maçonnée en pierres de taille,  
lesquelles font saillie à l'intérieur  
à une hauteur convenable, et  
servent de sièges continus aux  
pèlerins. La statue de la Vierge  
est placée dans une niche faite  
exprès.

*L'ancienne paroisse* de Bothoa  
dépendait de l'évêché de Quim-  
per, de la subdélégation de Cor-  
lay et du ressort de Saint-Brieuc.

En 1500, la maison noble de  
Beaucours appartenait à Claude  
de Malestroit. Les Loz de Beau-  
cours, d'ancienne extraction,  
justifièrent de 9 générations à la

réformation de 1668. Ils ont fourni deux avocats généraux au parlement de Bretagne en 1779. Leurs armes étaient : *de gueules à trois éperviers d'argent, bequés, membrés et grilletés d'or*; plus tard, *trois merlettes d'or, 2 et 1, sur champ d'azur*.

Le territoire de Saint-Nicolas-du-Pélem est couvert de bois et très-accidenté, très-pittoresque. Il est traversé par la rivière du Blavet, dont la source est en Bourbriac, et par le Duc ou le Livet, qui prend sa source sur les confins de Saint-Vran et de Lauréan, dans l'arrondissement de Loudéac. La route de Guingamp à Corlay le traverse du nord au sud, et celle de Rostrenen à Saint-Brieuc de l'est à l'ouest, en passant par le bourg.

#### COMMUNE

### DE CANIHUEL,

Formée des villages

Ty-Nevez, le Clos, le Glazan, Kerléau, Kerleouret, Kersalio, Bois-Berthelot, etc.

Elle est limitée, au nord par

Kerpert, Saint-Gilles-Pligeaux; à l'est par le Haut-Corlay; au sud par Saint-Nicolas-du-Pélem; à l'ouest par Lanrivain.

— La population est de 4,620 habitants et sa superficie de 3,213 hect. 77 ares. — Elle renferme 325 maisons. — Son revenu cadastral est de 38,744 fr. 19 c. et son revenu vrai de 77,485 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste modifié maclifère dans le sud.

Le BOURG est situé à 6 kil. N.-E. de Saint-Nicolas-du-Pélem; son bureau de poste, à 30 kil. S. de Guingamp et à 38 kil. S.-O. de Saint-Brieuc.

Avant la révolution de 1789, Canihuel n'était qu'une simple trêve de Bothoa, village sur une hauteur, qui a conservé jusqu'en 1836, le titre de chef-lieu de canton, donné maintenant à Saint-Nicolas-du-Pélem. Cette trêve ressortissait à Saint-Brieuc et avait pour subdélégation Corlay. Elle faisait partie du diocèse de Quimper.

#### Anciennes maisons nobles.

Le BOIS-BERTHELOT, haute

justice au moment de la révolution, appartenait, en 1400, à Jean, chevalier, seigneur du Bois-Berthelot, et n'est passortie des mains de cette famille depuis cette époque, croyons-nous. Du moins il s'y trouvait encore en 1780, et aujourd'hui même c'est toujours un des descendants directs des du Bois-Berthelot qui en est possesseur et qui l'habite.

Cette maison est très-ancienne. Elle a produit Hervé du Bois-Berthelot, qui, en 1248, fit partie de la cinquième croisade ayant pour chef Saint-Louis, et Henri du Bois-Berthelot, qualifié abbé de Bon-Repos dans un acte de Blein, daté de l'an 1484. L'abbaye de Bon-Repos, au diocèse de Quimper, dans un vallon désert et inculte arrosé par le Blavet dit dom Morice, était de l'ordre de Cîteaux et avait pour fondateurs Alain III, vicomte de Rohan, et Constance de Bretagne, son épouse, qui en jetèrent les premiers fondements le 24 juin 1184.

Les armes des du Bois-Berthelot étaient : *écartelé d'or et de gueules*.

Le GLAZAN appartient en ce moment à M. de Carné (Ambroise),

qui l'a fait restaurer et l'habite une partie de l'année. Cette famille est d'ancienne extraction; elle a produit : Olivier, qui se croisa en 1248; Jean, maître des comptes en 1402; Sylvestre, chevalier de l'Hermine en 1454; Marc, maître-d'hôtel héréditaire de la reine, lieutenant du roi en Basse-Bretagne, capitaine de Brest et de Guérande, chambellan du roi François Ier, grand-veneur de Henri II, grand-maitre et réformateur des eaux, et forêts de Bretagne en 1553, enfin un gouverneur de Morlaix en 1594. Ses armes étaient : *d'or à deux fasces de gueules*, avec cette devise : *plutôt rompre que plier*.

Le Glazan appartenait précédemment à M. de Courson, dont les nombreux essais en agriculture resteront comme enseignement dans le pays. Les hommes qui marchent en grand dans cette voie font rarement fortune; mais ils n'en méritent que mieux la reconnaissance publique. Ils sèment; d'autres récoltent!

La famille de Courson, d'ancienne extraction, a fourni un croisé en 1248 dans la personne de Robert, et un maréchal de camp de nos jours. Elle portait : *d'or à trois chouettes de sable*,

membres et becquées de gueules.

Le PELLINEC, autre maison noble de ce territoire, avait une haute justice, et appartenait, en 1780, à M. de la Rivière, qui portait : *d'azur à la croix engreslée d'or.*

Thibaut de la Rivière, fils de Geoffroi, mourut à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, laissant une fille unique, Louise, mariée à Christophe de Mur, et leurs descendants prirent le nom et les armes de la Rivière (V. Corlay). Cette famille était d'ancienne extraction de chevalerie et comptait 13 générations en 1670.

#### Antiquités druidiques.

Il existe dans la commune, au lieu dit le Vieux-Restaux, un menhir d'environ 7 mètres de hauteur, fendu par la foudre.

#### COMMUNE

### DE KERPERT.

Formée des villages

Kerhars, Pempoulen, Guerniou, Boden, Pen-Vern, Garsan-Cloarec, etc.

Elle est limitée, au nord par Plésidy; à l'est par Saint-Connan, Saint-Gilles-Pligeaux; au sud par Lanrivain, Canihuel; à l'ouest par Magoar. — Sa population est de 1,238 habitants, et sa superficie de 2,000 hect. 23 ares. — Elle renferme 269 maisons. — Son revenu cadastral est de 14,325 fr. 08 c., et son revenu vrai de 57,300 fr., soit  $\frac{1}{4}$  pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 8 kil. N. de Saint-Nicolas-du-Pélem, son bureau de poste, à 23 kil. S. de Guingamp et à 36 kil. S.-O. de Saint-Brieuc.

#### Abbaye de Coëtmalouen.

L'abbaye de Coëtmalouen, fondée en 1142, par Alain le Noir, comte de Penthièvre et de Richemont, et comblée de dons magnifiques par Conan IV, duc de Bretagne, n'existe plus!... A peu de distance de la route de Guingamp à Corlay, sur la droite, entre Sainte-Marie et Saint-Gilles-Pligeaux, on peut voir encore, il est vrai, la façade d'un édifice aux proportions grandioses et d'une remarquable architecture; mais ce n'est là

qu'un cadavre affreusement mutilé, et il faudrait une imagination puissante pour pouvoir, avec ce lambeau respecté par le temps, reconstruire en pensée l'église (1) et le cloître, distribuer les dortoirs, les cellules, tracer les cours et les jardins, relever les étangs détruits, enfin repeupler tout cela comme au temps des abbés, depuis Daniel, qui vivait en 1556, jusqu'à N. de Laurans, grand-vicaire de Saint-Malo, qui prit possession de l'abbaye le 24 août 1783. A cette dernière époque, Coëtmalouen rapportait à son abbé 2,500 livres, d'autres disent 4,000 livres de rente. En 1783, les seuls religieux qui l'habitaient étaient : dom Augustin Pascal, sous-prieur, L. Josse, J. Roquet et G. Chaumont.

(1) L'église ou chapelle, plus heureuse que les autres parties de ce vaste et bel établissement, avait traversé les siècles qui nous séparent de sa fondation pour arriver jusqu'à nous solide encore et à peu près intacte; mais le précédent propriétaire, M. Conen de Penlan, n'a pas cru devoir la conserver; usant de son droit, il en a utilisé et vendu les matériaux pour d'autres constructions. Bon nombre de maisons, à plusieurs lieues à la ronde, sont bâties avec des débris provenant de l'ancienne abbaye de Coëtmalouen.

Notre-Dame de Coëtmalouen était de l'ordre de Cîteaux et dépendait de l'évêché de Quimper. Elle avait une haute, moyenne et basse justice, qui s'exerçait à l'Étang-Neuf. La règle n'a pas toujours été sévèrement observée dans ce monastère, où les religieux ont parfois attenté à la liberté des prieurs dont la juste sévérité les gênait, comme on peut le voir page 213 de ce volume.

Autrefois, Kerpert n'était que simple trêve de Saint-Gilles-Pligeaux.

Le TRIEUX a sa principale source en Kerpert. Il traverse ensuite les communes de Senven-Léhart, Plésidy, St-Péver, St-Adrien, Coadout, Ploumagoar, Guingamp, Plouisy, Pabu, Trégonneau, Squiffiec, St-Gilles, St-Clet, Plouëc, Pontrieux, Plourivo, Pleudaniel, Lézardrieux, où il devient bras de mer; se jette dans la Manche, vis-à-vis l'île de Bréhat, où il forme une rade assez sûre pouvant contenir 6 vaisseaux de ligne de premier rang. Son cours est de 7 myriamètres; les deux derniers sont navigables, à l'aide des marées, jusqu'à Lézardrieux. Les princi-

paux affluents de cette rivière sont le Leff et le Dourlan. Ce dernier lui verse ses eaux sous Coadout. Le Trieux fait tourner 42 moulins à blé et 2 à tan.

---

COMMUNE

DE LANRIVAIN,

Formée des villages

Kerbastard, Kerren, Tellent, Guenniané, Leurmin, Le Gueldet, Bodinel, Kergoliou, Guerlosquet, Poulgou, Kerlan, Kerphilippe, etc.

Elle est limitée, au nord par Kerrien; à l'est par Kerpert, Canihuel; au sud par St-Nicolas-du-Pélem; à l'ouest par Peumerit-Quintin. Sa population est de 4,730 hab. et sa superficie de 3,673 hect. 96 ares. — Elle renferme 342 maisons. — Son revenu cadastral est de 27,620 fr. 08 et son revenu vrai de 82,860 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 5 kil. N.-O. de St-Nicolas-du-Pélem, son bureau de poste, à 30 kil.

S.-S.-O. de Guingamp et à 48 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Foires le 12 juin, le 1<sup>er</sup> lundi de septembre, les 9 et 10 octobre.

Étymologie.

Lanrivain pourrait être une contraction de *Lan Rivoalin*, deux mots qui signifieraient église, territoire ou lande de saint Rivoalin (1). Ce saint, d'après les légendaires, vécut longtemps dans une grotte de dix pieds de profondeur que l'on montre encore dans une paroisse du Morbihan, non loin de la rivière du Blavet.

Sa piété était extrême et son détachement des choses de ce monde poussé à ce point, dit la légende, qu'il ne s'aperçut point pendant son long séjour dans cette grotte qu'un autre saint habitait tout près de lui.

(1) Les savants sont partagés sur la véritable signification à donner au mot *Lan*, qui entre comme radical dans la composition de tant de noms. Les uns veulent y voir le *land* des Allemands et le traduisent par *territoire*, d'autres le *llann* des Gallois, pris ordinairement pour *temple*, disent-ils. La vérité est que *lan* est un mot breton, que Grégoire de Rostrenen rend tout simplement par le mot français *lande*.

Monuments,

L'ÉGLISE n'a pas encore de souvenirs : la génération qui prie sous ses voûtes l'a vu construire tout entière il y a quelques années à peine. C'est un monument de plus que notre époque lègue aux siècles à venir comme témoignage de sa foi.

La jolie CHAPELLE sise au village du Gueldet compte tout au plus 150 ans d'existence. Elle est sous l'invocation de la Vierge; aussi voit-elle accourir tous les ans, le premier dimanche de mai, jour du pardon, une affluence considérable de pèlerins, apportant de riches offrandes. Elle est parfaitement ornée à l'intérieur et renferme d'assez belles sculptures.

La CROIX du cimetière est en granit et porte la date de 1531. L'artiste a sculpté sur cette croix le tombeau de Notre-Seigneur, de grandeur naturelle, et, sur le piédestal qui la supporte, trois croix occupant le même plan. Les deux larrons sont représentés sur celles de droite et de gauche.

Le CHATEAU de Kerbastard

n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Cette demeure seigneuriale avait jardins, étang, tanrière pour les lapins construite de main d'homme et entourée de murs; mais tout cela est en ruines et s'efface. On n'a pu conserver qu'un superbe escalier de jardin, dont la première marche supportait deux lions vendus à M. le comte de Beaucour, à la famille duquel le château appartenait autrefois (V. pour cette famille, Peumerit-Quintin).

Antiquités.

Il existe dans la commune de Lanrivain, nous dit-on, car nous ne les avons pas vues, des *fourches patibulaires*, auxquelles le souvenir des vieillards ne rattache aucun souvenir. Ne serait-ce point que le château de Kerbastard, dont nous venons de parler, avait une haute justice, dont les arrêts portant condamnation à la peine de mort venaient recevoir là leur exécution?...

---

COMMUNE

DE PEUMERIT-QUINTIN,

Formée des villages

Pempoul, Le Roc'hleu, le

grand et le petit Sanoët, Goas-Ar'chant, le Loc'h, Kerankéré, Kerdrein, Kermarc'h, Kersolec, Kerfaven, Kerbarguin, Kernilien, etc.

Elle est limitée, au nord par Maël-Pestivien, Kerien; à l'est par Kerpert, Lanrivain, rivière du Blavet; au sud par Lanrivain, Kergrist-Moëlou; à l'ouest par Duault, Locarn. — Sa population est de 608 hab. et sa superficie de 4,479 hect. 83 ares. — Elle renferme 125 maisons. — Son revenu cadastral est de 9,827 fr. 05 c. et son revenu vrai de 39,308 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG est situé à 12 kil. N.-O. de St-Nicolas-du-Pélem, son bureau de poste, à 30 kil. S.-S.-O. de Guingamp et à 30 kil. S.-O. de St-Brieuc.

#### Étymologie.

Peumerit-Quintin doit son nom final à la ville de Quintin, dont le district étendait jusque-là sa juridiction. Nous voyons, en effet, qu'au moment de la révolution, la paroisse de Peumerit-Quintin dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Quintin et du ressort de Car-

haix. La cure était à l'alternative.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est antique, ce qui donne au bourg lui-même une origine reculée; mais elle a été complètement restaurée à l'intérieur, il y a environ 23 ans, et comme elle avait été augmentée d'une aile tout entière quelques années auparavant, l'édifice primitif est maintenant méconnaissable.

L'an 1727, le 40 avril, fut inhumé dans cette église, disent les registres de la paroisse, le corps de haut et puissant messire Pierre Écuier Loz, chevalier, seigneur comte de Beaucours, maître de camp d'un régiment de dragons de son nom, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, fils aîné de haut et puissant messire Claude Loz, chevalier, seigneur comte de Beaulieu, et de haute et puissante dame Françoise Magon.

Les Loz de Beaucours, en effet, d'ancienne extraction, justifient de neuf générations à la réformation de 1668. Ils portaient : *de gueules à trois éperriers d'argent, becqués, membrés et grilletés d'or*; plus tard,

*trois merlettes d'or, 2 et 1, sur champ d'azur.* — Cette famille a produit deux avocats généraux au parlement de Bretagne en 1779.

La CHAPELLE St-Jean est située au village du Loc'h, lequel faisait autrefois partie, comme trève, de la paroisse de Maël-Pestivien, maintenant réuni à Peumerit-Quintin. Cette chapelle est toujours desservie. Nous venons de voir qu'elle était église tréviale au moment de la révolution; mais si l'on remonte beaucoup plus haut, on la retrouve, prétend-on, chapelle privée d'un château ou plutôt d'un monastère, complètement en ruines, isolé au milieu d'un étang, que l'on dit avoir appartenu aux *moines rouges*. — Cet établissement, château ou monastère, fut détruit, selon la légende conservée dans le souvenir des vieillards, *dans une seule nuit*. — Par qui et à quelle époque? — Nul ne le sait.

La petite église saint Jean se compose de deux chapelles latérales, ornées d'autels en granit, sur lesquels se trouvent sculptées plusieurs scènes de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sur l'un des vitraux, un

peintre a représenté Saint-Jean tenant une plume à la main.

La CHAPELLE dédiée à saint Cadou est maintenant en ruines. Le patron de cette chapelle est le même que saint Cadoc, dont les parents régnaient sur une contrée située dans la partie méridionale du pays de Galles. Il était contemporain et ami de saint Gildas l'Albanien, avec le concours duquel il fonda à Lan-carvan une école de théologie, qui fut, dit-on, une pépinière de grands hommes et de saints. La tradition du Morbihan prétend que saint Cadoc habita longtemps une île que l'on suppose être Groix. De là sa réputation s'étendit dans toute la Bretagne. Ce saint passe pour guérir les plaies.

#### Antiquités.

Le Roc'hleu a conservé les ruines d'un très-ancien château dont la porte principale subsiste encore, et laisse voir un écusson aux armes des Loz de Beaucours, anciens seigneurs de la paroisse. Ces armoiries sont reproduites, on ne sait trop pourquoi, sur la porte du presbytère, vieille construction qui touche à

ses derniers moments et menace d'écraser ceux qui l'habitent.

— Aux dépendances du village de Pempoul, on remarque avec quelque surprise une agglomération de rochers superposés, dont l'élévation est de près de 10 mètres. Un roc presque plat, de 4 mètres de longueur, supporte un autre roc de 9 mètres de long sur 3 mètres 50 centimètres de haut, ayant à chacune de ses extrémités deux autres rochers superposés. Ces quatre derniers forment comme deux supports d'égale hauteur à peu près, et il n'est pas douteux qu'ils soutenaient anciennement un autre rocher que l'on voit maintenant renversé sur le sol, au pied des précédents. Tout cela devait former un gigantesque dolmen, assez semblable, pour la forme, au monument druidique de Kerohou-Bihan, dans la commune de Maël-Pestivien.

Si l'on interroge les habitants du pays sur ce sujet, ils répondent qu'ils tiennent de leurs pères, qu'autrefois les bergers de la contrée jouaient aux palets avec ces pierres; mais qu'ayant renoncé à ce passe-temps après les avoir placés les uns sur les autres, ces palets ont subi la loi

commune, c'est-à-dire qu'ils ont grossi et grandi comme nous les voyons en avançant en âge!

Indépendamment de ce monument, qui appartient, croyons-nous, aux Druides, la commune renferme encore deux tumulus et un menhir.

#### Annales.

Le 4 juin 1849, jour de foire à Bourbriac, il tomba pendant un quart d'heure environ, tout le long du Blavet, entre Trémargat et Kerien, une grêle d'une grosseur qui atteignait, pour bon nombre de grains, celle des pommes de terre de moyenne dimension! Tout fut ravagé dans le pays et il fallut couper le seigle pour semer du blé-noir. Après l'orage, on trouva morts dans les champs une quantité considérable d'oiseaux, des lapins, etc.

Le territoire de Peumerit-Quintin est arrosé dans sa partie est par la rivière du Blavet. Il a de nombreux pâturages, peu de bois; cependant les plantations y prennent faveur depuis quelques années et réussissent assez bien. — Commerce de bœufs, qui s'exportent en Angleterre, et de beurre, qu'absorbe le marché de Callac.

#### COMMUNE

### DE SAINT-CONNAN,

Formée des villages

Creniel, Coldabry, Kerbellec, la Ville-Neuve, Kerdraou, etc.

Elle est limitée, au nord par Plésidy, Senven-Léhart; à l'est par Saint-Gildas; au sud par Saint-Gilles-Pligeaux; à l'ouest par Magoar. — Sa population est de 919 habitants et sa superficie de 1,354 hectares 27 ares. — Elle renferme 213 maisons. — Son revenu cadastral est de 9,264 fr. 72 c. et son revenu vrai de 37,052 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 16 kil. N.-N.-E. de St-Nicolas-du-Pélem, à 21 kil. S.-S.-E. de Guingamp et à 32 kil. S.-O. de St-Briec. — Son bureau de poste est Plésidy. — Maison d'école pour les garçons et pour les filles commune à Senven-Léhart.

#### Étymologie.

Saint-Connan doit vraisemblablement son nom à l'un de

ces saints personnages dont parle Owen, qui vivaient ès-cloîtres en Armorique et menaient une vie plus angélique et divine qu'humaine. L'un d'eux, en effet, se nommait Connan. Il faisait partie des huit cent quarante-sept religieux que Paterne III mena avec lui dans la Grande-Bretagne, et que l'église compte au nombre de ses saints.

#### Monuments.

L'ÉGLISE, construite il y a une vingtaine d'années, a pris la place d'une ancienne chapelle. Elle est en forme de croix latine, écrasée et sans bas-côtés. Elle reconnaît pour patron saint Corentin, mais nous ignorons lequel; car il a existé deux saints de ce nom, tous les deux évêques de Quimper. Le premier était issu d'une famille originaire de la Grande-Bretagne, réfugiée dans l'Armorique; il mourut le 12 décembre 454, après 58 ans d'épiscopat. Nous ne savons à quelle époque vivait celui qui prit le titre de Corentin II.

La paroisse célèbre la fête de son saint patron, mais avec moins de solennité que celle de la Vierge. Cette dernière est l'occasion d'un pardon très-fré-

quenté. On ne dit la grand'messe dans l'église de Saint-Connan que tous les quinze jours; la messe matinale s'alterne avec la paroisse de Senven-Léhart, sa proche voisine (les deux églises sont à environ un kilomètre l'une de l'autre).

Voici un usage commun à ces deux églises : lors de chaque fête patronale, une quête a lieu au domicile des paroissiens, et le résultat en est publié en chaire avec désignation des personnes qui ont donné et indication précise de la quotité des offrandes. Ainsi, par exemple, on dit : un *tel*, propriétaire ou fermier à *tel* endroit, a donné *telle* somme ou *telle* quantité de blé, de beurre, etc. Or, le paysan bas-breton, malgré son apathie, est orgueilleux à sa manière et très-aristocrate. Comme il vit de peu et ne connaît point le luxe, s'il est pauvre, il accepte sa position et fait rarement des efforts pour en sortir; mais s'il est riche, il en tire vanité et veut qu'on le sache. La quête au profit du presbytère, faite dans ces conditions de publicité, est donc une sorte d'appel à l'amour-propre, et cet appel est rarement méconnu.

NOTRE-DAME du Logot, chapelle d'origine moderne, n'offre rien d'intéressant. Son pardon a lieu le premier dimanche de mai.

SAINTE-BARBE était située près de l'Etang-Neuf; mais cette chapelle a été détruite il y a une quarantaine d'années.

SAINTE-MARIE, habitation moderne construite par M. Loyer, de Guingamp, touche à la route de cette dernière ville à Corlay. C'est une propriété fort belle, à laquelle sont attachés des bois d'une grande étendue. Les magnifiques ruines de l'ancienne abbaye de Coatmalouen (V. Kerpert) touchent à Sainte-Marie et en dépendent depuis quelques années.

CHATEAU de la Villeneuve. — Une portion de tourelle, respectée par le temps, est tout ce qui reste de cette antique forteresse, qu'entouraient de larges douves aujourd'hui transformées en prairies. Ce château fort avait une chapelle privée, comme lui en ruines, dédiée à saint Yves, le patron par excellence des Bretons. Cette propriété appartient actuellement à M. Louis de Sévoy, de Lamballe.

*Autrefois*, Saint-Connan était trêve de Saint-Gilles-Pligeaux et dépendait de l'évêché de Quimper. Elle avait pour subdélégation Corlay et pour siège royal Saint-Briec.

Le territoire de cette commune est partout peu productif et mal cultivé. Il nourrit avec peine une population peu nombreuse eu égard à son étendue (919 hab. pour 1,354 hect. 27 ares de terrain, lorsque dans toutes les communes du bel arrondissement de Lannion, qui fera l'objet de notre prochain volume, une égale étendue de terre nourrit en moyenne de 46 à 4,700 habitants, presque le double!); aussi compte-t-il parmi ses travailleurs un certain nombre d'émigrants, qui vont chercher ailleurs, notamment dans le département de Seine-et-Oise, l'emploi de leurs bras et de meilleurs salaires. — C'est là, nous dit-on, un malheur pour l'agriculture de ce pays. — Ce n'est pas notre opinion. Et d'abord, un pays qui manque de bras n'a-t-il pas la ressource des machines, qui fonctionnent mieux, plus vite et à moindres frais? — Encouragez donc ces émigrations temporaires au lieu de les entraver. D'une part, le nombre si grand de vos pauvres

diminuera, ce qui est déjà quelque chose; d'autre part, vos émigrants, de retour dans leur pays, finiront par y introduire d'autres pratiques de culture, des besoins de bien-être qui réveilleront l'indolence native, transformeront peu à peu vos chaumières enfumées en habitations propres et saines, enfin effaceront quelque jour ces différences si grandes, au moral et au physique, qui existent entre les habitants du centre et ceux du littoral de ce même département. Ce qu'il faut enseigner aux Bretons, ce n'est pas d'aimer leur pays davantage, mais de l'aimer mieux, de désirer pour lui, parmi les contrées agricoles, industrielles et commerciales, un rang qu'il n'a pas et que lui assignent la qualité de son sol, bonne à peu près partout, ses nombreux cours d'eau, ses ports, etc., etc.

---

COMMUNE

DE ST-GILLES-PLIGEAUX.

Formée des villages

Kertanguy, Kergornec, Bos-san, etc.

Elle est limitée, au nord par St-Connan; à l'est par le Vieux-Bourg-Quintin; au sud par Canihuel; à l'ouest par Kerpert. — Sa population est de 1,236 hab. et sa superficie de 1,944 hect. 36 ares, dont 9 sous haute futaie, 4 sous taillis et 136 sous landes, en grande partie susceptibles de culture. — Son revenu cadastral est de 13,941 fr. 93 c. et son revenu vrai de 55,768 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Elle est traversée, du nord au sud, par la route de Guingamp à Corlay, et, de l'est à l'ouest, par la route départementale de St-Brieuc à Callac. Plusieurs ruisseaux assez poissonneux l'arrosent, et vont se jeter, les uns dans le Blavet, au sud, les autres dans le Trieux, au nord, après avoir fait tourner 4 moulins.

On cultive dans cette commune le seigle, l'avoine, le blé-noir, le trèfle, la betterave, le chou, etc. Les arbres fruitiers y sont en petite quantité. Le labourage se fait avec des bœufs. Beaucoup de propriétaires exploitent eux-mêmes leurs terres.

Le BOURG, avec ses deux clochers s'élevant vers la rue, apparaît comme une petite ville au

voyageur qui parcourt la route de Guingamp à Corlay. Il est situé sur le sommet de cette chaîne ininterminable de montagnes s'étendant de l'Ille-et-Vilaine jusqu'au fond du Finistère, et que l'on nomme *Menez-Are*, mots bretons qui signifient *montagnes encore*. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 278 mètres; cependant, il s'y trouve deux fontaines dont l'eau coule sans cesse, même dans les temps de grande sécheresse, et ne baisse jamais. L'une verse ses eaux dans le Blavet, qui coule au midi; l'autre se jette dans le Trieux, au nord.

Celle de ces fontaines qui se voit au sud de l'église est fort remarquable au point de vue artistique. Elle a deux bassins alimentés par la même source et renfermés dans une enceinte maçonnée en pierres de taille, puis garnie à l'intérieur d'une saillie servant de siège continu aux pèlerins nombreux qui la visitent. Deux beaux escaliers conduisent à cette enceinte, où s'élèvent en pyramides deux pignons avec niches, d'un travail remarquable, disposées pour recevoir les statues de saint Gilles, de saint Loup et de saint Laurent.

Saint-Gilles-Pligeaux fut chef-

lieu d'une justice de paix jusqu'en 1801. Il est aujourd'hui la résidence d'un notaire, et possède, depuis 1838, une école très-suivie. — A 11 kil. N.-N.-E. de St-Nicolas-du-Pélem, son bureau de poste, à 23 kil. S.-S.-E. de Guingamp et à 33 kil. S.-O. de St-Brieuc. — Foires le 3 mai et le 6 décembre.

#### Étymologie.

Jusqu'à la révolution de 1789, les seigneurs, et, en leur nom, les sénéchaux, tenaient, quatre fois l'an, ce qu'on appelait alors les plaids généraux, sorte d'assises solennelles où les vassaux et même les seigneurs des juridictions inférieures étaient obligés de se rendre. Ces plaids généraux se tenaient au chef-lieu de la juridiction supérieure et s'appelaient, en breton, *plijou-bras*. Or, d'un arrêt de la chambre royale de Rennes, en date du 5 octobre 1673, il résulte que les seigneurs de Kervillio avaient le droit de faire exercer leur juridiction au bourg de St-Gilles-Pligeaux, et que cette juridiction s'étendait non seulement sur la paroisse de ce nom, mais encore sur les paroisses circonvoisines, lesquelles s'appelaient alors Kerpert-Pligeaux, St-Connan - Pli-

geaux, Canihuel-Pligeaux, Plésidy-Pligeaux. Il est donc à peu près certain que de *Plijou* on aura fait *Pligeaux*, et que ce mot rappelle les plaids généraux qui se tenaient anciennement dans ce bourg.

#### Monuments.

L'ÉGLISE, sous l'invocation de saint Gilles, est fort belle; elle a deux bas-côtés formés d'arcades en ogive, et deux chapelles latérales éclairées par de grandes fenêtres à meneaux. Le sanctuaire est vaste, parqueté, boisé avec soin, et décoré de statues sculptées avec talent. Le clocher, rebâti en 1644, est remarquable par sa solidité et son élégance, bien qu'un peu écrasé; le portail est orné de grappes de raisins d'une bonne exécution. L'orgue date, croit-on, de 1730.

La CHAPELLE Saint-Laurent, dans le cimetière, est considérée comme plus ancienne que l'église. C'est une fort jolie construction, un peu enfoncée en terre, mais riche d'architecture et surmontée d'un clocher élégant. Des deux côtés du sanctuaire sont les statues de saint Laurent et de saint Maurice, de grandeur naturelle, et, dans le fond, le martyr de saint Laurent. Mais ce qui mérite surtout

de fixer les regards, c'est le sépulchre de Notre-Seigneur, œuvre sans contredit d'un artiste de distinction : Nicodème et Joseph d'Arimathie descendent Jésus dans le tombeau ; saint Jean et les trois Marie, debout, regardent, plongés dans une douleur profonde. Les connaisseurs placent ces statues au-dessus de celles de Saint-Thégonnec (Finistère), bien que ces dernières soient considérées généralement comme des chefs-d'œuvre.

NOTRE-DAME de la Clarté, jolie chapelle en forme de croix latine, a remplacé, en 1784, une simple croix, placée là de temps immémorial et abritée sous une couverture d'ardoises, supportée par 4 piliers. Au pied de cette croix se voyait une statue de la Vierge, en si grande vénération parmi les personnes atteintes de maux d'yeux, que les offrandes suffirent en peu de temps pour faire face aux frais de construction de la chapelle actuelle. En 1847, le pignon de la tour, qui avait à peine 69 ans, croula tout entier. On l'a relevé depuis, en supprimant l'escalier, cause présumée de l'accident. Notre-Dame de la Clarté a un autel à la

romaine, surmonté de deux beaux anges adorateurs.

SAINT-GILDAS-DES-PRÉS est une chapelle très-ancienne, car elle était autrefois église tréviale, avait ses fonds baptismaux, etc. En 1699, Charlotte de la Fruglaye, épouse de Louis Ramau, y fut enterrée. On dit la messe dans cette chapelle le 29 janvier et le jour de la Saint-Jean.

SAINT-GILDAS-KERGUILNER était un petit oratoire dépendant du château du même nom. Il fut vendu pendant la révolution à Jean Robin, de Kerpert, qui en employa les pierres à bâtir sa maison.

#### Antiquités druidiques.

ROCH AL LEZ (*le rocher de la loi*) a été brisé en 1810 par M. Rolland Pérennès, qui en a utilisé les débris pour bâtir sa maison. C'était un rocher long, de 3 m. 50 c. de diamètre et de 2 m. de hauteur, situé à l'angle nord du cimetière. Au centre de ce rocher se trouvait un trou, destiné, dit-on, à recevoir un poteau qui soutenait un dôme mobile abritant les juges ; car c'est là, dit la tradition, que les Druides rendaient la justice, et,

après eux, les seigneurs du canton de Pligeaux.

LANNEC-AR-VILIEN (*la lande des prêtres*) est une montagne située au nord du bourg, sur le sommet de laquelle se voient deux grands rochers, distants l'un de l'autre d'un mètre 30 c. Ils servaient anciennement de point d'appui à un troisième rocher, plus petit et plat, que l'on mettait facilement en mouvement. Cette pierre branlante est tombée dans le vallon vers l'an 1850, et n'a pas été mise en place depuis.

M. Boscher, recteur de Saint-Gilles-Pligeaux, homme d'étude, à l'obligeance duquel nous devons ces documents sur Saint-Gilles, pense que cette montagne a dû être consacrée au culte des Druides, et que c'est là que s'assemblait le peuple des environs, *lors des pleines lunes*, pour chanter des hymnes en l'honneur de la divinité. Le fait est que les Bretons appellent encore la pleine lune *Can-al-Louar*, ce qui signifie *le chant de la lune*, et *bara can*, pain à chant, l'hostie dont on se sert pour le sacrifice de la messe.

Au village de KERTANGUY (*village du feu nouveau*), les

Druides, dit toujours la légende, venaient en grande pompe, vers le solstice d'hiver, couper avec une serpette d'or le gui mystérieux, cérémonie qui était, on le sait, l'annonce du renouvellement de l'année, du triomphe du soleil sur les ténèbres.

Deux MENHIRS, dont l'un a 7 mètres de hauteur et 8 de circonférence, se voient à une demi-lieue du bourg, près du village de Kergornec. La face principale est tournée vers le sud.

CAVERNE. — Sur le penchant du coteau, entre le village de Kertanguy et l'abbaye de Coëtmalouen (V. Kerpert), il existe une caverne dont l'entrée est aujourd'hui obstruée par les terres qui s'y sont amoncelées. Il est de tradition qu'une sibylle habitait anciennement cet antre et y rendait ses oracles. De nos jours encore, vous dira-t-on dans le pays, une naine en sort de temps en temps pour aller près de là étaler son argent au soleil.

— En 1812, un gentilhomme des environs de Quimper a détruit un monument curieux d'antiquité gauloise, qui recouvrait, croyait-il, un trésor ; mais on ne trouva que du sable. C'é-

taut une sorte de pierre sépulcrale, plus large à la tête qu'au pied, enfoncée dans la terre par son propre poids, ne dépassant alors le sol que d'environ 50 centimètres, enfin chargée de caractères inconnus, gravés en relief et affectant la forme de petits pains. Ce monument était situé près du village de Bossan, à côté du sentier qui conduit au bourg de St-Gilles, et sa tête, c'est-à-dire, sa partie la plus large, était tournée vers l'orient. Le vallon s'appelle encore *Douar ar gorandonel*, la terre des nains; aussi la tradition rapporte qu'à certains jours de l'année on voit étendus sur le coteau voisin des draps blancs, tout couverts de pièces d'argent monnayé et gardés par une naine. Mais sitôt qu'on s'en approche, tout disparaît comme par enchantement. — Si l'on cherchait bien, l'on trouverait peut-être à cette fable une cause.

**Anciennes maisons nobles.**

Les châteaux de Kervillio et de Kerguiner ont été détruits; il ne reste plus que les bâtiments de ferme. Le premier appartenait à la famille Jégou de Kervillio, qui comptait au nombre

de ses illustrations Claude Jégou de Kervillio, qui fut président au parlement de Bretagne en 1672, autre Jégou de Kervillio, qui fut évêque de Tréguier, et deux chevaliers de Malte en 1668. L'autre château appartenait au comte Dulas.

L'ancienne paroisse de St-Gilles - Pligeaux dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Corlay et du siège royal de St-Brieuc. Elle avait pour trèves Kerpert et Saint-Connan, qui forment aujourd'hui deux paroisses séparées. La cure était à l'alternative, suivant Ogée.

**COMMUNE**

**DE SAINTE-TRÉPHINE,**

Formée de l'ancienne trêve de Bothoa ou

St-Nicolas-du-Pélem.

Elle est limitée, au nord par St-Nicolas-du-Pélem; à l'est par Corlay, Plussulien; au sud par Plouguernével; à l'ouest par Plounévez-Quintin. — Sa population est de 810 hab. et sa superficie de 1,252 hect. 23 ares.

— Elle renferme 165 maisons. — Son revenu cadastral est de 26,413 fr. 37 c. et son revenu vrai de 39,620 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux.

Le BOURG est situé à 5 kil. S. de St-Nicolas-du-Pélem, son bureau de poste, à 37 kil. S. de Guingamp et à 46 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. Il est sans importance, isolé, et touche aux limites de l'arrondissement de Loudéac.

**Origine et étymologie.**

Si l'on en croit une ancienne légende, ce bourg doit son origine et son nom à sainte Tréphine, qui, ressuscitée par saint Gildas (V. légende de Comore, p. 164), vint se cacher dans cet endroit solitaire, et y mit au monde saint Trémeur; après quoi elle bâtit un monastère, autour duquel se groupèrent dans la suite quelques maisons.

**Monuments.**

L'ÉGLISE, édifice du quinzième siècle, n'offre rien de remarquable; maison montrée, dans le cimetière, une fosse assez profonde, dont les parois sont revêtus de larges dalles, et que l'on dit être le tombeau de saint Trémeur. A chacun des angles de

cette fosse se trouve une grosse pierre de forme ronde; à l'une des extrémités, une pierre, placée en travers, semble avoir eu pour destination de supporter la tête d'un cadavre, et, tout près, une cinquième pierre sphéroïdale paraît creusée pour recevoir de l'eau bénite. A l'extrémité opposée, là où l'on suppose que reposaient les pieds, s'élève un pilier quadrangulaire, de plus de 3 mètres de hauteur, fait d'une seule pierre et cannelé sur toutes ses faces. Ce pilier se nomme dans le pays *colonne de saint Trémeur*: il porte, comme inscription, des caractères que nul encore n'a pu déchiffrer. Suivant Lobineau, *Vie des saints de Bretagne*, ces caractères appartiennent à l'ancien alphabet des Armoricaains et des Gaulois; quelques-uns d'entre eux, du moins, ont une certaine analogie avec les signes de l'alphabet placé en tête du dictionnaire celtique du P. Grégoire de Rostrenen. Quoi qu'il en soit, ces caractères forment deux mots superposés: le premier a 5 lettres et le second 7. On pourrait donc dire qu'ils signifient *saint Trémeur*; mais notre traduction, nous croyons devoir en prévenir nos lecteurs, n'a d'autre raison d'être que le

rapport qui existe entre le nombre des signes indéchiffrables et celui des lettres nécessaires pour former les deux mots de cette traduction. Cette coïncidence n'est que l'effet du hasard peut-être; mais elle donne à réfléchir toutefois lorsqu'on se dit que personne ne met en doute que le monument dont il s'agit n'ait été érigé en l'honneur de saint Trémeur. — Cette sépulture du saint est maintenant abritée par une espèce de chapelle moderne, dont l'un des murs s'adosse à l'obélisque, qu'elle laisse à découvert.

— A l'extrémité opposée du cimetière, on conserve précieusement une pierre creusée sans art, que l'on croit être le tombeau de sainte Tréphine, la pieuse martyre du redoutable Comore.

— Au milieu du bourg, en dehors du cimetière, on remarque un monolithe carré, se terminant en pointe et percé d'un trou au sommet. Il a environ un mètre 40 c. d'élévation et porte le nom de *mein pebr*, la pierre au poivre. On prétend que par suite d'un droit seigneurial les habitants de la paroisse de Sainte-Tréphine étaient obligés de remplir de poivre, à certaines époques de l'année, le trou pratiqué au sommet de cette pierre. Cette bizarre redevance est à noter, mais n'a rien qui puisse surprendre lorsqu'on se reporte par la pensée à l'époque qu'elle rappelle.

La commune de Sainte-Tréphine est traversée par le Blavet et par la petite rivière de Salaun.

## CANTON DE PLOUAGAT.

Il comprend les communes de Plouagat, Bringolo, Goudehin, Lanrodec, Saint-Flacra, St-Jean-Kerdaniel, St-Pévor. — Sa population est de 9,418 hab. et sa superficie de 13,018 hect. 36 ares. — Il renferme 2,142 maisons. — Son revenu vrai est de 411,471 francs.

### COMMUNE

## DE PLOUAGAT,

Formée des villages



ERHERVÉ, FORUNEBELO, KERBISIEN, le LAGAUDEUC, KEROUZO, etc.

Elle est limitée, au nord par Bringolo; à l'est par Pléto, Châtelaudren, Plouvara; au sud par Bocquelo; à l'ouest par Lanrodec et St-Jean-Kerdaniel. — Sa population est de 2,438 hab. et sa superficie de 3,497 hect. 22 ares, dont 2,155

hect. sous ter. lab., 229 sous prés et pât., 59 sous bois, 2 sous verg, et jard., 521 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 560 maisons et 3 moulins à eau. — Son revenu cadastral est de 33,832 fr. 22 c. et son revenu vrai de 135,329 fr., soit 174 pour proportion entre ces deux nombres. — Roches amphiboliques.

Le BOURG, traversé par la route impériale de Paris à Brest, se compose d'un certain nombre de maisons couvertes en ardoises, dont les plus jolies et les plus confortables sont allées se poser, des deux côtés de la route, à quelques pas de la petite

ville de Châtelaudren, dont elles semblent faire partie. Il est à 11 kil. S.-E. de Guingamp et à 20 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Châtelaudren. — Cure de 2<sup>e</sup> classe, chef-lieu de perception, justice de paix, résidence d'un notaire, maison d'école.

#### Étymologie.

On pense que Plouagat est une contraction de *Plouargapat*. Ce nom signifierait, dans ce cas, *paroisse de saint Argapat*. — Saint Argapat ou Agapit fut pape et martyr.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de la Vierge. Elle n'a qu'une seule nef et forme une croix latine régulière, dont les deux bras sont occupés par les autels du Sacré-Cœur et du Rosaire, lesquels s'aspectent mutuellement et ne sont pas conséquemment placés dans le même sens que le maître-autel. Isolés de la nef par une balustrade, ces trois autels composent un sanctuaire assez richement orné et d'un joli effet. Le reste de l'église est triste et nu, et n'a pour tout ornement qu'un tableau de grande dimension donné en 1829 par

le roi Charles X, à la sollicitation de Mgr de Quélen, alors archevêque de Paris. Le porche renferme un vaste bénitier carré en granit du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il abrite les dépouilles mortelles de M. Bourgneuf, mort recteur de Plouagat en 1760. Une longue épitaphe, placée sur le mur, retrace les vertus du pieux pasteur.

Le CIMETIÈRE entoure l'église et borde la route impériale, qu'il domine. Il renferme un menhir ou peulven de 1 m. 40 c. d'élévation, portant sur l'une de ses 4 faces, dont le temps a usé les angles, deux signes hiéroglyphiques gravés en creux et placés au-dessus l'un de l'autre. Aucun antiquaire n'a donné encore la signification de ces caractères ou signes, de sorte que la destination de ce monument reste inconnue.

La CHAPELLE dédiée à saint Yves et à saint Emilion est visitée, le dimanche le plus près du 19 mai, par de nombreux pèlerins, qui vont demander à ces saints patrons de bonnes récoltes.

La CHAPELLE St-Jacques a deux pardons : le 29 juillet et le

2<sup>e</sup> dimanche d'octobre. Ce dernier est institué pour célébrer la fête de N.-D. du Logot, qui a sa statue dans la même chapelle.

La VILLE-CHEVALIER est la maison principale de la commune de Plouagat. Elle a vu naître M. de Quélen, qui fut élevé successivement aux dignités d'archevêque de Paris et de pair de France, sous le règne des Bourbons de la branche aînée. La terre de la Ville-Chevalier appartient encore à un membre de la famille de Quélen, dont les armes sont : *burelé de dix pièces d'argent et de gueules*, avec cette devise : *e peb amser*, *Quelen* (en tout temps, Quélen).

Guillaume de Quélen, capitaine de Carhaix, et Rolland, son frère, connétable de la même ville, ratifièrent le traité de Guérande en 1381; Jean épousa, vers 1400, Marie, dame du Dresnay; Yves fonda le couvent des Augustins de Carhaix en 1416, et épousa Aliette, dame du Vieux-Châtel; Olivier fut chevalier de l'hermine en 1454, grand-maitre de l'artillerie de Bretagne, capitaine-général et gouverneur des francs archers et arbalétriers élus des paroisses du duché en 1460; une abbesse de Kerlot en

1787 et l'archevêque dont nous venons de parler. — La branche aînée de cette maison s'est fondue dans celle de Lannion, d'où la baronnie de Quélen est passée au sénéchal de Kercado.

BEAUPRÉ, autrefois terre noble, n'est plus qu'une habitation de fermier. Les bâtiments de cette ferme ont été brûlés en juillet 1855.

#### Annales.

« Le 12 janvier 1422, le duc Jean VI (1) donna la seigneurie de Plouagat, qui venait d'être confisquée sur les comtes de Penthièvre, à Pierre Eder, son chambellan et son maître-d'hôtel. Par contrat passé à Vannes le 6 juillet 1466, Jean Eder, sieur de la Haye-Eder, de Broustai et de Plouagat-Châtelaudren, vendit à Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, les héritages qu'il possédait dans la

(1) Ogée dit Jean V; mais c'est par erreur. La seigneurie de Plouagat ne fut confisquée que par suite de l'attentat de Champocéaux sur Jean VI et son fils, en 1420. Jean V était mort à cette époque depuis 7 ou 8 ans. Jean Eder n'était pas non plus chambellan de Jean V, mais bien de Jean VI, dont il partagea la captivité à Champocéaux, ce qui explique cette libéralité à son égard.

paroisse de Plouagat, moyennant une somme de 500 écus d'or. La duchesse acheta ces biens pour les donner à l'abbaye de Nazareth, qu'elle fonda à Vannes par lettres du 24 mai 1467. Elle acquit aussi de Guillaume, chevalier, seigneur de Rosmar, les dîmes de Saint-Guénin, en la même paroisse. La princesse donna ces deux acquisitions aux religieuses, à valoir sur les 600 livres de rente qu'elle leur avait promises. En 1480, le duc François II fit revivre les titres de la baronnie d'Avaugour et la donna pour apanage à son fils François de Bretagne. Ce dernier, voulant réunir la paroisse de Plouagat à sa baronnie, proposa à Gilles Eder, petit-fils de Pierre Eder, de lui vendre cette terre. Gilles qui avait déjà grevé sa seigneurie de quelques rentes qui se payaient encore en 1780, la vendit par acte passé en 1481.

L'ancienne paroisse de Plouagat avait pour trèves Lanrodec et Saint-Jean-Kerdaniel, aujourd'hui communes séparées. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de St-Brieuc. En 1789, le duc de Rohan-Soubise en était le seigneur

La cure, présentée par l'abbé de Beauport, devait 2 deniers de rente féodale à la baronnie d'Avaugour.

Cette commune est assez fertile et bien cultivée. Elle est traversée par la route impériale de Paris à Brest et par la route de Quintin à Châtelaudren. Le Leff, rivière qui prend sa source dans la commune du Leslai (V. ce mot) arrose une partie de ce territoire.

*Patrie* du célèbre sculpteur Corlay, mort à Châtelaudren à l'âge de 82 ans, ce qui a fait croire que cette ville lui avait donné le jour. — « Corlay, dit le président Habasque, aimait le bon vin, la bonne chère, et ne travaillait que lorsqu'il sentait l'inspiration. Il n'aimait pas qu'on lui fit d'observations sur le plus ou moins de temps qu'il mettait à produire et à terminer ses ouvrages. Il attachait peu de prix à l'argent, et, préférant à tout son indépendance, il refusa d'être chef de l'atelier de sculpture à Brest, avec 10,000 fr. de traitement. On a de lui, entre autres ouvrages : à Etables, saint Jean et saint Pierre ; à Pontrieux, un autel en baldaquin, avec les

« statues de saint Augustin et de saint Clément ; à Binic, une boiserie avec deux statues et une gloire ; plus saint Julien, regardé comme un chef-d'œuvre ; le chœur de Châtelaudren est du même artiste, ainsi que la chaire de Saint-Brandan et les fonts-baptismaux de Lanfains, qui sont ses premiers ouvrages. Il a encore fait l'autel de Saint-Brandan, avec un fort bel archange. Ce morceau mérite d'être cité. Est encore de lui : N.-D. de la Cour. Il avait fait aussi à Beauport un saint Jean et un Moïse, morceaux si dignes d'admiration, que des amateurs enthousiastes prétendaient qu'ils valaient à eux seuls l'abbaye de Beauport. On les a brûlés à St-Brieuc comme bois à feu.

« Corlay était aimé de M<sup>r</sup> de La Ferronais, alors évêque de St-Brieuc, et le prélat l'admettait souvent à l'honneur de manger à sa table. »

## COMMUNE

## DE BRINGOLO,

Formée des villages

Kerimerc'h, Kersteun, Melard, Parc-Eleyau, Kerousée, le Plébel, Kervisio, etc.

Elle est limitée, au nord par Goudelin ; à l'est par Tressignaux, Plélo ; au sud par Plouagat, St-Jean-Kerdaniel ; à l'ouest par le Merzer. — Sa population est de 897 hab. et sa superficie de 938 hect., dont 761 sous ter. lab., 58 sous prés et pât., 26 sous bois, 25 sous landes et ter. inc., 2 sous étangs. — Elle renferme 211 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 18,913 fr. 56 c. et son revenu vrai de 31,523 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique ; porphyre noir et porphyre vert ; mine d'antimoine, suivant Ogée.

Le BOURG est situé à 9 kil. N. de Plouagat, à 12 kil. E. de Guingamp et à 22 kil. N.-O. de St-Brieuc. — Son bureau de poste est Châtelaudren. — Maison d'école pour les garçons et pour les filles.

**Monuments.**

Le CHATEAU de la Grandville est une fort belle habitation, entretenue avec beaucoup de goût et de soins. Elle appartient à la famille de Kergariou, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Bretagne. Un de ses membres, Guillaume de Kergariou, faisait partie de la cinquième croisade, en 1248. Il avait pour armes : *d'argent, fretté de gueules, au franc-quartier de pourpre chargé d'une tour crenelée d'argent*, avec cette devise : *Là, où ailleurs, Kergariou*. Cette même famille a donné un gouverneur à Morlaix, et à la marine plusieurs officiers de distinction. De nos jours (il est mort au Portrieux en 1832), M. le comte de Kergariou, père du propriétaire actuel de la Grandville, a été successivement chambellan de Napoléon I<sup>er</sup>, préfet, député, enfin pair de France sous Charles X. Il a laissé au château qui nous occupe, une collection remarquable de monnaies bretonnes et gauloises, une bibliothèque considérable et des antiquités de toute espèce.

Ruines de KIMBER. — Les vestiges du château de Kimber, que sa position avantageuse

rendait d'un difficile accès, dit Fréminville, ne consistent plus maintenant qu'en un retranchement de terres amoncelées sur la base de son enceinte ruinée, et qui en marque le contour. Le plan en était à peu près elliptique, ou plutôt en forme de trapèze très-allongé, et il y avait pour y entrer deux portes situées chacune à l'extrémité opposée de la diagonale. Cette fortification a 60 mètres de longueur. Au milieu de son aire est le keep sur lequel était le donjon dont on distingue encore les fondations, et consistait en une tour carrée. Cette particularité distingue essentiellement le château de Kimber de tous ceux de la même époque, dans lesquels le donjon, toujours érigé à l'une des extrémités de la place, est de forme circulaire ou polygone. Ces fortifications, les plus anciennes de Bretagne, remontent au moins au dixième siècle.

*Autrefois*, Bringolo n'était que simple trêve de Goudelin et dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et ressortissait de la juridiction de Châtelaudren au siège royal de Lannion.

Le territoire de cette commune produit toutes espèces de grains. Il est arrosé par Le Leff, rivière dont la source est dans la commune du Leslai (V. ce mot). Ogée y signale une mine d'antimoine, mais sans préciser l'endroit.

2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste, modifié dans le nord-nord-est.

Le BOURG est situé sur la route de Guingamp à Lanvallon, à 11 kil. N. de Plouagat, à 11 kil N.-E. de Guingamp et à 24 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Lanvallon. — Écoles, résidence d'un notaire.

## COMMUNE

**DE GOUDELIN,**

Formée des villages

Guingamp, Luzulu, St-David, Kerenguès, Feutennois, Bois-de-la-Roche, Kervenou, etc.

Elle est limitée, au nord par Gommenech; à l'est par Lannebert, Lanvallon, Tressignaux; au sud par Bringolo; à l'ouest par le Merzer, Pommerit. — Sa population est de 2,413 hab. et sa superficie de 2,298 hect. 11 ares, dont 761 hect. sous terres lab., 58 sous prés et pât., 26 sous bois, 111 sous landes et ter. inc., 2 sous étangs. — Elle renferme 562 maisons, 9 moulins. — Son revenu cadastral est de 32,863 fr. 37 c., et son revenu vrai de 80,908 fr., soit

L'ÉGLISE de Goudelin n'a pas encore 25 ans d'existence! En 1831, les habitants de cette paroisse allaient s'agenouiller sur les dalles en tuffeau vert de leur vieille église, construite tout entière en matériaux de cette nature, provenant d'une carrière qui dépendait de la commune de Tressignaux; mais un jour de cette même année 1831, le tocsin sonna l'alarme; on accourut de toutes parts à la hâte; chacun fit preuve de zèle et de bon vouloir. Efforts et vœux inutiles, le feu avait pris au temple catholique, et il ne lâcha sa proie que lorsque tout fut consumé. On a conservé, dans une chapelle latérale, une tombe plate, en tuffeau vert, sur laquelle sont gravées en creux une grande croix

pommetée, et une épée à gros pommeau et à croisée rabattue, telle que la portaient les chevaliers du douzième siècle.

On désigne sous le nom de *tombeau de Marie de Goudelin* une pierre tumulaire de grande dimension, sur laquelle est couchée une statue de femme, représentée les mains jointes et les pieds appuyés sur deux levrettes. Cette femme est revêtue du costume des dames du quinzième siècle, et sa tête, appuyée sur un oreiller, est couverte d'un escoffion carré.

A côté, est posé un grand cercueil de pierre sur lequel sont représentés un crucifix et deux anges mutilés, puis, à l'extrémité du cercueil, un religieux assis et tenant un livre ouvert. Cinq écussons dont les armes sont effacées complètent les ornements divers de ce monument sans date.

Maintenant, qu'était Marie de Goudelin? Nul ne le sait bien précisément. On raconte seulement que c'était une grande dame, hautaine à l'excès, colère, et tellement emportée qu'elle tua un jour de sa propre main le recteur de Goudelin, parce que celui-ci avait cru devoir se refuser à faire un acte de soumission

qu'elle exigeait de lui. Après cela, doit-on s'étonner qu'elle maltraitât chaque jour ses propres vassaux, sans jamais prendre soin de leur misère, sans se laisser toucher par leurs larmes? — Non, sans doute.

Mais Marie de Goudelin avait irrité le ciel, qui n'attendit pas qu'elle eût quitté cette terre pour lui faire expier par une grande douleur son fol orgueil, son insensibilité, ses emportements. La mort vint visiter sa maison et choisit au milieu de tous son mari. Or, cette femme au cœur si dur aimait avec passion son époux. Elle fut inconsolable de sa perte, et, nuit et jour, jusqu'à ses derniers moments, elle arrosa de ses larmes les restes de celui qu'elle avait aimé; car ces restes avaient été précieusement recueillis dans un cercueil et conservés dans son château même : Marie n'avait pas voulu les confier à la terre.

Après un temps de souffrances horribles, qui parut à Dieu, sans doute, une expiation suffisante, le corps de Marie de Goudelin fut trouvé un jour étendu sans vie sur le cercueil arrosé de tant de larmes... Mais, avant de mourir, elle avait par des dispositions testamentaires

recommandé expressément de placer les cendres de son mari près d'elle et de représenter le cercueil qui les avait enfermées sur son propre tombeau.

Les *maisons nobles* de cette paroisse étaient, en 1430 : Quistillic, à Jean Josse, sieur de Quistillic; le château de Kergoff, à la famille Le Gonidec, dont un membre mourut en 1764 avec les titres de maréchal des camps et armées du roi et de doyen de la noblesse. Cette famille n'est pas éteinte. Goudelin, à la famille de ce nom, laquelle a fourni deux sénéchaux de Rennes et de Nantes en 1431 et 1453. Rolland de Goudelin, époux de Unodes Budes en 1363, était fils de Guillaume et de Jeanne de Trogoff; autre Guillaume de Goudelin, vicomte de Pléhédél, fut décapité en 1420 pour avoir trempé dans la conspiration des Penthièvre contre Jean VI; Coëtmen-en-Poitiers, Keriou, Kermoisan et Kerbreselles, haute justice à M. de Raye; Menhoye, Runaubardi, le Goff-Kergadiou et Kernèque.

L'ancienne paroisse de Goudelin avait pour trève Bringolo, pour évêché Tréguier, pour sub-

délégation Guingamp et ressortissait de Châtelaudren au siège royal de Lannion. En 1789, il s'y exerçait quatre hautes justices et une moyenne. Elle faisait partie du comté de Goëlo (V. Plourivo), et avait pour seigneurs le duc de Penthièvre, le comte de Goëlo et M. de Raye. L'église était desservie par deux recteurs : l'un nommé par l'abbaye de Beauport et l'autre par celle de Beaulieu.

Le territoire de cette commune est arrosé par le Leff, rivière qui prend sa source dans la commune du Leslai (V. ce mot). Il renferme de belles prairies et produit des grains de toute espèce.

---

COMMUNE

DE LANRODEC,

Formée des villages

La Villeneuve, le Guern, Ker-marec, Coëtando, Kerouarin, Pors-Héry, Bélanger, etc.

Elle est limitée, au nord par St-Jean-Kerdaniel; à l'est par Plouagat, Bocquého; au sud

par St-Fiacre; à l'ouest par St-Péver, Ploumagoar. — Sa population est de 1,580 hab. et sa superficie de 3,196 hect. 44 ares, dont 1,419 hect. sous ter. lab., 233 sous prés et pât., 400 sous bois, 1,067 sous landes et ter. inc., 3 sous étangs. — Elle renferme 351 maisons, 5 moulins. — Son revenu cadastral est de 27,410 fr. 91 c. et son revenu vrai de 67,777 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Granit; roches amphiboliques dans le nord-ouest et dans le sud.

Le BOURG est situé à 4 kil. S.-O. de Plouagat, à 11 kil. S.-E. de Guingamp et à 24 kil. O. de Saint-Brieuc. Son bureau de poste est Châtelaudren. — Ecole pour les garçons. — Si l'on en croit la tradition, il y avait très-anciennement un château sur l'emplacement du presbytère actuel et un couvent dont aurait fait partie une auberge à tourelle située dans le bourg, tout près du presbytère.

#### Origine et Étymologie.

Lanrodec fut érigé en paroisse le 22 thermidor an XII. Ce n'était, avant cette époque, qu'une simple trêve de Plouagat, que

l'on désignait sous le nom composé de Lanrodec - Plouagat - Châtelaudren. Le mot Lanrodec signifie *lande qui tourne tout autour*. On a pu voir plus haut qu'un tiers de ce territoire est encore occupé par des landes; mais cet état de choses constitue néanmoins un immense progrès, attendu qu'avant la révolution les terres incultes dépassaient en superficie celles fécondées par le travail de l'homme.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de N.-D. de Lanrodec. C'est un édifice sans importance, en forme de croix latine et sans bas-côtés. La nef tout entière était en reconstruction lors de notre visite (juillet 1853) et la cloche, posée sur deux poteaux dans le cimetière, attendait la réédification du clocher. Cette cloche porte cette inscription : L'an du seigneur 1847 j'ai été nommée Marie par M. F. Saulnier Saint-Jouan et M<sup>lle</sup> Polixène-Marie de la Villeféron, etc. — *L'ancienne église* de Lanrodec était située sur un monticule adossé au bourg, à l'endroit même qu'a occupé le télégraphe (ancien système). De cette mon-

tagne, nommée St-Carré, on découvre à l'œil nu, par un beau temps, toute la côte de Tréguier à St-Brieuc, et même la mer, près Binic.

La CHAPELLE Sainte-Marguerite dépendait du convenant Pellem; elle appartient maintenant à M. Villeféron. Son pardon a lieu le troisième dimanche de juillet. Les nourrices invoquent sainte Marguerite.

SAINT-MÉEN, en breton *Sant-Ven*, dépendait autrefois du manoir de Kerbol. Cette chapelle appartient maintenant à la commune. Son pardon a lieu le dernier dimanche de septembre.

SAINT-JEAN-PERRIEN dépend de la terre de Perrien. Elle renferme les statues de saint Jean, de saint Laurent et de la Vierge, parfaitement exécutées. Pardon le 24 juin.

La CHAPELLE dédiée à St-Joseph dépend du Restaul, ancien manoir remplacé par deux métairies. Cet endroit est désert, mais le sol y est de meilleure qualité que dans les autres parties de la commune.

Le CHATEAU de Perrien, autrefois fortifié et entouré de douves profondes, n'offre plus

maintenant que des ruines. Démoli, puis aliéné par la révolution pendant l'émigration de ses propriétaires, il a été acheté depuis, avec ses dépendances, par un membre de la famille de Perrien, qui habite Hennebont (1). — Si l'on en croit une vieille légende, transmise par tradition jusqu'à nous, le premier château de Perrien occupait un emplacement qu'elle ne fait pas connaître, mais tout autre que celui actuel. L'implacable et hautain baron d'Avagour, dont la puissance était presque sans limites, fit raser ce château, et contraignit son propriétaire à s'expatrier à la hâte pour sauver sa tête! Le comte de Perrien resta à l'étranger tant que dura la colère excessive, mais pourtant légitime du baron, dont il avait enlevé la fille. Enfin le

(1) La maison de Perrien, alliée à celles de Rohan, Clisson, du Chastel, Cambout, etc., a produit Guillaume, écuyer dans une montre de 1575; deux capitaines qui défendaient Guingamp pour le comte de Penthièvre en 1420; un page du roi Henri II en 1553; une fille d'honneur de Marie-Thérèse d'Autriche; un maréchal de camp, grand échanson de France en 1690, et un lieutenant général des armées du roi au dernier siècle. Elle portait: *d'argent à cinq fusées de gueules en bande.*

temps effaça le souvenir de cet outrage, des amis intervinrent, et le comte put rentrer dans sa patrie et relever son château, à la condition toutefois qu'il n'occuperait plus la même place! — Ces curieuses ruines sont au sud du bourg.

GOUEMAIL, aussi au sud et tout près du bourg, n'a conservé qu'une toute petite habitation de maître et de fort belles écuries. Cette propriété appartient à M. Villeféron. Elle est remarquable par les beaux bois, les étangs, les prairies qui l'entourent et qui en dépendent.

Le CHATEAU de Coëtando, anciennement Coëtandoc'h, au nord, appartenait à la famille de Coëtando, laquelle émigra pendant la révolution et n'a plus habité depuis la commune (1). Il

(1) La famille de Coëtando s'est fondue dans le Roux. Elle portait : *d'argent à trois fasces de sable, au lion de sinople brochant sur le tout.*

Jean-Baptiste Le Roux de Coëtando, né le 20 mai 1739, fut nommé page en 1750. Deux ans plus tard il entra dans les mousquetaires noirs, puis dans le régiment de Brissac, et se trouva à l'affaire de Saint-Cast, où il fut blessé. En 1760, il fut fait lieutenant au régiment du roi. Il prit part aux trois dernières campagnes de la guerre de sept ans, y gagna le grade de capi-

appartient maintenant à M. St-Jouan, qui le restaure et l'embellit tous les jours avec une entente parfaite. Les bois sont disposés en vastes labyrinthes, les jardins tenus avec un soin extrême; c'est une fort belle propriété. — Une chapelle, aujourd'hui détruite, était attachée jadis à ce château.

La MAISON du maire actuel de Lanrodec était anciennement la demeure des Courcoux, bri-

taine et la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. En 1788, il fut du nombre des 53 députés qui allèrent demander au roi le rétablissement du parlement de Bretagne. A son retour, il fut fêté de la manière la plus brillante par les habitants de Châtelaudren et de Plouagat : on lui offrit des couronnes, on lui fit des discours, enfin M. Rupéron, qui fut depuis conseiller à la cour de cassation et député, fit à cette occasion des couplets qui sont parvenus jusqu'à nous.

M. de Coëtando épousa, en 1773, Mlle Marie-Françoise de Cahidenc du Bois de la Motte, qui lui apporta en dot le marquisat du Bois de la Motte et 40,000 livres de rente. Il émigra en 1791, prit part à la campagne des princes et à l'expédition de Quiberon. Rentré en France en 1814, il fut inscrit sur le registre des pensions militaires de retraite du trésor royal en qualité de maréchal de camp. Il est mort en 1817, au château du Bois de la Motte.

gands redoutables dont nous avons raconté l'arrestation p. 143 de ce volume. Les vieillards de Lanrodec prétendent que Courcoux le père fut arrêté dans le bourg même, pendant un repas de noces où l'avaient attiré ses voisins dans l'intention de le faire prendre. On avait eu la précaution d'enfermer deux chiens énormes qui le suivaient toujours, et qu'il appela en vain à son secours lorsque la maréchassée s'empara de lui.

Autrefois, nous l'avons déjà dit, Lanrodec n'était que simple trêve de Plouagat et dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Saint-Brieuc.

#### COMMUNE

### DE SAINT-FIACRE,

Formée des villages

Crec'hmetern, le Placen, le Carpon, Minguen, Kernevez, Pors-Hyvet, le Cloître, le Bouillotec, etc.

Elle est limitée, au nord par St-Péver, Lanrodec; à l'est par

Boequého, St-Gildas; au sud par Senven-Léhart; à l'ouest par Plésidy. — Sa population est de 648 hab. et sa superficie de 964 hect. 03, dont 438 sous ter. lab., 79 sous prés et pât., 33 sous bois, 17 sous verg. et jard., 240 sous lan. et ter. inc. — Elle renferme 139 maisons et les moulins à eau de Kergoff, de Kerloc, d'Etuel et Coz-Stang. — Son revenu cadastral est de 12,376 fr. et son revenu vrai de 23,152 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sans contredit une des plus jolies de notre pays. On la restaure en ce moment sous la direction de son recteur, M. Marquer, homme instruit et de beaucoup de goût. C'est un édifice du quinzième siècle, dont le clocher a été refait en 1831. Sur le pignon dentelé du porche, on remarque trois anges déployant des écussons dont les armes ont été effacées par le temps ou martelées. A la naissance de la voûte de ce porche, on admire une corniche en bois (elle est continuée en pierres de tailles, avec sculptures, sur la porte donnant entrée dans l'églie-

se) sur laquelle l'artiste a représenté des animaux et des figures grotesques. A l'intérieur, cette petite église, qui affecte la forme d'une croix latine, se compose de deux chapelles latérales, séparées du sanctuaire par deux arcades. — La maîtresse vitre (ogive à compartiments dans le style rayonnant) est très-belle. Elle a conservé des fragments presque complets de vitraux peints, avec quatre écussons armoriés. On ne sait au juste quelles familles nobles rappellent ces armes : on croit pourtant qu'elles appartiennent aux Bégaignon ou Bégaignou et aux Clisson de Keralio. En effet, une sœur d'Olivier de Bégaignon, marié en 1530 à Marguerite de Plusquellec, épousa un Saluzon ou Clisson de Keralio au commencement du quinzième siècle. Les Bégaignon ont donné un évêque à Tréguier et une supérieure à l'hôpital de Guingamp. — L'église de Saint-Fiacre possède maintenant des reliques authentiques de son patron. L'installation de ces reliques s'est faite avec beaucoup de pompe le dimanche 26 août 1855. La musique de Guingamp avait prêté son concours pour cette solennité.

Outre sa jolie église, la pa-

roisse de St-Fiacre compte deux chapelles : Saint-Nicolas et Ste-Lorette.

Le MANOIR de Kerloc'h est le berceau de l'ancienne famille Le Gonidec de Traissan, non encore éteinte. Cette maison a fourni un écuyer dans une montre de Duguesclin en 1371 ; deux filles à Saint-Cyr en 1699 ; un célèbre philologue et lexicographe breton, mort de nos jours (1). Elle avait pour armes : *d'argent à trois bandes d'azur, avec cette devise : Ioul Doué* (la volonté de Dieu).

*Autrefois*, Saint-Fiacre était simple trêve de Plésidy et dépendait du diocèse de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lannion.

Le territoire de cette commune est très-accidenté et très-pittoresque. Une culture mieux entendue et des engrais tireraient bon parti de ses landes trop nombreuses.

(1) Ses principaux ouvrages sont : deux dictionnaires celtiques (français-breton et breton-français) et une grammaire, dont les philologues font avec raison le plus grand cas.

## COMMUNE

## DE ST-JEAN-KERDANIEL,

Formée des villages

Le Souliou, Kergrès, Pontmein, Poul-ar-Bannet, Keranroué, Kerphilippe, Saint-Guignan, etc.

Elle est limitée, au nord par Bringolo ; à l'est par Plouagat ; au sud par Lanrodec ; à l'ouest par Ploumagoar, St-Agathon, le Merzer. — Sa population est de 794 hab. et sa superficie de 4,112 hect., dont 607 sous ter. lab., 62 sous prés et pât., 205 sous bois, 173 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 177 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 44,564 fr. 84 c. et son revenu vrai de 43,695 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La route de Brest à Paris passe dans l'angle sud-ouest de cette commune, se dirigeant de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est.

Le BOURG est sans importance. Il est situé à 3 kil. N. de

Plouagat, à 41 kil. E. de Guingamp et à 22 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Châtelaudren.

## Monuments.

L'ÉGLISE, petite croix latine sans bas-côtés, renferme trois autels d'une simplicité tout-à-fait primitive. Elle possède d'assez beaux ornements donnés par M. et Madame de Guébriant.

La CHAPELLE de Saint-Guignan a été restaurée tout récemment. On a acheté pour elle le vitrail de l'ancienne église de Saint-Agathon, et elle se pare maintenant de ce vieux débris, précieux comme souvenir des Templiers (V. St-Agathon). Le pardon de Saint-Guignan a lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de mai ; mais on honore dans la même chapelle saint Eloy, dont on solennise la fête le 24 juin. On conduit ce jour-là, à la chapelle de Saint-Guignan, tous les chevaux de la contrée, et l'on fait baigner ces chevaux dans l'étang voisin pour les préserver de maladies.

Le CHATEAU de Saint-Jean-Kerdaniel appartient à M. de Guébriant, descendant de Jean-Baptiste de Budes, comte de

Guébriant, l'un des plus grands capitaines du dix-huitième siècle (V. t. 1<sup>er</sup> de cet ouvrage, p. 246). C'est une construction moderne non encore entièrement achevée, bien que les travaux se continuent depuis plusieurs années sans interruption; mais le propriétaire ne néglige rien pour faire de sa résidence la plus confortable et la plus splendide du pays.

Placé à la suite d'un petit bois, sur le point culminant d'une vaste prairie, traversée par un petit ruisseau qui alimente un étang dont les eaux dorment en silence lorsque le moulin qu'il fait tourner se repose, ce château de briques, flanqué de quatre jolies tourelles aux flèches élancées, semble posé là tout exprès pour abriter de son ombre tutélaire les quelques maisons sans importance qui constituent, un peu plus loin, le bourg de Saint-Jean-Kerdaniel. C'est lui, en effet, qui fournit en grande partie le pain qui nourrit les pauvres de la commune et les vêtements qui les couvrent.

Du reste, rien ne rappelle, au château de Kerdaniel, les habitudes fastueuses et bruyantes des châtelains d'autrefois; tout y respire, au contraire, la vie

calme, reposée, sans ambition. A l'intérieur, nul bruit du dehors; au dehors, nul bruit de l'intérieur: partout le silence et la solitude, au milieu d'un site calme lui-même, sans horizon, et par cela un peu monotone. Mais suivez l'escalier d'honneur qui conduit au premier étage du château, et de là montez aux mansardes, puis regardez: vous êtes au centre d'un panorama immense dont les limites reculent à mesure que le regard perce le nuage vaporeux qui les enveloppe; vous reconnaissez, malgré leur éloignement, les côtes de Tréguier, Saint-Brieuc, etc.

Descendons maintenant visiter en courant la jolie chapelle placée dans l'une des tourelles du château. Ses riches vitraux à sujets sont déjà posés; seul, l'autel sculpté, recouvert d'une grossière enveloppe de toile, attend que l'artiste vienne compléter ce petit oratoire, où tout sera prêt pour la prière lorsque paraîtra notre livre.

La MAISON d'école est située dans le bourg et fait face à l'église; elle affecte la forme d'un chalet suisse. C'est une fondation de M. et M<sup>me</sup> de Guébriant,

et ce sont eux qui font les frais d'entretien des sœurs chargées de la direction de cette école, destinée à l'éducation des petites filles.

FOURNEBELO, autrefois maison noble, n'est plus qu'une simple ferme.

#### Annales.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1841, la femme d'un tailleur, Marguerite Le Coz, qui déjà avait eu, en 1839, une couche de trois enfants, donna le jour à quatre jumeaux (trois garçons et une fille), tous pleins de vie, car ils furent baptisés le lendemain.

*Autrefois*, Saint-Jean-Kerdaniel n'était que simple trève de Plouagat. Il dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Saint-Brieuc.

#### COMMUNE

### DE ST-PÉVER,

Formée des villages

Kervorion, Pors-Penquer, Avaugour, Kerantraou, Pors-Clos, Kervalio, le Rest, etc.

Elle est limitée, au nord par Ploumagoar; à l'est par Lan-

rodec; au sud par St-Fiacre; à l'ouest par Plésidy, St-Adrien, le Trieux. — Sa population est de 648 hab. et sa superficie de 1,313 hect., dont 503 sous ter. lab., 75 sous prés et pât., 297 sous bois, 387 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 142 maisons et les moulins Neuf et d'Avaugour, à eau. — Son revenu cadastral est de 10,854 fr. 86 c. et son revenu vrai de 27,087 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; la montagne de Fromentel est sur quartz.

Le BOURG se compose du presbytère et de quelques toits de chaume. Il est de toutes parts environné de montagnes et situé à 11 k. S.-O. de Plouagat, à 11 kil. S. de Guingamp et à 30 kil. O. de Saint-Brieuc. — Bureau de poste à Plésidy. — Ecole pour les garçons.

#### Étymologie.

Saint-Péver est cité dans le *Martyrologe romain* comme patron d'un village de son nom, en Bretagne. C'était, paraît-il, un simple prêtre, qui se sanctifia par ses mérites et ses bonnes œuvres au lieu même dont nous esquissons ici l'histoire. On l'in-

voque contre les ravages de l'eau et du feu, et l'on attribue aux eaux de la fontaine qui lui est consacrée la vertu de guérir toute espèce de maux d'yeux. Quoi qu'il en soit, saint Péver est en grande vénération dans le pays; on lui attribue plusieurs miracles.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation du saint dont nous venons de parler. C'est un édifice sans importance et sans caractère architectural, surmonté d'un tout petit campanille abritant trois cloches. A l'intérieur, il est sombre, écrasé, sans autres ornements que les statues mal exécutées de saint Péver, de N.-D. du Danquêt, de saint Etienne, etc. A force de fureter partout, nous avons découvert, près de la porte d'entrée, un bénitier portant la date de 1590, cachée par un banc ajusté au bénitier même. On porte, en offrande, à cette église, des quenouilles chargées de lin.

La CHAPELLE de N.-D. de Rustudo, au village de ce nom, est plus grande que l'église de St-Péver. Elle renferme la statue de saint Eutrope, qui passe pour guérir les petits enfants de

la colique, et celle de saint Jean, auquel les fidèles offrent des agneaux en présent. La patronne de cette chapelle, N.-D. de Rustudo, est invoquée dans toutes les circonstances critiques de la vie, et l'on cite plusieurs faits miraculeux accomplis par elle de nos jours, entre autres les deux suivants :

Une petite fille, vouée à cette sainte patronne, tomba dans le biez du moulin de Toulborzo il y a quelque temps, et disparut sous la roue en mouvement avant qu'on ait eu le temps de lui porter secours. Les témoins de cet accident accoururent, n'espérant plus relever qu'un cadavre horriblement broyé; mais leur étonnement égala leur joie lorsqu'ils retrouvèrent cette enfant pleine de vie et sans la moindre meurtrissure! Pourtant elle avait passé entre le biez et la roue, c'est-à-dire, dans un espace tellement resserré que le fait demeure inexplicable.

Le père de cette même petite fille se soutenait péniblement avec des béquilles — J'avais, nous dit-il, consulté sans succès les médecins et les guérisseurs; je n'espérais plus pouvoir me servir jamais de mes jambes, et je me voyais condamné à rester infirme pour le reste de mes jours, ce qui était bien triste à mon âge, lorsque l'idée me vint de faire un pèlerinage à N.-D. de Rustudo. Je mis plusieurs heures pour me traîner avec mes béquilles jusques à la chapelle; enfin j'arrivai et me mis en prières. Mes dévotions terminées, il me sembla que je pourrais me tenir debout. Je me levai donc et j'essayai de marcher. Cela me

réussit si bien, que laissant là mes béquilles (elles sont encore dans la chapelle), je pus m'en retourner chez moi, à pied, en moins de vingt minutes. Depuis je marche sans la moindre difficulté, et mes plaies se sont cicatrisées entièrement, comme vous pouvez le voir. — En disant cela, il nous montrait les traces de trois opérations douloureuses faites à sa jambe par un médecin des environs. — Dans le pays, reprit-il, on persiste à voir un double miracle dans ma guérison et dans la conservation des jours de mon enfant; pour moi, Monsieur, je me borne à remercier Dieu et la sainte Vierge depuis cette époque, sans creuser autrement ma pauvre tête. Mais puisque vous écrivez l'histoire de notre paroisse, racontez tout cela comme je vous le dis, personne ne vous démentira pour sûr. — Les fermiers du vieux manoir de Toulborzo attestaient en même temps ces deux faits, qu'on nous avait déjà cités à Saint-Péver.

Le pardon de N.-D. de Rustudo a lieu le 2<sup>e</sup> dimanche d'août.

N.-D. D'AVAUGOUR a perdu son acte de naissance; mais on sait que cette chapelle dépendait du château d'Avaugour, détruit en 1420, ainsi que nous le dirons plus loin. Elle est donc très-ancienne, et ce n'est pas son seul titre à l'admiration des antiquaires; car ses deux portes sont ornées de sculptures remarquables. A l'intérieur, elle est nue, un peu délabrée, elle sent l'abandon; mais en revanche elle possède plusieurs bas-reliefs en marbre d'une exécution parfaite.

Ces bas-reliefs sont soigneusement renfermés dans une armoire d'attache sculptée; le jour du pardon (2<sup>e</sup> dimanche de septembre) et le lendemain, on les expose sur le maître-autel, comme ornements. A droite de ce maître-autel, deux arcades donnent entrée dans une petite enceinte latérale, renfermant, adossé à la muraille, comme un second autel, *entièrement en granit*, et portant, sur sa face principale, deux écussons armoriés. Cet autel carré, lourd, disgracieux, orné sur le devant d'écussons qui n'avaient pas été mis là pour qu'on les cachât par les ornements dont on couvre d'ordinaire les autels, doit avoir eu pour destination première de servir de sépulture aux barons d'Avaugour.

On offre à N.-D. d'Avaugour des coiffes et autres objets de menue toilette, qui constituent ce que l'on nomme son trésor. — Saint André et saint Antoine sont honorés dans cette chapelle: on invoque le premier pour obtenir la guérison des clous, furoncles, etc.; le second, pour qu'il préserve les porcs de maladies.

Le MANOIR de Toulborzo, avec tourelle et avenue, est toujours debout, mais fort délabré. Il appartient, depuis plusieurs

siècles, à la famille Le Gonidec de Traissan, dont les armes sont sculptées sur la porte d'entrée.

Le CHATEAU d'Avaugour occupait une hauteur, à peu de distance de la chapelle, sur la rive droite du Trieux. Il n'en reste plus de traces. C'était, dit Ogée, une des premières baronnies de la Bretagne, laquelle dépendait, en 1304, du comté de Guingamp. Ce château fut porté dans la maison de Penthièvre par le mariage d'Havoise, fille et héritière du comte de Guingamp, avec Etienne de Bretagne, second fils du comte Eudon, frère du duc Alain Fergent. Après la mort de Geoffroy, son frère aîné, Etienne prit le titre de *comte de Penthièvre*. Comme ce territoire était alors couvert de forêts, ses descendants y bâtirent le château d'Avaugour pour leur servir de demeure pendant l'été.

En 1420, lors de la trahison des Penthièvre, Jean V confisqua la baronnie d'Avaugour et fit démolir le château soixante ans plus tard. A la sollicitation des états de Vannes, François II rétablit cette baronnie dans tous ses droits, et la donna en apanage à François de Bretagne, son fils naturel, maréchal

de Bretagne, comte de Vertus, marié en 1493 à Madeleine de Brosse, sœur du comte de Penthièvre (leurs descendants sont éteints depuis 1746); mais le château ne fut pas reconstruit. Cette baronnie fut formée alors des terres d'Avaugour, Châteaulaudren, Lanvallon, Paimpol et Goëlo. Un an plus tard, elle fut augmentée des châtellenies de la Roche-Derrien, Châteaulin-sur-Trieux et Clisson.

Quelques auteurs ont prétendu que le château d'Avaugour avait appartenu au roi Erech; mais cet anachronisme ne mérite pas qu'on le réfute.

*Autrefois*, Saint-Péver n'était que simple trêve de Plésidy. Il dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lanvallon.

*Patrie* de HENRI II, baron d'Avaugour, connétable de France, né le 16 juin 1203 au château d'Avaugour.

La branche aînée des d'Avaugour a fini à Jeanne d'Avaugour, dame dudit lieu, comtesse de Goëlo, mariée, en 1318, à Guy de Bretagne, comte de Penthièvre, frère puîné du duc Jean III.

## CANTON DE MAEL-CARHAIX.

Il comprend les communes de Mael-Carhaix, Locarn, Le Moustoir, Paule, Plévin, Trébrivan, Treffin, Tréogan. — Sa population est de 9,676 hab. et sa superficie de 18,630 hect. 44 ares. — Il renferme 1,831 maisons. — Son revenu vrai est de 372,218 francs.

### COMMUNE

### DE MAEL-CARHAIX,

Formée des villages



E Fertey, Kervouache, Kervennou, Kergilot, Kerguema-rec, Kerdoupin, Kervaconan, Cornet, Kerviaderien, Quinquis-Saliou, Pempoullou, Kernostis, Junubic, Gouervrach, Quilliou, Suzanne, Landelazec, Kerléan, Roscoat, Kerborou, Quenecouret, Kerougar, Keroguiou, Kerlarc'hant, Kerquelhouit, Kervaconan, etc.

Elle est limitée, au nord par Locarn; à l'est par Kergrist-Moëlou; au sud par Glomel, Paule; à l'ouest par Le Moustoir, Trébrivan. — Sa population est de 2,203 hab. et sa superficie de 3,656 hect. 68 ares, dont 2,720 hect. sous ter. lab., 491 sous prés et pât., 23 sous bois, 120 sous verg. et jar., 237 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 434 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 53,374 fr. 74 c. et son revenu vrai de 80,062 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux.

Le BOURG est situé sur un coteau, à 44 kil. S.-O. de Guin-

gamp et à 64 kil. S.-O. de St-Brieuc. — Cure de 2<sup>e</sup> classe, chef-lieu de perception, résidence d'un notaire, comice agricole. — Son bureau de poste est Rostrenen.

#### Étymologie et origine.

Maël-Carhaix tire son nom de *maz, mez, méaz*, et, par corruption, *maël*, qui signifie *campagne, plaine*. Ce nom composé veut dire la *campagne, le bourg de Carhaix*, par opposition à la ville de ce nom, peu éloignée de là. Voilà du moins *l'opinion reçue*. — Pour nous, Maël-Carhaix doit son origine et son nom à saint Maël, Breton d'origine et compagnon de saint Cadoan, mort vers la fin du cinquième siècle. Il en est de même de Maël-Pestivien, dans le canton de Callac. Pour distinguer ces deux localités, voisines l'une de l'autre, on a donné à la première le nom de Maël-Carhaix, c'est-à-dire, *Maël près Carhaix*, et à la seconde celui de Maël-Pestivien, pour indiquer sa situation près du bourg de Pestivien.

#### Antiquités romaines.

Au village de Kervouguel, situé à l'extrémité ouest de la

commune de Maël-Carhaix, sur les limites de la commune du Moustoir, à 6 kilomètres environ de Carhaix, on voit jaillir d'une grotte artificielle, placée à mi-coteau, un filet très-fort d'une eau d'excellente qualité. Cette grotte est très-longue, les parois latérales et supérieures sont formées de larges dalles étagées les unes sur les autres et disposées en saillie, de manière à former une voûte très-solide. Sur cette grotte ont été entassées des masses de terres de plusieurs mètres d'épaisseur, où croissent des chênes et autres bois. A la sortie du village, placé au-dessus d'un petit vallon, l'eau a dû traverser ce vallon sur un aqueduc élevé de plusieurs mètres. Cet aqueduc, après avoir contourné le village opposé à Kervouguel, conduisait les eaux à travers les terres jusqu'au village dit aujourd'hui Pors-en-Plaç, en la commune du Moustoir. Le doute à cet égard n'est guère possible, car on retrouve encore, dans un chemin entre les deux villages, et sur le placître de Pors-en-Plaç, le lit de ciment sur lequel reposaient, selon toute vraisemblance, les canaux de l'aqueduc. Ce même village de Pors-en-Plaç recèle

une grande quantité de tuiles enfouies dans la terre. Enfin, à quelques dizaines de mètres en amont de l'endroit où se voit le lit de ciment, existent, à Pors-en-Plaç, les ruines d'une tour (c'est le seul nom que les habitants du village donnent à ce monticule, évidemment artificiel, ainsi qu'aux champs voisins, que titres et hommes appellent *Parcou-en-tour*) ayant encore environ 3 mètres d'élévation sur 7 à 8 de largeur. Au pied de cette tour se trouve un puits, et presque au fond du puits, dans la paroi du côté de la tour, existe une ouverture semblable à une porte.

Evidemment, nous dit M. Le Gac, juge de paix à Rostrenen, qui a bien voulu nous signaler ces intéressantes ruines, ces ouvrages appartiennent aux travaux exécutés par les Romains pour amener de l'eau potable à leur camp de Keraës, ou bien il faut admettre qu'ils avaient établi des bains à Pors-en-Plaç.

Selon nous, la première hypothèse doit être acceptée sans hésitation, attendu que l'on retrouve une suite de l'aqueduc à l'entrée même de Carhaix, sur le champ de foire de cette ville. Pors-en-Plaç n'eut point d'éta-

blissement de bains; il fut seulement un point intermédiaire entre la grotte de Kervouguel et le camp des Romains, à Keraës, pour la conduite des eaux destinées à alimenter ce camp.

*Autrefois*, la paroisse de Maël-Carhaix dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation et du ressort de Carhaix. Elle relevait du roi au moment de la révolution; la cure était à l'ordinaire.

Ce territoire possédait anciennement le prieuré de Kerlean, lequel n'a cessé d'exister qu'à la révolution. Il est arrosé par plusieurs ruisseaux, qui vont se jeter dans la rivière d'Aulne après avoir fertilisé les prairies qu'il renferme. Il produit des fruits à cidre.

### COMMUNE DE LOCARN,

Formée des villages

Follezou-Bian et Bras, la Boissière, Goas-Teriot, Kerzivoall, Loguevel, Kerambellec, Crec'h-an-Vulzen, Kersec'h, le Zéfron-Huelaff, Kergonan,

Pen-Boas-Cadec, Pen-Boas-Noas, Kerperit, Lochrist, Ruffornou, Keraudrin, Rest-Queven-Trefflez, le Cleuziou, Kerprigent, Lezourlay, Lapuen-Isclaff, le Plessis, Guellenec-Bleis, etc.

Elle est limitée, au nord par Duault; à l'est par Kergrist-Moëlou; au sud par Kergrist-Moëlou, Maël-Carhaix, Trébrivan; à l'ouest par Carnoët. — Sa population est de 4,768 hab. et sa superficie de 3,236 hect. 23 ares, dont 4,871 hect. sous ter. lab., 289 sous prés et pât., 489 sous bois, 65 sous verg. et jard., 727 sous landes et ter. inc., 7 sous étangs. — Elle renferme 306 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 33,840 fr. 87 c. et son revenu vrai de 86,404 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux; carrières d'ardoises exploitées sur plusieurs points.

Le BOURG est situé à 10 kil. N.-O. de Maël-Carhaix, à 51 kil. S.-E. de Guingamp, et à 74 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Callac. — Foire le 1<sup>er</sup> lundi de mai. — Résidence d'un notaire.

#### Origine et étymologie.

Saint Harn ou Hernin (les

Bretons le nomment encore saint Carné), originaire de la Grande-Bretagne, vint s'établir dans l'Armorique, vers l'an 530, dans un lieu solitaire que lui donna le seigneur de Quélen (1). Il y bâtit un ermitage, où il vécut dans la pratique de toutes les vertus, édifiant par sa parole et par son exemple les habitants de la contrée. Après sa mort, ses restes mortels furent déposés dans un tombeau, qui devint un objet de grande vénération pour les fidèles; si bien que plus tard des habitations se groupèrent à l'entour en assez grand nombre pour former une trêve, à laquelle on bâtit une église sur le tombeau même du saint, dont elle prit le nom.

*Loc-Harn* signifie *église de*

(1) Une vieille légende, tirée de messire Sébastien, marquis de Rosmadec et baron de Molac, dit que le seigneur de Quélen ayant donné à saint Hernin autant de terre pour bâtir un ermitage qu'il pourrait en clore de fossés en un jour, celui-ci prit son bâton, après avoir adressé à Dieu sa prière, et marcha environ une demi-lieue devant lui; après quoi il revint à son point de départ par un circuit. Comme il traînait en marchant son bâton sur la terre, les fossés s'élevaient d'eux-mêmes sur son passage et s'élevaient ainsi les possessions du saint de celles de son bienfaiteur, ajoute la légendaire.

*Harn*. C'est à tort que l'on a changé l'orthographe primitive de ce nom, pour écrire *Locarn* en un seul mot et sans *h*.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Hernin. Le légendaire Albert-le-Grand raconte ainsi son érection: « Vn iour  
« en la forest prochaine, des-  
« busqua vn cerf, lequel pour-  
« suivi de près par les chiens,  
« se réfugia vers l'oratoire de  
« saint Hernin et se coucha  
« sur sa tombe; les chiens le  
« poursuivirent, mais estant  
« arrivés près de luy, ils devin-  
« rent immobiles, sans pouvoir  
« avancer ni reculer. Le comte  
« y arriva aussi avec ses pic-  
« queurs et venneurs, et voulu-  
« rent pousser leurs chevaux  
« outre, mais ils devinrent aussi  
« immobiles; de quoy le comte  
« resta bien estonné, et mettant  
« pied à terre avec sa compai-  
« gnie il entra dans le lieu,  
« laissa aller le cerf, et ayant  
« appris des villageois des envi-  
« rons que c'estait le lieu de  
« l'hermitage de saint Hernin,  
« il le fist purger et y bastir vne  
« église, laquelle est à présent  
« tresve ou fillette de la paroisse  
« de Duault et s'appelle *Loc-*

*Harn*, lieu fort dévotement  
« visité des pèlerins, et chéri de  
« la noblesse du pais, comme  
« témoignent les armes et sé-  
« pultures, qui s'y voyent des  
« seigneurs de Qvelen, du Re-  
« zov, de Kerprigent, de *Loc-*  
« qvenel et de Lochrist.

« Les matériaux ayant esté  
« rendus sur les lieux pour bas-  
« tir ladite église, on estait en  
« doute en quel lieu ouvrir les  
« fondements de l'édifice; mais  
« Dieu par un signe évident en  
« désigna le lieu, par le moien  
« de grand nombre d'oyseaux  
« qui construisirent sur la tom-  
« be du saint un petit dome  
« fait de rameaux de feuillages  
« d'arbres, ce qui fist cognois-  
« tre que la volonté de Dieu es-  
« toit qu'on bastit en ce lieu, et  
« tient-on que le grand autel de  
« ceste église est sur la tombe  
« du saint. »

On conserve dans cette église le chef de saint Hernin dans un buste d'argent, et l'un de ses humérus dans un bras de même métal.

Outre son église, la paroisse renferme encore les chapelles Nevez et Loguelou.

*Autrefois*, Locarn était simple trêve de Duault. Cette trêve

dépendait de l'évêché de Quimper et de la subdélégation de Callac. Elle relevait du roi.

#### Anciennes maisons nobles.

En 1780, Quélen, haute, moyenne et basse justice, appartenait à M. de Carcado;

Locquevel, haute, moyenne et basse justice, à M. Fleuriot de Langle;

Lopuen, moyenne et basse justice, à M. Le Gonidec de Traissan.

Ce territoire renferme d'excellentes prairies, des bois et des terres labourables assez bien cultivées.

#### COMMUNE

### DU MOUSTOIR,

Formée des villages

Le Quenven, Kermarsin, le Helesser, Kerdavid, Pen-lan-Kerdavid, Kerhon, Kerauffret, Kermarc'h, Rudulgoat, Pors-an-Plac, Kervuluet, Kermorvan, Kerlannec, Kerpuns, Kerleon, Pen-Lan-Taillenter, Leinbon, etc.

Elle est limitée au nord par Treffrin, Trébrivan; à l'est par Maël-Carhaix, Paule; au sud par Paule, Plévin; à l'ouest par Plouguer. — Sa population est de 930 hab. et sa superficie de 1,489 hect. 64 ares, dont 981 hect. sous ter. lab., 146 sous prés et pât., 7 sous bois, 59 sous verg. et jard., 230 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 198 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 24,412 fr. 94 c. et son revenu vrai de 36,619 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux.

Cette commune est traversée, dans sa partie sud et dans la direction du sud-est au nord-ouest, par la route de Rostrenen à Carhaix.

Le BOURG est situé à 4 kil. de Maël-Carhaix, à 40 kil. S.-O. de Guingamp et à 63 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Carhaix.

#### Antiquités romaines.

Au village de Pors-en-Plac, on trouve des ruines ayant fait partie d'un aqueduc destiné à conduire au camp de Keraës les eaux d'une source située en Maël-Carhaix (V. ce mot).

#### Industrie.

De même que toutes les communes rurales de Bretagne, à fort peu d'exceptions près, Le Moustoir n'a pas d'industrie pour les enfants. Or, il y a bien, dans le seul département des Côtes-du-Nord, 10,000 enfants gardant le bétail, sans faire œuvre de leurs dix doigts. Si l'on trouvait une occupation à leur donner au lieu de les laisser oisifs et se contentant de faire acte de présence où sont les bestiaux, cette occupation produirait quelque chose. Supposons seulement 0 fr. 25 c. par jour pour chaque enfant, cela ferait par an (300 jours de travail) 750,000 fr. !... Ce travail est-il donc impossible à trouver ? Pourquoi tous les enfants ne seraient-ils pas employés à ramasser du bois de chauffage, des engrais qui se perdent; à faire des paniers, à tresser des chapeaux de paille, des paillassons, des ruches, etc., tandis que les hommes s'occuperaient aux travaux des champs et à soigner les bestiaux ? — Les petites filles pourraient coudre, tricoter, filer. Outre le produit matériel, il y aurait là un grand résultat moral d'obtenu : l'habitude acquise du bon

emploi du temps, la paresse détruite, et avec elle tous les vices qu'elle engendre ! Cela vaut bien qu'on y réfléchisse.

*Autrefois*, Le Moustoir était une simple trêve de Trébrivan.

#### COMMUNE

### DE PAULE,

Formée des villages

Quéhélan, Kerleran, Lansaun, Keranguevel, Keramprovest, Saint-Eloy, Saint-Anaon, Kerdehel, Kereffau, Botlan, Bressilien, Kerhouarn, Keroul-laire, Kerion, Kerandeurquet, Kerfuloc'h, Kerouzellec, Castellaouenan, Saint-Augard, Kersac'h-Coat, Kersac'h-Bian, Ruffliou, Toulhallec, Kerlescouarn, Berlivet, etc.

Elle est limitée, au nord par Le Moustoir, Maël-Carhaix; à l'est par Maël-Carhaix, Glomel; au sud par Langonnet; à l'ouest par Plévin. — Sa population est de 1,625 hab. et sa superficie de 3,757 hect. 57 ares, dont 1,992 hect. sous ter. lab., 445 sous prés, 234 sous bois, 73 sous

verg. et jard., 888 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 198 maisons et les moulins à eau de Kereffaut, Tronjoly, Stang-an-dour, Keryer-Gars. — Son revenu cadastral est de 36,865 fr. 25 c. et son revenu vrai de 73,730 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 7 kil. S. de Maël-Carhaix, à 51 kil. S.-O. de Guingamp et à 70 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est à Rostrenen. — Foire pour les bestiaux le 25 avril.

#### Monuments.

Outre son église, la paroisse de Paule renferme les chapelles de Saint-Eloy et de St-Amand. La première, de même que toutes les chapelles du pays placées sous l'invocation du saint que les orfèvres et les maréchaux-ferrants ont pris pour patron, voit arriver, chaque année, le 10 août, jour de son pardon, une quantité considérable de chevaux. On conduit ces animaux à la fontaine qui avoisine la chapelle et qui est elle-même placée sous la protection du saint; là on leur verse de l'eau dans les oreilles. Après

quoi on leur fait faire le tour de la chapelle. Ces précautions prises contre les maladies dont leurs chevaux ne manqueraient pas sans cela d'être atteints dans l'année, croient-ils, les cultivateurs emmènent ceux-ci sur le grand chemin et les lancent dans des courses à fond de train qui se terminent rarement sans accidents.

La seconde reconnaît pour patron saint Amand, évêque. Ce saint naquit vers 392 et fut très-lié avec Sancta, poète chrétien de la Gaule. Vers 475, il remplaça Artémus sur le siège de Rennes. Albert-le-Grand dit qu'il couronna Hoël II dans sa cathédrale. Il mourut le 14 novembre 508, à l'âge de 116 ans, après avoir choisi lui-même saint Mélaine pour successeur.

Rennes a pris ce saint pour patron et l'invoque dans les calamités.

*Autrefois*, la paroisse de Paule dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation et du ressort de Carhaix. La cure était à l'alternative.

#### Maison noble.

Le manoir de Ker-en-Guevel.

Le territoire de Paule renferme du tuffeau vert. Il est

arrosé par plusieurs ruisseaux qui vont se jeter dans la rivière d'Aulne, et coupé par ces interminables Montagnes-Noires qui, sous des noms divers, traversent toute la Bretagne de l'est au nord-ouest, formant une ligne de partage des eaux, lesquelles vont se jeter au nord dans la Manche et au sud dans l'Océan. — Le point culminant de cette chaîne de montagnes est au Menez-Belair, près Moncontour. Il mesure 335 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le Doré a l'une de ses sources en cette commune et l'autre dans la fontaine du même nom, en Glomel.

Elle est limitée, au nord par Plougner, le Moustoir; à l'est par Paule; au sud par Langonnet, Tréogan; à l'ouest par Motreff. — Sa population est de 4,312 hab. et sa superficie de 2,728 hect. 29 ares, dont 1,477 hect. sous ter. lab., 278 sous prés et pât, 63 sous bois, 718 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 227 maisons, 8 moulins à eau et un moulin à vent. — Son revenu cadastral est de 36,908 fr. 90 c. et son revenu vrai de 55,363 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux.

Le BOURG est situé à 12 kil. S. de Maël-Carhaix, à 56 kil. S.-O. de Guingamp et à 73 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Carhaix. — Foire le 23 juin.

#### Origine et étymologie.

Plévin est une contraction de *Ple* ou *plef Even*, deux mots bretons qui signifient *paroisse d'Even*. — Saint Even, Fleven, Hewy et Plévin, — tous ces noms désignent la même personne, — naquit à Goarec, dans la Vénétie armoricaine, au commencement du sixième siècle, d'autres disent vers la fin du cinquième. Il eut pour père Guin-

#### COMMUNE

### DE PLÉVIN,

Formée des villages

Kervigonan, Kerun, Kervouellaïc, Gartulan, Pen-ven, le Quinquis, Kervoroguet, Kerbiriou, Lanilis, Poulloudu, Rest-Louet, Goas-an-Horet, Kerlouet, Tohou, Kerantal, Kervoalzé, le Rechau, Trêmes, Kerhos, Landeilleau, etc.

daf l'ancien, fils d'Emyr, prince du pays, et pour mère Affelle. Il est patron de la Malhoure, paroisse de l'arrondissement de St-Brieuc (V. p. 147, t. 1<sup>er</sup> de cet ouvrage), et de Quéménéven, près de Locrenan, au diocèse de Quimper.

#### Monuments.

L'ÉGLISE renferme la statue du P. Maunoir, mort à Plévin le 28 janvier 1683. Le célèbre missionnaire est représenté à genoux, dans l'attitude d'un homme qui prie.

Le CHATEAU de Kerlouer appartenait, en 1370, à Yves Canabert, sieur de Kerlouet; en 1670, à René Canabert, chevalier, seigneur de Kerlouet et gouverneur de Carhaix; en 1728, au comte de Roquefeuil, gouverneur de Brest, qui, vers 1754, bâtit près de l'ancien château, en bon état encore de nos jours, une aile avisagée à l'est. Cette aile est à elle seule un nouveau château. Cette propriété appartient maintenant à M. A. Calôhar.

*Autrefois*, la paroisse de Plévin dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation et

du ressort de Carhaix. La cure était à l'alternative.

Le territoire de cette commune renferme du tuffeau vert.

#### COMMUNE

### DE TRÉBRIVAN,

Formée des villages

La Boissière-Buis, Restoury, Hellaouët, Kermarc, Kerguilly, Bot-Coadic, Fontaine-Sèche, Guenaric, Ladien, Kernal, la Boissière-Banal, Kervoël, Kervairic, Goas-Bihan, Bourgerel, Rumel-Bihan, Kerguy, le Nezerte, Loconnan, Villeneuve, Restalec, Kerbasquen, Kerboula, Rosvoat, Renun, etc.

Elle est limitée, au nord par Locarn; à l'est par Maël-Carhaix; au sud par Le Moustoir; à l'ouest par Treffrin, Carnoët, rivière d'Hière. — Sa population est de 1,230 hab. et sa superficie de 2,296 hect. 33 ares, dont 1,293 hect. sous ter. lab., 219 sous prés et pât., 116 sous bois, 52 sous verg. et jard., 505 sous landes et ter. inc., 5 sous étangs. — Elle renferme 221

maisons et les moulins à eau de l'Etang, Stang-Meur, Blanc, Brunot. — Son revenu cadastral est de 30,219 fr., 92 c. et son revenu vrai de 45,330 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux.

Le BOURG est situé à 6 kil. N.-O. de Maël-Carhaix, à 49 kil. S.-O. de Guingamp et à 68 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est Carhaix.

#### Monuments.

L'ÉGLISE a eu pour recteur M. Jean-Sébastien Rolland, né dans la paroisse même qui nous occupe. Il scella de son sang à Brest, dit l'*Histoire de la Persecution en Bretagne*, le 14 mai 1794, à l'âge de 48 ans, les vérités saintes qu'il avait enseignées durant sa vie. Yves Le Roux, agent national de Trébrivan, fut mis en accusation et renfermé au château de Brest pour lui avoir donné asile. A cette époque, la prison n'était le plus souvent qu'une étape conduisant à l'échafaud; il paraît cependant que Le Roux échappa à la mort.

La CHAPELLE de Saint-

Adrien est desservie; mais elle n'offre rien de remarquable.

#### Anciennes terres nobles.

En 1780: Lochrist, haute justice, à M. de Saint-Pern de Ligouyer (1);

L'Etang, à M. Dulaz, formait à cette même époque, avec la Brunaut et Lostancoat, une haute justice qui appartenait à Madame la comtesse de Forcalquier.

*Autrefois*, la paroisse de Trébrivan avait pour trêve Le Moustoir, maintenant commune séparée et tout à fait distincte. Elle dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation et du ressort de Carhaix. La cure était à l'alternative.

#### La Tour d'Auvergne.

La commune de Trébrivan dispute à Carhaix (V. p. 289), l'honneur d'avoir donné le jour à

(1) Hervé se croisa en 1248; Bertrand, capitaine de la Roche-Berrien en 1311, fut le parrain de Bertrand du Guesclin; Philippote succéda à Julienne, sœur du connétable, en qualité d'abbesse de St-Georges en 1406; deux chevaliers de l'ordre et connétables de Rennes de 1572 à 1588; trois membres de cette famille combattirent à St-Cast en 1758; un lieutenant général des armées du roi en 1780; un président à mortier en 1787.

l'illustre Théophile-Malo Corret de la Tour-d'Auvergne. Il y a moins de vingt ans, des vieillards qui avaient connu le premier grenadier de France, affirmaient tenir de lui-même qu'il était né dans leur paroisse et non point à Carhaix, où il aurait été seulement baptisé, puis élevé, ce qui ne peut surprendre, la ville de Carhaix offrant plus de ressources sous tous rapports que Trébrivan.

Voici sur l'enfance de ce héros, qui fut tout à la fois soldat et écrivain, comme Eschyle et Polybe, une anecdote peu connue, que nos lecteurs ne liront peut-être pas sans intérêt. Elle est authentique, et prouve que l'homme fait conserva toute sa vie les goûts modestes de son enfance :

Par une belle journée de dimanche, le 15 mai 1786, de joyeux écoliers jouaient à la bataille sur l'une des places de Carhaix, lorsqu'un vieil aveugle, guidé par son chien, vint s'arrêter au milieu d'eux, demandant la charité d'une voix dolente.

Oh ! l'affreux caniche, dit un des enfants, à la vue du chien. Puis, une mauvaise pensée traversant son cerveau, il ajouta :

Si nous coupons la corde qui le retient !...

Tu ne feras pas cette mauvaise action, s'écrie un autre enfant !

Mais déjà la corde était coupée... Le pauvre aveugle, ne se sentant plus guidé, jetait des cris lamentables, et le chien, resté fidèle quoique en liberté, léchait les mains de son maître pour le rassurer, pour lui faire comprendre sans doute qu'il ne l'abandonnerait pas.

Le même enfant que nous avons vu protester tout à l'heure, s'écrie de nouveau, pâle de colère : Lâche, tu l'attaques aux aveugles parce qu'ils ne peuvent se défendre !

En même temps il s'élance sur son camarade, le renverse par terre, et lui dit en le contournant sous ses genoux :

Maintenant, répare ta faute et donne à ce vieillard tout l'argent que tu as !

Comme il n'y avait pas moyen de refuser, le vaincu s'exécuta, mais de fort mauvaise grâce, donnant en définitive fort peu de chose. Cependant l'aveugle reçut une assez forte somme ; car le vainqueur avait ajouté volontairement tout ce qu'il possédait

lui-même au peu qu'il avait arraché par force au vaincu !...

Ce dernier trait acheva de porter l'enthousiasme à son comble. Tous les enfants s'écrièrent : Malo, tu es un brave ; nous te nommons général ; tu nous commanderas !

Mais Malo, son acte de justice accompli, avait repris tout à coup le calme qui lui était habituel ; il répondit en souriant : J'aime mieux rester simple soldat !

#### COMMUNE

### DE TREFFRIN,

Formée des villages

Kervell, ar Vouarn, Kergouliou, Kermest, Toul-Gouet, Coat-Cliviou-Manoir, Coat-Cliviou-Dero, Kermoisan, Kergonan, etc.

Elle est limitée, au nord par Plounevezel ; à l'est par Trébrivan ; au sud par Le Moustoir, Plouguer-Carhaix ; à l'ouest par Plouguer, Plounevezel. — Sa population est de 300 hab. et sa superficie de 746 hect. 56 ares, dont 497 hect. sous ter. lab.,

75 sous prés et pât., 56 sous bois, 24 sous verg. et jard., 144 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 56 maisons et le moulin à eau ar Ros. — Son revenu cadastral est de 8,514 fr. 94 c. et son revenu vrai de 12,772 fr., soit  $\frac{2}{3}$  pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux.

Cette commune est la moins peuplée de l'arrondissement. Son revenu toutefois est un peu plus élevé que celui de Tréogan, dont la population est à peu de chose près la même, mais qui compte 28 hect. de superficie de plus.

Le BOURG est situé à 9 kil. O. de Maël-Carhaix, à 57 kil. O. de Guingamp et à 72 kil. S.-O. de Carhaix. — Son bureau de poste est Carhaix.

*Autrefois*, Treffrin était simple trève de Plouguer, paroisse qui touche à Carhaix, comme l'indique son nom : *Plouguer-Carhaix*, c'est-à-dire, *paroisse de la ville de Carhaix*. Elle dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation et du ressort de Carhaix.

Cette toute petite commune est contiguë au département du Finistère.

## COMMUNE

## DE TRÉOGAN,

Formée des villages

Kernon, Kerleur, Kerfrère, Kervern, Kergrech, Keralain, le Buzit, Halleguien, Ty-Dou-vou, etc.

Elle est limitée, au nord par Motreff, Plévin; à l'est par Plévin; au sud par Langonnet; à l'ouest par Gourin, Hernin. — Sa population est de 307 hab. et sa superficie de 718 hect. 84 ares, dont 312 hect. sous ter. lab., 72 sous prés et pât., 12 sous bois, 18 sous verg. et jard., 278 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 37 maisons et le Moulin-Blanc, à eau. — Son revenu cadastral est de 4,776 fr. 44 c. et son revenu vrai de 41,944 fr., soit  $\frac{2}{5}$  pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux.

Cette commune est la moins étendue et la moins riche de l'arrondissement. Plus d'un tiers de son territoire est inculte et formé de monticules dits les

*Montagnes-Noires*, lesquelles s'étendent depuis Evran jusqu'à Crozon. (V. Paule).

Le BOURG est situé dans un fond, à 15 kil. S.-E. de Carhaix, son bureau de poste, à 60 kil. S.-O. de Guingamp et à 76 kil. S.-O. de St-Brieuc.

## Monuments.

L'ÉGLISE, dit Ogée, est sous l'invocation de saint Boscet.

*Autrefois*, la paroisse de Tréogan dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Gourin et du ressort de Carhaix. Elle relevait du roi au moment de la révolution. La cure était à l'alternative.

En 1356, Jean, seigneur de Tréogan, avait une compagnie au service du roi Charles V.

La petite commune de Tréogan est contiguë au département du Morbihan. Elle occupe l'extrémité sud-ouest de l'arrondissement de Guingamp.

## CANTON DE CALLAC.

Il comprend les communes de Callac, Calanhel, Carnet, Duault, Lohuec, Mael-Pestivien, Pestivien, Plourach et Plusquellec. — Sa population est de 16,289 hab. et sa superficie de 29,346 hect. 70 ares. — Il renferme 3,190 maisons. — Son revenu vrai est de 585,536.

## COMMUNE

## DE CALLAC,

Formée des villages



e Perentez, Pen-ar-C'hoat, Goascaër, Keren, Kermongolon, Lesmais, l'Isle, etc.

Elle est limitée, au nord par Calanhel, Plougonver; à l'est par Pestivien, Duault; au sud par Duault; à l'ouest par Plusquellec, Calanhel. Sa population est de 3,424 hab. et sa superficie de 3,846 hect. 82 ares. —

Elle renferme 638 maisons, 12 moulins. — Son revenu cadastral est de 63,448 fr. 15 c. et son revenu vrai de 105,747 fr., soit  $\frac{3}{5}$  pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux, roches feldspathiques dans la partie nord.

La VILLE est située à 30 kil. S.-O. de Guingamp et à 62 kil. S.-O. de Saint-Brieuc. Elle est perchée sur le point culminant d'une colline fort rapide du côté de *Coz-Stang*, petit faubourg situé sur la route de Guingamp, mais qui se fond, pour ainsi dire, à l'autre extrémité de Callac, par une pente insensible, dans cette succession de petites montagnes dont les nombreux an-

neaux se déploient sur tout le parcours de la route si accidentée et si pittoresque conduisant à Carhaix. Elle est formée d'une place à laquelle viennent aboutir les trois petites rues du Four, de Tréguier et de la Poste. Cette place, dont le centre est occupé par d'anciennes halles, assez vastes, et par la petite chapelle de Sainte-Catherine, est entourée des plus jolies maisons, et forme à elle seule, à proprement parler, toute la ville. — Cure de 2<sup>e</sup> classe, bureau de poste, justice de paix, chef-lieu de perception, bureau d'enregistrement, brigade de gendarmerie à cheval, comice agricole, écoles de garçons et de filles; 3 notaires, 2 huissiers.

#### Origine et étymologie.

La petite ville de Callac, à laquelle tous les dictionnaires géographiques de France s'obstinent à donner la qualification de bourg, ne nous semble pas fondée à se prévaloir d'une origine antique. Dès le quinzième siècle, sans doute, quelques maisons isolées abritaient là un petit nombre d'habitants vivant sous l'aile protectrice du vieux château détruit (1). Mais l'exis-

(1) Il était situé à l'est de la ville, sur le versant d'une montagne qui

tence, *comme ville*, de la cité qui nous occupe ne date bien réellement que du dix-huitième siècle; encore dirons-nous qu'à cette époque ce titre était moins

dominé la petite rivière d'Hière. Des fossés (l'un d'eux porte encore le nom de *Cleus meur*, grande fosse) et des étangs (*Coz stang* est maintenant sous prairies) l'entouraient; mais ce n'était là pourtant, quoi qu'on en ait dit, qu'une forteresse de second ordre tout au plus, car nous trouvons cette phrase dans dom Morice: en 1592, pendant l'été, les royalistes s'étaient emparés du château de Callac; mais le duc de Mercœur reprit cette petite place et plusieurs autres sans coup férir et alla ensuite mettre le siège devant Quintin. Cela dit l'histoire générale de Bretagne ne mentionne plus une seule fois le château de Callac, et la tradition se tait également sur ce vieux souvenir des temps féodaux, dont les derniers débris ont définitivement disparu dans les premières années de la révolution de 1789.

Il résulte de ce qui précède, que nous ignorons quels furent les premiers possesseurs du château de Callac (probablement une famille de ce nom, dont un des membres figure dans une montre de du Guesclin), l'époque précise de sa construction et sa destination première. Nous savons seulement que ce qui subsistait encore de cette petite forteresse en 1789 appartenait aux Montmorency, en faveur desquels, on s'en souvient, Henri II érigea la ville du même nom en duché-pairie, qui, porté plus tard par les femmes, dans la maison de Condé, prit le titre de duché d'Enghien.

justifié par le chiffre de ses habitations, dont le nombre, tout restreint qu'il est, s'est considérablement accru depuis 40 ans, que par les institutions politiques dont elle était dotée. Ainsi, lors de la révolution de 1789, Callac, bien qu'il ne fût alors, avec Botmel, que simple trêve de Plusquellec, portait cependant le titre de ville, titre, il faut bien le dire, qu'on prodiguait alors, et l'on y trouvait une juridiction royale, une subdélégation, deux hautes justices et une moyenne.

Cette trêve relevait du roi à la même époque et ressortissait au siège royal de Carhaix pour la partie de son territoire comprise dans l'évêché de Cornouaille et à celui de Saint-Brieuc pour l'autre partie dépendant de l'évêché de Tréguier.

En 1741, l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé a possédé, elle aussi, à Callac, fief amorti dépendant de cette abbaye, une haute, moyenne et basse justice.

Le mot Callac, dont personne, que nous sachions, n'a donné l'étymologie, offre cette particularité, qu'épelé en commençant par la dernière lettre et en renversant l'ordre de chacune d'elles, il donne exactement le

même résultat. S'il est vrai, comme on le dit, que les habitants des campagnes prononcent *Quellec*, on pourrait dire avec quelque vraisemblance que ce nom n'est peut-être qu'une corruption de *quel lec'h*, deux mots bretons qui signifient le *meilleur lieu*, ce qui est assez justifié au point de vue des ressources qu'offre le pays pour la vie abondante et à bon marché.

#### Mœurs et caractère des habitants.

L'homme n'est pas né pour vivre seul; cependant, partout le contact de ses semblables lui crée des rivalités, des besoins factices nombreux, qui sont un obstacle à sa félicité et parfois le rendent envieux et méchant.

Dans les petites villes, où l'entente serait si nécessaire, tout est occasion de jalousie, de lutte; et la lutte, on le sait, c'est, pour les uns, le triomphe qui donne une joie d'un jour; pour les autres, la défaite d'où naissent les animosités qui durent!

Callac ne pouvait échapper au sort des petits endroits; aussi l'on y remarque avec regret plusieurs camps, n'ayant pas même pour raison et pour excuse la

De ce souverain - une pipe en terre = Ker pipe

Laval  
Wagon  
ses  
selles

différence d'opinion sur les grandes questions de politique qui divisent les hommes les mieux faits pour s'estimer et s'aimer.

Quoi qu'il en soit de ces hostilités intestines, comme elles ne nuisent pas seulement au bonheur des individus mais encore aux intérêts généraux d'un pays, il conviendrait de s'en préoccuper, non pas avec la pensée de les faire entièrement disparaître, puisque cela n'est pas possible, mais pour les rendre plus rares. Or, l'ambition, l'intérêt, l'amour-propre froissé, l'injustice, voilà les obstacles qui s'opposent le plus communément à ce qu'une bonne harmonie règne entre les citoyens d'une même localité. Eh bien! à côté des grands enseignements de la religion, qui a des remèdes pour toutes les plaies du cœur humain, pourquoi ne tenterait-on pas de mettre un frein à l'ambition sans titres, à l'égoïsme individuel? — Pour cela, l'exemple venu de haut d'une plus sévère et plus équitable répartition des distinctions et des faveurs de toutes sortes au profit du plus digne, serait, croyons-nous, d'un salutaire effet. Rien de plus propre à pervertir le sens moral d'un peuple, à faire naître la di-

vision parmi les individus, que les succès de l'intrigue, l'élévation des nullités constatées, etc. Sans doute, le mérite, sous toutes ses formes, n'échappe point à l'envie; mais il a des droits que personne ne méconnaît, et il serait digne d'un gouvernement fort et populaire d'en faire enfin, pour tout le monde, le but à atteindre avant d'aspirer à être quelque chose!

Revenons à Callac, car les réflexions qui précèdent s'appliquent à toutes les petites villes, comme on a pu le voir, et disons, pour terminer, que nulle autre part l'hospitalité ne s'exerce avec un plus cordial accueil : les réceptions des habitants de cette ville, tous en position du reste d'agir grandement, ont une réputation méritée.

#### Annales.

Sous le règne de Louis-Philippe, l'émeute trôna pendant deux jours dans la petite ville de Callac, où 12 à 1,500 paysans, armés de bâtons et de fourches, dictèrent des lois à l'autorité, qu'ils outragèrent et mirent en danger. Il s'agissait d'un droit de place aux foires et marchés, établi au profit de la ville par l'autorité compétente, et que les

campagnes refusaient d'acquiescer.

Nous ne dirons rien de plus de ce funeste événement. Nous le rappelons parce qu'il y a pour nous nécessité de le faire; mais nous faisons en même temps des vœux pour que ce souvenir soit désormais sans amertume pour personne, et qu'il fasse comprendre à tous que la violence est mauvaise conseillère et ne peut produire que des malheurs et des regrets.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est située au petit hameau de Botmel, à près d'un kilomètre de Callac. C'est un monument du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a subi plusieurs restaurations et n'offre rien de remarquable. Son patron est saint Laurent.

SAINTE-CATHERINE est cette petite chapelle qui s'élève près des halles, sur la place de Callac. On y célèbre la messe le dimanche et quelquefois des services pendant la semaine.

SAINT-NICOLAS appartient à la commune de Callac. Cette chapelle est desservie.

SAINTE-BARBE a conservé, gravé sur la pierre de son autel, le nom d'une dame Mar-

guerite des Landes, qui fut bienfaitrice des églises et chapelles de ce pays. Cette famille Deslandes a donné un évêque à Tréguier, Noël Deslandes, fils de Gilbert Deslandes, écuyer, et de Jeanne de Varienne. Cet évêque a laissé beaucoup de sermons estimés et une oraison funèbre de Henri IV, qui a été imprimée. Il vivait en 1611.

Le PRIEURÉ de Landugen n'existe plus. Il était de l'ordre de St-Benoît, réforme de St-Maur.

#### Antiquités.

Une voie romaine partant de Carhaix pour se rendre à Lannion traversait Callac; mais on n'en trouve plus de traces sur cette commune.

#### Industrie, Commerce, Agriculture.

Il n'y a pas d'industrie à proprement parler à Callac, mais il s'y fait un commerce assez actif en bestiaux, grains, beurre pour Terre-Neuve, miel, etc. Les poulardes de Callac sont en grande réputation. — La commune produit du blé-noir, des pommes de terre, du seigle, peu de froment, des fruits à cidre en petite quantité. — Foires le

3<sup>e</sup> mercredi de janvier et de février, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de mai, le 1<sup>er</sup> mercredi de juin, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de juillet, le dernier mercredi d'août, le 4<sup>e</sup> mercredi de septembre, le 3<sup>e</sup> mercredi d'octobre, le 1<sup>er</sup> mercredi après la Toussaint, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de novembre, le mercredi avant et le mercredi après la Nativité; marché tous les autres mercredis.

## COMMUNE

## DE CALANHEL,

Formée des villages

Kerfoen, Collodeven, le Ma-goarou, Keraden, Kerspars, Kerudon, Kerangoat, Guervily, etc.

Elle est limitée, au nord par Plougonver; à l'est par Callac; au sud par Callac, Plusquellec; à l'ouest par Lohuec, Plourach. — Sa population est de 933 hab. et sa superficie de 1,431 hect. 49 a. 60 c., dont 916 sous ter. lab., 162 sous prés, 13 sous bois, 12 sous verg. et jard., 273 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 194 maisons, 3 mou-

lins. — Son revenu cadastral est de 16,403 fr. 93 c. et son revenu vrai de 32,808 fr., soit 172 pour proportion entre ces deux nombres. — Roches amphiboliques.

Le BOURG est situé à 7 kil. N.-O. de Callac, son bureau de poste, à 34 kil. S.-O. de Guingamp et à 66 kil. O. de St-Brieuc. Foire le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, ou le lendemain si ce jour est férié. — Maison d'école pour les garçons.

*Autrefois*, Calanhel était simple trêve de Plusquellec et avait pour évêché Quimper, pour sub-délégation Callac et pour ressort la cour royale de Carhaix. En 1789, Calanhel relevait du roi.

**Anciennes maisons nobles.**

Ogée cite sur ce territoire, en 1780 :

La Roche-Droniou, haute, moyenne et basse justice;

Keraslouant, moyenne et basse justice, à M. du Gage (1);

(1) Les du Cleuz du Gage étaient d'ancienne extraction de chevalerie. Olivier du Gage fut fait chevalier de l'Hermine en 1454. Cette maison s'est fondue en 1785 dans celle de Kerouartz. Elle portait : émanché d'or et de gueules de six pièces, ou d'or à l'é-

Kergadou, Ruperis et Kermelin, hautes, moyennes et basses justices, à M. du Parc-Keryvon.

**Antiquités.**

La voie romaine allant de Carhaix à Lannion traversait cette commune.

## COMMUNE

## DE CARNOËT,

Formée des villages

Le Quinois, Kerhervé-Lar-goat, Trévenec, Langle-Lezer, Le Lein, Quénéquelles, Lestern.

*manche de trois pièces de gueules, mouvant du flanc sénestre.*

A l'époque rappelée plus haut (1780), M. du Gage était possesseur de la baronnie de Callac. Mais Ogée, et, après lui, le président Habasque, ont confondu Callac-de-Bretagne, chef-lieu de canton de la commune de Calanhel, qui nous occupe, avec Callac, château situé à l'extrémité sud-est de Plumelec, dans le Morbihan. C'est ce château et ses dépendances, qui furent érigés en baronnie, en 1645, par Louis XIV, en faveur d'Eugène Rogier, conseiller au parlement de Bretagne, et qui passèrent aux mains de M. du Gage, après avoir appartenu, en 1670, à Mador-Jean-Baptiste de Guémadeuc, gouverneur de Ploermel.

Elle est limitée, au nord par Plourach, Plusquellec; à l'est par Callac, Duault, Locarn, Trébrivan; au sud par Plounévél; à l'ouest par Plounévél, Poullaouen, Scignac. — Sa population est de 2,169 hab. et sa superficie de 4,113 hect. 67 ares 30 c., dont 2,246 sous ter. lab., 466 sous prés et pât., 74 sous bois, 30 sous verg. et jard., 1,152 sous landes et terr. inc. — Elle renferme 407 maisons, 5 moulins. Son revenu cadastral est de 44,199 fr. 04 c. et son revenu vrai de 73,663 fr., soit 375 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux, roches amphiboliques.

Ce territoire renferme d'anciennes mines de plomb argentifère; à Kerhaget et à Kerlest, on exploite du minerai pour Poullaouen. — Carrière de marbre.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 10 kil. S.-O. de Callac, son bureau de poste; à 40 kil. S.-O. de Guingamp et à 72 kil. S.-O. de St-Brieuc.

**Étymologie.**

Carnoët, dit M. de Blois, vient de *carn*, rocher, et de *coët*, bois. Cette étymologie est parfaitement justifiée et mérite

qu'on s'y arrête. Ce territoire, en effet, était autrefois couvert de bois et il renferme toujours une grande quantité de rochers.

#### Monuments.

L'ÉGLISE appartient au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est sous l'invocation de saint Corentin. Mais il existe deux saints de ce nom, qui tous deux occupèrent le siège épiscopal de Quimper. Saint Corentin I<sup>er</sup> mourut le 12 décembre 454, après 38 ans d'épiscopat; il eut pour successeur saint Allore ou Albin, qui déjà célèbre pour avoir traité de la paix entre Aëtius, général romain, et les Bretons Armoricaux, en 440, se fit encore remarquer au concile de Vannes en 455. Ce fut à ce dernier que succéda saint Corentin II. Les hagiographes ne font pas connaître le nom de ses parents ni le lieu de sa naissance, tandis qu'ils nous apprennent que Corentin I<sup>er</sup> était issu de parents nobles, originaires de la Grande-Bretagne, mais réfugiés dans l'Armorique.

La CHAPELLE de St-Gildas est remarquable. Elle a pour patron saint Gildas-le-Sage, qui naquit en 494 (suivant dom Morice, en 499), et eut pour père un seigneur breton nommé Nau.

A 30 ans, il se retira dans une grotte de l'île d'Houat, où il expliqua pendant quelque temps, avec une onction irrésistible, la loi divine aux nombreux disciples que sa réputation de sainteté et de science attira près de lui. Pressé par ceux-ci de passer sur le continent, il se décida à transporter sa demeure dans un château de la presqu'île de Ruis (1), dont lui fit présent Guérech I<sup>er</sup>. C'est lui qui y fonda le monastère de ce nom, dont fut abbé, en 1123, le célèbre Pierre Abailard, dont les aventures ont eu tant de retentissement. Il écrivit dans cette retraite deux traités que l'on regarde comme la source la plus pure de l'ancienne histoire, dit dom Morice.

Gildas-le-Sage fut le directeur de sainte Tréfine, fille du comte de Vannes, et femme du redoutable Comorre, qui attenta à ses jours.

Il existe un autre saint du nom de Gildas l'Albanien. Ce dernier naquit en 421. Il eut pour mère Darérea, sœur de saint Patrice, et pour père Co-

(1) Le monastère de Ruis fut détruit par les Normands au X<sup>e</sup> siècle, mais reconstruit presque aussitôt.

nan-Mériadec, prince d'Albanie et le plus ancien roi chrétien d'Europe. Conan-Mériadec eut 23 autres garçons et 5 filles, presque tous honorés comme saints par les Irlandais. On sait que Conan-Mériadec, lieutenant de Maxime dans les Gaules, dut sa fortune à celui-ci et devint le 1<sup>er</sup> roi des Bretons armoricains.

La tour de la chapelle de St-Gildas est de construction moderne.

SAINT-EFFLAM était sous l'invocation du saint de ce nom (V. St-Michel-en-Grève, 4<sup>e</sup> vol. de cet ouvrage). Cette chapelle n'est plus desservie, ainsi que celles dites de *Goaspérou*, de *St-Conogan* et de *Loc-Michel*.

NOTRE-DAME-DE-PÉNITY est toujours en vénération parmi les fidèles. Le temps l'a respectée et l'on y célèbre encore le service divin.

SAINT-CADOU, que l'on croit être une ancienne chapelle privée du château de Rospellem, est desservie. Saint Cadou, s'il n'est le même que saint Cadoc, évêque et martyr, qui vivait au cinquième siècle, en même temps que saint Gildas l'Albanien, n'est pas mentionné par les hagiographes.

Les CHATEAUX de Langle et de Kereven-Craon, aujourd'hui en ruines, appartenaient, en 1780, le premier à M. Fleuriot de Langle, le second à M. de Kermaria. Langle avait haute, moyenne et basse justice; Kereven, moyenne et basse justice seulement.

Le MANOIR de Rospellem est toujours debout. On distingue les restes d'une voie pavée entre ce manoir et la chapelle de Saint-Cadou: c'est un fragment de la voie romaine qui conduisait de Carhaix à Lannion. Les briques romaines trouvées en grand nombre dans les environs ne permettent pas de mettre un seul instant en doute que les légions de César ont occupé ce pays.

Les autres manoirs nobles de ce territoire étaient Kerautem, Kerjégu et le château de Gourlan, situé sur le bord de la forêt.

#### Annales.

En 1497, Richard, roi d'Angleterre, entre en Bretagne à la tête d'une armée nombreuse et met à feu et à sang toutes les places qui tentent de lui opposer quelque résistance. Les lieux les plus écartés et les cavernes

les plus sombres, dit dom Morice, ne purent dérober à sa fureur ceux qui y étaient cachés. Il employa le fer, le feu et la fumée pour les faire périr, et ces barbares expéditions ne furent pas même interrompues pendant les jours que l'église consacra à la mémoire de la Passion du Sauveur.

Mais une défaite terrible l'attendait non loin de Carhaix, près de la chapelle de Saint-Gildas, sur le territoire de la commune de Carnoët. En effet, les vicomtes de Rohan, de Léon, de Vitré, de Fougères, de Dol, de Montfort, de Lohéac et du Faou, chefs de la ligue ayant pour but de délivrer la duchesse Constance, prisonnière au château de Beuvron, arment à la hâte les habitants de la Cornouaille, de Tréguier, de Vannes, et viennent livrer bataille aux Anglais à l'endroit que nous venons d'indiquer. Ceux-ci furent complètement défaits, et Richard lui-même ne dut son salut qu'à l'obscurité de la nuit, qui cacha sa fuite aux Bretons.

Cette victoire causa au roi d'Angleterre une humiliation profonde, mais elle ne fit qu'accroître son mauvais vouloir envers Arthur, qu'il fallut mettre

sous la protection de Philippe, roi de France.

En 1300, dit Ogée, la seigneurie de Carnoët appartenait à Etienne Riou, seigneur châtelain de Carnoët.

En 1543, le roi François 1<sup>er</sup>, par ordonnance donnée à Arques le 12 août, touchant les eaux et forêts, chasses et pêches, chargea les riverains de la forêt de Fréau ou de Carnoët de veiller à ce qu'il n'y fût fait aucun larcin pendant la nuit, avec obligation de faire leurs rapports aux sergents et maîtres particuliers de tous les vols qu'on y pourrait faire, sous peine d'en répondre en leur propre et privé nom. L'ordonnance portait que, pour plus grande sûreté, il paraissait à propos de fermer cette forêt.

*Autrefois*, la paroisse de Carnoët comprenait la trêve de Saint-Corentin, qu'elle a gardée; elle dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Callac et du siège royal de Carhaix. La cure était à l'ordinaire. En 1789, Carnoët relevait du roi.

Le territoire de cette commune a complètement changé d'aspect depuis notre première révolution. On n'y voyait guère à cette époque que des bois et des landes.

Aujourd'hui il produit d'excellents blés qui s'exportent pour Bordeaux. Ses landes ne couvrent plus qu'un quart de sa superficie, ce qui est trop encore; mais la voie est ouverte et largement tracée: le progrès ne s'arrêtera pas là. — On fait, dans ce pays, des miels pour la Suède.

---

COMMUNE

DE DUALT,

Formée des villages

Garzuel, Kerbournet, Kerac'h, Kerseuil, Kervern, le Bourg-neuf, Trefflay, etc.

Elle est limitée, au nord par Pestivien, Callac; à l'est par Pestivien, Maël-Pestivien, Peumerit-Quintin et Plounévez-Quintin; au sud par Kergrist-Moëlou, Locarn; à l'ouest par Carnoët, Callac. — Sa population est de 2,829 hab. et sa superficie de 6,138 hect. 86 a. 70 c., dont 2,787 sous ter. lab., 663 sous prés et pât., 531 sous bois, 103 sous verg. et jar., 1,895 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 542 maisons, 16 moulins. — Son revenu cadas-

tral est de 63,998 fr. 42 c. et son revenu vrai de 106,664 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux, porphyres quartzifères.

Le BOURG est situé à 6 kil. S. de Callac, son bureau de poste, à 36 kil. S.-O. de Guingamp et à 66 kil. S.-O. de St-Brieuc. — Maison d'école à St-Servais pour les garçons et pour les filles.

Origine et étymologie.

Albert-le-Grand cite la paroisse de Duault comme l'une des plus anciennes de Bretagne. Il rappelle, à l'appui de cette opinion, que saint Hernin vint s'établir sur ce territoire en 232 et qu'il y fut enterré en 540.

— Il y a là confusion: c'est à Locarn (V. ce mot) que vécut et mourut saint Hernin. Du temps d'Albert, et même beaucoup plus tard, Locarn, à la vérité, n'était que simple trêve de Duault; mais cette circonstance n'implique pas nécessairement, en faveur de cette dernière paroisse, une origine aussi reculée que celle de son ancienne trêve.

Quoi qu'il en soit de l'antiquité de Duault, comme paroisse, toujours est-il que la fo-

rêt de ce nom, — on ne saurait le révoquer en doute, bien que Frémenville nie l'existence des monuments qui l'attestent, — était, longtemps avant le sixième siècle, un lieu où s'assemblaient les Druides pour l'accomplissement des cérémonies de leur culte.

Plus tard, sous les ducs de Bretagne, cette même forêt fut entourée de murs et elle vit s'élever dans son enceinte un château dont les ruines étaient encore apparentes en 1780. Ce lieu, dit la tradition du pays, était le principal haras des ducs de Bretagne. Nous aimons mieux croire, avec Ogée, que cette enceinte murée était un parc, et le château une résidence d'été, comme Avaugour, où les ducs venaient prendre le plaisir de la chasse.

*Duault* est, croit-on, une corruption de *duoh*, *duan*, qui signifient très-noir. Ce nom aurait été donné à la forêt, parce que le jour y pénétrait à peine, tant elle était couverte et bien fournie.

#### Monuments.

L'ÉGLISE est complètement effacée, comme monument et comme objet de vénération pour

les fidèles, par la chapelle de Saint-Servais. Cette dernière date du seizième siècle; elle est d'un style gothique fort élégant et chargée de nombreuses et délicates sculptures. Son porche est voûté en pierres, avec arêtes et nervures; il renferme les statues des 12 apôtres.

• La chapelle de St-Servais, dit Ogée, est célèbre surtout par une assemblée qui s'y tient tous les ans, le 13 mai, et où se trouvent plus de 10,000 personnes, particulièrement de l'évêché de Vannes, qui font ce voyage pour demander une récolte abondante. Les femmes, en entrant dans cette chapelle, ôtent leurs coiffes et les mettent au bout de leurs bâtons, pour les faire toucher à la figure du saint, qu'elles prient à haute voix de leur accorder de bon blé-noir, de bonne avoine et d'autres grains. Les hommes en disent autant, et, après la cérémonie, ils entrent dans la sacristie, où ils achètent du marguillier la bannière processionnelle, qu'ils paient argent comptant et avec laquelle ils forcent le prêtre de faire une procession autour de la chapelle, près de laquelle est un petit ruisseau qui sépare cet évêché d'avec celui de Vannes. Les habitants de l'évêché de Quimper, pour empêcher qu'elle ne passe de l'autre côté et ne tombe par là dans la possession des Vannetais, attendent la procession dans cet endroit, où la bannière est mise en pièces par tous les assistants, qui s'efforcent d'en avoir chacun un petit morceau. Ceux qui ne peuvent en approcher tiennent leurs bâtons en l'air, et demandent, par des cris horribles, une bonne récolte. Pour em-

pêcher le désordre, on a soin de commettre environ 200 hommes pour y mettre la police; mais, pour l'ordinaire, cette troupe, trop peu nombreuse, est repoussée et vaincue par le grand nombre des combattants. En 1766, l'évêque de Quimper défendit au recteur de Duault d'ouvrir la chapelle de St-Servais le jour de l'assemblée dont on vient de parler. Le prêtre voulut obéir à ses ordres; mais les Vannetais se rendirent à la cure, se saisirent du curé, le mirent sur leurs bâtons, avec lesquels ils avaient formé une espèce de brancard, et le portèrent jusqu'à la chapelle, dont ils brisèrent les portes, et le forcèrent de célébrer l'office divin comme par le passé. — Le matin du jour de cette assemblée il est d'usage de mettre, dans un endroit de la chapelle, un petit pain d'un sou, béni et enfermé dans une espèce de reliquaire qu'on appelle le *seul de saint Servais*. Tout le monde se trouve à la même heure pour veiller à son ouverture, et celui qui peut s'emparer de ce pain l'emporte et le dépose précieusement chez lui; il l'examine soigneusement quand lui ou quelqu'un des siens tombe malade. Si, disent-ils, il vient à mourir, le malade en mourra; mais s'il reste dans son état ordinaire, la maladie ne sera pas dangereuse.

Ogée, que nous venons de citer, écrivait en 1780. On pense peut-être que depuis cette époque la civilisation en progrès a détruit les excès du pardon de Saint-Servais comme elle a détruit ailleurs tant d'autres abus. Il n'en est rien. Cette année encore (1853), on se battait jusque sous le porche de la chapelle, le

sang souillait les dalles saintes, et, plus loin, deux hommes, frappés à mort, tombaient victimes de l'aveuglement brutal et insensé de cette foule, qui prend occasion d'une cérémonie religieuse pour verser le sang!..

Et pourtant ces pèlerins, qui, depuis plusieurs siècles, font acte de sauvages une fois l'an, le jour du pardon de Saint-Servais, ne sont pas plus méchants au fond que les autres hommes; ils ne se battent pas pour le plaisir de se battre; mais parce que l'ignorance la plus grossière a perverti chez eux le sens moral; parce que leurs idées religieuses ont reçu une fausse direction; parce que les usages qui ont pour eux la consécration des siècles sont tenaces dans le cœur de l'homme des champs, qui voue aux idées bonnes ou mauvaises de ses pères une sorte de culte.

Pourquoi des gendarmes contre ces hommes qui ne croient pas mal faire? Est-ce qu'il n'est pas plus simple de supprimer le pardon de Saint-Servais, d'enlever, ne fût-ce que pour ce jour-là, la bannière dont on s'arrache les lambeaux, la statue du saint et tous les ornements de la chapelle?

*Légende.* — Saint Servais, évêque de Tongres, mourut l'an 363 de Notre Seigneur, de même que Noé, disent les légendaires et les hagiographes, *inventus est perfectus, et in tempore iracundie factus est conciliatio.* Il eut le don des langues, et, suivant l'expression de saint Paul, *le don des saintes*, puisqu'il guérissait tous les malades qui pouvaient toucher ses pieds ou ses mains, et même des miettes que l'on ramassait de sa table, ou de l'eau qui lui avait servi à se laver. — Sa sobriété était si grande, qu'il passait plusieurs jours sans autre nourriture que celle qu'il prenait à l'autel, en disant sa messe. — Envoyé à Rome lors de l'invasion des Huns, on remarqua qu'une étoile resplendissante de clarté éclairait la route que suivait le saint. Toutefois, ses prières devant le sépulcre des apôtres saint Pierre et saint Paul ne purent sauver la ville de Tongres : elle fut prise et saccagée par les Huns, qui s'emparèrent de saint Servais lui-même et le jetèrent dans un cachot, dont les portes étaient gardées par deux soldats. Mais Dieu, qui ne délaisse jamais le juste, fit briller dans ce cachot une lumière si éclatante, que les soldats étonnés demandèrent au saint quelle était sa profession. *Ma profession*, répondit-il, *est de croire, aimer et servir Dieu et son fils Jésus-Christ.* A ces mots, les soldats se jetèrent à ses genoux, lui demandèrent sa bénédiction et lui rendirent la liberté.

Saint-Servais, Saint-Nicodème et Burthulet, trois sections de Duault ayant chacune une église, désirent leur séparation. Que l'on érige ces églises en autant de succursales (l'une

d'elles l'est déjà), rien de mieux, rien de plus désirable même; car la commune de Duault, comme on a pu le voir en tête de cette notice, a une étendue considérable. Mais nous avons peine à croire qu'il y aurait avantage, pour ces trois sections, à former des communes distinctes. Saint-Nicodème et Burthulet ont un sol fort ingrat et se créeraient difficilement un budget sans se grever au-delà de leurs ressources vraies. Saint-Servais et Duault, moins mauvais comme terrain, sans être mieux cultivés, formeraient aussi, divisés, des communes sans vitalité. On peut voir, du reste, p. 285, ce que nous pensons de ces séparations si fréquemment demandées.

#### Anciennes juridictions et maisons nobles.

« Il y avait jadis à Duault-Quélen, dit Ogée, une juridiction royale, qui fut unie et incorporée à celle de Carhaix par édit de Charles IX, donné le 29 mars 1564. Il ne s'y exerce plus (en 1780) qu'une moyenne justice qui ressortit à la cour royale de Carhaix. »

En 1460, la terre et seigneurie de Quélen appartenait à Oli-

vier de Quélen, que le duc François II, par des lettres données à Nantes le 7 janvier de la même année, créa grand-maître de son artillerie, capitaine-général et gouverneur des francs-archers et arbalétriers élus des paroisses du duché de Bretagne.

En 1512, Louis XII accorda la qualité de banneret à Olivier, seigneur de Quélen et du Vieux-Châtel, pour qu'il pût, ainsi que ses successeurs, porter ses armes et intersignes en bannière. Cette maison avait pour devise, dans ses armes : *En peb amser Quelen*, c'est-à-dire, *en tout temps Quélen ou conseil.*

La seigneurie de Quélen avait une haute, moyenne et basse justice qui s'exerçait à Locarn. En 1780, elle était aux mains des héritiers de M. de Carcado.

Kernorquin, Kerbournet, Lespoul et Kertmatman étaient aussi terres nobles, mais sans juridiction. Les deux dernières appartenaient à la maison de Coatgoureden, laquelle a donné le jour à Pierre de Coatgoureden, écuyer de la duchesse Anne, son sénéchal général en Bretagne et son ambassadeur près le roi d'Angleterre en 1489.

#### Antiquités.

Fréminville n'a vu dans la forêt de Duault que quelques pierres aux formes étranges, mais qu'il ne faut pas confondre, dit-il, avec les monuments élevés par les Druides. L'antiquaire se trompe : cette forêt renferme plusieurs menhir et l'un des dolmen les plus remarquables et les mieux caractérisés de notre pays. Après cela, nous n'entendons affirmer rien autre chose, si ce n'est que ces pierres aux formes étranges ont été élevées et façonnées par la main de l'homme; qu'elles ne sont pas le produit et le travail de la nature seule.

Que si, maintenant, les *savants* nous demandaient quelles sont nos raisons de croire que ces monuments rappellent la religion druidique plutôt que telle autre, celle des Celtes *primitifs*, par exemple, qui érigeaient, eux aussi, des pierres comme emblèmes de leur culte, nous avouerions que notre opinion n'a d'autres motifs que ceux-ci : la religion ou philosophie des Druides est la moins ancienne, la seule pratiquée par les Celtes-Armoricains, croyons-nous; dans tous les cas, la plus répandue dans la Petite-Bretagne,

où elle avait tous ses collèges : A *Carnac*, centre de la religion; à *Calonèse*, ou *Belle-Isle-en-Mer*; dans la presqu'île de *Ruis*, aujourd'hui Quibéron; dans l'île d'*Ouessant*; à *Douarnenez*; à la pointe du *Raz*; dans l'île de *Sein*, qui appartenait exclusivement aux *prêtresses* ou *Galliciens*; dans l'île de *Batz*, sur la côte de Léon, etc.

*Autrefois*, la paroisse de Duault dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Callac et du siège royal de Carhaix. Elle était très-étendue; car elle avait alors pour trèves Landugen, prieuré où l'on faisait les fonctions curiales en 1780, et qui a été depuis absorbé par Callac; Locarn, aujourd'hui commune séparée; enfin Burtulet et Saint-Nicodème, qui lui sont restés. Elle relevait du roi au moment de la révolution.

Lors du traité entre le duc de Bretagne et le comte de Penthièvre, dit dom Morice, le duc donna, entre autres gages, la châtellenie de Duault pour onze cents livres.

Le territoire de cette commune est divisé en deux sections : celle du bourg et celle de Saint-Servais. — L'Hyère, ri-

vière qui se jette dans l'Aulne après avoir traversé les communes de Callac, Plusquellec, Duault, Locarn, le Brivan, Plounévél, Plouguer, Carhaix, Saint-Hernin, où elle devient navigable, et Kergloff, à l'une de ses sources dans la forêt de Duault et l'autre en Plougonver.

-----  
COMMUNE

DE LOHUEC,

Formée des villages

Kerlavezan, Toublot, Kerlavezan-Roué, Villeneuve, Quenofret, Kerollivier, Kervégan, Kerbalaven, etc.

Elle est limitée, au nord par Plougras, Loguivy-Plougras; à l'est par Plougonver, Calanhel; au sud par Plourach; à l'ouest par Bollazec, Plougras. — Sa population est de 1,075 hab. et sa superficie de 1,717 hect. 87 ares, dont 930 hect. sous ter. lab., 230 sous prés et pât., 15 sous bois, 10 sous verg. et jard., 467 sous lan. et ter. inc. — Elle renferme 206 maisons et les moulins à eau de Quélen et de l'Etang. Son revenu cadastral

est de 18,470 fr. 90 c. et son revenu vrai de 30,785 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Roches amphiboliques, schiste talqueux dans le sud-est. — Kernon, disent les continuateurs d'Ogée, est le centre d'un plateau de granit amphibolique ayant environ 2,500 mètres en tous sens.

Le BOURG est situé à 12 kil. N.-O. de Callac, son bureau de poste, à 35 kil. S.-O. de Guingamp et à 67 kil. O. de Saint-Brieuc.

Étymologie.

*Lohuec*, anciennement *Lohuel*, est pour *Lochuel*, et signifie lieu élevé.

*Autrefois*, Lohuec ou plutôt Lohuel était simple trève de Plougras. Il faisait partie de l'évêché de Tréguier, avait Morlaix pour subdélégation et pour ressort le siège royal de Lannion.

La voie romaine qui allait de Carhaix à Lannion traversait cette commune.

-----  
COMMUNE

DE MAEL-PESTIVIEN,

Formée des villages

Kerbrat, Keredet, Kerouen, Keris-Maël, Crec'h-di-Dec'h, Kerbalain, Kerlan, etc.

Elle est limitée, au nord par Pont-Melvez, à l'est par Bourbriac, Kerien, Peumerit-Quintin; au sud par Peumerit-Quintin; à l'ouest par Duault, Pestivien. Sa population est de 1,491 hab. et sa superficie de 3,129 hect. 29 ares, dont 1,756 hect. sous ter. lab., 454 sous prés et pât., 10 sous bois, 38 sous verg. et jard., 753 sous landes et ter. inc., 10 sous étangs. — Elle renferme 288 maisons, 5 moulins. — Son revenu cadastral est de 23,858 fr. 62 c. et son revenu vrai de 71,576 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 12 kil. E. de Callac, son bureau de poste, à 26 kil. S.-O. de Guingamp et à 48 kil. S.-O. de Saint-Brieuc.

Étymologie.

Voir *Mael-Carhaix*, p. 336.

**Monuments.**

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Sixte et de saint Laurent, son diacre.

La CHAPELLE de St-Gildas, au village de Coathuel, a été construite en entier, il y a quatre ans, avec les matériaux d'une ancienne chapelle qui était située dans un champ appartenant à M. Brunot, sous-préfet de Guingamp sous le règne de Louis-Philippe. On a conservé à la nouvelle chapelle la forme de l'ancienne : le clocher, le vitrail sont les mêmes. Le pardon a lieu le dernier dimanche de septembre. On l'appelle vulgairement *le pardon des Piores*. On va chercher de l'eau de la fontaine qui l'avoisine pour préserver les bestiaux de maladies.

La CHAPELLE de St-Isidore, au village d'Illis-Guen (église blanche) célèbre son pardon le deuxième dimanche d'août. — Son patron est celui des laboureurs. Il naquit à Madrid, au commencement du 12<sup>e</sup> siècle, de parents fort pauvres, mais très-pieux, qui l'élevèrent dans la crainte de Dieu. On lui attribue plusieurs miracles. On raconte qu'étant un jour à la cam-

pagne avec son maître, ce dernier fut pris d'une soif si ardente, qu'il courait le danger de mourir, lorsque saint Isidore frappa la terre de son bâton et en fit jaillir une source d'eau vive. Une autre fois, ce même maître ayant suivi secrètement son serviteur pour le surveiller au travail, aperçut deux anges labourant son champ avec deux bœufs blancs, tandis qu'Isidore était en prières. Quoi qu'il en soit, saint Isidore fut un modèle de dévouement et de fidélité à ses maîtres. Toute sa vie fut employée en rudes travaux ; il mangea son pain à la sueur de son front et succomba sous le poids de la fatigue l'an de Notre Seigneur 1170. Il s'est fait plusieurs miracles sur son tombeau.

Il existe une autre CHAPELLE, dédiée à saint Pierre. Elle est située près du village de Ker-Illis, sur le bord du chemin. Elle a été reconstruite en 1821 : elle a son pardon.

**Antiquités celtiques.**

Au village de Kerohou-Bihan, on remarque une agglomération de rochers, placés sur une hauteur et parfaitement distincts, auxquels on a donné, dans le pays, le nom de *chaire des Druis*.

*des*. C'est un autel de sacrifices, pense-t-on généralement. Sur une des pierres plates qui composent le monument, on distingue la forme d'un corps humain, taillée dans le roc, avec emplacement pour la tête.

*Autrefois*, la paroisse de Maël-Pestivien avait pour trève le Loch, qui était, en 1160, prieuré des Templiers, dont héritèrent plus tard les chevaliers de St-Jean de Jérusalem ou de Malte. Ce prieuré dépendait de la commanderie du Paraclét ou de la Feuillée. Maël-Pestivien faisait partie de l'évêché de Quimper ; il avait pour subdélégation Callac et pour ressort Carhaix. La cure était présentée par le commandeur du Paraclét, qui possédait une haute justice.

Le territoire de cette commune est plat et couvert. Il est arrosé par la rivière d'Hyère, qui change de nom aux environs de Carhaix, en se mêlant à la rivière d'Aulne, et par la rivière du Blavet, qui y a l'une de ses sources.

— Une belle fontaine.

## COMMUNE

**DE PESTIVIEN,**

Formée des villages

Parc-Simon, Gourembaler, Trojolu, Coz-Caraës, Bodeillo, Quinquis-Cren, Flourden, la Villeneuve, Goas-Caër, Kerjullou, Kermarc'h, Bulat, Lanouezec, Stanqué, Kerautrevézan, Kerbidiry, Carlouet, Pennech, Guerizouarn, Kerdudal, Kergus, Rivoal, Guerguentrel, Anizilliec, la Garenne, Kernavannaen, Rosneven, etc.

Elle est limitée, au nord par Plougonver, Pont-Melvez ; à l'est par Maël-Pestivien ; au sud par Duault ; à l'ouest par Callac. — Sa population est de 1,544 hab. et sa superficie de 3,123 hect., dont 1,838 sous ter. lab., 380 sous prés et pât., 30 sous bois, 32 sous verg. et jard., 731 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 341 maisons, les moulins du Pont-Bras, Bodeillo, du Château, Neuf, etc., à eau. — Son revenu cadastral est de 27,836 fr. 69 c. et son revenu vrai de 55, 672 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Granit.

Le BOURG est situé dans un fond, à 9 kil. N.-E. de Callac, son bureau de poste, à 21 kil. S.-O. de Guingamp et à 54 kil. O. de St-Brieuc. — Maisons d'école. — Foires les premiers lundis de mai et de septembre.

#### Origine et étymologie.

Pestivien (forteresse au milieu des eaux) doit son origine et son nom à un ancien château fort, construit sur un tertre élevé par la main de l'homme au milieu des eaux profondes d'un étang, maintenant réduit aux proportions d'une mare dont la source alimente encore un moulin. Vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, cette place forte, qui ne communiquait avec la terre qu'au moyen d'une longue et étroite chaussée, avait été prise par les Anglais au service de Montfort, et donnée par le roi Edouard à Roger David, un de ses lieutenants, qu'il venait de marier à Jeanne de Rostrenen, veuve d'Alain VII, vicomte de Rohan.

Le voisinage de cette forteresse, aux mains d'un ennemi qui ne respectait rien, était un sujet d'incessantes terreurs pour les habitants de Guingamp. Ils ne pouvaient oublier que plu-

sieurs d'entre eux s'étant aventurés du côté de Pestivien, où les appelaient leurs affaires, avaient été pris par la garnison du château et qu'ils avaient eu les yeux crevés. Aussi, en 1364, ils supplièrent avec tant d'instance Du Guesclin, que celui-ci accepta le commandement de 6,000 volontaires de toutes conditions, qui s'offrirent spontanément, et qu'il prit d'assaut la forteresse tant redoutée, dont la destruction date de cette époque.

Une vieille ballade bretonne, recueillie par M. de la Villemarqué, a perpétué le souvenir de ce siège. Nous la donnons plus loin; seulement nous ferons remarquer que le grand capitaine, auquel il nous paraît juste d'attribuer le succès de cette difficile et périlleuse entreprise, bien loin d'en prendre l'initiative ou tout au moins d'accéder de bonne grâce à la demande des Guingampais, se fit longtemps prier et qu'il ne se rendit à leurs sollicitations et à leurs larmes qu'après avoir exigé la promesse d'une somme assez forte en échange de son concours.

Nous avons dit que Pestivien devait son origine et son nom à la forteresse dont nous venons de parler. Mais à quelle époque

remonte cette origine? Nous l'ignorons.

L'histoire, du moins que nous sachions, ne fait apparaître le fief de Pestivien et les seigneurs qui le possédaient que dans la première moitié du quatorzième siècle.

En 1350, Tristan de Pestivien, qui servait le roi Jean dans la compagnie de Beaumanoir, combattit dans les rangs bretons, à la bataille des Trente, et fut blessé d'un coup de maillet au premier choc.

En 1363, Jeanne de Pestivien était abbesse de Notre-Dame de la Joie.

En 1380, Bizien de Pestivien, qui fut plus tard capitaine de Quimperlé, ratifie le traité de Guérande.

En 1396, mourut Constance de Pestivien, épouse en premières noces de Jean d'Avau-gour, et en secondes de Roc de Rosmadec.

En 1397, Guillaume de Pestivien commandait dans Brest.

En 1414, on voit figurer dans les montres Pierre de Pestivien, écuyer.

En 1418, Jehan de Pestivien accompagne le duc de Bretagne en France.

Les armes de cette famille

étaient : *de sable, vairé d'argent.*

#### Ballade.

I. Un grand château s'élève au milieu des bois de Mael; une eau profonde l'entoure; à chaque angle se dresse une tour.

Dans la cour d'honneur est un puits rempli d'ossements, dont le monceau devient chaque jour de plus en plus haut.

Sur la barre du puits s'abattent les corbeaux, et ils descendent au fond en croissant, pour y chercher pâture.

Le pont du château facilement tombe, mais plus facilement se lève; quoique y entre n'en sort plus.

II. A travers la terre des Anglais chevauchait un noble écuyer, un jeune voyageur appelé Jean de Pontorson.

Comme il passait le soir près de leur forteresse, il demanda l'hospitalité au chef des sentinelles.

« — Descendez, cavalier, descendez; entrez au château et mettez votre cheval à l'écurie.

Il mangera de l'orge et du foin tout son soul, tandis que vous souperez à table avec nous. »

Or, tandis qu'il soupait à table avec les hommes d'armes, ils ne parlèrent pas plus que s'ils eussent été muets;

Seulement, ils dirent à une jeune fille: « Montez, Biganna, pour faire le lit du seigneur que voilà. »

Quand vint l'heure de s'aller coucher, le jeune cavalier alla se reposer.

Le seigneur Jean de Pontorson dans sa chambre chantait, en déposant son cor d'ivoire sur le banc de son lit.

« Biganna, ma gentille sœur, dites-moi : Pourquoi me regardez-vous en soupirant? »

— Si vous saviez ce que je sais, si

vous étiez à ma place, vous me regarderiez de même en soupirant.

En soupirant, ah ! oui ; car vous auriez pitié de moi : dessus votre oreiller il y a un poignard !

Le sang du troisième homme qu'il a tué n'est pas encore séché : hélas ! seigneur chevalier, vous serez le quatrième !

Votre argent, votre or et vos armes, tous vos effets, à l'exception de votre cheval à la crinière fauve, sont sous clef.

Et le cavalier de glisser la main sous l'oreiller et de retirer le poignard, et il était rougi de sang !

« — Biganna, chère sœur, sauve-moi la vie, et je te ferai riche de cinq cents écus de rente.

— Je vous remercie, seigneur ; dites-moi seulement une chose : Êtes-vous marié ou ne l'êtes-vous pas ?

— Je ne veux, Biganna, vous tromper en aucune sorte : voilà quinze jours que je suis marié.

Mais j'ai trois frères qui valent mieux que moi ; s'il plaît à votre cœur, vous en aurez le choix.

— Rien ne plaît à mon cœur, ni homme, ni argent ; à mon cœur rien ne plaît que vous, mon beau seigneur.

Suivez-moi ; le pont du château ne nous arrêtera pas ; il ne nous arrêtera pas, le portier, c'est mon frère de lait.

En sortant de la cour, le cavalier disait : Montez, ma sœur, en croupe derrière mon cheval.

Et allons à Guingamp trouver les gens du roi ; allons savoir s'il était juste que je perdisse la vie.

Allons à Guingamp chercher mon droit seigneur Guesclin, pour qu'il vienne mettre le siège devant Pestivien.

III. Habitants de Guingamp, je

vous salue, je vous salue avec respect ; et mon seigneur Guesclin, où est-il par-ici ?

— Si c'est le seigneur Guesclin que vous cherchez, cavalier, vous le trouverez dans la Tour-Plate, dans la grand'salle des barons.

En passant le seuil de la salle, Jean de Pontorson alla droit au seigneur Guesclin ;

— « Que la grâce de Dieu soit avec vous, seigneur, et que Dieu vous protège, et protégez vous-même qui est votre vassal.

— Que la grâce de Dieu soit avec vous-même qui parlez si courtoisement ; celui que Dieu protège doit protéger les autres.

Mais que vous faut-il ; dites-le moi en peu de mots.

— Il me faut quelqu'un qui vienne à bout de Pestivien.

Il y a là des Anglais qui oppriment ceux du pays, et qui étendent leurs ravages à plus de sept lieues à la ronde ;

Et quiconque y entre est tué sans pitié ; n'était cette jeune fille, j'étais tué aussi.

J'étais aussi tué comme tant d'autres ; j'ai sur moi le poignard encore rouge ; regardez ! »

Du Guesclin s'écria : « Par les saints de Bretagne ! tant qu'il y aura un Anglais en vie, il n'y aura ni paix ni loi !

Qu'on équipe mon cheval et qu'on m'arme à l'instant, et à l'œuvre ! et voyons si cela peut durer. »

IV. Le gouverneur du château demandait en raillant, du haut des créneaux, au seigneur Guesclin :

— « Est-ce que vous venez au bal que vous êtes ainsi équipés, vous et vos soldats ?

— Oui, par ma foi, seigneur, nous

venons au bal, non toutefois pour danser, mais pour faire danser ;

Pour vous faire danser un branle qui ne finira pas de sitôt ; quand nous serons lassés, les démons prendront notre place. »

Au premier assaut, les murailles tombèrent, et le château trembla jusque en ses fondements ;

Au second assaut, trois des tours s'écroulèrent, et deux cents hommes furent tués, et deux cents autres encore ;

Au troisième assaut, les portes furent enfoncées, et les Bretons entrèrent, et le château fut pris.

V. Le château est maintenant détruit ; le sol a été fort bien écobué ; le laboureur y passe la charrue en chantant :

« Quoique Jean l'Anglais soit un traître, il ne régnera pas en Bretagne ; tant que seront debout les rochers de la colline de Maël. »

Il existe sur la route de Bulat à Callac, un rocher nommé *Roch-ar-Bolec* (Rocher du Prêtre). Si l'on en croit la légende, pendant tout le temps que dura le siège du château de Pestivien, un prêtre se tint à genoux sur ce rocher, invoquant à haute voix l'appui du Tout-Puissant contre les Anglais. C'est surtout aux prières de ce prêtre que les habitants attribuent la prise du château.

#### Monuments.

L'église de Pestivien, depuis le

23 messidor an XII, n'est plus qu'une simple chapelle où l'on dit la messe du matin, le second dimanche de chaque mois, et la grand'messe, le premier dimanche de février, jour du pardon (1), puis le dimanche de la Trinité. Elle est sous l'invocation de saint Blaise, évêque de Sébaste et martyr.

La légende dit de ce saint « qu'il fut honoré des créatures irraisonnables, des hommes et de Dieu.

« Des créatures irraisonnables, lorsque étant évêque de Sébaste, en Arménie, il fut inspiré de se retirer sur la montagne d'Argée et de vivre dans une petite caverne, où il ne fut pas plus tôt que les bêtes les plus farouches accoururent de toutes parts pour venir recevoir sa bénédiction.

« Des objets insensibles, lorsqu'arrêté et jeté en prison par ordre d'Agricole, puis précipité au milieu d'un lac, les eaux de ce lac se condensèrent aussitôt,

(1) Ce jour là, à l'issue de la grand'messe, le trésorier monte sur le clocher et donne la volée à un coq, sur lequel aussitôt la foule se précipite ; car il appartient de droit à celui qui parvient à s'en emparer. Cette bizarre coutume a lieu dans d'autres communes de la Bretagne ; mais nulle part on n'en donne l'explication.

de telle sorte qu'il put, debout au milieu des flots, prêcher les infidèles émerveillés de ce prodige.

« Des créatures douées de raison, entre autres, de sept généreuses femmes, lesquelles, touchées de compassion en le voyant attaché à un poteau et flagellé sans pitié, recueillirent le sang qui coulait de ses plaies. Accusées pour cette action, le président Agricole leur fit déchirer les côtes avec des peignes de fer, et au lieu de sang il sortit du lait de leurs plaies; puis après elles eurent la tête tranchée. »

Saint Blaise mourut par le glaive.

**NOTRE-DAME DE BULAT**, érigée en église paroissiale le 25 messidor an XII, par Mgr Caffarelli, alors évêque de Saint-Brieuc, est un splendide édifice du quinzième siècle, flanqué d'une tour inachevée et d'une sacristie portant la date de 1332. Au-dessus de la sacristie est la chambre des Ermites, éclairée par deux fenêtres, ornées de charmantes arabesques. C'est là que se retirèrent, dit la légende, deux frères maçons, après avoir travaillé à l'érection

de la sacristie et de la tour, et qu'ils achevèrent leur vie.

Cette église doit sa fondation, croit-on généralement, à l'un des seigneurs de Pestivien, qui, désespéré de voir sa race s'éteindre en sa personne, aurait fait vœu d'élever une chapelle à la Vierge si le ciel lui donnait un fils, souhait qui fut exaucé. De là le nom de *Bulat* donné au bourg, et qui ne serait qu'une contraction de *buguel at*, qui signifie don d'un enfant.

Bulat est depuis longtemps un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Son pardon a lieu le dimanche qui suit le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge. Les pèlerins arrivent de tous les points de la Basse-Bretagne la veille, car la fête s'ouvre le samedi à la chute du jour par une procession solennelle et par un feu de joie.

Bulat a neuf fontaines, toutes autrefois garnies d'un pignon en maçonnerie avec niche et ornées d'une statue. Celle qui est dans le cimetière, et qu'on appelle la fontaine des nourrices, est fort belle et vaste, une autre se trouve sur le chemin de Callac, et les sept autres, réunies en groupe, sont à 50 pas de la précédente. Ces neuf fontaines

sont l'objet de la vénération des fidèles, qui attribuent à leurs eaux des vertus miraculeuses.

On va en pèlerinage à Bulat de fort loin. Il y a une quinzaine d'années, tout Guingamp fut témoin d'un pèlerinage accompli dans les conditions que voici: Une jeune fille de Goudelin ou des environs, qui venait de perdre sa maîtresse, raconte un jour qu'elle a vu celle-ci lui apparaître, la suppliant, au nom des bons procédés qu'elle avait toujours eus pour elle, d'aller à son intention en pèlerinage à Bulat. Mais elle imposait une condition presque impossible à remplir: il fallait que la jeune fille fit tout le trajet (une trentaine de kilomètres) sur les genoux nus!..

La promesse fut donnée, et la malheureuse servante se mit en route. C'était par un beau jour d'été. Elle arriva à l'entrée de Guingamp vers les 2 heures de l'après-midi et mit une heure et demie pour traverser la ville, teignant le pavé du sang qui ruisselait de ses genoux déchirés. Des larmes abondantes coulaient sur son visage, tous ses membres brisés par la fatigue étaient inondés de sueur, ses forces semblaient prêtes à l'abandonner, et pourtant elle

n'était encore qu'au tiers de sa course. La population de Guingamp tout entière se pressa ce jour-là autour de cette malheureuse; les uns lui offrirent de l'argent, d'autres des spiritueux et des fortifiants, d'autres enfin essayèrent de lui faire entendre que son vœu était insensé; que sa vision était l'effet de son imagination frappée. Elle refusa les uns et ne répondit point aux autres; mais elle continua son terrible voyage et toucha au but exténuée de fatigue et presque mourante.

Bulat a eu dans les temps anciens une école ecclésiastique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quatre ou cinq *prêtres habitués* vivaient au sein de leur famille, dans la paroisse de Pestivien. Parmi eux on cite M. Le Graët, prédicateur distingué, qui habitait le village de Tréjoly, où il était né. Il s'était fait, dans le tronc d'un vieux chêne, une chambre où il avait fait transporter son lit, sa table et sa bibliothèque.

**SANTES-ANNA-RADENEC** (Sainte-Anne-aux-Fougères) est une chapelle de la paroisse de Pestivien, dont la fondation date de la fin du dix-huitième siècle.

Voici son origine : En nettoyant une fontaine, on trouva, vers 1767, une statuette en pierre, qui très-probablement représentait la patronne de cette fontaine dans les temps anciens. Tout le monde sait que dans les premiers siècles du christianisme, on ne crut pas devoir attaquer de front le druidisme et renverser tout-à-coup ses symboles. Sur les dolmen et les menhir on planta le signe de la rédemption et les fontaines restèrent un objet de vénération comme par le passé; seulement on les plaça sous l'invocation de quelque saint ou sainte du catholicisme, afin d'en purifier le culte.

Le buste trouvé dans la fontaine ayant été considéré généralement comme représentant sainte Anne, la piété des fidèles crut devoir élever un oratoire à la mère de Marie, et les pèlerins y accoururent en foule, le 1<sup>er</sup> dimanche d'août, jour du pardon. On dit ce jour-là les deux messes à la chapelle; mais le pèlerinage à Sainte-Anne-aux-Fougères a perdu beaucoup de son importance des premiers temps.

Autrefois, la paroisse de Pestivien dépendait de l'évêché de Quimper, du ressort de Carhaix

et de la subdélégation de Callac. La cure était à l'alternative.

Les terres nobles étaient : Pestivien, haute justice, à la maison de Cludon, puis, en 1789, à M. du Gage;

*Bodillo*, ou *Botdeliau*, haute justice, à M. du Gage, rappelle de singuliers usages : Tous les ans, lorsque venait le temps de faucher la grande prairie, chaque colon dépendant de la seigneurie devait fournir, à tour de rôle, un homme et une fille pour *riboter*, dans la prairie même, une certaine quantité de lait et de beurre que l'on servait ensuite aux faucheurs et aux faneurs. Dans l'après-midi, le châtelain du Bodillo arrivait avec nombreuse compagnie; il payait le *sonneur de biniou* et l'on dansait jusqu'au soir. (V. pour le droit bizarre qu'exerçait en ce même endroit le commandeur de Pont-Melvez, p. 215.)

Une vieille chronique rapporte qu'une châtelaine du Bodillo resta veuve avec douze garçons, que ne retenaient ni la crainte de Dieu ni celle des hommes; aussi chaque jour apportait, dit-on, à la pauvre mère le récit de quelque nouveau méfait, de quelque aventure scandaleuse. Mais com-

ment retenir ses fils au logis? Cela n'était pas possible. Tous les matins les douze chercheurs d'aventures faisaient irruption dans la campagne, et tous les matins aussi, la châtelaine allait de porte en porte disant à ses fermières : « Bonnes femmes, mes coqs sont aux champs, gardez-bien vos poulettes! »

*Coat-Gourheden*, basse justice, à M. du Lojou;

*Rosneven*, à M. de Keranflech;

*La Garenne*, à M. du Bourgbanc.

En 1480, *Goas-Lennois*, terre noble de ce territoire, appartenait à Henri Hamon, sieur de Pleven, et *Pen-ar-Pont* à M. du Jar.

#### COMMUNE

### DE PLOURACH,

Formée des villages

Kernon, Kergus, Kerleron, Gollet, Kergorn, Lersenen, Kerhò, Kerdaniel, Reste-Horniou, Kerbaudouin, Coat-Bloc, Kerindret, Kernivinou, Guerlin,

Guerlès, Kermare, Kerambail, Kerdiziout, Pen-an-Golat, Quinpletu, Pen-an-Hoat, Keroan, Calanhel, Kerleret, Coat-Rescar, etc.

Elle est limitée, au nord par Lohuec; à l'est par Calanhel, Plusquellec; au sud par Carnoët; à l'ouest par Bollazec. — Sa population est de 1,320 hab. et sa superficie de 3,215 hect., dont 1,421 sous ter. lab., 396 sous prés et pât., 11 sous bois, 48 sous verg. et jard., 1,239 sous landes et ter. inc. — Elle renferme 287 maisons et les moulins à eau de Kerhò, des Prés, Neuf, du Dein. — Son revenu cadastral est de 35,439 fr. 03 c. et son revenu vrai de 53,159 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste argileux; roches amphiboliques et quartz dans le sud-ouest.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 11 kil. O. de Callac, son bureau de poste, à 41 kil. S.-O. de Guingamp et à 74 kil. O. de St-Brieuc.

Le portail de l'église de Plourach est remarquable.

L'ancienne paroisse de Plourach avait pour évêché Quimper, pour subdélégation Callac

et pour ressort Carhaix. Elle relevait du roi en 1789 et sa cure était à l'alternative à cette même époque.

Le territoire de cette commune est en partie occupé par les interminables montagnes d'Arès, qui, réunies au Ménez, forment une longue chaîne qui s'étend du Finistère jusqu'à l'Ille-et-Vilaine.

#### Annales.

« Les chouans, dit le président Habasque, ayant arrêté une diligence au Pont-Jaudy, sur la grand'route de Brest, une compagnie de carabiniers sous les ordres de Cominé, les poursuivait de commune en commune et les rejoignit enfin à Plourach.

« Les royalistes étaient occupés à boire et à manger quand les cavaliers arrivèrent. Ils se rallièrent, prirent position derrière une côte couverte d'énormes rochers et dominant une partie du bourg. Ils étaient à peu près 200, et ils étaient commandés par Debarre, Mercier et Keranflech, qui reçut à cette affaire une balle dans les reins.

« Après avoir échangé sans résultat quelques coups de fusil,

les carabiniers montèrent la côte au pas de charge, s'emparèrent de la position et tuèrent à la baïonnette plusieurs de leurs ennemis. Le reste de la bande s'enfuit emportant les blessés et l'on ne sait ce qu'elle devint. Les carabiniers eurent 2 hommes tués et un blessé. Les chouans laissèrent sur le champ de bataille neuf des leurs; quant au nombre de leurs blessés, on l'ignore.

« Le curé de Plourach l'échappa belle en cette circonstance; c'était un prêtre assermenté. Les chouans s'étaient emparés de sa personne, l'avaient enfermé dans la sacristie, et lui avaient annoncé qu'ils le fusilleraient quand ils auraient déjeuné; mais les carabiniers leur donnèrent d'autres soins... »

#### COMMUNE

### DE PLUSQUELLEC,

Formée des villages

Rundunec, Liffernec, Kernon, Kerloas, Kerbouzard, Kerambretton, Restineuff, La Boissière, Kerdiron, Resclas, Kerugant, Kerorgant, Helloët, Goasmin,

Runervy, Lindélé, le Guellec, Coatanec'h, Guébilhan-Guellec, Lestrédiec, Kercortes, Coat-Léan, etc.

Elle est limitée, au nord par Calanhel; à l'est par Callac; au sud par Carnoët; à l'ouest par Plourach. — Sa population est de 1,502 hab. et sa superficie de 2,631 hect., dont 1,496 sous ter. lab., 321 sous prés et pât., 62 sous bois, 51 sous verg. et jard., 604 sous landes et ter. inc., 4 sous étangs. — Elle renferme 286 maisons, 5 moulins à eau. — Son revenu cadastral est de 33,275 fr. 63 c. et son revenu vrai de 55,459 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Roches feldspathiques dans le nord-est; anciens gisements de plomb.

Le BOURG est situé à 6 kil. S.-O. de Callac, son bureau de poste, à 36 kil. S.-O. de Guingamp et à 68 kil. O. de Saint-Brieuc.

#### Origine et étymologie.

Plusquellec doit son origine et son nom à un château du treizième siècle, complètement effacé du sol aujourd'hui. C'était une forteresse redoutable, rivalisant de puissance avec le vieux château

de Pestivien. Il avait été bâti par les comtes de Poher, issus des premiers ducs de Bretagne.

*Autrefois*, la paroisse de Plusquellec avait pour trèves Botmel (aujourd'hui Callac) et Calanhel. Son évêché était Quimper, sa subdélégation Callac et son ressort Carhaix. La cure était à l'alternative. En 1789, Plusquellec relevait du roi.

En 1780, ce territoire avait pour maisons nobles : Coëtlean, haute, moyenne et basse justice;

La seigneurie de la Rivière, très ancienne terre, qui avait appartenu à Olivier de Gourvinec, capitaine des gardes du duc Jean IV, qui épousa Marguerite de Maestroit et mourut en 1403.

En 1365, un sieur de Plusquellec commandait un corps de troupes au siège de Pouencé par le duc de Bretagne;

En 1451, un Plusquellec siège aux états tenus à Vannes.

En 1487, le sire de Plusquellec et Louis, son frère, ravagent le pays et pillent les châteaux des seigneurs restés fidèles au duc de Bretagne. Ils sont enfin surpris à l'abbaye de Bégard et conduits prisonniers à Guingamp.

Adelise de Plusquellec se fit

Ursuline dans la maison de cet ordre, fondée à Tréguier par Françoise Tavignon. Elle avait pris pour devise : *J'aime et j'aimerai jusqu'à ce que je sois l'amour même.*

La commune de Plusquellec est traversée par la grand'route de Callac à Carhaix. C'est un pays accidenté et fort pittoresque.

*Patrie de Charles-Hercule de*

Keranflech, mort au château du Harmoi et enterré dans l'église de Pestivien. Il a laissé : *Hypothèse des petits tourbillons; Observations sur le cartésianisme moderne, pour servir d'éclaircissement au livre de l'Hypothèse des petits tourbillons; Essai sur la raison et suite de cet essai; Dissertation sur les miracles; Recueil d'opuscules; Explication sur l'apocalypse, etc.*

TIN DU TROISIEME VOLUME.

## TABLE ALPHABÉTIQUE

### DES COMMUNES,

#### AVEC UNE INDICATION SOMMAIRE

#### DES PRINCIPALES MATIÈRES

*Contenues dans le troisième volume.*

<b>B.</b>		
BÉGARD. — Stat., orig. et étym., abbaye, Trézélan et Guénézan, etc. 148	mod., établissements publics et inst. diverses; annales; com., etc. 10	
BELLE-ISLE-EN-TERRE. — Stat., orig. et étym., monuments, etc. 177	GURUNHUEL. — Statistique et géographie, étymologie, etc. 185	
DOURBRIAC. — Stat., orig., église et chap., antiquités, annales, etc. 201	<b>K.</b>	
BRELIDY. — Statistique, monuments, terres nobles, antiquités. 233	KERGRIST-MOELOU. — Stat. et géographie, monum., cimét., etc. 277	
BRINGOLO. — Stat., château de la Grandville, r. de Kimber, etc. 319	KERIEN. — Stat. et géog., étym., monuments, agriculture, etc. 207	
<b>C.</b>		
CALANHEL. — Stat. et géog., anciennes maisons nobles, antiquités. 354	KERMOROCH. — Stat., étym., monuments, biographie. 157	
CALLAC. — Stat., orig. et étym., mœurs des hab., église et chap. 349	KERPERT. — Statistique, abbaye de Coetmalouen, le Trieux. 298	
CANIHUEL. — Stat., terres nobles, antiquités druidiques. 206	<b>L.</b>	
CARNOET. — Stat. et géog., étym., monuments, annales, etc. 355	LANDEBAERON. — Stat. et géog., étym., monuments, légende, etc. 159	
COADOUT. — Stat. et géog., étym., l'église, le Bois-de-la-Roche. 105	LANRIVAIN. — Stat. et géog., étym., monuments, antiquités. 300	
<b>D.</b>		
DUAULT. — Stat., orig. et étym., monuments, anc. juridic., ant., etc. 359	LANRODEC. — Stat. et géog., origine et étymologie, monuments, etc. 323	
<b>G.</b>		
GLOMEL. — Statistique, monuments, antiquités, canal, rivière, etc. 272	LE MOUSTOIR. — Stat. et géog., antiquités, industrie. 340	
GOUDELIN. — Stat., monuments, Marie de Goudelin, mais. nob., etc. 321	LOCARN. — Stat. et géog., orig. et étym., monuments. 337	
GRACES. — Stat., église et chapelles, maisons remarquables, etc. 110	LOCQUENVEL. — Stat. et géog., étymologie, l'église, etc. 186	
GUINGAMP. — Orig. et étym., état ancien et étactuel; des différ. classes; coutumes; rues, places et promenades; monuments civils et maisons remarquables; égl., chap., anc. cimetières N.-D.; monastères anc. et	LOHUEC. — Statistique et géographie, étymologie, etc. 364	
	LOUARGAT. — Stat. et géog., étym., monuments, annales, etc. 188	
	<b>M.</b>	
	MAEL-CARHAIX. — Stat. et géog., étym. et orig., antiquités. 355	
	MAEL-PESTIVIEN. — Stat. et géog., étym., monuments, antiquités. 365	
	MAGOAR. — Statistique et géographie, étymologie, Coat-Piquet, etc. 209	
	MOUSTÉRU. — Stat. et géog., étym., monuments, ann., biographie, 118	

## TABLE.

P.	R.
PABU. — Stat. et géog., étym., monuments, Runevarec, etc. 121	ROSTRENEN. — St. et g., orig. et ét., mon., annales, biographie. 263
PAULÉ. — Stat. et géog., monuments, maisons nobles. 341	RUNAN. — Stat. et géog., étym. et or., monuments, biographie. 250
PÉDERNEC. — Stat. et géog., étym., monuments, Bré, etc. 161	<b>S.</b>
PESTIVIEN. — Stat. et géog., orig. et étym., siège, monuments, etc. 367	ST-ADRIEN. — Stat. et géog., monuments, Kerauffret, annales. 217
PEUMERIT-QUINTIN. — Stat. et géog., monuments, antiq., etc. 301	ST-AGATHON. — Stat. et géog., monuments, ann., antiquités. 141
PLÉSIDY. — Stat. et géog., monuments, terres nobles, etc. 211	ST-CLET. — Stat. et géogr., monum., anciennes terres nobles, etc. 256
PLÉVIN. — Stat. et géog., orig. et étym., monuments. 343	ST-CONAN. — Stat. et géog., étym., monuments, agriculture. 305
PLOÉZAL. — St. et g., l'église, château de la Roche-Jagu, etc. 235	SAINTE-TRÉPHINE. — Stat. et géog., orig., et étym., monuments. 312
PLOUAGAT. — St. et g., étym., monuments, annales, biog. 315	ST-HIACRE. — Stat. et géog., église, manoir de Kerloch. 327
PLOUEC. — St. et g., étym., monuments, lég., Belle-Eglise, etc. 242	ST-GILLES-LES-BOIS. — St. et g., or. et étym., l'église, ter. nob., etc. 259
PLOUGONVER. — St. et géog., étym., église et ch., le Cludon, ann. 193	ST-GILLES-PLIGEAUX. — Stat. et géog., monuments, antiq., etc. 307
PLOUGUERNÉVEL. — St. et g., orig. et étym., mon., antiquités, etc. 281	ST-JEAN-KERDANIEL. — Stat. et g., église, château, maison d'école. 329
PLOUISY. — St. et géog., étym., église, Carnabat, le Roudourou, etc. 127	ST-LAURENT. — Stat. et géog., monuments, légendes, annales. 168
PLOUMAGOAR. — St. et g., ét., égl. et chap., Locmaria, ann., etc. 133	ST-PÉVER. — Stat. et géog., étym., égl. et chap., antiquités, etc. 331
PLOUNÉVEZ-QUINTIN. — St. et g., étym., monuments, etc. 284	SENVEN-LÉHART. — Stat. et géog., monuments, antiquités. 221
PLOURACH. — Statistiques et géographie, annales, etc. 375	SQUIFFIEC. — Stat. et géog., égl. et chap., annales, mais. nob., etc. 170
PLUSQUELLEC. — St. et g., église, maisons nobles, biographie. 376	<b>T.</b>
PONT-MELVEZ. — St. et g., ét., mon., la Commanderie, ann., lég. 214	TRÉBRIVAN. — Stat. et géog., mon., ter. nobles, la Tour-d'Auvergne. 344
PONTRIEUX. — St. et géog., origine, mœurs, mon., ann., port, etc. 223	TREFFRIN. — Stat. et géog. 347
<b>Q.</b>	TRÉGLAMUS. — Stat. et géog., étym., égl., et chap., Runefaut, Combre. 197
QUEMPEL-GUÉZENNEC. — St. et g., Frinaudour, Kerlouet, etc. 247	TRÉGONNEAU. — Stat. et g., étym., monuments, biographie. 174
	TREMARGAT. — Stat. et géog., origine, monuments, antiquités. 287
	TRÉOGAN. — Stat. et géog., monuments. 348